Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13256 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1987

M. Gorbatchev et l'histoire

« Les archives en Russie, disait il y a un siècle et demi le marquis de Custine, sont du domaine de la Couronne. » Une manière, pour l'observateur français, d'indiquer que la Russie a toujours eu du mal à assumer son passé, préférant n'en dire que ce qui convenait aux maîtres du moment. Sa remarque est infiniment plus valable pour le régime qui a pris la suite du tsarisme, au moment où il s'apprête à célébrer son 70e anniversaire. Avec M. Gorbatchev, le moment est-il venu pour l'URSS de faire face enfin à son histoire ?

Il est vrai que l'on ne pouvait que progresser par rapport à la caricature servie jusqu'à ces toutes dernières années au public soviétique. Evénements rayés des mémoires parce que *non conformes à la « ligne »*, figures historiques transformées en « non-personnes » pour avoir déplu au tyran, textes caviardés et photos retouchées, la liste est longue des méfaits du mensonge.

Il est vrai encore que les jugements dans ce domaine ne sont pas innocents. La « réhabilitation » en cours de Boukharine, par exemple, équivaut à mettre en cause la collectivisation des terres et l'industrialisation forcée auxquelles il s'était opposé, ce qui lui valut d'être fusillé par Staline en 1938. Khrouchtchev, qui avait reçu en 1962 la veuve de ce chef de file des *« droitiers »*, dut battre en retraite six mois plus tard en admettant que sa victoire aurait pu conduire à « la restauration du capitalisme ». D'ailleurs, le premier déstalinisateur *avait préféré réhabiliter...* les staliniens victimes de la seconde vague de purges, plutôt que les premiers opposants tels que Trotski, Zinoviev ou Kamenev.

La « restructuration » (perestroïka) introduite par M. Gorbatchev semble pouvoir conduire ici à des résultats plus sérieux. Reconnaître d'abord l'existence des faits et des hommes, décrire les réalités avant d'en tirer un credo, telle semble être la *retombée dans ce domaine du* mot d'ordre de « transparence » (glasnost). Comme l'expliquait récemment un historien à Moscou, on aimerait savoir qui était Trotski, quel que soit le jugement porté sur son œuvre. Les *encyclopédies soviétiques, si* elles ont une rubrique « trotskisme », ignorent superbement le fondateur de cette « déviation », mais une lettre inédite du rival de Staline vient d'être publiée en URSS.

Ira-t-on plus loin ? Verra-t-on les héritiers de ces ex-non-personnes sur la place Rouge le 7 novembre, comme la rumeur en court ? C'est possible, mais il reste encore beaucoup à faire pour réhabiliter l'histoire tout court. Les intellectuels soviétiques s'agitent, mais les percées relevées jusqu'à présent ont été le fait de journalistes ou d'écrivains plutôt que d'historiens.

L'austère revue « Questions d'histoire du PCUS » reste infiniment plus timide que les « Nouvelles de Moscou ». M. Ligatchev, *jusqu'à nouvel ordre* numéro deux du parti, a dit à plusieurs reprises tout le bien qu'il pensait des années 30, et les rumeurs selon lesquelles des fonctionnaires brûleraient en masse des documents d'archives donnent à penser que la résistance s'organise.

Avec la perspective de l'anniversaire de la révolution bolchevique, ce devrait être pour M. Gorbatchev une raison de plus d'aller vite.

Un entretien avec le président du CNPF

M. François Perigot lance un appel à des négociations sur le temps de travail

Discret depuis qu'il a succédé, en décembre 1986, à M. Gattaz à la présidence du Conseil national du patronat français, M. François Perigot, dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », lance un appel aux chefs d'entreprise et à leurs salariés pour qu'ils mobilisent leurs énergies en prévision du grand marché européen de 1992 sans se laisser prendre dans les turbulences électorales de 1988. Optimiste sur le redressement de l'économie, estimant être écouté sur certains points, par le gouvernement, M. Perigot invite « solennellement » les professions « à engager sans tarder des négociations sur l'aménagement du temps de travail ».

« Quel constat faites-vous de la situation des entreprises à l'heure actuelle et pensez-vous que le redressement économique soit une chose acquise ?

— La situation générale s'améliore. Beaucoup d'indicateurs redeviennent meilleurs : ce sont ceux qui annoncent l'avenir et non ceux qui reflètent les erreurs du passé. L'entreprise a pleinement joué son rôle dans cette amélioration.

» L'opinion publique reprend peu à peu confiance dans l'économie, modifie son attitude vis-à-vis de l'entreprise. Nous souhaitons, au CNPF, que ces convictions nouvelles qui ne demandent qu'à être confortées ne soient pas ébranlées par les échéances politiques qui nous attendent.

» Pour confirmer le redressement, encore fragile, et mettre ainsi l'économie française en position de préparer la bataille de 1992 et de la gagner, il faut que les entreprises se mobilisent. Cette mobilisation, nous ne pouvons pas la faire seuls. Il est très important que nous la fassions en solidarité avec nos cadres, avec nos salariés.

— Qu'est-ce que cela suppose concrètement pour un patron ?

— Cela suppose que nous retrouvions tous l'esprit de conquête et la volonté de réussir. Cela suppose que nous relancions notre dynamisme, notre créativité, notre confiance en nous et dans notre avenir.

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD et FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 29.)



Malgré les campagnes contre le tabagisme et le souhait de M. Juppé, l'INSEE ne modifiera pas la composition de l'indice général des prix.
Lire nos informations page 27

La rébellion aux Philippines

L'image brisée de Cory

MANILLE
de notre envoyé spécial

L'énorme canon avance dans la rue tandis que crépitent des coups de feu. Un nouveau putsch ? Non, l'engin est en carton et les rafales ne sont que des pétards : il s'agit simplement d'une publicité pour le film *Red Alert*, dont le héros est un Rambo inventé par les Soviétiques. A Manille, où les cinémas affichent invariablement, à grands renforts de bariolages, des films de guerre, de gangsters, de rebelles ou d'insurgés, la fiction se confond avec la réalité.

Les Philippins attendent le prochain « coup » du colonel Gringo Honasan, le chef de la rébellion militaire qui, le 28 août, faillit renverser le gouvernement Aquino, ou d'autres comploteurs comme le nouvel épisode d'un feuilleton – même si parfois la réalité fait inopinément une entrée meurtrière dans la vie de certains, comme ce pauvre homme qui suivait à la télévision la prise du camp Aguinaldo, où s'étaient retranchés les rebelles, quand un obus de mortier le réduisit en cendres dans sa frêle maison.

Dans les rues, des affiches appellent la population *« à ne pas se fier aux rumeurs et à écouter les autorités »*. Mais on ne sait plus très bien qui dit vrai, et *« Cory magic »*, comme on dit ici, commence à donner des signes d'essoufflement. Beaucoup n'étaient pas loin de partager les idées du colonel Honasan lorsqu'il disait que la présidente était *« mal conseillée ou incapable »*.

Une nouvelle figure est en effet apparue dans l'univers imaginaire populaire philippin. Face à Cory se dresse, pour la première fois depuis février 1986, un autre héros : Gringo, le colonel rebelle, l'insurgé, celui que les autorités appellent le *« traître »*, mais qui n'en bénéficie pas moins dans la population d'une sympathie diffuse. Sans doute, toutes les cultures populaires ont-elles tendance à privilégier le vilain sur le saint (en l'occurrence la sainte). Mais il y a plus : Gringo, le macho, l'homme à femmes, le baroudeur qui sautait en parachute un cobra autour du cou et a gagné ses galons dans la jungle en combattant les musulmans et les communistes, ne parle pas seulement au cœur des militaires. Aux antipodes de la figure de sainte Cory, Gringo est le type même de l'anti-héros, de l'idéaliste confronté à l'injustice et à la corruption, que la tradition populaire philippine affectionne et que le cinéma a abondamment exploité. L'une des dernières mises en *scène d'un anti-héros était le film* sur Balweg, l'ex-prêtre qui troqua le goupillon contre le M 16 et rejoignit la guérilla communiste.

La saga de Gringo a eu un effet de révélateur au vitriol sur le mythe Cory. Certes, pas un Philippin ne souhaite une junte militaire, mais quand Gringo affirme que les idéaux de la révolution de février 1986 ont été trahis, rares sont ceux qui ne sont pas d'accord.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Un article du secrétaire à la défense des Etats-Unis

Europe-Amérique : la sécurité indivisible

par Caspar W. Weinberger

Des experts imbus de leur importance prétendent lire dans la perspective d'un accord sur la réduction des forces nucléaires intermédiaires (FNI) la probabilité d'un retrait, ou, tout au moins, d'un effacement de l'engagement des Etats-Unis envers la défense de l'Europe. Sur quoi repose une telle prédiction ? Sur rien.

Des liens de toutes sortes, militaires, politiques et autres, attachent les Etats-Unis à l'OTAN et à l'Europe. Ces liens ont déjà subi maints assauts sur les deux rives de l'Atlantique et ils ont résisté à l'offensive opiniâtre venue de l'Est. Ces liens vont survivre à tout accord prévisible signé avec l'URSS dans le domaine des FNI ou de la réduction d'autres armements nucléaires.

En même temps, la crainte qui se manifeste de voir s'établir je ne sais quel « condominium » des superpuissances aux dépens de l'Europe me semble dénuée de pertinence. Cette hypothèse tend à méconnaître la profondeur et la force de l'héritage démocratique que nous partageons.

Même dans le contexte de la « glasnost » – et peut-être précisément à cause d'elle, – il est vital que nous demeurions conscients de la croissance continue de la force militaire offensive des Soviétiques, en Europe de même que dans le bassin du Pacifique.

La puissance militaire soviétique et ses capacités sont en train d'augmenter dans tous les domaines, et les ambitions soviétiques de domination de l'Europe vont sans nul doute demeurer au lendemain d'un accord de réduction des armements.

Quoiqu'un accord sur les FNI, si les Soviétiques l'honorent, ait pour conséquence de renforcer la sécurité de l'alliance atlantique, l'Union soviétique détiendra encore une vaste panoplie d'engins nucléaires susceptibles de frapper des cibles européennes.

Un tel état de fait, qui se combine avec l'énorme supériorité des Soviétiques et du pacte de Varsovie en matière d'armements conventionnels en Europe, suppose que l'alliance mette en place un grand ensemble de moyens nucléaires et conventionnels capables de dissuader une agression soviétique.

La stratégie de l'OTAN, dite de « réponse flexible », est à ce prix, avec ou sans les missiles de portée intermédiaire. Il est donc à mes yeux essentiel que l'Occident se sente obligé de poursuivre sans relâche un effort de défense unitaire dans l'avenir.

Nous devons prioritairement veiller au maintien de la crédibilité de notre dissuasion nucléaire. Cela implique la modernisation d'un bon nombre de nos systèmes, comme l'ont envisagé les ministres de l'OTAN, à Montebello. L'OTAN doit – et saura – conserver une aviation à capacité nucléaire ainsi que d'autres systèmes. Et les dissuasions indépendantes françaises et britanniques continueront à jouer un rôle important.

Ceux, aux Etats-Unis comme en Europe, qui croient voir dans l'accord sur les FNI le signe avant-coureur d'un découplage entre les Etats-Unis et l'Europe feraient bien de se remémorer la situation qui préexistait au déploiement de nos Pershing-2 et de nos missiles de croisière.

La préoccupation majeure alors portait sur l'existence des SS-20 soviétiques. De fait, si les Soviétiques avaient retiré leurs SS-20 au début des années 80, les Pershing et les missiles de croisière n'auraient jamais été déployés – proposition que j'avais soumise en privé au président Reagan en 1981 et que nous avons faite publiquement aux Soviétiques à plusieurs reprises ultérieurement.

(Lire la suite page 2.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

La politique à l'état binaire

La théorie des jeux permet de comprendre pourquoi, au deuxième tour d'une élection présidentielle, tout se joue forcément dans un mouchoir...

par JEAN FUERXER (*)

AU moment où commencent à fleurir les prévisions les plus variées sur ce qui se passera l'an prochain sur le plan électoral en France, avec l'élection présidentielle, un effort de réflexion méthodologique s'impose. Un retour en arrière aussi, afin de replacer cette « élection démocratique » dans le sillage de celles qui l'ont précédée, et même pour la situer dans une perspective historique du fonctionnement des démocraties occidentales.

A quoi bon, diront certains, aucune élection ne ressemble à une autre, les campagnes ont un poids décisif, et toute prévision est totalement vaine en ce domaine !

Si je n'ai pas la prétention de dire à l'avance, avant les candidatures et les campagnes, le nom du futur président de la République française..., je prétends en revanche pouvoir affirmer qu'en l'absence de crise intérieure ou extérieure le scrutin final du second tour sera quasi équilibré. Je tire cette certitude d'un double enseignement : d'une part, de considérations relatives à la théorie des jeux (modèle d'Hotelling) et, d'autre part, de l'observation des résultats électoraux des scrutins de type « binaire », essentiellement en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

La théorie des jeux, tout d'abord, nous enseigne que, si deux duopolistes aux intérêts divergents cherchent par exemple l'un et l'autre à obtenir une plus grande proportion d'un marché (ou d'un électorat...) en se positionnant sur une échelle de valeurs allant de zéro à un, le jeu est « complètement résolu », chaque joueur ayant intérêt à choisir la même position médiane (0,5) sur ladite échelle... Ce résultat se comprend assez facilement, sans calculs sophistiqués, si l'on considère que les joueurs ont exactement les mêmes choix tactiques, et que les résultats de leurs choix sont identiques ; car le résultat pour l'un des joueurs, associé à l'emploi d'un couple de tactiques, est le résultat pour l'autre joueur, si chacun utilise la tactique de l'autre.

C'est ce que je dis observer en pratique dans le cas d'un choix électoral binaire entre deux candidats, qui vont employer chacun ce que les spécialistes appellent des « tactiques prudentes » en équilibre, qui se traduiront *in fine* par l'obtention de 50 % des voix à chaque candidat (ou option).

En effet, chaque candidat ou les défenseurs d'un choix référendaire font des campagnes politiques d'explication relativement symétriques. Une idée appelle une idée contraire, un argument provoque la réplique opposée, une conférence de presse en provoque une autre, un meeting en entraîne un autre... et ainsi de suite. Les joueurs (au sens scientifique du terme...) se placent par conséquent, consciemment ou non, dans une position équivalant à celle étudiée par Hotelling. Les conséquences de cette situation sont tout à fait considérables, elles conduisent les choix démocratiques à s'opérer au voisinage de l'équilibre des opinions « pour » et « contre ».

Je trouve de surcroît de saisissantes confirmations de cette hypothèse à l'examen des résultats électoraux.

En France, tout d'abord, je rappelle que les deux dernières élections présidentielles ont été acquises respectivement avec + 0,8 % et 1,8 % de la moitié des voix. Ces choix ont donc révélé, en l'absence de crise, un équilibre presque parfait de l'opinion. Et si l'on écarte les référendums constitutionnels des débuts des Quatrième et Cinquième Républiques, et ceux liés au règlement de la crise algérienne (six scrutins), les sept autres résultats de choix binaires font apparaître une moyenne de l'avance des majorités formées de 3,46 % seulement...

La maxime de Buffon

Plus encore, les vingt-trois élections générales de type binaire en Grande-Bretagne font apparaître, de 1885 à 1987 inclus, une moyenne de l'avance des majorités formées de 2,31 % seulement...

Mieux encore, sur quarante élections présidentielles intervenues aux Etats-Unis depuis 1828 (première élection au décompte de voix établi et connu), trente peuvent être classées en choix binaire et hors crise, et leurs résultats font apparaître une avance des majorités formées de 3,25 % seulement...

Enfin, l'étude de la vie politique allemande, plus complexe à analyser — voir celle du Québec par exemple — vient renforcer la solidité de la thèse avancée. Au total, sur soixante élections de type binaire hors crise en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, recensées depuis 1828, la majorité l'a emporté en moyenne de 2,91 % (avec un écart type de 3,63 %). En d'autres termes encore, 87 % des élections ont été acquises à moins de 5 % de majorité...

Selon la maxime de Buffon, j'ai rassemblé des faits pour avoir une idée : celle selon laquelle il existe une loi fondamentale de partage spontané de l'opinion en deux parties sensiblement égales, lors d'un choix binaire en démocratie et hors période de crise.

Dans de telles conditions, espérer pouvoir rassembler, à l'invitation de Valéry Giscard d'Estaing, deux Français sur trois relève à mes yeux de l'incantation ! Que dire de la barre placée à trois Français sur cinq... par M. Pierre Bérégovoy ?

En tous les cas, si la situation générale reste voisine de ce qu'elle est aujourd'hui, et avec les réserves d'usage qu'impose l'étude d'une matière éminemment sociale..., l'élection présidentielle se fera en 1988, quels que soient les candidats en présence, dans un mouchoir de poche.

* Sous-préfet hors cadre.

Europe-Amérique : la sécurité indivisible

(Suite de la première page.)

Le fait que les Soviétiques considèrent aujourd'hui sérieusement des réductions majeures des FNI et d'autres forces constitue un hommage à la solidité et à la solidarité de l'alliance, et au bien-fondé de la décision de procéder au déploiement de forces intermédiaires de longue portée (LRINF) par l'OTAN.

Dans le domaine des forces classiques, le besoin d'une augmentation de leur qualité est devenu une obligation rendue urgente par la perspective des réductions mutuelles de l'arme nucléaire. Une accélération des améliorations des capacités conventionnelles est essentielle afin de voir se corriger le déséquilibre en moyens classiques et de réduire les chances qu'aurait l'OTAN de recourir de manière précoce à l'armement nucléaire en réponse à une attaque classique. L'augmentation du potentiel classique est également susceptible de pousser les Soviétiques à négocier une réduction de leur arsenal conventionnel, de sorte que la stabilisation soit acquise à un niveau plus bas des moyens militaires.

Symbole et garantie

Dans ce contexte, le rôle de la France et des autres alliés européens est un rôle majeur. Une contribution renforcée de l'Europe à la défense commune constitue la manière la plus sûre de conjurer les tentatives soviétiques de créer un fossé entre les Etats-Unis et l'Europe, tout en fournissant à notre Congrès les assurances voulues quant à la volonté des nations de l'alliance de porter leur part entière du fardeau commun de la sécurité.

Les Etats-Unis vont continuer à assumer la leur. Les trois cent vingt-six mille soldats américains stationnés en Europe forment un élément crucial de la défense avancée de l'alliance. Et, étant donné que l'impératif est celui d'un renforcement, et non d'une diminution du potentiel, il est évident qu'un retrait unilatéral d'un nombre important de ces soldats serait un geste aux conséquences fâcheuses, ayant pour résultat d'aggraver le déséquilibre existant, et de mettre en péril toute perspective réaliste de réduction mutuelle de l'armement classique entre l'Est et l'Ouest.

La présence de nos forces à l'étranger forme à la fois un symbole et une garantie de l'intangible réalité : le fait que la sécurité de l'Europe est une composante vitale de la nôtre. Un monde dans lequel l'Europe occidentale tomberait sous le joug de la domination soviétique serait un monde intolérable pour les Etats-Unis.

En conclusion, il n'y a rien dans la perspective de l'équation militaire consécutive à l'accord sur les FNI, qui puisse laisser supposer la possibilité d'un abandon de l'Europe par les Etats-Unis.

Peut-être le plus puissant des facteurs qui lient ensemble nos peuples doit-il être aperçu dans les liens de l'histoire, du sang, de la langue, de la culture et de la pensée. Nous avons en commun vécu les leçons tragiques de deux guerres mondiales, et nous avons en commun l'expérience d'une tradition de liberté et d'indépendance dont des millions d'habitants du globe en sont réduits à caresser le rêve.

En outre, les simples impératifs de la situation supposent que l'alliance demeure forte et unie. Ces facteurs objectifs commandent ensemble un renforcement et une pérennité de l'engagement des Etats-Unis envers l'alliance, non sa réduction. Rien d'étonnant, dès lors, que, au-delà des désaccords inévitables entre des nations souveraines, au-delà des irritations et des ressentiments occasionnels, et par-delà l'effet de certaines données socio-économiques, il se trouve une majorité importante d'Américains pour proclamer leur soutien à l'alliance atlantique et à l'engagement des Etats-Unis envers l'OTAN et la défense de l'Europe au niveau actuel.

En bref, la sécurité de l'Amérique et de l'Europe est indivisible, et il en sera ainsi au lendemain d'un accord de réduction d'armements, quel qu'il soit. Cette forme d'engagement n'a rien d'artificiel. Elle est profondément enracinée dans l'environnement politique de notre nation. C'est le moyen pour nous de maintenir non seulement la paix, mais aussi la liberté.

CASPAR WEINBERGER.

Au Courrier du Monde

CULTE

Etre chrétien en Arabie saoudite

Le cheikh Abou Bakr Djabir, de l'université islamique de Médine, dans un texte publié le 20 août par *le Monde*, explique que l'interdiction de célébrer le culte chrétien en Arabie résulte d'une conception religieuse considérant l'ensemble du pays comme une *« mosquée »* où deux religions ne sauraient coexister et, de ce fait, qu'*« il est inacceptable d'ériger une église dans un pays qui constitue une mosquée »*.

Nous ne demandons pas que des églises soient construites en Arabie, mais que les travailleurs chrétiens soient simplement autorisés à disposer de lieux de prière où ils puissent célébrer leurs services religieux, en privé, sans être inquiétés et réprimés par la loi et la police.

Selon votre correspondant, l'interdiction de célébrer le culte chrétien ne serait pas le signe d'une intolérance. Mais alors, pourquoi les chrétiens ne sont-ils pas autorisés à célébrer le culte en privé ? Pourquoi un prêtre qui préside une réunion de prière est-il arrêté, jeté en prison et renvoyé dans son pays ?

Le culte chrétien est interdit, écrit le cheikh, parce que l'Arabie est considérée comme une *« mosquée »*, où deux religions ne sauraient coexister. Mais alors pourquoi le prophète Muhammad a-t-il permis en 631 à la délégation des chrétiens de Najrân de célébrer leur office religieux dans la mosquée de Médine ? Cet exemple du fondateur de l'islam ne mérite-t-il pas de retenir l'attention des autorités saoudiennes ?

De leur côté, les chrétiens n'interdisent nullement aux musulmans d'accomplir leurs obligations religieuses ; et en France, nous les avons aidés à disposer de lieux de prière, mettant à leur disposition des locaux nous appartenant. Il serait normal qu'il y ait réciprocité.

Pasteur GEORGES TARTAR
(Combs-la-Ville, Seine-et-Marne.)

TRADUCTION

San Marino et Saint-Marin

Dans *le Monde* du 15 août, édition Rhône-Alpes, page 14, un article nous présente Madame le consul de la République de *San Marino* (sic), en français : Saint-Marin.

Pourquoi, dans ses autres articles, *le Monde* n'écrit-il pas *Roma* pour Rome, *Firenze* pour Florence, *Venezia* pour Venise, etc ?

Henri PAVIOT
(Bourg-en-Bresse.)

TERMINOLOGIE

Holocauste ? Non

Je voudrais protester, en tant que juif français, contre l'usage du mot « holocauste » pour désigner l'extermination des juifs par le III[e] Reich. Cet usage, que *le Monde* a ratifié dernièrement en page une, sans majuscule, et en page 3, avec majuscule, est une abomination que n'excusent ni un feuilleton à succès ni la caution de Jean-Paul II.

Holocauste fut le terme grec choisi par les traducteurs de la Bible hébraïque pour désigner la crémation complète des *animaux*, que prescrit la Torah de Moïse en substitution à l'horreur des sacrifices *humains* pratiqués par les peuples idolâtres de l'époque. Appeler holocauste la crémation complète de six millions de victimes humaines, c'est, comme l'idéologie nazie y poussait, les considérer comme autant de moutons offerts au Moloch qu'adoraient les criminels.

Si, comme il convient, on considère le terme « génocide » inadapté, puisqu'il n'y a pas plus de gène juif que de gène arménien, et si on trouve que le terme « shoah », adopté par l'hébreu et désormais sacralisé par Claude Lanzmann, risque d'être incompris par vos lecteurs, alors il reste suffisamment de mots dans la langue française : extermination, massacre, assassinat, supplice, crémation. La majuscule suffirait à marquer ce que la « Solution finale » eut d'unique.

MICHEL LEVY
(Courbevoie, Hauts-de-Seine.)

PURISME

Skinheads et crânes rasés

Ça alors ! Je ne suis pas bégueule ; mais lire de façon répétée que « skinheads » veut dire littéralement *(sic)* « crânes rasés », non. No, please, no. « Skinheads » veut dire littéralement « têtes de peau » et, par image, crânes rasés.

Ceux de vos lecteurs qui ne lisent pas l'anglais seraient peut-être intéressés de l'apprendre. Mais ceux de vos lecteurs qui le lisent sont assurément agacés de cet usage fautif de l'adverbe « littéralement » — auquel on fait dire en la circonstance exactement l'inverse de ce qu'il signifie...

F. ALLINNE
(Caen.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

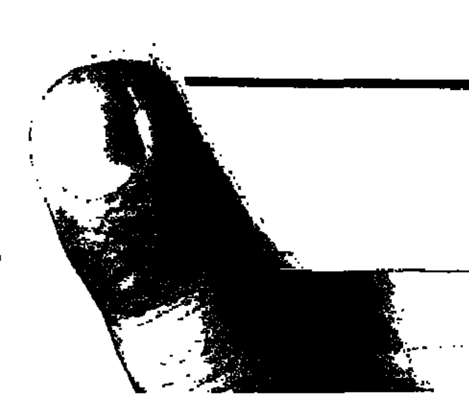
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

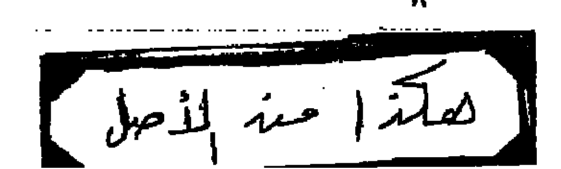
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





TUNISIE : le procès des intégristes

Les islamistes du MTI menacent de réagir « face à la tyrannie »

TUNIS
de notre correspondant

Avec les prochaines auditions de l'« émir » du Mouvement de la tendance islamique (MTI), M. Rached Ghannouchi, et des inculpés impliqués dans les attentats du 2 août dans les hôtels de Sousse et de Monastir, le procès des islamistes devant la Cour de sûreté de l'Etat devrait sortir de la monotonie dans laquelle il s'est peu à peu installé, et que les incidents entre le président, M. Hachemi Zamel, et la défense ne viennent même plus rompre.

Lors de l'audience du mercredi 9 septembre, tous les avocats se sont retirés pendant plus d'une heure pour protester contre le comportement de M. Zamel, qui ne tolérait pratiquement aucune de leurs interventions et s'acharnait à interrompre les inculpés. Il fallut que le bâtonnier, Mᵉ Mansour Cheffi, intervienne et que, à la reprise des débats, M. Zamel proteste publiquement de *« l'attachement de la Cour aux garanties accordées aux prévenus et à la défense »*, pour que l'incident soit clos.

Déjà, samedi dernier, pour les mêmes raisons, on avait une première fois frôlé le retrait des avocats. M. Zamel avait alors tempéré son agressivité au point qu'il fut ensuite plus d'une fois pris de court par certains des inculpés, qui transformèrent la barre en tribune politique. Là se trouve sans doute l'origine de sa très mauvaise humeur de mercredi matin. A moins que celle-ci ne soit due aux plaintes de plusieurs inculpés au sujet des tortures qu'ils affirment avoir subies dans les locaux de la police. L'un d'eux a enlevé sa chemise dans le prétoire pour en montrer les traces.

Les sept premières journées du procès, consacrées aux interrogatoires de vingt-neuf des cinquante inculpés (qui ne reconnaissent que leur appartenance au MTI et rejettent tous les autres chefs d'inculpation), n'ont donné lieu à aucune révélation particulière. Elles sont seulement venues confirmer que le MTI était organisé, structuré et compartimenté de façon exemplaire, et que ses ramifications s'étendaient à tout le pays. On a pu constater aussi le niveau politique et intellectuel supérieur de ces cadres, ingénieurs et professeurs pour la plupart, qu'on aurait plus aisément imaginés dans d'autres formations politiques.

Est-ce parce que les espaces de liberté ont fait défaut, ou parce que les partis d'opposition légaux n'ont pas été en mesure de jouer un rôle d'équilibre, qu'ils se retrouvent au MTI dans l'action clandestine et, pour quelques-uns d'entre eux, maximalistes ?

De minces preuves

En dépit des dénégations des inculpés, et même si le stade de l'intention n'est pas dépassé, il est difficile de ne pas relever le caractère subversif de certains documents saisis, qui occupent une large place dans le dossier de l'accusation. Situer dans le seul cadre du « *débat d'idées* » et de l'« *étude théorique* » les appels au soulèvement populaire qu'ils contiennent demeure assez peu crédible.

En revanche, et sans préjuger la suite, les preuves d'« *intelligence* » avec l'Iran sont apparues assez minces : quelques voyages à Téhéran, tous frais payés, des brochures, deux ou trois vidéocassettes... En somme, rien de plus que ce que bon nombre d'ambassades ont l'habitude d'offrir dans le cadre de leur propagande. Et il est difficile de faire la part de la réalité et de la tentative de « *récupération* » dans les déclarations de certains dirigeants iraniens affirmant aujourd'hui qu'ils s'employaient à porter la révolution islamique en Tunisie.

Depuis que s'est ouvert le procès, le MTI, dont nombre de dirigeants nationaux ou locaux sont en fuite, ne s'est plus manifesté par des démonstrations de rues dans la capitale. Mais dans un communiqué au ton inhabituellement menaçant, adressé récemment à des journalistes, le Mouvement met en garde le pouvoir contre les peines qui seront prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat.

Dans ce texte,présenté comme émanant de M. Hamadi Jebali, membre du bureau politique en fuite, mais dont la signature est illisible, le MTI déclare notamment : *« Nous ne resterons pas les bras croisés devant ce plan d'extermination. Nos bases (...), qui ont su patienter et faire patienter en maîtrisant leurs nerfs et en s'en remettant à Dieu, dans cette adversité, n'accepteront en aucun cas que leur direction soit conduite injustement et par traîtrise à la boucherie. Si le pouvoir dépasse ainsi le point de non-retour, notre mouvement, placé en position de légitime défense, réagira face à la tyrannie. »*

MICHEL DEURÉ.

TCHAD : après le raid sur Maaten-es-Sara

N'Djamena « s'indigne » des commentaires algériens

Rien ne va plus entre le Tchad et l'Algérie qui, récemment, avait paru vouloir jouer un rôle de médiation entre le président Hissène Habré et M. Goukouni Oueddeï auquel elle offrait l'hospitalité. Dans un communiqué diffusé mercredi 9 septembre, M. Gouara Lassou, ministre des affaires étrangères se déclare « *indigné* » par l'attitude du bureau politique du FLN qui, le 7 septembre, avait « *déploré la récente violation de l'intégrité territoriale de la Libye* », c'est-à-dire le raid tchadien sur la base de Maaten-Es-Sara.

Faisant allusion aux commentaires (*le Monde* du 10 septembre) d'un quotidien officieux sur cet événement, le communiqué poursuit : *« L'Algérie, qui a gardé pendant plus de dix ans le mutisme sur l'occupation irréfutable du Tchad par la Libye, accuse aujourd'hui le Tchad agressé, le Tchad qui se défend en usant de son légitime droit de poursuite. Les affabulations grossières et vernies de racisme du quotidien algérien en langue arabe*, Al Chaab, *qui occulte la vérité, doivent préoccuper tous les Africains noirs, et font craindre que cette prise de position partisane ne soit pas le fait du hasard. »*

Cette diatribe a précédé de quelques heures l'annonce à Alger du départ pour Tripoli du numéro deux du FLNL, M. Mohammed Cherif Messaadia, attendu jeudi en Libye avec un message du président Chadli au colonel Kadhafi.

Le communiqué tchadien dénonce aussi « *le régime corrompu et charlatanesque du Soudan* », dont le premier ministre, M. Sadeck El-Mahdi, considère que la bande d'Aozou est libyenne. Il affirme que « *les mercenaires de Kadhafi, omniprésents en terre soudanaise, s'apprêtent à agresser le Tchad* » à partir de ce pays.

M. Lassou « *se félicite qu'il existe néanmoins des initiatives désintéressées des amis de la Libye et des amis du Tchad qui, d'une seule voix, s'accordent et appellent les deux parties à régler ce différend par la voie pacifique* ». Il poursuit : *« Le gouvernement tchadien réaffirme sa disponibilité totale à coopérer avec toutes les bonnes volontés et accueille sans réserve toutes les propositions impartiales, plus particulièrement l'appel lancé par la République sœur du Togo en vue de trouver une solution pacifique honorable. »*

L'aviation libyenne a bombardé, mercredi matin, la localité de Wour, dans le Tibesti, indique Radio-Tchad. Une autre localité, Tekro, située au nord d'Ounianga-Kebir, avait été bombardée la veille, assure la radio.

Selon les autorités tchadiennes, les bombardements libyens sur le nord du pays sont quasi quotidiens depuis le 8 août.

Réconciliation au sein du GUNT

Les deux frères ennemis de l'opposition tchadienne, MM. Goukouni Oueddeï, ancien président du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), et Acheikh Ibn Oumar, président du néo-GUNT, se sont réconciliés dans la nuit de mercredi à jeudi à Ouagadougou, affirme-t-on de source autorisée au Burkina.

La réconciliation se serait effectuée sous les auspices du capitaine Thomas Sankara. La même source n'a pas précisé les conditions ni les termes de cet accord, ajoutant qu'un communiqué serait publié incessamment à ce sujet.

Une récente réunion à Ouagadougou des sept tendances de l'opposition tchadienne, membres du néo-GUNT, avait donné mandat à M. Acheikh Ibn Oumar pour entreprendre des négociations avec M. Goukouni Oueddeï, qui séjournait depuis dimanche à Ouagadougou. – *(AFP, Reuter).*

Pierre-André Albertini dans le rôle du jeune homme libre

Environ mille cinq cents personnes ont participé, dans la soirée du mercredi 9 septembre, à Evreux (Eure), à la fête donnée en l'honneur de Pierre-André Albertini, le coopérant français libéré lundi après onze mois de détention au Ciskeï, un bantoustan sud-africain. M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, M. Roland Plaisance, maire (communiste) d'Evreux, Mgr Jacques Gaillot, évêque du diocèse, et M. François Loncle, député (PS) de l'Eure, étaient présents à cette manifestation conçue comme un « rassemblement d'amis ». Prévue dès le mois de juillet comme une initiative *« contre l'apartheid et pour la libération d'Albertini »*, cette fête a pris une autre dimension en présence du jeune coopérant.

EVREUX
de notre envoyé spécial

Fatigué, certes, amaigri évidemment, mais désorienté Pierre-André Albertini ne l'est pas vraiment. Le prisonnier du Ciskeï est déjà pratiquement retombé sur ses pieds. Pas fanfaron, encore moins vedette, ce jeune homme *de vingt-sept ans, au parler direct, refuse le* culte de la personnalité. Il ne veut pas passer de statut *« d'otage de l'apartheid »* à celui de captif d'un parti politique.

Non, il ne se prêtera pas à la séance de photographies officielles des envoyés du comité central du Parti communiste (service propagande). La Fête de *l'Humanité*, il ira, d'accord, mais à condition de garder un profil bas. Juste pour remercier ceux qui se sont battus pour sa liberté. Mais il ne lui paraît pas nécessaire de se faire tirer un portrait léché pour illustrer pompeusement ce que le Parti communiste considère comme une victoire sur le régime de l'apartheid. Le rôle de bête de cirque, de rescapé miraculé des geôles du bantoustan, Pierre-André Albertini refuse de le *jouer. Il ne chantera pas en duo avec Bernard* Lavilliers.

Après dix mois et demi de détention, le lecteur de l'université de Fort-Hare, au Ciskeï, est resté un homme libre. Communiste, il ne l'a jamais été. Il balaie comme quantité négligeable son appartenance d'une année aux Jeunesses communistes à l'âge de quatorze ans. Ni militant du PC ni membre de l'ANC (Congrès national africain). Il n'est qu'un professeur de français d'occasion, rêvant de journalisme, lorsque, en mars 1985, il est affecté, au titre de la coopération, en Afrique du Sud. Une destination qui surprend cet ancien élève d'hypokhâgne et de khâgne.

« P.A. », comme l'appellent ses amis, ne soupçonnait même pas qu'on puisse collaborer ainsi officiellement avec le régime de *l'apartheid. Une réalité dont il sait peu de* chose et qu'il découvre petit à petit, intrigué, puis interloqué, révolté enfin. Une révolte intérieure qu'il dissimule sous des airs décontractés et de bon vivant. Pas un doctrinaire à la langue de bois, qu'il a toujours méprisée, mais plutôt une prise de conscience chez ce fils rebelle, que sa mère, conseillère municipale communiste à Evreux, décrit comme *« un hypersensible »*.

Dans la petite ville d'Alice, qui jouxte l'université de Fort-Hare, où sont notamment passés Nelson Mandela et Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, il côtoie les milieux anti-apartheid et, plus particulièrement, le Révérend Arnold Stofile, pasteur presbytérien, résistant déterminé au système *et secrétaire général, pour la région orientale* de la province du Cap, du Front démocratique uni (UDF). L'instauration du premier état d'urgence, le 21 juillet 1985, l'amène à rencontrer d'autres militants venus se réfugier dans le bantoustan du Ciskeï pour fuir la répression.

« Porteur de valises »

Parce que le soutien moral et la sympathie passive ne sont pas suffisants, il propose de s'engager réellement, complètement. Il ne veut pas du rôle de spectateur compatissant, de pourfendeur verbal. La suite, on la connaît. Les voyages à Gaborone (Botswana), au Zim*babwe, à Lusaka (Zambie). Transporteur de* messages, convoyeur de fonds, pourvoyeur d'armes. Une fonction de « porteur de valises », dont la facilité le surprend. *« Si l'on écoute la peur, on ne fait jamais rien. D'ailleurs, on n'y pense pas »*, dit-il.

Il était à ce point sûr de n'avoir jamais commis aucune erreur que, lorsqu'on lui a retiré son passeport, puis quand certains de ses amis sont « tombés », il n'a pas paniqué. Il n'a pas pensé à fuir. Inconscience ? Sans doute un peu, de la part de ce rêveur embusqué derrière une façade de joyeux drille. Si, plus tard, il confesse l'intégralité de son action, c'est uniquement lorsque son ami Stofile lui a conseillé de le faire, car un autre, dit-on, avait « craqué ».

A-t-il songé à être témoin à charge contre ses amis pour se tirer d'affaire ? C'est mal connaître ce grand gaillard, dont l'allure débonnaire cache une détermination sans faille. Jamais il n'a accepté un tel marché. Le procureur général a décidé d'en faire *« son témoin »*, sans le consulter. Il est formel, il l'a appris par son avocat.

Aujourd'hui encore, cet « ami fidèle » rechigne à parler du fond de l'affaire, de crainte de porter tort à ceux dont il a épousé la lutte, des gens qu'il n'oubliera pas et auxquels, avant de partir, il a tenu à dire au revoir. *« J'ai dit aux autorités qu'il leur faudrait utiliser la force pour me sortir de prison si elles refusaient de me laisser saluer ceux avec qui j'ai été condamné. »*

Désormais libre, celui que certains ont accusé *« de trahir sa race »*, avoue qu'il n'a jamais cherché à fuir la responsabilité de ses actes. Il était prêt, dit-il, à payer huit à dix ans de sa vie pour ce qu'il a fait. *« Il faut accepter,* ajoute-t-il, sans sourciller, *de risquer quelques années. Cela, pour faire réfléchir les Sud-Africains. »*

Cet homme, sur lequel la détention semble avoir glissé sans l'affecter profondément, a gardé intactes ses convictions, aujourd'hui renforcées. Mélange paradoxal de résolution et de candeur, il n'a pas hésité à demander à l'ambassadeur désigné d'Afrique du Sud en France — qui lui annonçait à Bisho (capitale du Ciskeï) qu'il était désormais libre — s'il pouvait revenir en *« touriste » en Afrique du Sud ;* un pays qu'il trouve *« attachant »*, dans lequel il a rencontré *« des hommes courageux »* qui luttent pour une cause à laquelle il n'a apporté, comme il le souligne, qu'une modeste contribution.

MICHEL BOLE-RICHARD.

BURUNDI

L'Episcopat se félicite du changement de régime

KIGALI
de notre envoyé spécial

Après l'Eglise souffrante, l'Eglise triomphante ? Les évêques du Burundi se félicitent ouvertement de *la chute du colonel* Jean-Baptiste Bagaza, qui, depuis plusieurs années, leur menait la vie dure et qui, entre autres mesures anticléricales, avait récemment interdit la célébration de la messe en semaine, dans un pays où les deux tiers de la population sont catholiques.

Dans un message adressé à la junte militaire au pouvoir depuis une semaine à Bujumbura, la conférence épiscopale salue ainsi *« avec joie et confiance la courageuse initiative de créer dans le pays un climat nouveau de justice, de paix et d'entente nationale. »*

Les évêques du Burundi *« forment des vœux pour une réelle concertation dans la vraie démocratie et dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, dont fait partie la liberté religieuse »*. Ils *« promettent une grande participation à la réalisation de ce noble programme d'action »*. Le major Pierre Buyoya, chef de la junte, qui avait lui-même dénoncé, dans sa première allocution, la stérilité de ces querelles religieuses et garanti la liberté du culte, ne pouvait s'attendre à moins de la part de la puissante Eglise catholique.

Les observateurs ont, à cet égard, remarqué qu'au nombre des prisonniers libérés — au moins deux cents — (*le Monde* du 10 septembre) figuraient trois prêtres et deux catéchistes. Ceux-ci ont participé, le lundi 7 septembre à Bujumbura, à une marche de soutien au nouveau régime. A l'issue de cette manifestation, encadrée par la police, qui aurait rassemblé environ quarante mille personnes, le major Buyoya a pris la parole, sans pour autant annoncer ce que sera sa politique.

Plusieurs personnalités du régime déchu, parmi lesquelles certains ministres et Emile Mworoha, ancien président de l'Assemblée nationale et ancien secrétaire général de l'UPRONA, le parti unique, auraient été placées en résidence surveillée. Cependant, les observateurs relèvent que le comité militaire de salut national, « l'instance suprême de l'Etat », comprend en son sein au moins trois officiers supérieurs qui avaient aidé le colonel Bagaza à prendre le pouvoir le 1ᵉʳ novembre 1976, dont le numéro deux de la junte, le lieutenant-colonel Edmond Ndakazi, nommé chef d'état-major des forces armées.

Frontières toujours fermées

Une semaine après le putsch, le couvre-feu est toujours en vigueur à Bujumbura ; aéroport et frontières terrestres demeurent encore fermés, ces dernières ne s'entrouvant que pour certains convois, notamment les camions-citernes qui approvisionnent en pétrole ce petit pays enclavé au cœur de l'Afrique. Quant aux télécommunications, elles restent aléatoires, malgré l'annonce d'une réouverture des liaisons par téléphone et par télex.

Le major Boyoya devait faire sa première sortie hors du Burundi, depuis qu'il y a pris le pouvoir, en se rendant, jeudi 10 septembre, à Goma au Zaïre, sur les rives du lac Kivu, pour y rencontrer, l'espace de quelques heures, ses homologues et voisins zaïrois et ruandais, les présidents Mobutu et Habyarimana.

Organisé à l'initiative du chef de l'Etat zaïrois, ce sommet à trois devait permettre aux dirigeants de Kinshasa et de Kigali de faire la connaissance de celui qui est encore pour eux un inconnu. Le temps leur pressait-il de rencontrer de nouvel homme fort de Bujumbura ? En tout cas, au retour du sommet de Québec le maréchal Mobutu, grand seigneur, a invité son homologue ruandais à voyager avec lui de Paris à Kigali à bord d'un Concorde d'Air France, qu'il avait affrété pour l'occasion. La politique africaine à l'heure du supersonique...

JACQUES DE BARRIN.

● ETHIOPIE : mise en place des nouvelles institutions. — Le président Mengistu Hailé Mariam a inauguré, mercredi 9 septembre, *« le premier Parlement républicain éthiopien »* — dit le *« Shengo »* — dans le cadre de la mise en place des nouvelles institutions de la *« République populaire et démocratique »*, après l'adoption d'une nouvelle Constitution en février. Elu en juin, ce Parlement, qui ne comprend pas d'opposition, sera en principe la base des institutions. Il élira un président qui sera sans aucun doute le lieutenant-colonel Mengistu lui-même, commandant en chef des armées et secrétaire général du Parti des travailleurs. — *(AFP.)*

Amériques

Le voyage du pape aux Etats-Unis

Miami l'hispanique, première « épreuve »

Jean-Paul II était attendu, le jeudi 10 septembre, à 14 heures (heure locale) à Miami (Floride), première étape de son voyage de dix jours aux Etats-Unis (*le Monde* du 10 septembre).

MIAMI
correspondance

L'effervescence était grande à Miami, à quelques heures de l'arrivée du souverain pontife. C'est dans cette ville, où la population est, pour 62 %, hispanique, que le pape commence sa deuxième visite aux Etats-Unis. Dix-huit mois de préparation pour ce que les autorités locales considèrent comme *« le plus grand événement »* de l'histoire de leur ville. Le président Reagan devait y accueillir sur le sol américain le chef de l'Eglise catholique.



La journée du pape sera très chargée. Jean-Paul II devra non seulement aborder avec le président américain la situation en Amérique centrale et les questions de désarmement, mais également tenter d'établir un rapport direct avec une population cosmopolite et plusieurs groupes ethniques. Enfin, il rencontrera les dirigeants de la communauté juive américaine et s'entretiendra avec les représentants pastoraux des cent quatre-vingt-cinq diocèses que comptent les Etats-Unis pour tenter d'enrayer la crise de désaffection des ministères.

Plus de deux cent cinquante mille fidèles sont attendus à la messe en plein air qui sera célébrée dans le parc de Tamiami, au sud de la ville. Une croix de 30 tonnes dominera l'autel où officieront deux mille prêtres. Tout est à la même échelle : trois mille six cents journalistes, mille cinq cents policiers et un budget de 5 millions et demi de dollars. Les moindres détails ont été étudiés et, à chaque arrêt, une roulotte équipée d'une douche sera disponible pour que le pape puisse affronter la chaleur moite des tropiques.

« La particularité de ce voyage, fait remarquer un responsable de l'Eglise locale, *c'est que Jean-Paul II va visiter le premier pays de l'Occident, mais va y voir aussi le tiers-monde : à Miami même, sur la route de la cathédrale Sainte-Marie, il apercevra les bidonvilles du quartier noir de Liberty-City. »*

Le chef de l'Eglise n'aura pas la tâche facile. Il lui faudra aborder le problème spécifique de chacun, sans pour autant donner sa caution à la position politique de tel ou tel groupe. Au cours de son homélie en anglais, en espagnol et en créole, Jean-Paul II devrait faire référence aux problèmes de déracinement des réfugiés et aux souffrances des exilés. Mais il ne dénoncera pas pour autant le régime de La Havane, comme le souhaiteraient tant d'exilés cubains, dont l'hostilité envers M. Fidel Castro demeure toujours aussi résolue.

Le dialogue avec les juifs

Pour leur part, les cinquante mille exilés haïtiens de Miami entendent exprimer leur gratitude pour la réprobation du régime Duvalier qu'a manifestée le pape lors de son voyage en Haïti en 1983. *« Mais ils espèrent aussi*, souligne M. Thomas Wesnki, directeur du Centre catholique haïtien dans le quartier déshérité de Little-Haïti, *que le Saint-Père pourra guider les Haïtiens à sortir de la crise actuelle de leur pays. »*

Toujours au programme de cette étape, la rencontre avec cent soixante-quinze représentants de la communauté juive américaine. Ces derniers avaient suspendu leur présence à l'ouverture préalable d'un dialogue direct avec le pape sur la visite en juin au Vatican du président autrichien Kurt Waldheim, accusé de crimes de guerre (*le Monde* du 3 septembre). Pour le rabbin Salomon Schif, organisateur de la rencontre qui se déroulera au Musée des beaux-arts de Miami, *« cette entrevue représente une occasion de dialogue, car le chef de l'Eglise a indiqué la semaine dernière à Rome qu'il ne pouvait pas d'emblée répondre à toutes les questions relatives à cette affaire »*. Mais un groupe radical dirigé par le rabbin Avi Weiss envisage de protester. Quant à la grande majorité des deux cent cinquante mille juifs de Miami-Beach, la présence du pape les laisse indifférents.

Malgré ce qui pourrait apparaître comme une course contre la montre, une note d'unité subsiste à travers toutes ces rencontres : *« Cette visite du pape est la reconnaissance de l'étonnante croissance de l'Eglise dans notre communauté »*, fait remarquer Mgr Walsk, directeur du Secours catholique à Miami. *« Quand je suis arrivé, il à trente trois ans, à Miami*, rappelle-t-il, *les catholiques représentaient 7 % de la population, aujourd'hui, nous sommes plus de 50 %. »*

FRÉDÉRIC CASTEL.

ARGENTINE : un entretien avec M. Antonio Cafiero

« Nous ne participerons pas à un gouvernement de coalition »

nous déclare le chef de file des péronistes

Le président Raul Alfonsin est intervenu en public mercredi 9 septembre pour la première fois depuis l'échec du Parti radical aux élections de dimanche (*le Monde* des 9 et 10 septembre).

Le chef de l'Etat a indiqué qu'il ne permettrait pas au Fonds monétaire international de continuer à imposer à son pays des *« recettes ridicules »* et a annoncé qu'il prendrait une initiative diplomatique pour obtenir le *« gel à des niveaux historiques »* des intérêts de la dette extérieure, qui s'élève à 54 milliards de dollars. L'exigence d'une fermeté plus grande à l'égard du FMI a été l'un des thèmes les plus populaires de l'opposition péroniste, développé en particulier par M. Antonio Cafiero, le chef de file des « rénovateurs » péronistes.

Celui-ci nous a accordé une interview qu'on lira ci-dessous.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

« La presse étrangère a dit que la victoire péroniste allait menacer le redressement économique et la stabilité politique du pays.

– C'est une interprétation fantaisiste de la réalité argentine. Je crois que les résultats de dimanche consolident la démocratie. Ils prouvent que l'alternance, base de la démocratie, est réalisable dans la démocratie argentine.

– Mais il y a une image du péronisme qui fait peur.

– Cela est mal connaître le processus de rénovation au sein du justicialisme. Nos candidats ont tous été élus démocratiquement et nous avons exclu les éléments de l'extrême droite qui s'étaient emparés du parti par la force.

– Comment vous définiriez-vous ?

– Selon les critères européens, je dirais que nous sommes du centre gauche. Nous rejetons la gauche marxiste et socialiste. Bien que des secteurs de la gauche socialiste fassent partie de notre front électoral au même titre que certains secteurs de la démocratie chrétienne.

– Vous préféreriez un gouvernement de coalition ?

– Nous ne croyons pas qu'un gouvernement de coalition soit la réponse à la situation nouvelle. Mais, en revanche, nous croyons qu'en tant que parti d'opposition nous devons adopter une attitude politique qui permette au gouvernement de fonctionner, pour ne pas nous lancer dans le vide en pensant exclusivement à l'ection présidentielle de 1989.

– Et si demain le président Alfonsin vous propose le ministère de l'économie, que répondiez-vous ?

– Même ivre ou endormi, je répondrai non. Le péronisme ne va pas participer à un gouvernement de coalition. En tant qu'opposition, il va appuyer de toutes ses forces le gouvernement pour qu'il contrôle la crise de la meilleure manière possible. *(...)*. Mais nous devons rester dans l'opposition.

– On peut imaginer que les péronistes aient intérêt à ce que le gouvernement radical s'enfonce encore davantage.

– Et quel pays récolterions-nous au cas où nous gagnerions en 1989 ? Ce ne serait pas un pays gouvernable. C'est pourquoi ça ne nous intéresse pas.

– Vous pensez déjà à l'héritage ?

– Bien sûr, c'est que nous sommes concurrents. Mais cela ne veut pas dire que nous ne trouvions pas des règles du jeu qui permettent non seulement la perennité du système mais aussi le contrôle de la crise.

– Vous avez été élu pour le changement. L'une de vos propositions était de déclarer le moratoire de la dette extérieure.

– Non, un nouveau traitement de la dette extérieure. La preuve a été faite que, les uns après les autres, les pays qui ont subi la saignée qu'implique le paiement des intérêts de la dette extérieure affrontent de graves désordres politiques et économiques.

– Ceux qui ne les paient pas aussi...

– Oui, mais en raison de situations qui dépassent leurs propres possibilités économiques, comme dans le cas du Pérou ou du Brésil. Nous pensons que le moment est venu de faire à nos créanciers étrangers une proposition qui permette non seulement la croissance mais aussi le développement des exportations nationales. Et qui soit compatible avec un minimum de niveau de vie pour les classes populaires.

– Et sur les problèmes économiques internes ?

– Tout est lié. Nous pensons qu'un nouveau schéma est possible dans un processus de concertation économique et sociale différent. La priorité doit être l'investissement. Il faudrait décourager les investissements non productifs, comme ceux qui sont liés au transfert de la capitale fédérale.

– Que pensez-vous de la création d'un poste de premier ministre dans le cadre de la réforme constitutionnelle envisagée par le président Alfonsin ?

– Le système présidentiel actuel n'a pas démontré son inefficacité, je ne rejetterai pas un système semi-présidentiel. Mais je ne suis pas très convaincu que cela soit le meilleur système. Je continue à préférer le système présidentiel, ce qui ne veut pas dire que je m'oppose d'une manière absolue à un changement, mais ce n'est pas une priorité.

– Allez-vous vous prononcer contre le projet de réforme constitutionnelle ?

– Dimanche dernier, le peuple a fait savoir que la réforme constitutionnelle ne l'intéresse pas tellement. Ni d'ailleurs le transfert de la capitale. Ce ne sont pas des thèmes qui intéressent les Argentins. Ils sont plus intéressés par les problèmes sociaux et économiques et aussi par le problème militaire.

– A propos des militaires, parmi les craintes exprimées à l'étranger, l'une est que la victoire du péronisme n'aggrave les relations entre le pouvoir civil et les forces armées.

– Nous ne le pensons pas. Nous pensons qu'il n'y a pas de risque de coup d'Etat en Argentine, grâce à l'attitude du justicialisme pendant les événements de Pâques, quand, pour la première fois en Argentine, l'opposition n'a pas été frapper aux portes des casernes, mais est allée dans la rue pour défendre la légitimité présidentielle. En Argentine, les coups d'Etat se nourrissent toujours des clameurs de l'opposition ou de l'indifférence de l'opposition. »

Propos recueillis par
CATHERINE DERIVERY.

● **BRÉSIL : mort du secrétaire général du Parti communiste brésilien.** – M. Giocondo Dias, secrétaire général du Parti communiste brésilien, est mort le mardi 8 septembre.

[Né en 1913 à Salvador, dans l'Etat de Bahia, il avait participé dans les années 40 à la réorganisation du parti dans sa ville natale, et il avait été député de 1945 à 1947, date à laquelle le PC devint illégal. En 1956, M. Giocondo Dias était nommé secrétaire général d'un Parti communiste de nouveau autorisé à agir au grand jour. De 1946 à 1977, pendant la période de dictature militaire, il avait d'abord milité clandestinement puis s'était réfugié à l'étranger, jusqu'à son retour, après le rétablissement des libertés démocratiques, et avait de nouveau été élu secrétaire général du PCB.]

Asie

La rébellion aux Philippines

L'image brisée de Cory

(Suite de la première page.)

Mme Aquino demeure inattaquable : elle a conservé son image de victime, de veuve de Ninoy, sincère et courageuse. Mais le grand rêve qui l'a portée, les espoirs de justice, de moralisation de la vie politique qui s'étaient cristallisés sur son nom se sont évanouis. La figure de Cory reste populaire, car personne n'est prêt à renier ses rêves, et parce qu'il n'y a pas d'alternative. Fascination populaire pour les superstars dans un pays du verbe et du mysticisme, adulation du petit peuple pour des personnages façonnés par l'imagination collective (n'oublions pas qu'Imelda et Ferdinand Marcos furent aussi, pendant de longues années, objet d'une vénération aveugle) ?

Pourtant, même le cardinal Sin, l'un des grands alchimistes à l'origine du mythe Cory, ne croit plus autant qu'avant en sa madone : *« C'est vrai, sa popularité a diminué »*, nous dit le prélat, qui pense cependant que, tel un yoyo, elle va remonter mais n'en dénonce pas moins la corruption du pouvoir : *« Alibaba* (Marcos) *est parti, mais les quarante voleurs sont encore là »*, ajoute-t-il. La famille même de la présidente n'est pas épargnée par les rumeurs qui souvent se révèlent tristement exactes.

Mme Aquino avait promis un leadership moral et elle a failli. Les nouveaux détenteurs du pouvoir ont redistribué aux anciens possédants le « gâteau » que Marcos leur avait pris : une révolution, en février 1986 ? Une restauration, plutôt.

Assurément, elle fut marquée par le retour d'une grande bourgeoisie, bien-pensante, non dénuée d'une certaine allure, comparée aux parvenus catapultés par Marcos. Mais, en dix-huit mois, la petite corruption a repris de plus belle, quotidienne, omniprésente : celle du policier qui a recommencé (ce qu'il ne faisait plus au lendemain de la « révolution ») à « racketter » les vendeurs des rues ou les chauffeurs de taxi ; celle des fonctionnaires qui prennent de substantiels pots-de-vin sur les actes administratifs (délivrance d'un passeport ou d'un permis de conduire)...

Changement invisible

La présidente peut-elle compter sur le fameux *« people's power »*, artisan supposé de la « révolution » ? Il est terni, non seulement sur les tee-shirts mais aussi dans les cœurs : la dernière grande manifestation populaire qui a rassemblé un million de personnes, celle du 26 août, n'était pas un mouvement de soutien à Cory mais de protestation contre sa décision d'augmenter le prix de l'essence. Les soldats rebelles de la nuit du 28 août ont d'autre part brutalement ramené le *« people's power »* à ses justes proportions : en février 1986, il n'a existé que parce que l'armée n'a pas tiré. Trente-cinq morts civils dans la nuit du 28 août et, on le comprend, le *« people's power »* s'est tu.

Ce « peuple » dont se réclame comme d'un viatique le pouvoir de Mme Aquino n'a guère senti jusqu'à présent les retombées de sa « révolution ». Tout le monde est pour Mme Aquino, mais personne n'a vu de changement dans sa vie depuis dix-huit mois qu'elle est au pouvoir : il suffit de parler aux habitants de Tondo ou des autres immenses bidonvilles de Manille, cités d'épaves charriées par la misère, pour s'en convaincre.

La présidente Aquino a doté les Philippines de nouvelles institutions, elle a rétabli les libertés pour ceux qui peuvent en jouir (la liberté pour la majorité consisterait à ne plus avoir faim, à ne plus être victime de l'injustice), mais elle est en train de perdre le « mandat du ciel », son seul capital politique.

Emblème inamovible

Elle a disposé d'une autorité mystique, mais elle a eu peur d'user de cette toute-puissance pour panser les plaies du pays. *« Elle s'est préoccupée de ce qu'elle connaissait et de ce dont elle avait souffert : l'absence de liberté, les prisonniers politiques* (quoi qu'il en reste encore près de cinq cents derrière les barreaux). *Mais la pauvreté, elle ignore ce que c'est : c'est un atavisme de la classe dont elle est issue. »* Terrible commentaire d'un jésuite qui fut, à l'origine, l'un de ses proches conseillers.

Mme Aquino a plaqué sur une société en lambeaux un système politique à l'américaine. Elle s'est démarquée de l'autoritarisme de Marcos, mais elle a négligé de donner des débuts de solution aux problèmes d'un pays où un habitant sur deux s'endort le ventre vide. Résultat : aujourd'hui sa réforme agraire attend d'être votée par un Congrès composé de grands propriétaires...

La foire d'empoigne qui a régné dans les coulisses du pouvoir entre les « Raspoutines » de Mme Aquino et les membres de la famille de cette dernière qui les accusent (les premiers menaçant les seconds de révéler par quelles tricheries ils ont été élus au Congrès) ne donne guère l'image de la sérénité.

Avec ou non la sérénité de la résignation, Mme Aquino tend à devenir un symbole. Présidente qui, tel le pape, n'a pas de division, « sainte » dont l'ascendant moral est entamé et politicienne dont la crédibilité est pour le moins affaiblie par ses atermoiements, Mme Aquino n'a plus pour elle que son image. Ce qui n'est pas rien : elle incarne un moment d'espoir et d'unanimité pour un peuple en quête de confiance en lui-même, et son ascension au pouvoir, la mise à bas pacifique d'une dictature, sont présentées à Washington comme une « réussite » de la politique américaine.

Cory Aquino sert trop de trop belles illusions pour qu'on puisse se passer d'elle. Et c'est bien pourquoi, quelle que soit l'issue de la crise actuelle, que l'inévitable radicalisation à droite s'opère à la faveur d'une reprise en main des généraux à visage découvert ou d'une refonte du cabinet permettant d'y faire entrer des hommes à eux, Mme Aquino restera chef d'Etat. Un emblème comme ces saints sous leur dôme de verre qui ornent les églises philippines. Acceptera-t-elle d'être la garantie morale d'un pouvoir qui lui aura échappé ?

PHILIPPE PONS.

INDE : la crise au Pendjab

Les grands prêtres du sikhisme se rangent aux côtés des séparatistes

NEW-DELHI
de notre correspondant

Les grands prêtres du sikhisme ont choisi leur camp et c'est apparemment celui du terrorisme. Dans une déclaration, mercredi 9 septembre, à Amritsar, ville sainte du Pendjab, quatre des cinq plus hauts dignitaires religieux de la communauté sikh ont clairement apporté leur soutien aux jeunes militants extrémistes, donnant ainsi leur aval à la lutte en faveur de la création du Khalistan (Etat sikh indépendant).

A l'issue d'une longue réunion tenue dans le complexe du Temple d'or, les quatre prêtres ont annoncé l'union de seize organisations sikhs à travers le monde et qu'ils tiendront une assemblée générale à la fin du mois d'octobre. Affirmant par avance qu'ils soutiendraient tout programme élaboré par les militants, les chefs religieux ont invité leur communauté à rejeter les directives de l'Akali Dal, le parti sikh modéré, coupable, à leurs yeux, de trahison pour avoir engagé le dialogue avec New-Delhi, dont l'attitude constante a été, selon eux, de traiter les sikhs comme des *« esclaves »*.

M. Buta Singh, le ministre indien de l'intérieur, a estimé qu'il s'agissait d'une *« provocation ouverte et directe mettant en cause l'unité et l'intégrité de la nation indienne »* qui trahit le *« désespoir où les terroristes ont été conduits par les forces de sécurité du Pendjab »*. Constatant que les grands prêtres se sont *« laissé manipuler »* par les extrémistes, M. Buta Singh a ajouté que la reprise du slogan en faveur du Kalistan *« a manifestement eu lieu sur ordre de puissances étrangères soutenant le terrorisme »*.

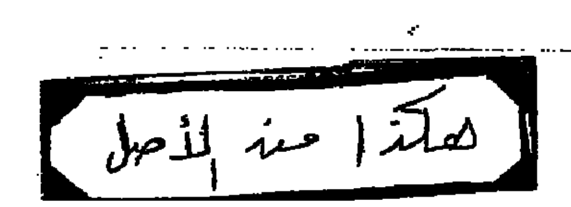
D'autre part, les représentants des principaux partis politiques, y compris l'Akali Dal, réunis à l'occasion du Comité sur la loi et l'ordre présidé par le chef de la police du Pendjab, M. Ribeiro, ont implicitement condamné l'appel des chefs religieux, estimant qu'il ne pourrait avoir aucun effet sur l'immense majorité des sikhs, hostile aux méthodes terroristes.

Les chefs religieux, pour leur part, ont déclaré que l'intensification de la répression au Pendjab pouvait laisser penser que les forces de sécurité se préparent à pénétrer une fois de plus dans le Temple d'or. Depuis que, en mai dernier, le gouvernement de New-Delhi administre directement le Pendjab, après avoir révoqué le gouvernement local, la crise d'autorité au sein de la communauté sikh n'a cessé de s'intensifier.

En outre, si les forces de police marquent des points depuis plusieurs semaines (de nombreux chefs terroristes ont été abattus ou arrêtés), elles n'en ont pas pour autant mis fin à la spirale de la violence. Entre octobre 1985 et le 10 août dernier, mille cent dix-sept personnes ont été tuées au Pendjab. L'administration directe de cet Etat n'a pas contribué à y réduire la violence.

LAURENT ZECCHINI.





Proche-Orient

La guerre du Golfe

L'Irak accentue sa pression sur l'Iran

L'Irak a accentué, mercredi 9 septembre, sa pression militaire sur l'Iran, multipliant les bombardements aériens d'installations industrielles dans le centre et l'ouest du pays, à l'heure où une délégation de la Ligue arabe s'entretenait, à Moscou, avec les dirigeants soviétiques. Pour sa part, la marine iranienne a attaqué, jeudi matin, dans le Golfe, un pétrolier battant pavillon chypriote, le *Haven*. Un incendie se serait déclaré à bord du navire.

L'aviation irakienne a effectué des raids massifs sur treize objectifs, selon Bagdad, qui a justifié ces attaques en expliquant qu'il s'agissait de *« venger le Koweït »* après que ce pays eut été atteint en fin de semaine dernière par trois missiles. Parmi les installations touchées par les avions irakiens figurent, toujours selon Bagdad, des cimenteries, des raffineries de sucre, ainsi qu'une station de pompage de pétrole à Bagh-e-Malek (sud-ouest de l'Iran) et les quais de chargement de pétrole de Govaneh, sur la côte iranienne, où convergent les oléoducs desservant le terminal de l'île de Kharg.

Les Irakiens ont reconnu la perte d'un avion lors de ces raids, à la suite desquels Téhéran a annoncé des représailles, invitant la population irakienne à *« évacuer au plus tôt pour sa propre sécurité les zones situées autour des centres économiques, industriels et militaires sur tout le territoire irakien »*.

Mardi, après quatre jours d'accalmie, l'Irak avait annoncé l'attaque de deux *« importants objectifs navals »* (des pétroliers, dans la terminologie militaire irakienne) dans le Golfe, et ce, à quelques jours de la visite du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, à Téhéran et à Bagdad.

M. Perez de Cuellar doit arriver, vendredi 11 septembre, dans la capitale iranienne, où il s'entretiendra, samedi et dimanche, avec les plus hautes autorités de l'Iran, avant de se rendre à Bagdad. Cette mission, qui suscite un certain scepticisme de la part de diplomates proches du Conseil de sécurité de l'ONU, a pour but d'obtenir des autorités iraniennes une réponse définitive et sans ambiguïté à la résolution 598 du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak.

Activité diplomatique

M. Perez de Cuellar doit également discuter de la mise en œuvre de cette résolution, adoptée le 20 juillet dernier. Bagdad avait argué de l'absence de réponse iranienne pour provoquer, le 29 août dernier, un embrasement du Golfe au cours duquel une quinzaine de navires de commerce avaient été touchés par l'aviation irakienne ou la marine iranienne en quelques jours.

En prélude à la mission du secrétaire général de l'ONU, Moscou a été au centre, cette semaine, d'une intense activité diplomatique, les dirigeants soviétiques recevant tour à tour une délégation iranienne et une autre de la Ligue arabe, qui comptait notamment dans ses rangs le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz. Mercredi, des envoyés iraniens et irakiens ont quitté, respectivement, Téhéran et Bagdad pour la Chine, autre membre permanent du Conseil de sécurité.

D'autre part, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, en visite mercredi à Londres, a réitéré l'hostilité de la France et de la Grande-Bretagne à la création d'une force multinationale de déminage dans le Golfe.

Dans le même temps à Rome, le gouvernement italien obtenait la confiance du Sénat sur l'envoi d'unités navales dans le Golfe, envoi qui doit encore être approuvé par la Chambre des députés. – *(AFP, Reuter.)*

Téhéran dément la signature d'un traité d'amitié avec Moscou

Le gouvernement iranien a démenti, mercredi 9 septembre, que Téhéran soit sur le point de signer un traité d'amitié avec Moscou, comme certaines informations en provenance d'Iran l'affirmaient.

M. Ali Mohamed Béchatari, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a fait état de ce démenti au lendemain de la visite d'un autre vice-ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Javad Laridjani, à Moscou. M. Béchatari a toutefois réitéré la position iranienne selon laquelle la position de l'URSS face à la guerre du Golfe était *« raisonnable »* et *« positive »*.

Citant des informations recueillies à Téhéran auprès du journaliste Fereydoun Pezeshkan, du *South North News Service*, le *Wall Street Journal* avait affirmé, le 14 août (*le Monde* du 15 août), que l'Iran et l'Union soviétique étaient sur le point de signer un traité d'amitié et de coopération militaire et économique, du type de ceux conclus entre Moscou d'une part et ses deux alliés arabes, l'Irak et la Syrie d'autre part.

Bien que principal fournisseur de l'armée irakienne, l'URSS s'est employé au cours des derniers mois à resserrer ses liens avec Téhéran. – *(AFP.)*

La loi du silence

Le président de la République de Djibouti, M. Hassan Gouled, ne tient pas à faire beaucoup de publicité autour de l'arrivée, le 10 septembre, du porte-avions français *Clemenceau* dans le port de Djibouti pour une révision de ses installations et équipements mis à l'épreuve en mer d'Oman. Pas de bruit autour de cette simple escale technique de douze à quinze jours, ou, en tous les cas, le moins de « vagues » possible autour de son séjour.

Le Niger survolé récemment, sans qu'il ait eu à donner un quelconque avis préalable, par des bombardiers libyens en route vers N'Djamena n'a pas pipé mot sur la violation de son espace aérien national. Le Soudan, de son côté, fait le mort lorsque des colonnes libyennes s'aventurent, sans complexe, à l'intérieur de son territoire pour surprendre les Tchadiens.

Dans la région du Golfe, de part et d'autre d'Ormuz, des pays riverains, comme les Emirats arabes unis, le Koweït, le sultanat de Mascate et Oman, par exemple, demandent aux marines occidentales de ne point trop évoquer publiquement les droits d'escale, les diverses facilités d'accès et de soutien logistique ou les possibilités de ravitaillement et de repos pour les équipages qu'ils leur concèdent, soit à titre plus ou moins permanent, soit en cas de catastrophe si la nécessité brutale s'en faisait sentir. La discrétion devient la règle.

Un tel comportement est assez répandu pour n'avoir, en définitive, qu'une seule explication, à défaut d'avoir une justification : désormais, les Etats les plus proches d'une guerre entre des pays accusés ou soupçonnés – faute de preuves tangibles – d'encourager, voire de pratiquer le terrorisme international, se retranchent derrière le silence ou le secret pour ne pas risquer d'exciter leur voisin lorsqu'ils aident une tierce puissance impliquée indirectement dans ce conflit.

La crainte d'être entraînés dans un terrorisme déstabilisateur sur leur propre sol dicte à ces Etats de se tenir cois ou de jouer en bémol la partition de la coopération militaire avec les Occidentaux. Faut-il leur jeter la pierre ? Après tout, Koweït et Djibouti, victimes d'attentats, ont déjà donné.

J. I.

Après le colloque de Genève sur la Palestine

Les dirigeants de Jérusalem opposent une fin de non-recevoir à l'éventualité d'un dialogue avec M. Arafat

La proposition de M. Arafat d'entamer un dialogue direct avec Israël dans le cadre d'une conférence internationale a été critiquée non seulement par Jérusalem, mais également par la Syrie et la Jordanie. A Damas, la presse officielle a accusé le dirigeant de l'OLP de *« chercher à n'importe quel prix à participer au règlement américano-israélien du conflit israélo-arabe »*. A Amman, les milieux politiques ont estimé, pour leur part, que les *« concessions »* décelées dans le discours de M. Arafat à Genève arrivent au plus mauvais moment, *« car le temps joue en faveur d'Israël et l'encourage à retarder le processus de paix »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Haussement d'épaules et fin de non-recevoir : pour une fois d'accord, les partenaires-adversaires du gouvernement d'union nationale ont catégoriquement rejeté, mercredi 9 septembre, les déclarations faites par M. Yasser Arafat lors du colloque sur la Palestine réuni cette semaine à Genève.

Si M. Arafat s'était contenté de dire qu'il admettait les résolutions 242 et 338 de l'ONU – qui valent reconnaissance implicite d'Israël, – ses propos auraient marqué une incontestable évolution. Mais, dit-on à Jérusalem, le chef de l'OLP a souligné – comme il le fait toujours – qu'il fallait aussi qu'un règlement se fonde sur les autres résolutions des Nations unies concernant le Proche-Orient. C'est inacceptable pour Jérusalem, certains de ces textes prônant la disparition d'Israël au profit d'un *« Etat laïque et démocratique »* regroupant juifs et Arabes.

Pour les dirigeants israéliens, *« il n'y donc rien de nouveau »* dans les propos du chef palestinien, et son offre de discuter avec des représentants de l'Etat hébreu au sein d'une conférence internationale n'a pas été accueillie avec plus de chaleur.

Ce qui a d'ailleurs le plus étonné ici dans les propos de M. Arafat, c'est cette offre d'un dialogue direct OLP-Israël, dans le cadre d'une conférence internationale. On souligne que la proposition ne saurait être acceptable ni pour Israël ni pour la Jordanie, et qu'elle représente une sorte de fuite en avant solitaire du dirigeant palestinien qui, en difficulté au Liban, n'a ni vraiment renoué avec Amman ni amélioré ses relations avec la Syrie.

Comme pour fermer définitivement la porte sur cet épisode de Genève, M. Shamir va demander au ministre de la justice d'étudier dans quelle mesure les quatre députés israéliens ayant rencontré M. Arafat à ce colloque sont passibles de poursuites.

ALAIN FRACHON.

Des jeunes Palestiniens torturés dans les prisons israéliennes ?

Jérusalem *(AFP)*. – Les enfants et adolescents palestiniens des territoires de Gaza et de Cisjordanie occupés par Israël sont *« systématiquement victimes de tortures »* s'ils sont incarcérés dans des prisons israéliennes, affirme un rapport de trois universitaires de Chicago rendu public mercredi 9 septembre à Jérusalem.

Douches froides et brûlantes alternées, violences sexuelles, jeûnes prolongés, pendaison par les mains et passage à tabac systématique : de telles violences contre des jeunes Palestiniens de moins de dix-huit ans sont devenues *« monnaie courante »*, ont affirmé, lors d'une conférence de presse, deux des auteurs du rapport, Mme Dina Lawrence, anthropologue, et M. Kameel Nasr, un Américain d'origine palestinienne, professeur à l'université Depault de Chicago. Le troisième auteur du rapport, Mme Rosemary Ruther, docteur en théologie et enseignante à l'université de « Garret theological » à Evinston, près de Chicago, n'assistait pas à la conférence de presse.

Le rapport, d'une vingtaine de pages, comprend quinze témoignages de jeunes, âgés de douze ans à dix-huit ans, arrêtés pour la plupart après avoir été soupçonnés d'avoir lancé des pierres contre des soldats israéliens. Présents lors de la conférence de presse, trois adolescents ont témoigné devant les nombreux journalistes présents.

Interrogé sur ce rapport par l'AFP, un porte-parole de l'armée a rappelé que *« la violence n'était pas légale en Israël pendant les interrogatoires »*, et s'est, par ailleurs, *« étonné »* que les personnes concernées s'adressent à la presse et non à la justice. *« Tous les cas de prétendues tortures seront examinés un par un »*, a-t-il ajouté.

Europe

BELGIQUE : incidents dans deux prisons bruxelloises

Les houligans du Heysel seront jugés à la fin de l'année

BRUXELLES
de notre correspondant

Les vingt-cinq supporters de Liverpool suspectés d'avoir été les meneurs des incidents qui avaient fait trente-neuf morts, le 29 mai 1985, au stade du Heysel, sont arrivés mercredi 9 septembre, en début d'après-midi, dans la capitale belge. Un vingt-sixième houligans est resté en Grande-Bretagne pour y répondre d'autres affaires devant la justice britannique.

Entourés d'un dispositif de sécurité impressionnant tant à Londres qu'à Bruxelles, les vingt-cinq « reds » ont été embarqués dans un C-130 des forces aériennes belges. Conduits au palais de justice de Bruxelles, ils y ont été interrogés un par un par le juge d'instruction chargé du dossier, Mme Coppieters't Wallant, avant d'être transférés à la prison de Louvain.

Les vingt-six Britanniques seront traduits devant un tribunal correctionnel. Leur procès devrait se dérouler à la fin de 1987 ou au tout début de 1988. Ils risquent au maximum dix ans de prison, notamment pour « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». S'ils sont condamnés, il est vraisemblable qu'ils pourront, s'ils le désirent, purger leur peine dans leur pays. Il suffit pour cela que la Belgique ratifie une convention internationale.

En attendant, ils vivront dans une aile rénovée de la prison de Louvain qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. « Prison trois étoiles », « Hilton »... a-t-on dit à son sujet. Les vingt-cinq « supporters » seront logés à deux dans des cellules relativement spacieuses, pourront regarder la télévision (et même la BBC), écouter la radio, se procurer des livres et des journaux, recevoir la visite quotidienne de trois personnes et même – ce qui a été considéré comme une sorte de provocation – jouer... au baby-foot.

Ces conditions de détention relativement privilégiées avaient été mises en valeur par le ministre belge de la justice, M. Jean Gol – qui avait été jusqu'à organiser pour les journalistes une visite guidée des locaux – à l'intention principalement de l'opinion publique britannique. Si le message a, semble-t-il, été entendu en Grande-Bretagne, il a provoqué en revanche de nombreux mouvements de protestation en Belgique.

Des incidents sérieux se sont déroulés dans les nuits du dimanche 7 et du lundi 8 septembre dans deux prisons situées dans le centre de Bruxelles (*le Monde du* 9 septembre). Le bilan de la mutinerie de lundi soir à Saint-Gilles s'est encore alourdi. Un jeune Cambodgien de vingt-six ans, Kim Chune, qui avait été seulement placé à la prison en détention administrative pour séjour illégal en Belgique, est décédé dans des conditions encore mal définies. Il souffrait d'asthme. Un autre détenu, Maghrébin, a tenté à plusieurs reprises de se donner la mort. Les familles des prisonniers, campées devant la prison, attendent sans nouvelles depuis lundi soir. A l'intérieur du bâtiment, ou de ce qui en reste, les détenus sont maintenant encore plus entassés qu'auparavant : quatre par cellule, dit-on.

« *La situation est explosive. Nous sommes sur un volcan* », ont déclaré les bourgmestres des deux communes abritant les prisons, MM. Charles Picqué et André Degroeve. Accusant les autorités de n'avoir pas prévu les incidents de dimanche et de lundi en mettant au point un dispositif spécial ont insisté sur le danger que représentait le maintien de prisons aussi vétustes dans des quartiers à très forte densité urbaine.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Les Britanniques s'interrogent sur la justice belge

LONDRES
de notre correspondant

Fallait-il extrader les vingt-six supporters de Liverpool ? la décision juridique et politique a été prise ici au plus haut niveau, après mûre réflexion. Il n'est pas sûr cependant que la majorité des Britanniques l'approuvent en leur for intérieur. « *Nous avons le meilleur système judiciaire du monde, pourquoi ne pas donner à ces jeunes gens en Grande-Bretagne même la possibilité d'avoir un procès équitable ?* », déclarait il y a quelques jours la sœur d'un des extradés.

La presse populaire a largement fait écho à ce sentiment. Le *Sun* du jeudi 10 septembre cite le cri de détresse – « *Nous sommes des boucs émissaires !* » – d'un des supporters alors qu'il était emmené mercredi de sa prison de l'ouest de Londres jusqu'à la base de la RAF près d'Oxford, où attendait un avion militaire belge.

Les quotidiens à sensation ont beaucoup insisté sur les récentes émeutes dans les prisons belges et le mauvais état de ces dernières. La presse belge a été invoquée à l'occasion pour démontrer que le climat sur le continent n'était décidément pas favorable à une justice sereine.

Même les journaux de bonne tenue laissent percer quelques doutes. *The Independent*, dans son éditorial de jeudi, estime utile de rappeler que « *le système judiciaire belge fonctionne de façon très différente du nôtre* ». Celui-ci est, selon *The Independent*, de caractère « *inquisitorial* », alors que la tradition anglaise vise à laisser au maximum le champ libre à l'échange d'arguments entre l'accusation et la défense...

Les Britanniques restent persuadés que les droits de l'homme sont mieux protégés chez eux que partout ailleurs. Ils éprouvent une méfiance spontanée pour toutes les procédures étrangères, toujours soupçonnées de favoriser l'Etat, le ministère public, aux dépens de l'individu.

Ils ont d'ailleurs conscience de ce trait de caractère, et le *Guardian* le constate avec humour : « *Il semble parfois que ce qui compte le plus dans cette affaire soit de voir Britanniques tragiquement forcés de manger une nourriture étrangère dans une prison étrangère où personne ne parle anglais et dont les autorités en savent autant sur la justice que sur le cricket.* » le *Guardian* conclut : « *Bon sang ! Il s'agit de la Belgique. Est-ce que tout le monde ne pourrait pas se calmer ?* »

DOMINIQUE DHOMBRES.

ESPAGNE : la visite du chef de la diplomatie algérienne

Madrid est satisfait du rôle joué par Alger dans les discussions avec l'ETA

Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, a effectué à Madrid, les mardi 8 et mercredi 9 septembre, une visite officielle *dont le programme était particulièrement chargé*. M. Ibrahimi a en effet rencontré, outre son homologue M. Francisco Fernandez Ordonez, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, le vice-président, M. Alfonso Guerra, le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo et son collègue de la défense, M. Narcis Serra, avant d'être reçu par le roi Juan Carlos.

MADRID
de notre correspondant

L'Espagne accordait une grande importance à cette visite qui devait permettre de sceller la normalisation des relations entre les deux pays, après des années de tiraillements. Tiraillements liés, d'une part, aux divergences bilatérales à propos du conflit du Sahara et à un long litige concernant les livraisons algériennes de gaz à Madrid, mais aussi, plus récemment, à l'attitude d'Alger à l'égard de l'ETA militaire.

Répondant à une requête de Madrid, le gouvernement algérien avait en effet accepté, l'an dernier, d'accueillir une partie des dirigeants de l'ETA, que la France voulait expulser de son territoire, sans les remettre pour autant à la police espagnole, et d'informer de leur sort les autorités de Madrid. Or il était rapidement apparu que d'autres responsables de l'organisation avaient trouvé refuge en Algérie, à l'insu de Madrid : ainsi les Espagnols apprirent totalement par hasard que deux des membres les plus recherchés du « commando Madrid » de l'ETA militaire se trouvaient en fait en territoire algérien. L'affaire avait provoqué une évidente irritation à Madrid, et les responsables du ministère de l'intérieur espagnol avaient effectué par la suite plusieurs déplacements à Alger.

Ces contacts ont apparemment porté leurs fruits. « *80 % des ambiguïtés algériennes à propos de l'ETA militaire et du terrorisme en Espagne sont désormais dissipées* », nous affirmait un diplomate, à l'issue de la visite de M. Ibrahimi. Certes, on reconnaît, dans les milieux gouvernementaux à Madrid, que la politique de coopération antiterroriste avec l'Espagne ne semble toujours pas faire l'unanimité au sein de certains secteurs du FLN, le parti unique algérien. Mais on considère qu'elle est désormais assumée par les principaux responsables du gouvernement à Alger. C'est d'ailleurs en territoire algérien et avec la collaboration des autorités de ce pays qu'ont eu lieu les récents contacts entre deux dirigeants de l'ETA et des envoyés du ministère de l'intérieur espagnol.

M. Ibrahimi a par ailleurs abordé avec ses interlocuteurs espagnols les problèmes de la Méditerranée et du nord de l'Afrique. Concernant le Sahara occidental, les désaccords subsistent : l'Algérie considère que l'Espagne conserve une responsabilité particulière quant à l'évolution de la situation dans son ancienne colonie, tandis que, du côté espagnol, on préfère maintenir une attitude de « profil bas » et s'en tenir aux résolutions de l'OUA à ce propos.

M. Ibrahimi a, par ailleurs, longuement exposé la position de son pays à propos du conflit au Tchad : l'Algérie, tout en défendant la thèse de l'intangibilité des frontières en Afrique, considère que le sort des zones faisant l'objet de litiges (une allusion à la bande d'Aouzou) doit être résolu par une instance juridique internationale, comme la Cour internationale de justice de La Haye, et non par le recours à la force.

Enfin, sur le plan bilatéral, les Espagnols ont exprimé leur désir de retrouver la place qui fut longtemps la leur sur le marché algérien. Les échanges commerciaux, longtemps équilibrés (l'Algérie était le second partenaire africain de Madrid), s'étaient brusquement détériorés, suite au litige concernant les livraisons de gaz, et le taux de couverture du côté espagnol était descendu en 1985 à moins de 20 %. A Madrid, on voudrait consolider la reprise enregistrée en 1986, notamment dans le domaine des travaux publics : plusieurs entreprises espagnoles sont aujourd'hui candidates à des projets d'infrastructures en territoire algérien.

THIERRY MALINIAK.

Trois morts dans de nouveaux attentats au Pays basque et en Catalogne

MADRID
de notre correspondant

Comme il était à prévoir, la rupture par l'ETA militaire du dialogue ébauché avec le gouvernement de Madrid s'est traduite par une nouvelle escalade de la violence. Moins de quarante-huit heures après l'assassinat d'un garde civil à Bilbao, trois nouveaux attentats, deux au Pays basque et l'autre en Catalogne, ont fait trois morts dans la nuit du 9 au 10 septembre.

Le premier s'est produit vers 22 h 15 à Guernica dans la province de Biscaye. Deux gardes civils qui effectuaient une ronde nocturne se sont approchés d'une voiture en stationnement près de leur caserne qui leur paraissait suspecte. Le véhicule a explosé à ce moment tuant les deux membres des forces de l'ordre.

Peu avant 4 heures du matin, jeudi 10 septembre, une bombe placée au siège du tribunal d'une petite ville, dans la province de Lerida au Guipuzcoa explosait à son tour. L'onde de choc provoquait l'effondrement d'un mur mitoyen, ensevelissant une femme de soixante ans.

Enfin, vers 7 h 30, deux projectiles ont été tirés avec un lance-grenades artisanal contre la caserne de la garde civile de la ville d'Ordizia dans la province de Guipuzcoa. Ce dernier attentat n'a pas fait de victime. Le choix d'Ordizia ne semble pas dû au hasard : mercredi soir, plusieurs milliers de personnes s'y étaient rassemblées pour rendre hommage à Maria Dolores Gonzalez dite *Yoyes*, l'ancienne dirigeante de l'ETA, qui avait décidé de renoncer à la violence et avait été assassinée, pour cette raison, par ses anciens compagnons d'armes.

Le ministère de l'intérieur craint apparemment que cette nouvelle offensive des indépendantistes n'atteigne bientôt la capitale : les responsables des forces de l'ordre ont rendu public, mardi, un communiqué avertissant que le « commando Madrid » s'était reconstitué et demandant à la population de signaler à la police toute « *activité suspecte* » dont elle aurait connaissance.

Th. M.

DANEMARK : après les élections législatives

M. Poul Schlueter forme un nouveau gouvernement minoritaire

Le mercredi 9 septembre aura été une journée décidément riche en rebondissements au Danemark. Contrairement à ce qu'il avait affirmé au soir du scrutin du 8 septembre, le premier ministre conservateur, M. Poul Schlueter, a démissionné de ses fonctions.

Interrogé sur les raisons qui l'avaient amené à changer si brusquement d'avis, il a répondu qu'il lui avait paru « *indispensable de clarifier au maximum la situation et de faire table nette avant de poursuivre une tâche qui s'annonçait lourde et difficile* », nous indique notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen.

Le même jour, la reine Margrethe, après avoir reçu les responsables des dix partis qui siègent au Parlement, a chargé M. Poul Schlueter de former une coalition avec les conservateurs, les libéraux, les chrétiens populaires et les centristes démocrates. M. Schlueter devait présenter le jeudi 10 septembre la composition du nouveau cabinet, qui ne contrôle que 70 des 179 sièges de l'Assemblée.

Situation politique précaire

Pour se maintenir au pouvoir, M. Schlueter va devoir faire preuve de doigté. Depuis cinq ans, sa coalition minoritaire bénéficiait au Parlement du soutien des dix députés radicaux, ce qui lui suffisait tout juste. A l'avenir, il sera obligé de trouver d'autres appuis, à droite ou à gauche.

Les progressistes (anti-impôts et anti-bureaucratie), qui ont gagné cinq sièges lors des élections législatives de mardi, après des années de quarantaine, veulent sortir de leur isolement politique à l'extrême droite, et souhaitent, selon leur porte-parole, Mme Pia Kjaersgaard, jouer un rôle « actif » dans la vie politique danoise. Ils sont donc disposés à « négocier » avec le nouveau gouvernement, et à le soutenir sur certaines questions, notamment la politique économique et le budget de la défense nationale.

Le problème, épineux, pour M. Schlueter est que ses alliés radicaux, qui ont de longues traditions pacifistes au Danemark, ne veulent pas se retrouver autour de la même table de discussion que « *le gang des progressistes* », qui, de surcroît, ont mené ces derniers mois une violente campagne contre la politique d'immigration et d'accueil des réfugiés. Le premier ministre n'a pas encore expliqué comment il entendait résoudre ce casse-tête...

Sans doute serait-il plus facile de coopérer avec les sociaux-démocrates. Dans les rangs socialistes et dans certains syndicats aussi, comme celui de la métallurgie, des responsables sont assez favorables à l'idée, non pas d'une coalition, mais d'un rapprochement avec les conservateurs. Sur bien des points en effet, les deux plus grandes formation politiques du royaume ont des positions proches, et des compromis sont envisageables.

La session parlementaire, qui doit s'ouvrir au début du mois d'octobre, promet d'être agitée, et on n'exclut pas, à Copenhague, une crise politique avant la fin de l'année. Or c'était justement ce que M. Schlueter voulait éviter en provoquant des élections anticipées. Il voulait donner du Danemark, qui exerce actuellement la présidence de la Commission européenne, l'image d'un pays politiquement stable.

A. D.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Le médiateur de l'ONU tente de débloquer les pourparlers de Genève

Genève. – La nouvelle session de « pourparlers indirects » entre l'Afghanistan et le Pakistan, ouverte le 7 septembre à Genève, devrait s'achever le jeudi 10 septembre sans qu'un accord se soit encore dessiné sur le calendrier de retrait du corps expéditionnaire soviétique en Afghanistan. Selon des informations de sources concordantes, les autorités de Kaboul dont on attendait une initiative susceptible de débloquer la négociation (*le Monde* du 8 septembre) n'ont fait qu'un geste symbolique, ne se démarquant que très légèrement des positions adoptées en mars dernier. A l'époque, elles avaient proposé une évacuation étalée sur dix-huit mois, et celles d'Islamabad insistaient pour l'obtenir en sept mois. Certaines informations en provenance de Moscou avaient prêté aux Afghans, qui ont sollicité ces nouveaux pourparlers, l'intention de réduire leurs exigences à douze mois. Mais, selon une source digne de foi, la dernière offre de leur ministre des affaires étrangères, M. Abdul Wakil, est loin du compte.

C'est ce qui a incité le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, à intervenir mercredi après-midi auprès des Soviétiques, puis des Américains. Il s'est successivement entretenu avec M. Youri Alexeiev, chef du département Moyen-Orient au ministère soviétique des affaires étrangères, et M. Edward Djerejian, sous-secrétaire adjoint américain pour les affaires du Proche-Orient et d'Asie du Sud, tous deux à Genève pour des conversations bilatérales, jeudi et vendredi, sur l'Afghanistan et la situation dans le Golfe. De toute évidence, M. Cordovez a eu autant de mal à convaincre les Afghans que leur geste était insuffisant qu'à tromper l'impatience des Pakistanais, qui se demandent s'ils ont fait le déplacement de Genève pour rien. – (AFP.)

Cambodge

Le prince Sihanouk à Paris

Le prince Norodom Sihanouk est arrivé, mercredi 9 septembre, à Paris, pour une visite à caractère strictement privé. Le prince, qui a décidé en mai de se mettre « *en congé* » de la présidence du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique (GCKD) pour une durée d'un an, a l'intention de se reposer avant de se rendre, à la fin du mois, à New-York, pour assister à l'Assemblée générale des Nations unies, déclare-t-on dans son entourage. Le GCKD rassemble les Khmers rouges ainsi que deux mouvements non communistes, l'un dirigé par M. Son Sann et l'autre ressemblant les partisans du prince.

Le prince Sihanouk a laissé entendre qu'il irait à New-York uniquement pour « *échanger des points de vue* » avec le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, sur « *le problème du Cambodge* », mais qu'il n'interviendrait pas à la tribune des Nations unies.

Congo

Arrestation de l'ancien président Yomby-Opango

Assigné à résidence dans sa ville natale d'Owando – au nord du Congo – depuis le coup d'Etat qui l'avait renversé en 1979, l'ancien président Joachim Yomby-Opango a été arrêté, indique-t-on de source officielle à Brazzaville.

Cette arrestation fait suite à des affrontements entre les forces de l'ordre et des hommes armés par l'ancien capitaine Pierre Anga, un ami de M. Yomby-Opango, qui fut membre du comité militaire au pouvoir de 1977 à 1979 (*voir nos dernières éditions du 9 septembre*). Entré en rébellion depuis plusieurs semaines après l'arrestation de quatre officiers accusés de complot contre le président Sassou Nguesso, Pierre Anga a résisté, le week-end dernier, à des soldats venus l'arrêter dans sa case. Il a pris la fuite et on le recherche toujours. Les autorités affirment qu'il est à la tête d'un groupe d'une vingtaine de rebelles appartenant à son ethnie, les Kouyous.

Pour sa part, indique le ministre congolais de l'information, M. Yomby-Opango « *n'a pas refusé de se rendre aux autorités et a été mis à la disposition de la justice* ». Il a été incarcéré à Brazzaville. – (AFP.)

Portugal

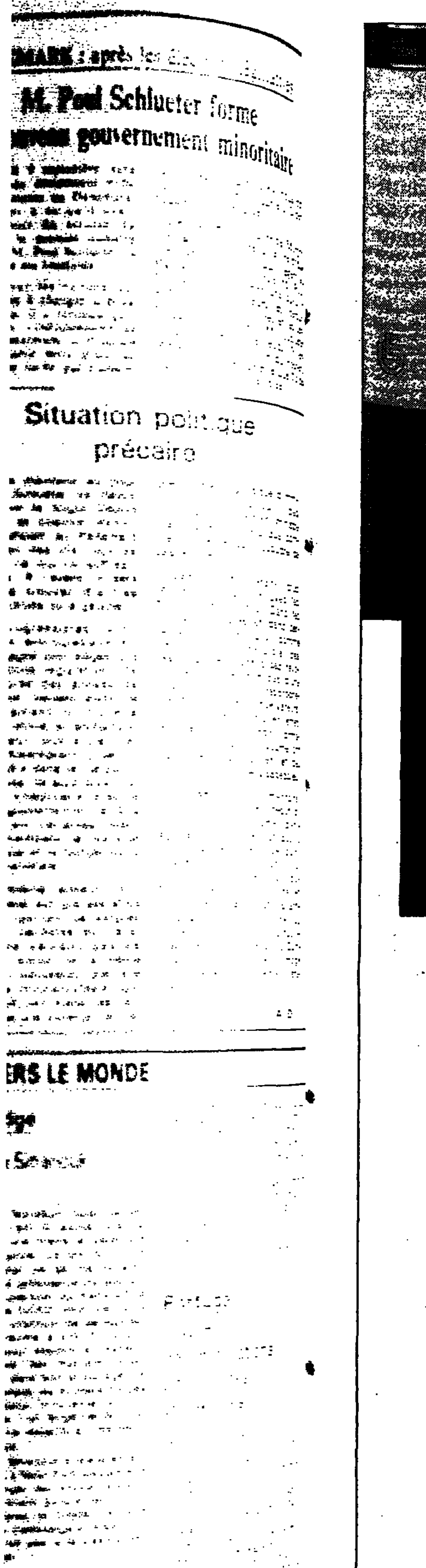
L'avenir des installations américaines aux Açores

Le premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco Silva, a indiqué, dans une *interview* au *New York Times*, le 9 septembre, que son gouvernement pourrait remettre en cause l'utilisation par les Etats-Unis de la base de Lajes aux Açores si Washington n'augmente pas son aide au Portugal.

Le premier ministre estime que Washington ne respecte pas l'accord américano-portugais prévoyant un certain niveau d'assistance économique en échange de l'utilisation des installations militaires. Il a ajouté que le Portugal « *défendrait ses intérêts* » en ce qui concerne la compensation financière pour l'utilisation de la base de Lajes. L'accord sur la base avait été renouvelé pour sept ans en 1982 après une année de négociations. – (AFP.)

● **POLOGNE** : *mort du curé de la paroisse Saint-Stanislas à Varsovie.* – Le Père Teofil Boguki, curé de la paroisse Saint-Stanislas-Kotszka, à Varsovie, est mort à quatre-vingts ans d'une crise cardiaque, le mercredi 9 septembre. La paroisse Saint-Stanislas est l'une des plus engagées contre les autorités polonaises. C'est là que le Père Jerzy Popieluszko a exercé son ministère, avant d'être assassiné en 1984. Le Père Boguki avait autorisé les « *messes pour la patrie* » qui avaient rendu célèbres le Père Popieluszko et sa paroisse, devenue un lieu de pèlerinage. Le pape s'était rendu, le 15 juin dernier, à Saint-Stanislas, sur la tombe du prêtre assassiné.




M. Paul Schlueter forme
gouvernement minoritaire
Situation politique
précaire
LE MONDE

Politique

La stratégie des présidentiables

Six mois de liberté pour M. Michel Rocard

Les « présidentiables » s'approchent du dernier tournant qui précède la longue ligne droite du printemps de 1988. Dès maintenant, les grands axes de leurs stratégies sont arrêtés. Leurs forces, leurs faiblesses, leurs atouts et leurs handicaps apparaissent au grand jour. Après l'analyse des situations de M. Jacques Chirac (*le Monde* du 9 septembre), puis de MM. Lajoinie et Jean-Marie Le Pen (*le Monde* du 10 septembre), nous présentons celle de M. Michel Rocard, avant celle de M. Barre et celle de M. Mitterrand.

M. Michel Rocard est un homme de singularités. Il en est une, éprouvante entre toutes : parmi les « grands » présidentiables, il est le seul qui puisse, après l'élection de 1988, être le nouveau président de la République aussi bien que le nouveau... J.J.S.-S.. Avec, pour tout simplifier, une palette de situations intermédiaires.

Tout est compliqué avec M. Rocard : sa place dans la vie politique française, son discours, ses relations avec M. Mitterrand, avec le parti dont il est membre. Les rapports confus qu'il entretient avec le PS alimentent régulièrement les chroniques en petites phrases et en polémiques d'autant plus byzantines que personne ne peut actuellement abattre toutes ses cartes.

M. Rocard chemine sur une ligne de crête des plus étroites : tantôt il privilégie le PS, tantôt il s'adresse à l'opinion. Le mot d'ordre, dans l'équipe du candidat, est de *« marcher sur ses deux jambes »*. Mais l'exercice est si peu évident que M. Rocard donne l'impression de marcher tantôt sur une jambe, tantôt sur l'autre. Tout simplement parce que l'un des principaux messages destinés à l'opinion tend à souligner l'indépendance de l'ancien ministre à l'égard de son parti...

Le résultat de cette tactique faite de phases successives est que l'opinion paraît convaincue de sa détermination d'aller *« jusqu'au bout »*. Il est entré, l'un des premiers, dans le club fermé des présidentiables de 1988. Mais en même temps, il a agacé les socialistes, semé le trouble parmi ses propres amis et perdu du terrain au sein du parti.

La dernière phase en date le conduit à se rapprocher du PS. L'automne et le début de l'hiver – jusqu'à ce que M. Mitterrand fasse connaître sa décision – devraient donc être consacrés à cette œuvre de « pacification interne » au courant socialiste. C'est promis, il n'y aura plus de petites phrases incontrôlées, ni d'initiatives délicates prises sans l'avis du premier secrétaire du PS. (Encore que M. Rocard se réserve la possibilité d'user de sa liberté de parole sur un sujet qu'il jugerait grave.)

La difficulté est que M. Rocard ne peut rester « inerte » dans cette phase d'apaisement. Avant le sprint final, il prendra, en octobre, une vitesse de croisière entrecoupée de quelques coups d'accélérateur : sa campagne d'affichage (pour laquelle il faudra trouver un terrain d'entente avec M. Jospin), quelques émissions de télévision, des meetings, sans doute une visite en URSS, la sortie d'un livre mi-politique mi-autobiographique intitulé *le Cœur à l'ouvrage*.

Les symboles et le programme

L'ancien ministre commencera, dès ce moment, à faire connaître ses propres propositions. Il faudra qu'elles portent le label propre de M. Michel Rocard sans, pour autant, être contradictoires ou incompatibles avec celles du PS. Pour le moment, cet ajustement ne semble pas inquiéter le candidat. Il s'agira aussi, pour M. Rocard, de convaincre qu'il n'est pas seulement présidentiable par faveur de l'opinion, mais qu'il a aussi la carrure d'un président. Cette démonstration repose sur certaines attitudes et quelques symboles plutôt que sur la force de son programme.

Mais tout change, bien entendu, selon que M. Mitterrand se représente ou non.

1) *Si M. Mitterrand ne se représente pas*. M. Rocard devra d'abord obtenir l'investiture du PS. Il trouvera en face de lui M. Jean-Pierre Chevènement et peut-être M. Laurent Fabius qui, aujourd'hui, n'est pas candidat à la candidature, mais veut se garder une entière liberté de choix jusqu'au lendemain de l'annonce par M. Mitterrand de sa propre décision. La situation du maire de Conflans-Sainte-Honorine est moins favorable qu'au lendemain du congrès de Lille dans les rangs du PS. Néanmoins, elle reste forte. D'autant que ni M. Chevènement, ni M. Fabius, le cas échéant, n'iront obligatoirement jusqu'au bout des « primaires », s'il apparaît que M. Rocard s'impose comme le candidat naturel des socialistes. Enfin, M. Mitterrand, devrait logiquement lui apporter son soutien. En se maintenant contre lui, MM. Chevènement et Fabius, apparaîtraient, alors, comme des fauteurs de désunion.

Une fois désigné, M. Rocard n'en conserverait pas moins un handicap supplémentaire : la conviction qui sera largement répandue, à gauche comme à droite, que M. Mitterrand renonce parce qu'il a la certitude qu'aucun candidat de gauche ne peut être élu. M. Rocard devra donc lutter contre un certain scepticisme et aussi contre... l'air du temps.

Une victoire à la Pyrrhus

Si celui-ci – une situation intérieure difficile, un contexte international tendu – porte les Français vers un président *« père de la patrie »*, le député des Yvelines ne sera pas dans le coup. Lui ne peut qu'être un président *« partenaire »*, comme on dit, dans son entourage. Et si M. Rocard veut être le *« président-partenaire »* qui secouera le France endormie, s'il veut convaincre les Français d'embarquer avec lui pour une traversée audacieuse, il doit montrer, d'abord, qu'il a de l'audace.

Or, le rocardisme a peut-être pris, entre 1981 et 1986, sa revanche sur l'« archaïsme » qu'avait combattu en vain le maire de Conflans Sainte-Honorine. Mais il a surtout remporté une victoire à la Pyrrhus. Il est maintenant tellement banal, pour un socialiste, d'être converti au réalisme économique qu'il n'y a pas de grand bénéfice à attendre, en 1988, du fait de l'avoir défendu avant tout le monde.

Au contraire, dans les rangs des amis de M. Rocard des voix se font entendre pour promettre autre chose aux Français qu'une bonne gestion et pour demander que la gauche rocardienne incarne, sinon un rêve, au moins un projet. Ironie du sort, c'est au *« briseur de rêves »* de la gauche qu'on demande maintenant d'incarner une part d'utopie...

Bref, M. Rocard est à la recherche d'un message qui lui soit propre et soit porteur d'avenir. Pas facile. Ses experts ne font pas plus de miracles que ceux des autres. M. Rocard, par exemple, se montre maintenant très mesuré sur la piste qu'a longtemps représentée la réduction du temps de travail, aux yeux de la « deuxième gauche », pour lutter contre le chômage.

En fait, la principale difficulté de sa campagne réside, juge-t-il, dans la nécessité de faire passer un message nécessairement complexe, par le canal de médias nécessairement réducteurs. Cette question préoccupe assez l'ancien ministre pour qu'il y consacre plus de cent pages dans son livre.

Le tour de main de l'artisan

Au fond, M. Rocard est convaincu que les outils dont disposent les politiques pour s'attaquer aux problèmes de l'heure sont déjà, à peu près, sur la table. Ce qui fera la différence, c'est le tour de main de l'artisan. Plus de programme, mais l'explication rude que, dans un monde imprévisible, c'est le savoir gouverner qu'il faut maîtriser et changer. Mais comment créer l'élan qui fait naître une dynamique électorale ? Fidèle à lui-même, l'ancien ministre cherche du côté de l'Europe, de la volonté de trouver de nouveaux rapports Nord-Sud ou de rénover enfin l'école...

M. Rocard, en somme, fera du Rocard, avec ce que cela suppose de discours touffus, de démonstrations complexes, d'éloquence tourbillonnante et de débit vertigineux. Ce sera, assurément, nouveau dans une campagne présidentielle en France. Risqué pour le candidat qui jouera là une sorte de quitte ou double. Etonnés, les Français peuvent être séduits. Ils peuvent aussi fuir ce professeur en campagne, s'ils se lassent de ce cours magistral, tant imprégné de « parler vrai » qu'il soit.

Il ne faut pas oublier enfin que, dans le cas de figure étudié, M. Rocard n'est pas un homme seul. Il aura à sa disposition la machinerie lourde du PS. La plupart des dirigeants socialistes ont déjà fait savoir qu'ils feraient campagne pour le candidat désigné, quel qu'il soit. La fidélité à cette promesse – non seulement de la part des dirigeants, mais aussi des militants de base – sera l'un des enjeux de la campagne.

2) *Si M. Mitterrand est de nouveau candidat*. C'est, évidemment, la chose la plus désagréable qui puisse arriver à M. Rocard : qu'il maintienne ou non sa candidature, il n'aurait plus à choisir qu'entre des inconvénients. Se retirer après avoir brûlé ses vaisseaux ? Ce serait peut-être sage pour l'avenir, mais dans l'immédiat, son crédit en serait affecté. Se maintenir, face au président de la République ? Ce serait, pour lui, revenir d'autant plus sûrement à la marginalité (même si ses proches nourrissent l'idée de ne pas rompre tout à fait avec le PS) qu'une bonne partie de ses amis, déchirés, choisiront la fidélité au parti. Mieux vaut donc ne pas en parler, dit-on dans l'entourage du député des Yvelines.

Personne ne sait quelle décision prendra M. Rocard, tout simplement parce que personne – et le maird de Conflans-Sainte-Honorine pas plus que les autres – ne peut dire quel sera le contexte politique de ce choix douloureux. Mais puisque M. Mitterrand n'est pas pressé de se déclarer, il reste six mois de liberté à M. Rocard...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Chevènement au Bataclan

« M. le ministre, Bataclan, ça veut dire quoi ? » « Bastringue, non ? » Comme un vrai candidat à la présidence de la République, M. Jean-Pierre Chevènement a réponse à tout. Le mercredi 9 septembre, il était soumis au feu des questions d'une petite centaine de ses jeunes *groupies* et du journaliste Philippe Caloni, meneur de jeu, réunis par petites tables, dans le décor bistrot du « Bataclan », un music-hall branché du quartier de le République à Paris. Invité par le groupe *« Jeunes et créativité »* de *« République moderne »*, le club de réflexion qu'il anime, le maire de Belfort jouait la vedette américaine dans ce débat au thème ambitieux : *« A quoi sert la politique ? »*

Santé, école, audiovisuel, Europe, logement... tous les sujets censés intéresser la jeunesse ont été consciencieusement passés en revue. Mais ceux qui attendaient l'ancien ministre en jean, baskets et walkamn auront été déçus par son look républicain classique : costume, cravate et mèche rebelle.

Evoquant les problèmes de la Sécurité sociale, des radios privées ou de la construction européenne, M. Chevènement a pris soin de rappeler que le fait de ne pas avoir exercé de responsabilité ministérielle dans ces domaines ne l'empêchait pas d'avoir quelques lumières.

« En juin 1981, François Mitterrand m'a proposé le portefeuille de la communication. J'ai refusé, a-t-il confié. *C'était l'époque où je croyais encore qu'il fallait être compétent pour être ministre. En fait, les compétences s'acquièrent très vite, mais un ministre est d'abord un homme politique. »* Utile leçon pour l'avenir.

M. Chevènement est aujourd'hui un homme politique polyvalent. Devant les animateurs de radios locales récemment interdites par la CNCL, venus lui reprocher son silence sur *« le massacre de la bande FM »*, il s'est montré partisan d'un toilettage législatif léger, de *« mesures simples et pratiques »*, comme pour l'école privée, qui consisteraient à modifier la composition de la CNCL par un simple article de loi et à aider les radios locales par le vote d'une loi de finances rectificative.

M. Chevènement a accusé M. Léotard d'avoir perpétré, en livrant les ondes aux séries et aux disques anglo-saxons, *« un crime contre notre identité culturelle »*.

Face aux lycéens, inquiets des difficultés de recrutement des professeurs, il a émis l'idée bien peu orthodoxe à gauche de *« permettre à des cadres de l'industrie d'enseigner là où des besoins existent »*. *« Il faut casser l'uniformité du statut de la fonction publique »*, a-t-il déclaré.

Sous les projecteurs du Bataclan, M. Chevènement n'a pas promis la lune pour l'après-88. *« On fera mieux la prochaine fois,* mais a-t-il prévenu, *ce ne sera pas le paradis. »*

PHILIPPE BERNARD.

L'UDF retarde le moment du choix

Rien avant janvier ! Sur la route de l'élection présidentielle, l'UDF se hâte lentement. Au terme de son bureau politique de rentrée convoqué le mercredi 9 septembre au pavillon d'Armenonville, les responsables de l'UDF ont pris unanimement la décision de repousser les préparatifs de campagne jusqu'au début de l'année 1988.

Depuis un an, il était en fait acquis au sein de la confédération que l'engagement de l'UDF derrière son candidat ne se ferait qu'une fois celui-ci officiellement déclaré. Or jusqu'à présent, M. Raymond Barre – puisque, nul ne le conteste plus, c'est de lui qu'il s'agit – n'a toujours pas fait officiellement et formellement acte de candidature. Avant l'été l'ancien premier ministre pensait se déclarer au dernier moment et après ses concurrents. Il semble bien qu'il se soit ravisé. Fin janvier, début février paraît être maintenant le délai imposé. D'où le choix de l'UDF de surseoir jusqu'à cette date. Dès lors chacune des six composantes délibérera au sein de ses propres instances, et il reviendra ensuite à l'UDF de tirer les conclusions du choix de chacune d'elles.

Par conséquent, la procédure reste inchangée. La semaine dernière on avait pourtant cru comprendre que le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, désirait l'accélérer. N'avait-il pas précisément souhaité devant les jeunes centristes réunis à Hourtin que *« l'UDF prépare la campagne présidentielle comme si son candidat avait déclaré qu'il l'était »*.

Ballon d'essai ou volonté de passage en force ? Toujours est-il que M. Lecanuet a dû faire, mercredi, machine en arrière. De multiples contacts en début de semaine avec les responsables des composantes, avec M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a eu aussi un long tête-à-tête avec M. Léotard, et également avec M. Chirac, ont assez vite convaincu le maire de Rouen qu'un tel coup d'accélérateur pourrait à nouveau gripper le moteur UDF. Tout ce qui s'est dit au cours de ce bureau politique n'a sans doute fait que conforter ses appréhensions.

Liberté de manœuvre

Trois points ont été particulièrement débattus qui montrent que le chemin de l'UDF n'est effectivement pas sans embûches. Le cas Léotard, tout d'abord. Bien que le secrétaire général du Parti républicain n'ait pas livré par avance le script de sa prochaine *« Heure de vérité »* du 23 septembre, nul ne doute plus de sa décision. En revanche, en expliquant qu'au sein de son mouvement le soutien à M. Barre était encore loin d'être acquis, M. Léotard a signifié sans ambages que ce serait une erreur de vouloir le brusquer, d'autant plus que M. Barre persiste à se présenter *« comme le candidat du CDS »* et qu'il ne tient pas suffisamment compte des préoccupations du PR. Bref, il est clair que M. Léotard veut se ménager le plus longtemps possible une certaine liberté de manœuvre.

Deuxième point : les relations au sein de la majorité. Sans doute n'est-ce pas un hasard si, dans le communiqué final de ce bureau politique, il est expressément fait allusion *« au dynamisme et à la loyauté »* de l'UDF au sein du gouvernement, et si on insiste aussi pour dire que l'action de ce même gouvernement *« pour le redressement économique et social va dans le bon sens et commence à porter ses fruits pour les Français »*. Comme s'il importait de gommer rapidement les petites phrases assassines de M. Barre sur cette même politique économique. De fait, certains ont tenu à souligner que *« ce discours de M. Barre ne pouvait pas être considéré comme un discours engageant toute l'UDF »* et qu'il était particulièrement injuste de reprocher à ce même gouvernement, comme l'a fait l'ancien premier ministre, de se réclamer d'une logique strictement financière.

Abondant dans ce sens, M. Léotard a plaidé pour des relations solides au sein de la majorité et a indiqué à ses partenaires qu'il était *« nécessaire de ne pas remettre en cause le bilan de l'équipe actuelle »*, que le clivage ne pouvait se faire *« pour ou contre ce qui a été entrepris depuis le 16 mars »*. D'autres de ses amis ont fait valoir qu'il serait inopportun que l'UDF prenne *« des initiatives fortes tendant à affaiblir le premier ministre au moment de la discussion budgétaire »* et qu'il ne fallait pas non plus sous-estimer l'inconfort des ministres UDF dans les semaines à venir. D'où une unanimité pour souhaiter que l'UDF se préoccupe de définir des grandes lignes d'action pour l'avenir plutôt que d'instruire le procès dépassé de deux années de cohabitation.

Le principe de candidature unique

Troisième point : les problèmes pratiques. Aucune certitude n'a été formulée sur le fait que l'UDF s'engagerait à conduire la campagne présidentielle sous une seule et même bannière. En revanche, comme c'était à prévoir, les réseaux REEL des barristes ont encore été accusés de tous les maux par les dirigeants de l'UDF. Pour tenter d'apaiser définitivement leurs craintes, le futur directeur de la campagne de M. Barre, M. Philippe Mestre, a indiqué que ces réseaux disparaîtraient ou se mélangeraient aux partis de l'UDF dès leur entrée en campagne. Cette assurance est nouvelle, puisque, jusqu'à présent, cette auto-dissolution était programmée au lendemain de l'élection présidentielle.

Malgré ce signe de bonne volonté, certains responsables de l'UDF ont également fait valoir qu'ils attendaient encore un engagement de M. Barre : ne pas remettre en cause, en cas de dissolution de l'Assemblée nationale, le principe de candidature unique aux élections législatives fixé par le RPR et l'UDF et confirmé voici un an par M. Chirac à Vittel. Mais cela est peut-être une autre histoire...

Enfin, on pourrait ajouter à ces trois points de tension, ou du moins d'interrogation, un quatrième point... de suspension : le cas Giscard. Tout au long de ce bureau politique, l'ancien président n'a pas ouvert une fois la bouche. *« Il était là pour montrer qu'il s'intéresse à l'UDF, mais il n'a pas voulu avoir l'air de donner des conseils »*, plaide un de ses proches. *« Il était là pour bien nous montrer qu'il s'en lave les mains »*, répond un autre participant moins aimable. Pour beaucoup, en tout cas, ce silence de M. Giscard d'Estaing était suffisamment parlant. L'affaire leur paraît déjà entendue : l'ancien président se dispensera de départager au premier tour ses deux anciens premiers ministres et se réservera au second d'emboucher la trompette étincelante de l'union, une musique connue, mais qui fait toujours craindre dans l'orchestre UDF quelques fausses notes...

DANIEL CARTON.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 9 septembre 1987. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **CONDITIONS D'ACCÈS DE CERTAINS MAITRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ A L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES INSTITUTEURS**

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, le conseil des ministres a adopté un décret fixant les conditions exceptionnelles d'accès de certains maîtres contractuels au agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'échelle de rémunération des instituteurs.

● **LE COMPTE RENDU DE LA SECONDE CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS AYANT EN COMMUN L'USAGE DU FRANÇAIS**

Le ministre des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la francophonie ont rendu compte au conseil des ministres des travaux de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français qui s'est tenue à Québec les 2, 3 et 4 septembre.

Cette conférence a connu un incontestable succès. Les trente-neuf pays ou communautés francophones présents ont adopté un ensemble de résolutions politiques et économiques soulignant leur solidarité. Ils ont, en outre,, défini de nombreux projets concrets de coopération qui seront exécutés dans les deux ans à venir.

La contribution annuelle de la France doublera en 1988. Elle s'élèvera à plus de 200 millions de francs et un tiers environ sera affecté à des programmes multilatéraux.

Le rôle priviligié de l'Agence de coopération culturelle et technique dans la mise en œuvre de certains d'entre eux a été nettement souligné. Quant au Comité international du suivi, chargé de veiller à l'exécution des décisions du sommet, il est maintenu. Il reçoit, en outre, pour mission de faire, pour la prochaine rencontre de 1989 à Dakar, des propositions sur l'avenir institutionnel de ces réunions.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

– M. Roger Errera, conseiller d'Etat, est placé en position de délégation ;

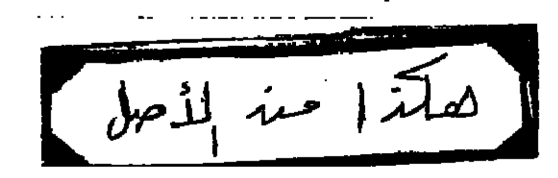
– M. Pierre-Yves Ligen, conseiller d'Etat, est placé en position de détachement de longue durée ;

– M. Jean-Claude Labarre, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

Sur proposition du ministre des affaires sociales et de l'emploi :

– M. Olivier Dutheillet de Lamothe, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur des relations du travail.

En outre, sur proposition du ministre de la défense, le conseil des ministres a adopté diverses mesures d'ordre individuel relatives à la promotion, à l'affectation et à la situation d'officiers généraux de l'armement, de la marine et du service de santé des armées.



هكذا من الأصل

Politique

Réunion du comité central du PCF

Un débat réduit sur le programme

La première journée de la session du comité central du PCF, le mercredi 9 septembre, consacrée à l'examen du projet de résolution du vingt-sixième congrès de décembre prochain (*le Monde* du 10 septembre) s'est limitée, selon un membre du comité central, à un très court débat sur ce texte dans la matinée. Après une rapide introduction de M. Jean-Claude Gayssot, rapporteur du projet, six orateurs seulement se sont inscrits, dont deux « rénovateurs », MM. Félix Damette et Claude Llabres. Le premier a accusé la direction, selon *l'Humanité*, de pratiquer *« la politique de l'autruche »* et de rédiger un programme pour faire *« diversion »* ; le second a indiqué que ce texte *« ne répond en rien à* [ses] *préoccupations »* et qu'en conséquence il votera contre.

Les quatre autres intervenants ont marqué leur accord avec le projet. Après une interruption de séance, faute d'orateurs, M. Jean-Pierre Kahane a fait, selon un dirigeant, *« un exposé sur les mathématiques »*. La commission Gayssot s'est réunie tout l'après-midi pour examiner les amendements qui ont été déposés. Le comité central devait adopter jeudi le texte, qui sera publié par *l'Humanité*, mardi prochain.

Un dirigeant du PCF demande à M. Juquin de ne pas se présenter à l'élection présidentielle

Un membre de la hiérarchie du PCF, qui nous demande de lui conserver l'anonymat, nous a fait parvenir un texte adressé à M. Pierre Juquin, chef de file des « rénovateurs » communistes, pour lui demander de ne pas faire à l'actuelle direction du Parti le cadeau de sa candidature à l'élection présidentielle. Selon ce dirigeant, la présence de M. Juquin dans la course à l'Elysée ferait de lui un bouc émissaire trop commode pour expliquer la défaite du PCF.

« Pierre, laisse l'empereur nu assumer seul les ravages de l'incendie qu'il a lui-même allumé ; laisse l'actuelle direction du PCF seule face à la responsabilité qui sera la sienne devant le résultat obtenu par André Lajoinie.

» Complètement discréditée dans le mouvement communiste international, au-delà des politesses diplomatiques et des principes normaux de non-ingérence, cette direction se révèle chaque jour un peu plus le faire-valoir idéal dont pouvait rêver le PS.

» La France peut cependant retrouver la force communiste intelligente que les Français, leur histoire et le troisième millénaire qui se profile méritent. Elle doit la retrouver pour que les luttes de son peuple soient fécondes, pour que l'inefficacité indutrielle, l'injustice sociale, le déclin culturel, le cèdent à des productions matérielles et intellectuelles, une vie sociale et individuelle en phase avec notre temps.

» Tout cela nécessite un sursaut. Des communistes eux-mêmes aussi, dans et hors le Parti. Tu sais combien une culture profondément stalinienne marque encore les comportements et fait baisser les fronts mêmes de ceux, nombreux, qui n'en pensent pas moins. Tu sais aussi le traumatisme que peut créer un nouveau très mauvais résultat du PCF en avril. Ce choc, il faut le capitaliser positivement pour que s'expriment face à une direction incapable et molle toutes celles et ceux qui croient à l'originalité, à la force potentielle de nos idéaux comme de notre capacité de propositions (...).

» Quelle que soit sa direction, le PCF va être dans cette campagne durement attaqué de tous côtés et porteur malgré tout d'idées auxquelles nous souscrivons. Alors de grâce ne faisons de cadeau à personne pendant ce temps. L'heure implacable des résultats et de leurs conséquences nécessaires sonnera malheureusement assez tôt. »

Un document de « Globe »

Ainsi parle M. Le Pen en coulisses

M. Jean-Marie Le Pen affiche — chacun le sait — la prétention de *« dire tout haut ce que les autres pensent tout bas »*. Mais dit-il lui-même tout haut ce qu'il pense vraiment ?

Pour en avoir le cœur net une journaliste québécoise, envoyée spéciale du *Devoir*, de Montréal, Denyse Beaulieu, a joué les Candide en s'immisçant dans l'intimité du président du Front national, cet été, sur les plages bretonnes, du 4 au 9 août, entre La Trinité-sur-Mer et Dinard, sans lui préciser toutefois qu'elle était aussi en mission « secrète » pour *Globe*. Le récit de cette aventure journalistique, à paraître en cette fin de semaine dans le numéro de septembre de cette revue, constitue un document édifiant sur le discours privé du chef de file de l'extrême droite.

Sous le titre « Mata Hari chez les fachos », Denyse Beaulieu rapporte, en effet, de nombreuses « perles » — si l'on ose dire — recueillies au prix de mille assauts contre sa vertu.

On y apprend, si l'on en croit Denyse Beaulieu, que selon M. Le Pen *« la pub et le cinéma essayent de présenter une image du Français cosmopolite, petit, brun, frisé... »*

« — Genre Michel Boujenah ? », demande la journaliste. *« Oui, voilà,* répond M. Le Pen. *Un juif tunisien ! Vous vous rendez compte ! C'est une image fausse ! Ce n'est pas ça la France ! »*

L'animateur de SOS-Racisme en prend lui aussi pour son grade et ses origines : *« Si Harlem Désir* (...) *a si bonne presse, s'il reçoit des subventions, c'est qu'il est à moitié juif. Et on tolère les frasques de Jean-Edern Hallier pour la même raison. Juif et Breton : un mélange indiqué... »*

« Si j'avais le choix, confie le président du Front national à ses proches, *j'aimerais mieux être envahi par les Allemands que par les Arabes. Au moins ils avaient Goethe, Schiller. Les Arabes n'ont jamais rien fait de mémorable. Juste quelques fenêtres décorées... »* Quelques instants plus tard, raconte la journaliste canadienne, au cours d'un dîner à Paimpol, *« Le Pen se risque même à me fredonner à l'oreille l'hymne des SS »*.

Propos partagés par les compagnons du président du Front national dans certaines conversations de fin de soirée : *« On devrait dire aux gens que nous sommes la dernière barrière avant l'insurrection. Que s'ils ne votent pas pour nous, un jour ils sortiront eux-mêmes dans la rue pour tuer un Arabe !* (...) *Quand un petit enfant blanc meurt,* raconte le photographe du Parti, *il lui pousse des ailes et il devient un ange. Quand un petit enfant noir meurt, il lui pousse des ailes et il devient une mouche ! »*

Le tout à l'avenant, avec en prime quelques violences physiques exercées contre certains « cocos » du côté de Saint-Malo.

RECTIFICATIF. — La convention nationale du Front national se tiendra les 16, 17 et 18 octobre à Nice et non pas, comme indiqué par erreur dans nos éditions du jeudi 10 septembre, les 16, 17 et 18 septembre.

La campagne pour le référendum en Nouvelle-Calédonie

Batailles autour de l'abstention

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Du scrutin en scrutin, d'élection régionale en référendum, la Nouvelle-Calédonie reste fidèle à elle-même. Une fois de plus elle s'offre une campagne tout en rumeurs, en intoxication, en anathèmes d'estrade. A 2 000 km de la métropole, au nez et à la barbe de délégations solennelles de tout ce que Paris compte de gens de basoche, elle prend innocemment quelques libertés avec les lois, décrets et règlements dans lesquels on tente en vain de l'enserrer.

Tout est bon des deux côtés pour tenter de faire monter ou baisser le seul chiffre qui hypnotisera tout le monde, dimanche soir : le taux de participation. Avec un net avantage pour les anti-indépendantistes qui semblent disposer, à leur gré, de tous les instruments de l'Etat. Rien qui n'hypothèque totalement la sincérité du scrutin mais un ensemble de touches qui composent tout de même un tableau très particulier.

On ne reviendra pas sur les cours d'instruction civique dispensés aux tribus par le général Franceschi, commandant les forces armées sur le territoire, Dans le même sens, le Centre d'information civique, à longueur de colonnes, et sur toutes les ondes, ne cesse d'inciter les populations à se rendre aux urnes. Ce type de campagne, certes, entre dans la vocation du CIC. Il s'y livre lors de chaque scrutin en métropole. Mais les élections régionales de septembre 1985, auxquelles le FLNKS participait, n'avaient donné lieu à aucune campagne de cette sorte.

En fait, l'initiative de ce qu'il faut bien appeler ce « matraquage » revient directement à M. Bernard Pons lui-même qui, lors d'une récente visite sur le territoire, l'avait publiquement envisagé comme un des moyens de combattre le mot d'ordre de boycottage du FLNKS. La fréquence des messages (cinq par jour à la radio, deux à la télévision), leurs textes étudiés sur mesure pour les pupulations canaques — telle la référence au droit de vote *« conquis par vos pères et vos anciens »*, — l'omniprésence du mot *« liberté »*, également annexé par la campagne du RPCR : tout cela a été mûrement réfléchi. *« Le 13 septembre, vous ne pouvez pas vous abstenir »*, insiste le spot télévisé, prenant ainsi le contre-pied direct du mot d'ordre du FLNKS.

Pour diffuser la bonne parole jusque dans les secteurs les plus reculés, les médias locaux ont sorti le grand jeu. Ainsi, sans attendre les autorisations de la CNCL, les deux radios privés rivales autorisées à émettre seulement sur Nouméa — Radio-Djiido, indépendantiste, et Radio-Rythme-Bleu, proche du RPCR — ont ouvert en brousse, tout au moins avant qu'elles ne soient sabotées — des stations qui leur permettent de toucher, pour la première les îles Loyauté et la région de Hienghène, pour la seconde les villes de Bourail, Koumac et Poindimié.

L'équilibre semblait jusque-là respecté. Mais il a vite été rompu lorsque, voici un mois, TDF a mis à la disposition de RRB son puissant réémetteur du mont Do, se faisant ainsi « complice » d'une émission pirate de forte puissance. Radio-Djiido a bien évidemment protesté auprès des membres de la CNCL présents à Nouméa, mais aucune réponse ne semble attendue avant le 13 septembre.

Il ne suffit pas d'émettre, encore faut-il être reçu. Pour ce faire, RRB vient d'importer de Hongkong quinze mille petits transistors *entrés sur le territoire en franchise* douanière, en bénéficiant d'une disposition réservée aux « biens d'équipement lourd ». Pré-réglés sur la seule fréquence de RRB, distribués gratuitement lors des fêtes ou à la sortie de la messe, ces transistors assurent à la propagande anti-indépendantistes une diffusion jamais atteinte jusqu'à présent.

Une collecte « persuasive »

Mais la guerre psychologique ne saurait se suffire à elle-même. La gigantesque opération d'époussetage qu'ont dû subir les listes électorales de Nouvelle-Calédonie pour en radier les électeurs résidant depuis moins de trois ans, ceux qui ont quitté le territoire, et pour suppléer au travail de mise à jour parfois défaillant des municipalités, a aussi donné lieu à quelque faux pas. Pour tenter de mettre en doute la crédibilité du scrutin, les indépendantistes se sont hâtés de les exploiter.

Ainsi, un certain nombre des quelques électeurs radiés n'ont pas reçu à leur domicile la notification que la loi faisait pourtant obligation de leur envoyer. Il est vrai que les policiers ou les CRS, chargés par l'administration de jouer les facteurs et de porter ces précieuses missives, ont parfois eu du mal à trouver leurs destinataires.

Autre grief du FLNKS : on n'a pas recherché les électeurs wallisiens doublement inscrits sur les listes de Wallis et celles de Nouvelle-Calédonie. Mais ces querelles juridiques portant, en tout état de cause, sur un petit nombre d'électeurs, ne paraissent pas devoir remettre en cause la fiabilité des listes.

Plus difficile à apprécier est la *sincérité* des procurations qui semblent avoir été signées en grand nombre sur tout le territoire. Exceptionnellement, la loi autorise la même personne à collecter cinq procurations. Dans certains villages de brousse, on semble se livrer à une collecte assez « persuasive » dans laquelle les liens familiaux tiennent au moins autant de place que les affinités politiques, *sans qu'on puisse toujours clairement* en désigner les bénéficiaires.

Et les « pressions » dont se rendrait coupable le FLNKS pour dissuader les électeurs d'aller voter ? Dans le camp RPCR, on redoute que la présence d'assesseurs FLNKS dans les bureaux de vote, le jour du scrutin, ne soit de nature à intimider les électeurs potentiels. Vieille accusation qui resurgit à chaque scrutin « boycotté ». Presse, administration, magistrats : chacun, en fait, est bien incapable de pénétrer complètement la psychologie des tribus, de démêler la vérité de la rumeur, de distinguer à coup sûr le vote extorqué ou l'abstention contrainte. Reste à chacun à espérer que les « pressions » inverses s'annulent, pour ne pas fausser davantage un scrutin qui ne ressemble déjà à aucun autre.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le voyage du premier ministre en Guadeloupe

M. Chirac « veut privilégier le dialogue démocratique »

POINTE-A-PITRE
de nos envoyés spéciaux

M. Jacques Chirac, arrivé à Pointe-à-Pitre le mercredi 9 septembre, a été accueilli joyeusement à l'aéroport par environ trois cents militants et sympathisants du RPR. Le premier ministre dont le précédent voyage dans l'île remonte à février 1986, a salué la *« Guadeloupe calme et retrouvée »*. M. Chirac se félicitait ainsi du démantèlement de l'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC, branche « dure » des séparatistes guadeloupéens) à la suite de l'arrestation, entre autres, de Luc Reinette, son chef présumé, au mois de juillet dernier.

Lors de sa précédente visite, M. Chirac s'était prononcé pour le *« pardon juridique »* envers ceux qui *« s'étaient fourvoyés »*. Cependant, il y a quelques jours, le parquet général de la Guadeloupe a fait appel d'une décision de confusion des peines prononcées par le tribunal de Pointe-à-Pitre en faveur de deux militants présumés de l'ex-ARC. Le premier ministre, interrogé à ce sujet, a déclaré qu'il a *« toujours souhaité la réconciliation »* et le *« respect de l'expression démocratique »* mais dans les limites de *« l'Etat de droit »*. Il a souligné en outre que *« la justice est indépendante »*.

M. Chirac a affirmé sa volonté de *« privilégier le dialogue démocratique »* et il s'est montré satisfait de la décision de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG, principale formation indépendantiste) de participer dorénavant aux scrutins locaux.

Un mois et demi après la visite de M. Edouard Balladur, qui avait décidé un moratoire fiscal et social pour les entreprises endettées, le premier ministre a déclaré : *« Il y a peut-être d'autres mesures à prendre. »*

« Mon ambition, a-t-il dit, *est de faire en sorte que le travail reprenne le mieux possible. »* Les dossiers que les chefs d'entreprise concernés avaient été invités à déposer à la préfecture sont en cours d'instruction dans les services. Ils devraient être tous traités d'ici à la fin de l'année.

La visite de M. Chirac doit faire à l'Anse Bertrand, dont le maire est M. José Moustache, retient l'attention du monde politique local. Ancien président du conseil régional, M. Moustache avait donné sa démission du RPR, dont il était le secrétaire fédéral, à la veille des élections législatives. Il s'était allié avec l'ancien député (apparenté UDF), M. Marcel Esdras, sur une liste concurrente de celle du RPR conduite par Mme Lucette Michaux-Chevry. A quelques mois de l'élection présidentielle, M. Chirac souhaite refaire l'unité du RPR. *« Je n'ai pas à me réconcilier avec José Moustache,* a-t-il dit, *puisque je ne me suis jamais fâché avec lui. »*

PATRICK JARREAU.
et ANDRÉ LÉGER.

Défense

En présence de MM. Mitterrand et Kohl

La manœuvre franco-allemande « Moineau hardi » permettra de tester la capacité de la FAR à secourir la Bundeswher

« Un exercice bilatéral, d'une portée historique, dans une zone, le sud de l'Allemagne fédérale, qui est une zone de sécurité commune », dit le generalleutnant Werner Lange, qui commande le 2e corps d'armée ouest-allemand. *« C'est la première fois,* ajoute le général de corps d'armée Paul Lardry, qui commande la force d'action rapide (FAR), *qu'une grande unité, installée en France, passe le Rhin avec autant de matériel et aussi loin de ses bases arrière. »* Ainsi se sont exprimés, mercredi 9 septembre, devant la presse, les deux officiers généraux, côte à côte, pour présenter la manœuvre conjointe « Moineau hardi », qui réunira, du 17 au 25 septembre, en Bade-Wurtemberg et en Bavière, 55 000 hommes du 2e corps d'armée ouest-allemand (à Ulm) et 20 000 hommes de la FAR française (à Maisons-Laffitte).

Préparée depuis dix-huit mois environ, cette manœuvre a été jugée suffisamment exceptionnelle par M. François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl pour qu'ils se rendent, ensemble, à sa dernière phase, le 24 septembre. Quarante-cinq observateurs militaires étrangers, parmi lesquels des officiers de tous les pays membres du pacte de Varsovie, y assisteront conformément aux accords de Stockholm signés en 1986.

A cette manœuvre en vraie grandeur et en terrain libre participeront des appareils de la Luftwaffe et des avions français du commandement du transport aérien militaire (COTAM) et des forces aériennes tactiques (FATAC) dont le PC est à Metz.

Pour l'occasion, la FAR, qui n'engage que la moitié de ses effectifs totaux pour des raisons de coût et parce qu'elle déploie en ce moment 5 000 de ses hommes outre-mer, mobilisera, en revanche, la quasi-totalité de ses blindés (environ 550) et de ses hélicoptères (environ 240) de lutte antichars. De son côté, le 2e corps d'armée ouest-allemand rassemblera 70 % de ses effectifs globaux, mais il mettra en ligne l'ensemble de ses équipements (1 000 chars Léopard, 1 000 véhicules blindés, 250 pièces d'artillerie, 50 lance-roquettes multiples et ses armes antichars). Les deux armées de l'air comptent pouvoir effectuer, chacune, de l'ordre de 200 à 250 « sorties » pour l'appui-feu et le renseignement, en une semaine, et, au total, elles devraient faire voler une cinquantaine d'avions de transport Transall.

Tel qu'il a été présenté par le général Lardry, le thème de « Moineau Hardi » est relativement simple : un pays « rouge » (simulé par la 4e division mécanisée ouest-allemande) viole, en attaquant au niveau du Danube, la frontière d'un pays « bleu » (le gros des forces du 2e corps d'armée ouest-allemand) qui demande l'aide d'un allié (la FAR française) pour contre-attaquer sur le Lech. Pour la FAR, l'objectif est triple : montrer la solidarité de la France avec l'Allemagne fédérale, projeter rapidement une force à distance importante en Centre-Europe, et tester la capacité d'interopérabilité (agir ensemble) et de coopération entre les deux armées, française et ouest-allemande.

« Contrôle opérationnel »

Le général Lardry et le generalleutnant Lange ont particulièrement insisté auprès des journalistes, sur le caractère *« bilatéral »* de cette manœuvre, en dehors, donc, d'une planification qui relèverait du commandement intégré allié. Le generalleutnant Lange s'est contenté d'ajouter que son corps d'armée, fort de 80 000 hommes en temps normal et porté à 125 000 en période de crise, avait à faire à 20 divisions du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. *« Les réserves,* a-t-il indiqué, *jouent un rôle important pour nous et l'entrée de la FAR est l'unique réserve disponible dans un moment de crise. »*

Ce qui veut dire, en clair, que les conditions d'un engagement éventuel de la FAR dans le sud de l'Allemagne sont celles de l'engagement de la 1re armée française aux côtés des alliés, tel qu'il a été défini et préparé avec les divers commandements de l'OTAN depuis le retrait de la France de l'Organisation militaire intégrée, il y a maintenant plus de vingt ans.

A l'instar de la 1re armée, composée de trois corps d'armée français de part et d'autre du Rhin, la FAR, qui a été créée en 1983 pour combattre en Europe et outre-mer, peut être placée sous le « contrôle opérationnel » d'un commandement allié, si le gouvernement français en décidait ainsi. Les unités françaises conservent leur encadrement national, mais peuvent recevoir des directives opérationnelles d'un partenaire allié auprès duquel elles ont été appelées en renfort pour occuper un espace du champ de bataille. Seules continuent d'échapper à ce « contrôle opérationnel » les escadres de la FATAC, qui remplissent des missions d'appui-feu et de renseignement pour les besoins du commandement national et qui disposent du feu nucléaire préstratégique (les Jaguar et les Mirage armés d'une charge nucléaire).

A « Moineau hardi », le dispositif retenu est basé sur un scénario en trois temps. D'abord, après sa mise en alerte, le 17, la FAR quittera ses garnisons, distantes parfois de 800 kilomètres, pour se préparer dans une zone de déploiement « initial » dans l'est de la France. Ensuite, elle fera mouvement sur environ 600 kilomètres, pour attendre dans une zone de déploiement « avancée » aux alentours de Stuttgart. Elle sera sous le commandement national de la 1re armée française. Enfin, à partir du 21 et jusqu'à la fin de l'exercice, la FAR aura été placée, sur une décision du gouvernement, sous le « contrôle opérationnel » du parti « bleu », c'est-à-dire aux ordres du generalleutnant Lange, pour contrer le parti « rouge » au sud du Danube.

Concrètement, en vertu des accords d'état-major qui règlent l'interopérabilité des deux armées, le commandement logistique du sud de l'Allemagne fournira des carburants aux véhicules et aux hélicoptères de la FAR, et le commandement territorial la ravitaillera en missiles antichars produits par les deux pays.

En revanche, il n'y aura pas de subordination de la FATAC à la Luftwaffe : les deux armées de l'air coopéreront sur un pied d'égalité et un PC aérien commun sera mis en œuvre pour déterminer et se répartir les missions selon les besoins.

JACQUES ISNARD.




Société

Renvoyée après l'élection présidentielle

Une réforme du code de la nationalité paraît inévitable

M. Jacques Chirac l'a clairement laissé entendre : le code de la nationalité ne sera pas réformé avant l'élection présidentielle du printemps 1988. Mais on aurait tort de croire que la réforme est enterrée pour autant. La commission des « sages », chargée depuis le 22 juin dernier d'étudier le dossier, poursuit activement ses travaux, et ceux-ci devraient inévitablement conduire à modifier la législation actuelle.

Les seize « sages » semblent être ravis de la tournure des événements. Le code de la nationalité n'appartenant plus au débat électoral, ils peuvent travailler en paix. *« Nous étions auparavant dans une situation désagréable »* a souligné mercredi 9 septembre, au cours d'une conférence de presse, le président de la commission, M. Marceau Long. *« Chaque jour, des hommes politiques faisaient des déclarations contradictoires. Nous allons enfin être tranquilles* [puisque] *M. Chirac a déblayé l'hypothèse politique. »*

Les « sages » ont déjà tenu une douzaine de réunions. Réunions un peu crispées d'abord, compte tenu de la diversité de leurs opinions, plus sereines à mesure qu'ils découvraient la complexité du sujet. M. Marceau Long, qui est vice-président du Conseil d'Etat, a dû user de toute sa diplomatie pour faire travailler ensemble des gens aussi différents que le professeur Pierre Chaunu, M. Alain Touraine, Mme Hélène Carrère d'Encausse ou le docteur Salem Kacet...

La commission a commencé par *« mettre à plat »* toute la réglementation qui concerne l'acquisition et la perte de la nationalité française depuis 1973, ainsi que les vingt-deux conventions internationales qui régissent le service militaire des binationaux. Un vrai casse-tête, au cours duquel plusieurs haut fonctionnaires et magistrats ont été entendus.

Des auditions télévisées

Une nouvelle phase des travaux s'ouvrira le 18 septembre prochain, avec des auditions publiques, retransmises en direct par FR 3 et Radio-France. Une quarantaine de personnalités ont été invitées, parmi lesquelles des juristes, des universitaires, des diplomates, des élus locaux, des responsables religieux et des dirigeants d'associations. *« C'est la première fois en France,* constate M. Marceau Long, *qu'une commission indépendante, chargée d'une mission de réflexion sur une question d'importance nationale, tiendra une partie aussi considérable de ses travaux en séance publique, en présence de journalistes* (qui seront admis dans la salle d'auditions du Palais des congrès) *et des caméras de la télévision. »* La première fois, également, qu'*« un nombre aussi élevé de hauts responsables de l'administration seront entendus en public, avec l'accord de leur ministre »*.

Il ne s'agira cependant pas de *hearings* à l'américaine, avec des accusés sur la sellette. La commission de la nationalité n'est pas une commission d'enquête, mais un organisme soucieux de comprendre – et de faire comprendre au public – un sujet aussi délicat que complexe, les trois maîtres-mots de ces auditions étant *« l'équilibre, l'indépendance et la pédagogie »*.

On notera que les députés et sénateurs en ont été délibérément exclus pour ne pas gêner les travaux futurs du Parlement ; que le Front national est le seul parti à avoir refusé de se faire entendre car il conteste le principe de cette commission ; enfin, que ce n'est pas avec des émissions sur FR3 le matin, entre 9 h 45 et 12 heures que les « sages » et leurs invités crèveront les plafonds d'audience...

Ces séances, à raison de deux par semaine, dureront jusqu'au 16 octobre. La commission de la nationalité s'attellera ensuite à la rédaction d'un rapport. Pendant combien de temps ? *« Aucune date ne lui a été impartie, elle ne s'en est fixée aucune »*, précise M. Marceau Long, qui estime toutefois que ce travail pourra être terminé *« fin novembre ou début décembre »*.

Il reviendra ensuite au gouvernement, s'il le désire, de rédiger un projet de loi. Techniquement, ce texte pourrait voir le jour dans les semaines qui suivront. Mais personne ne croit aujourd'hui que M. Chirac s'encombrera de nouveau d'un sujet aussi empoisonné pendant la campagne électorale.

Cela dit, le code de la nationalité refera surface tôt ou tard. Trop de choses ont été dites ou écrites à ce sujet, depuis plus d'un an, pour que la législation de 1973 reste en l'état. A gauche, par exemple, des voix s'élèvent pour réclamer un code plus souple. La plupart des « sages » sont déjà convaincus, pour leur part, qu'une réforme est nécessaire, ne serait-ce que pour réviser des articles qui remontent à l'ancien empire colonial, pour supprimer certaines fraudes et s'assurer que personne ne devient français contre son gré. En revanche, on ne toucherait pas au double droit du sol (enfant français à la naissance parce que l'un de ses parents est lui-même né en France), et la législation serait nettement orientée vers l'intégration des jeunes issus de l'immigration.

Si les « sages » achèvent leurs travaux avec le même esprit d'indépendance dont ils ont fait preuve jusqu'à présent, leur rapport fera certainement autorité. Et aucun gouvernement, de gauche ou de droite, ne pourra l'ignorer. Reste à savoir comment réagiront les parlementaires, qui sont souvent agacés par la création de ces commissions parallèles. Mais que ce soit au Parlement ou en dehors de lui, il faudra bien, dans un deuxième temps, étudier aussi sérieusement l'ensemble des problèmes liés à l'immigration.

ROBERT SOLÉ.

Les personnalités consultées

Voici la liste des personnalités qui seront entendues par la Commission de la nationalité en audition publique (et qui pourront être accompagnées d'une ou deux personnes de leur choix) :

MM. Paul Lagarde, professeur à la faculté de droit de Paris ; Jean-Claude Chesnais, maître de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED) ; Pierre George, professeur honoraire à la Sorbonne, membre de l'Institut, géographe ; Bruno Etienne, professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, spécialiste de l'Islam ; Jean Leonnet, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice ; Gérard Moreau, directeur de la population et des migrations au ministère des affaires sociales et de l'emploi ; François Renouard, directeur des Français à l'étranger et des étrangers en France au ministère des affaires étrangères ; le contrôleur général Roqueplo, directeur de la fonction militaire et des relations sociales au ministère de la défense ; général Jean Burtin, directeur central du service national au ministère de la défense ; Dominique Latournerie, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur ; Mme Martine Thomas, juge d'instance à Aulnay-sou-Bois ; Mgr Jacques Delaporte, évêque de Cambrai, président de la commission épiscopale des migrations ; le pasteur Louis Schweitzer, secrétaire général de la Fédération protestante de France ; MM. Adolphe Steg, professeur à la faculté de médecine, président de l'Alliance israélite universelle ; Mohand Ourabah, conseiller d'Etat honoraire, représentant de la mosquée de Paris ; Yves Jouffa, avocat, président de la Ligue des droits de l'homme ; Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) ; George Paul-Langevin, président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ; Arezki Dahmani, président de l'association France Plus ; Harlem Désir, président de l'association SOS-Racisme ; Thomazo, président de l'association Objectif-France ; Robert, secrétaire général du Club 89 ; Henry de Besquen, président du Club de l'Horloge ; Masdeu-Arus, maire de Poissy (RPR) ; François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair (PS) ; Camille Vallin, maire de Givors (PC) (réponse non encore parvenue) ; Jacques Cestor, maire de Brignoles (div. droites) ; Jean-François Huguet, président de l'Association pour la réinsertion de l'enfance et de l'adolescence ; le Père Christian Delorme, prêtre du diocèse de Lyon, permanent de la CIMADE ; Mlle Djida Tazdait, présidente de l'Association des jeunes Arabes de Lyon et banlieue ; MM. Hervé-Emmanuel N'Kom, cadre supérieur, ancien secrétaire général de la section française de l'Union nationale camerounaise ; Brahim Sadouni, ancien harki, auteur de *Français, sans patrie* (1985) ; Léopold Sédar Senghor, ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française ; Jean-Denis Bredin, avocat, professeur de faculté ; Michel Crozier, universitaire, sociologue et écrivain, et alain Finkielkraut, philosophe et écrivain.

La commission entendra, d'autre part, deux consuls généraux de France à l'étranger ainsi qu'un représentant du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

M. Jospin à M. Chirac : « Il n'y a pas consensus »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS a répliqué, le mercredi 9 septembre, aux propos tenus la veille par M. Jacques Chirac au sujet du code de la nationalité.

« Toute modification du code de la nationalité suppose un large consensus national », avait déclaré sur TF 1 le premier ministre. *« Aucun des socialistes, qui représente plus du tiers de l'opinion, n'est d'accord pour qu'il y ait réforme du code de la nationalité »*, a affirmé M. Jospin, qui a ajouté : *« Il n'y a pas consensus, je le dis à M. Chirac et je lui demande d'enterrer ce projet ou de le renvoyer au-delà de l'élection présidentielle. Mais alors on verra bien qui aurait à s'en charger. »*

M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du territoire de Belfort, ancien ministre, a jugé que M. Chirac avait pris *« une sage position »*. Mais il a estimé qu'il *« aurait mieux valu retirer plus tôt ce projet néfaste qui visait à créer deux catégories de Français »*.

« Chirac met la réforme du code de la nationalité au placard », a commenté de son côté M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du FN. Selon M. Stirbois *« la majorité fait une fois de plus le jeu de la gauche alors que 55 % des Français avaient voté pour la réforme et que 66 % d'entre eux y sont favorables »*. *« C'est tout naturellement au Parlement,* juge encore le député du FN, *de débattre et de décider et non à une commission sans légitimité. »*

M.Clauude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, a pour sa part souhaité que le gouvernement se donne *« tout le temps de la réflexion »* avant d'arrêter un projet de réforme du code de la nationalité, ce qui lui paraît *« difficilement compatible avec l'examen de ce projet au cours de la session parlementaire actuelle »*.

JUSTICE

A la chambre d'accusation de Paris

Le ministère public ne s'oppose pas à la mise en liberté des frères Chaumet

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris se prononcera, le vendredi 11 septembre, sur l'appel formé par Jacques Chaumet, soixante ans, et son frère Pierre, cinquante-huit ans, contre l'ordonnance du 12 août dernier par laquelle le juge d'instruction, M. François Chanut, refusait une demande de mise en liberté, déposée le 7 août.

Ecroués à la prison de Fleury-Mérogis depuis le 13 juin dernier sous les inculpations de banqueroute, abus de confiance et escroquerie, les anciens dirigeants de la célèbre joaillerie de la place Vendôme, avaient plusieurs fois demandé, sans succès, qu'il soit mis fin à leur détention préventive. Mais à l'audience de la chambre d'accusation, tenue à huis clos, le mercredi 9 septembre, le ministère public, représenté par l'avocat général, M. Yves Chauvy, a fait savoir qu'il ne s'opposait pas à la mise en liberté sous contrôle judiciaire demandée par les avocats des deux inculpés : le bâtonnier Bernard du Granrut, Mes Roger Doumith et Guy Barsi.

Les frères Chaumet avaient été interpellés le 11 juin, vingt-quatre heures après le dépôt de bilan de leur société, dont le passif s'élèverait à 1,8 milliard de francs. Une mauvaise gestion, même aggravée par une conjoncture défavorable, ne permettait pas d'expliquer un tel déficit. Ainsi, on reproche notamment aux frères Chaumet d'avoir fait des emprunts en les rémunérant à des taux si élevés qu'ils ne pouvaient être payés qu'en ayant recours à de nouveaux prêts. En outre, certains de ces prêts auraient été garantis par des pierres précieuses qui ne leur appartenaient pas, et l'instruction devait révéler une falsification des comptes destinée à faire croire que la joaillerie avait gardé son lustre d'antan. Comme dans toutes les affaires financières, l'instruction sera encore longue et difficile, mais l'attitude du parquet semble vouloir montrer que selon la formule juridique *« la détention n'est plus nécessaire à la manifestation de la vérité »*.

M. P.

Un certain embarras

PAS de commentaire. Telle est la consigne à la chancellerie, après la décision du parquet de Paris de ne pas s'opposer à la demande de mise en liberté des frères Chaumet. On rappelle seulement, place Vendôme, la lettre adressée le 10 juin par le garde des sceaux à M. Yves Monnet, procureur général de Paris. Dans cette lettre, M. Albin Chalandon demandait à M. Monnet d'agir en toute indépendance et de ne pas lui rendre compte de l'évolution de ce dossier.

M. Chalandon s'est résolu à agir de la sorte, en raison du fait que son épouse et lui-même figuraient parmi les victimes des frères Chaumet. Sa lettre du 10 juin au procureur général s'explique par le fait que le ministre de la justice est responsable de l'action publique. En d'autres termes, c'est lui qui doit veiller à la bonne marche de la justice pénale, même si, en pratique, les ministres de la justice et leurs services ne suivent de près qu'un petit nombre d'affaires, celles dites « sensibles ».

Le dossier Chaumet étant l'une de celles-là, M. Chalandon s'est donc trouvé dans une position embarrassante. En tant que garde des sceaux, son devoir est de poursuivre les frères Chaumet, dont il se dit la victime comme citoyen. D'où sa lettre au procureur général, lui demandant de s'occuper seul de cette affaire.

Cependant, cette lettre n'a pas de fondement juridique car elle ne repose sur aucun texte de procédure pénale. Quoiqu'il en ait, M. Chalandon reste responsable de l'action publique pour cette affaire comme pour les autres. Cette lettre ne signifie pas non plus que tout le monde à la chancellerie se désintéresse de ce dossier. Les liens avec le parquet de Paris, les amitiés et l'habitude font que des collaborateurs du ministre ont les moyens de suivre l'évolution de cette affaire. Certains même se cachent à peine d'en savoir davantage que ce qu'ils disent officiellement.

BERTRAND LE GENDRE

M. Yves Chalier est transféré à l'hôpital des prisons de Fresnes

M. Yves Chalier, principal inculpé dans l'affaire dite du Carrefour du développement, a été transféré, le mercredi 9 septembre vers 18 heures, de la maison d'arrêt de la Santé à l'hôpital des prisons de Fresnes. L'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci avait entamé, le 24 août, une grève de la faim, après que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris eut rejeté sa quatrième demande de mise en liberté.

Incarcéré depuis novembre 1986, M. Chalier est le seul inculpé encore détenu dans cette affaire. A la chancellerie, son état de santé n'est pas jugé alarmant. Selon l'un de ses avocats, Me Grégoire Triet, M. Chalier a perdu une dizaine de kilos en dix-sept jours de grève de la faim.

Après les incidents des Baumettes

Deux détenus condamnés à un an de prison

Deux détenus de la maison d'arrêt des Baumettes ont été condamnés, mercredi 9 septembre, à un an d'emprisonnement chacun par le tribunal correctionnel de Marseille devant lequel ils comparaissaient pour leur participation présumée aux émeutes du 13 août dernier dans cet établissement (*le Monde* du 15 août).

Eric Michaux, vingt-sept ans, condamné au mois de janvier 1986 à une peine de sept années de prison, était poursuivi, après les graves incidents du mois d'août, pour violences et voies de fait ainsi que recel de clés au détriment de l'administration pénitentiaire. Horst Hefner, qui, lui, purge actuellement une peine de douze ans de prison, comparaissait sous les chefs d'inculpation de violences, voies de fait et dégradation de biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'administration pénitentiaire.

Les deux hommes ont donc été condamnés à une peine d'un an d'emprisonnement pour ces faits, assortie, en ce qui concerne Hefner, d'une amende de 5000 F. Douze autres détenus font également l'objet de poursuites pour ces émeutes du 13 août durant lesquelles dix-neuf personnes, gardiens, policiers et prisonniers, avaient été blessés et d'importants dégâts matériels, estimés à 7 millions de francs, enregistrés. Ces détenus seront jugés ultérieurement lorsque l'information les concernant ouverte par le parquet de Marseille sera clôturée.

POLICE

L'affaire du dix-septième arrondissement

Une information contre X... est ouverte pour « violences et violences légères »

Le procureur de la République de Paris, M. Michel Raynaud, a requis, mercredi 9 septembre, l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour « violences et violences légères » dans l'affaire du dix-septième arrondissement de Paris où trois adolescents accusent des policiers de la brigade mobile d'arrondissement de nuit (BMAN) du premier district de leur avoir fait subir des violences et des brimades, dans la nuit du 31 août au 1er septembre. Dans un communiqué, le parquet de Paris, tout en soulignant que les confrontations entre les jeunes et les policiers n'ont pas *« révélé d'éléments distincts des déclarations des plaignants et de nature à les confirmer »*, insiste sur son *« souci de rechercher la vérité »*.

Des accusations crédibles

Donnée pour certaine, mardi 8 septembre, au lendemain de la confrontation des trois adolescents, Damien H., Renaud G. et Frédéric F., avec les policiers, dans les locaux de l'inspection générale des services (IGS) (*le Monde* du 9 septembre), l'ouverture d'une information judiciaire était encore « à l'étude » au parquet de Paris, dans la journée de mercredi. Entre-temps, le dossier était passé de la huitième section du parquet, section criminelle et section de permanence, dirigée par M. Laurent Davenas, à la quatrième section, chargée des affaires de presse et de libertés publiques, dirigée par M. Marc Domingo. Celui-ci était chargé d'en faire une « évaluation serrée », afin de nourrir la réflexion du procureur, M. Raynaud, qui, mercredi après-midi, se rendit finalement à la chancellerie pour discuter, entre autres affaires, de ce dossier particulier.

Ces hésitatiions devaient inquiéter les avocats des familles des adolescents, Mes Francis Terquem et William Bourdon – *« Si la situation était inverse, si les jeunes étaient accusés par les policiers, ils seraient déjà déférés à la justice ! »*, disait alors ce dernier, – d'autant plus qu'au palais de justice certains les attribuaient à la pression de mystérieuses *« hautes instances, au-dessus du procureur »*. Vaines inquiétudes.

C'est que la lecture du dossier établi par l'IGS – une procédure de quatre-vingt-dix pages – conforte la position des jeunes. Bien qu'il comprenne, selon le mot d'un magistrat, *« beaucoup d'excipient »*, ce rapport met en évidence le comportement singulier des policiers et éclaire la conception bien peu professionnelle qu'ont de leur mission certaines brigades de nuit parisiennes. Les adolescents avaient été confrontés, lundi, à treize policiers de la BMAN du premier district. Ils en avaient reconnu neuf : sept pour diverses violences et insultes, deux pour des brutalités plus sévères (coups de pied, cheveux tirés, gifles, plaquage au sol, menottes). Parmi ces deux, – le brigadier Maillet et le gardien Combier, – ce dernier *« pourrait être »*, a précisé Damien H., celui qui lui aurait infligé un simulacre de « roulette russe », mais il n'en est pas certain.

Les policiers contestent, en bloc, ces accusations. Mais ce qu'ils reconnaissent sur le déroulement de l'interpellation et leur attitude après les faits est significatif d'un climat. Aucun vol d'automobile n'avait été signalé peu avant les faits, sur les trois arrondissements : huitième, seizième et dix-septième où patrouille la BMAN. « En maraude », les policiers avaient aperçu des jeunes qui s'enfuirent à leur approche. Le brigadier Maillet et le gardien Combier les rattrapaient, les ceinturant comme s'il s'agissait forcément de dangereux malfaiteurs. Ils n'avaient que deux paires de menottes pour trois suspects : un poignet sera donc attaché à une cheville, brimade manifeste, les policiers ayant affaire à des mineurs qu'armés ils tiennent facilement en respect. Sans aucune nécessité opérationnelle évidente, trois équipages sont appelés en renfort, presque tous les effectifs de la BMAN cette nuit-là. TV 122, TV 123, TV 124 et TV 125 – selon les codes radios – étaient donc sur place et ce n'est qu'à 0 h 36 que les identités des jeunes seront données au terminal afin de vérifier qu'ils ne sont pas recherchés.

Les adolescents seront relâchés. Le lendemain leurs parents informaient SOS-Racisme. Leur récit fut diffusé, publié, commenté. Pourtant les policiers de la BMAN demeuraient muets, anonymes, invisibles. Aucun rapport écrit n'a rendu compte de l'incident à la fin de leur ronde de nuit. La préfecture de police dut écouter tout le trafic radio de la nuit pour, enfin, retrouver leur seule trace : le message livrant les identités. Les policiers ne seront connus de l'IGS et convoqués par elle que le jeudi 3 septembre. Quand les enquêteurs leur demandèrent pourquoi ils ne s'étaient pas signalés d'eux-mêmes, ils répondirent en substance qu'ils ne lisent pas les journaux et n'écoutent pas la radio...

EDWY PLENEL.

هكذا من الأصل

e ministère public ne s'oppose pas
mise en liberté des frères Chaumet

certain embarras

On n'ose pas vous dire ce qu'on fait 25000 fois sur un lit pour éprouver sa qualité.



Après un titre comme ça, nous voilà dans de beaux draps... Ou vous êtes déjà indigné mais quand même convaincu de la solidité de nos meubles, ou vous attendez la suite avec impatience... Ne vous faisons pas languir plus longtemps: on va s'allonger, tout avouer sur nos histoires de lit... Alors voilà, on saute !... Oui, vous avez bien lu, on saute !...

On saute partout, au milieu, au pied, à la tête, sur les côtés !... C'est même pire que vous ne l'imaginez: nous avons inventé une machine à sauter parce que nous, 25.000 fois, on pouvait pas... Mais rassurez-vous, on regarde pour vérifier si tout se passe bien... Si l'objet du test manque de ressort avant la fin, recalé !... Si son cadre ne supporte pas le choc, recalé !... Si il ne tient plus sur ses pieds, recalé !... Il n'a pas droit à notre appellation Möbelfakta. Et quand on sait que pour Möbelfakta, il faut satisfaire à des normes de résistance imaginées par l'Institut Suédois (1), on mesure l'ampleur de la performance...

Maintenant vous savez tout. Comme la plupart de nos meubles, votre lit IKEA a bien mérité de porter fièrement l'étiquette de qualité Möbelfakta. Nous vous souhaitons 25000 bonnes nuits...

(1) du Meuble, qu'alliez-vous imaginer ?

PEYRAT & ASSOCIES





IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON: CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Société

ÉDUCATION

Le tribunal administratif déclare illégales les mesures de sélection prises par l'université de Reims

Le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne (Marne) a déclaré illégale et a annulé la sélection mise en place, en juillet dernier, par l'université de Reims en première année d'anglais et de psychologie.

Le 6 juillet, le conseil d'administration de l'université avait décidé de n'inscrire dans ces disciplines que les candidats ayant obtenu le baccalauréat à la première session ou avec une moyenne de 12 à l'oral, en raison des capacités d'accueil limitées.

Cette décision avait été suspendue, dès le 7 juillet, par le recteur de l'académie, qui a introduit un recours devant le tribunal administratif.

Dans son arrêt rendu le 8 septembre, le tribunal a fait valoir que le conseil d'administration de l'université n'était pas habilité à prendre une telle mesure. Surtout, il a estimé que cette sélection était contraire à la loi Savary de 1984, qui stipule que le premier cycle universitaire est ouvert à tous les titulaires du baccalauréat.

M. Jean Raimond, président de l'université, nous a déclaré qu'il avait admis cette procédure pour éviter que *« les premiers arrivés soient les mieux servis »*. *« Si les effectifs sont trop importants dans ces sections*, a-t-il souligné, *je me tournerai vers le recteur afin qu'il place les étudiants que je ne pourrai inscrire. Mais je ne sais pas suivant quels critères sera opérée cette sélection. »*

● **Grève au lycée Victor-Duruy.** – Une partie des professeurs du lycée Victor-Duruy, dans le septième arrondissement de Paris, ont fait grève, jeudi 10 septembre, pour protester contre la surcharge des classes et la vétusté des locaux. Une terminale C compte près de quarante élèves et les salles de travaux pratiques de physique ne peuvent accueillir tous les lycéens. En mars dernier, certains d'entre eux avaient fait savoir au rectorat qu'ils n'accepteraient pas de continuer à enseigner dans ces conditions. Or la situation à la rentrée leur a semblé s'être encore dégradée.

TERRORISME

L'assassinat en Corse du gendarme Aznar

Lorsque parle Gérard Pellier...

Inculpé de complicité d'assassinat, Gérard Pellier a confirmé, le mardi 8 septembre, devant M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, ses liens avec le commando de l'ex-FLNC responsable de la mort du gendarme Guy Aznar (*le Monde* du 10 septembre.

Après tant d'énigmes insulaires, tant de meurtres et d'affaires non élucidées, l'assassinat, le 4 août près de Bastia, du gendarme Guy Aznar pourrait connaître un dénouement judiciaire rapide. Les enquêteurs et M. Michel Legrand, le magistrat parisien chargé des dossiers corses, disposent désormais d'éléments sérieux concernant les circonstances de l'attentat, la logistique du commando et surtout, semble-t-il, des noms de ses membres et de plusieurs de ses complices (*le Monde* du 4 septembre).

Ils le doivent pour l'essentiel à Gérard Pellier, comparse vraisemblablement berné, complice dépassé par les événements, qui expose malgré lui aujourd'hui tout un réseau de l'ex-FLNC à des poursuites précises pour se sauver d'un marché de dupes. Pour s'être adjoint les services de cet ancien légionnaire de trente-quatre ans d'origine continentale, pour s'être associé, sans doute par précipitation, à un « étranger » au profil d'« adversaire colonialiste », l'ex-FLNC a commis une erreur qu'il risque de payer d'une série d'interpellations prochaines et d'une interrogation sur la cohérence de sa cause.

Devant ce double danger, l'organisation clandestine a très vite réagi après l'arrestation, fin août, de Gérard Pellier, en niant par communiqué toute relation avec l'ex-légionnaire. Les jours passant, la menace se précisant, l'ex-FLNC cherche désormais à faire passer ce « militant de circonstance » pour une « barbouze » au service de l'Etat ou des anti-nationalistes insulaires.

La réalité, confirmée mardi devant le juge d'instruction, est, selon toute vraisemblance, beaucoup plus prosaïque : Gérard Pellier a été recruté un peu par la promesse d'une rétribution financière, un peu « à la sympathie », aurait-il confié, pour assurer le repérage et le repli d'une opération dont il ignorait la nature. Il se serait enfui de Corse en apprenant la gravité de sa complicité, attirant du même coup sur son cas l'attention des gendarmes.

Devant M. Legrand, l'ancien légionnaire aurait reconnu avoir été mis en contact avec des militants nationalistes incarcérés à la maison d'arrêt d'Ajaccio, alors qu'il purgeait lui-même une courte peine pour escroquerie. Des détenus nationalistes se seraient intéressés à ce « continental » familier de la Corse, revenu dans l'île après un passage de cinq années dans la Légion étrangère et un séjour au camp militaire de Corte. Sans être un truand, il était connu, avant même son incarcération, pour se livrer à de modestes escroqueries et à un usage abusif de chéquiers volés. Il comptait des amis dans tous les milieux insulaires, même parmi les nationalistes.

Grâce au récit de Gérard Pellier, les enquêteurs auraient acquis la conviction que l'assassinat de Guy Aznar fut préparé depuis la prison d'Ajaccio. Ils s'intéresseraient notamment à la tentative d'évasion, le 16 août – soit dix jours après l'assassinat, – de Francis Santoni, considéré comme un membre important du noyau dur de l'ex-FLNC.

Dès sa mise en liberté, le 20 juillet, Gérard Pellier serait en tout cas retourné à ses petits trafics, tout en nouant des relations plus étroites avec des clandestins. Nouveaux tests, positifs, de fiabilité. Nouvelles discussions « à la sympathie ». Très vite, des intermédiaires auraient demandé à l'ancien légionnaire, contre une somme d'argent, qu'il ne touchera jamais, de procéder à des repérages des abords de l'aéroport de Bastia en compagnie d'un membre du Front. Puis Gérard Pellier aurait accepté de louer une chambre dans un hôtel de Bastia, destinée à recueillir, le 4 août, les auteurs d'une opération.

Selon l'inculpé, deux hommes se seraient présentés ce jour-là en fin d'après-midi dans sa chambre. Gérard Pellier aurait alors appris par la radio l'assassinat du gendarme Aznar. Prétextant devant ses hôtes une faim soudaine, il serait descendu, sans emporter ses affaires, et aurait quitté l'hôtel précipitamment, sans payer sa note. Après une mauvaise nuit, passée dans une voiture et dans une autre chambre d'hôtel, il aurait pris le premier avion pour Nice, entraînant les gendarmes sur ses traces.

L'instruction en cours devrait permettre de mieux connaître la personnalité de ce comparse de hasard, ses motivations et son caractère exact. Ces points restent secondaires. Pour ne pas être accusé d'assassinat, Gérard Pellier a été en tout cas amené à livrer des noms, et les milieux nationalistes corses s'attendent à des rebondissements rapides. Plusieurs militants non clandestins pourraient être impliqués par les déclarations de l'ex-légionnaire. Les deux visiteurs de la chambre d'hôtel seraient désormais connus. L'un d'eux serait, selon des informations sérieuses, l'un des six hommes dont les portraits figurent sur l'affiche du ministère de l'intérieur.

PH. BG.

Les mesures d'expulsion de quatre ressortissants du Proche-Orient sont annulées

Le ministère de l'intérieur a annoncé, mercredi 9 septembre, l'annulation des décisions d'expulsion et d'assignation à résidence prises à l'encontre de quatre ressortissants de pays du Proche-Orient, interpellés lors d'une opération menée par la Direction de la surveillance du territoire (DST) et les renseignements généraux les 2 et 3 septembre dans la région parisienne (*le Monde* du 5 septembre).

Dans un communiqué, le ministère de l'intérieur a précisé que les décisions concernant ces quatre personnes – dont l'identité n'a pas été révélée par le ministère – ont été abrogées par un arrêté du 8 septembre, *« les résultats des enquêtes complémentaires poursuivies par les services de police ayant fait apparaître que le maintien des mesures prises à leur encontre n'était plus justifiés »*.

Parmi ces quatre personnes figurait un Palestinien de nationalité jordanienne, M. Elardah Nidal, auteur d'une demande de droit d'asile, dont quatre associations, outre *l'Humanité*, avaient pris la défense. Ces organismes – Ligue des droits de l'homme, France terre d'asile, CIMADE et Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI) – ont critiqué, mercredi, la procédure dite d'urgence absolue, mesure administrative qui permet ce type d'opération, estimant qu'il y a un *« abus d'utilisation »*.

Quinze personnes au total avaient été interpellées les 2 et 3 septembre lors de cette opération menée au nom de la « prévention des risques de troubles graves à l'ordre public ou d'atteinte à la sûreté de l'État ». Cinq d'entre elles avaient été expulsées les 3 et 4 septembre vers leur pays d'origine, *« avec leur accord »*, selon une source du ministère de l'intérieur. Six autres avaient été remises en liberté peu après leur interpellation.

Les cinq expulsés étaient un Libanais, Fouad Makki, né en 1953, et quatre Libyens âgés de moins de trente-cinq ans, Ali Farag Abulgassem, Mohammed Abdullah, Mohammed Salem Saïd et Mohammed Pedulo.

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** – Un Basque espagnol, M. Luis-Fernando Domingo Onrubia, vingt-deux ans, originaire de la province de Guipuzcoa, interpellé à Bayonne, mardi 8 septembre, alors qu'il était démuni de pièce d'identité, a fait le lendemain l'objet d'une mesure de reconduction à la frontière espagnole. Cette décision porte à quatre-vingt-sept le nombre des ressortissants espagnols reconduits à la frontière ou expulsés selon la procédure dite d'urgence absolue.

EN BREF

● **Suicide à la prison de Besançon.** – Un détenu, dont l'identité n'a pas été communiquée, s'est donné la mort mardi soir 8 septembre dans sa cellule de la maison d'arrêt de Besançon. L'homme, âgé de quarante ans, père de trois enfants, s'est pendu en utilisant des lanières confectionnées avec son pyjama. Condamné à quatre mois de prison pour abandon de famille et non-paiement des pensions alimentaires, il bénéficiait d'un régime de semi-liberté et avait accompli la moitié de sa peine. – *(Corresp.)*

● **Le père de l'enfant abandonné à Marseille a été retrouvé.** – Le père du petit Jean-Louis, cinq ans, abandonné lundi 7 septembre devant un centre médico-pédagogique à Marseille (*le Monde* du 10 septembre) a été retrouvé mercredi. Placé en garde à vue, M. Michel Marcossoni, vingt-six ans, ouvrier boulanger, a expliqué à la police que, depuis le départ de sa femme du foyer, il y a plus d'un an, il gardait seul ses trois enfants : une fillette de six ans, un garçon de deux ans et Jean-Louis. S'il avait pu confier l'aînée et le cadet à une amie et à une tante, Jean-Louis restait seul à ne pas trouver de refuge. L'enfant a été provisoirement confié au foyer départemental Saint-Joseph de la DDASS à Marseille.

● **Deux membres de la « Brise de mer » en garde à vue.** – Deux jeunes membres présumés du gang de Bastia baptisé la « Brise de mer » ont été arrêtés à Vauvert, près de Nîmes (Gard), dans la nuit du 8 au 9 septembre. Ils étaient en possession d'une dizaine de pistolets automatiques, de cagoules et de gants. Georges Seatelli, vingt-sept ans, demeurant à Bastia (Haute-Corse), déjà connu des services de police, et Jean Donsimoni, vingt ans, domicilié à L'Ile-Rousse (Haute-Corse), ont été interpellés alors qu'ils venaient de forcer un barrage de gendarmerie mis en place dans le cadre des opérations de recherche de Philippe Bidard, terroriste basque présumé, en fuite. Les deux hommes sont actuellement en garde à vue à Nîmes.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Lori McNeil prend Chris Evert au filet

Les demi-finales dames des Internationaux des Etats-Unis mettront en présence, vendredi 11 septembre, d'une part, Navratilova et Sukova, d'autre part, Graf et McNeil. Cette Noire américaine a fait sensation, mercredi 9 septembre, en éliminant Evert.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

« Vous ne voulez tout de même pas que je me mette à pleurer », a rétorqué Chris Evert à un journaliste, qui s'étonnait de ne pas la voir plus désappointée après son élimination en quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis. Pourquoi aurait-elle d'ailleurs fondu en larmes ? A trente-deux ans, elle savait pertinemment qu'elle ne pourrait pas indéfiniment arriver en demi-finale, au moins, de cet Open comme elle l'a fait depuis ses seize ans. Elle se doutait bien aussi qu'un jour ou l'autre son arsenal tennistique deviendrait inefficace.

Il l'était déjà contre les quelques filles mieux classées qu'elles, qui cette année, l'avaient battue vingt-cinq fois en vingt-six matches. En revanche, elle restait, meilleure contre les joueuses réputées plus faibles. Aussi ne croyait-elle peut-être pas que Lori Mcneil, seulement onzième mondiale, lui ferait définitivement prendre conscience que l'âge de la retraite a sonné.

Il y a quelques semaines, Christ Evert avait encore facilement triomphé de la jeune Noire de Houston. Et pendant une manche, mercredi, elle a donné l'impression qu'elle allait encore lui donner la leçon. Lori McNeil ne savait pas trop comment s'y prendre. Tenir l'échange au fond du court ou bien monter au filet. Au début du deuxième set elle se résolut pour l'attaque. Habituellement, Christ Evert ne demande pas mieux. Lobs et passing-shots sont ses coups préférés mais, hier, Laurie McNeil intercepta les uns et les autres. Evert fut obligée de prendre de plus en plus de risques. Elle commit ainsi de plus en plus de fautes.

« J'ai tout essayé mais, petit à petit, mon corps ne faisait plus ce que je lui demandais », a constaté Evert, qui, depuis 1979, avait toujours gagné au moins un tournoi du grand chelem dans l'année. Une époque bel et bien révolue. Même si celle qui a gagné six fois l'US Open dans sa carrière n'a pas baissé facilement pavillon : dans la troisième manche, elle a servi pour égaliser à 5-5, après avoir perdu deux engagements et fait deux breaks. Mais le résultat était inéluctable contre cette droitière qui lui a fait subir un traitement que, jusqu'à présent, seule une gauchère, Martina Navratilova, lui avait administré.

Aurait-elle réagi autrement si elle avait eu plus de tonus ? Christ Evert a estimé qu'elle est encore capable de battre Lori McNeil. Pourtant, ce n'est pas tout à fait par hasard si à vingt-trois ans celle-ci est devenue la première joueuse noire qualifiée pour les demi-finales, depuis Arthur Ashe en 1972.

Fille d'un footballeur professionnel, elle a appris à jouer sur des terrains publics, en même temps qu'une autre fille de couleur Zina Garrisson. Plus tonique, celle-ci a franchi plus rapidement les marches vers le sommet. Elle est septième mondiale alors que McNeil est onzième. Son jeu rapide, tout en toucher, lui avait pourtant déjà permis de mener 6-3 et 4-2 contre Hana Mandlikova au quatrième tour de l'US Open 1984. Puis l'année dernière, elle avait disputé les quarts de finale à Wimbledon.

Connors à cloche-pied

Elle a eu quelques matches diff. ciles pour arriver cette année en quarts de finale à Flushing-Meadow. Toutefois, en battant au tour précédent sa camarade Garrisson, elle a montré qu'elle a acquis une détermination qui lui faisait défaut jusqu'à présent dans les grandes occasions. Elle en aura encore besoin, vendredi 11 septembre, en demi-finale pour affronter l'Allemande de l'Ouest Stefi Graf, qui a nettement surclassé Pam Shriver, finaliste de l'Open. lors de sa première édition à Flushing-Meadow en 1978.

Décidément, le temps n'a pas épargné ceux qui ont tenu la vedette sur ces courts en ciment John McEnroe n'était hier soir que le fantôme du jeune champion 1979, 1980 et 1981. Son service et sa volée avaient la qualité des voitures d'occasion vendues dans le Bronx. Naguère, il avait ridiculisé Lendl. Désormais, c'est le Tchécoslovaque qui lui dame le pion. Celui-ci s'est qualifié pour les demi-finales en réussissant notamment une série de dix-huit points sur son service et en alignant sept jeux de rang. Il doit rencontrer en demi-finale Connors qui, toujours à cloche-pied, a battu Brad Gilbert, le tombeur de Becker. Mais Jimbo n'a-t-il pas trouvé le secret de la jeunesse éternelle en devenant père de famille ?

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Simples messieurs
(huitièmes de finale)

Stefan Edberg (Suè./2) b. Jonas Svensson (Suè.) 6-2, 7-6 (10-8), 6-3 ; Mats Wilander (Suè./3) b. Ken Flach (EU) 6-3, 6-3, 7-6 (7-4).

(quarts de finale)

Jimmy Connors (EU/6) b. Brad Gilbert (EU/13) 4-6, 6-3, 6-4, 6-0 ; Ivan Lendl (Tch./1) b. John McEnroe (EU/8) 6-3, 6-3, 6-4.

Simples dames
(quarts de finale)

Steffi Graf (RFA/1) b. Pam Shriver (EU/5) 6-4, 6-3 ; Lori McNeil (EU/11) b. Chris Evert (EU/3) 3-6, 6-2, 6-4 ; Martina Navratilova (EU) b. Gabriela Sabatini (Arg.) 7-5, 6-3.

● ***OMNISPORTS* : les Jeux méditerranéens échappent au Languedoc-Roussillon.** – La Grèce a été choisie, de préférence au Languedoc-Roussillon, mercredi 9 septembre à Lattaquié (Syrie), pour organiser les Jeux méditerranéens de 1991. Soutenue sur place par MM. Jacques Blanc, président de la région Languedoc-Roussillon, Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et Nelson Paillou, président du CNOSF, la candidature française n'a obtenu que 26 voix contre 32 à la Grèce.

FOOTBALL : match nul de la France en URSS (1 à 1)

Le milieu sort de l'anonymat

La France a obtenu le match nul (1 à 1), mercredi 9 septembre à Moscou face à l'URSS. José Touré avait ouvert le score (13e minute), mais les Soviétiques égalisèrent par Alexi Mikhaïlitchenko (77e minute). Après ce match pourtant encourageant, les Français sont définitivement éliminés du Championnat d'Europe des nations, dont la phase finale aura lieu en juin prochain en Allemagne de l'Ouest.

Henri Michel a-t-il réinventé le carré magique qui fit la gloire de Michel Hidalgo, son prédécesseur au poste de sélectionneur national ? Ce dernier avait tenté naguère un sacré coup de poker en associant deux numéros 10 – Michel Platini et Alain Giresse – au milieu du terrain. A l'époque, les tenants de l'orthodoxie avaient crié à l'hérésie. Or le tandem, renforcé par Jean Tigana, puis par Luis Fernandez, allait bientôt devenir l'arme majeure du onze tricolore. Pendant des années, le football français a été identifié à ce milieu de terrain, complémentaire et talentueux, capable d'organiser le jeu et de marquer des buts.

Une relève a peut-être poussé sur l'herbe grasse du stade Lénine. Après deux matches peu convaincants, l'association entre José Touré et Gérald Passi, deux bons techniciens portés vers l'offensive, a bien fonctionné. Le coup-franc donné par Amoros sur la tête de Touré pour le but tricolore a valeur de symbole. Mais la complicité naissante entre le Toulousain et le Bordelais est porteuse de promesses.

Dans la tourmente qui a secoué le camp français en seconde mi-temps, après l'entrée d'Igor Belanov comme troisième attaquant, José Touré a montré que les qualités de combattant qu'il a acquises en revêtant le bleu de chauffe des Girondins pouvaient servir la collectivité en équipe de France. Il a efficacement prêté main forte à Fabrice Poullain, irréprochable préposé aux tâches ingrates de la défense. Le Parisien n'est sorti de son efficace anonymat que pour un sauvetage sur la ligne de but au plus fort de l'offensive soviétique.

La solidarité retrouvée au milieu du terrain français doit beaucoup au seul rescapé des belles années : Luis Fernandez. Après une saison catastrophique au Racing, celui-ci a retrouvé sa superbe, et le brassard de capitaine de l'équipe de France l'a tansformé. Sa nouvelle vocation de patron n'est pas étrangère au *« comportement exemplaire du groupe »* et à *« l'esprit de conquête »* qui ont tant séduit Henri Michel durant le match. Sans ce ballon perdu aux 25 mètres, aussitôt converti en but égalisateur par les attaquants soviétiques, la prestation de Fernandez aurait été parfaite. Et Henri Michel aurait pu encore davantage espérer en *« un groupe qui a décidément repris vie »*.

J.-J. B.

REPÈRES

Nucléaire

Démarrage de la centrale de Nogent

Ce n'est pas avant la fin de la semaine ou le début de la semaine prochaine que les services du ministère de l'industrie devraient autoriser la divergence – démarrage des premières réactions nucléaires – de la première tranche de 1 300 mégawatts de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Le réacteur vient en effet de faire l'objet d'une revue de détail concernant l'état général du chantier et les protections incendie de l'installation avant la divergence de l'ensemble qui justifient quelques opérations de dernière minute.

Pollution

Le soja frelaté de Barcelone

Les services de santé de Barcelone enquêtent toujours sur les causes de l'*« épidémie d'asthme »*, qui a provoqué, depuis le 4 septembre, dans la ville la mort de quatre personnes et l'apparition de quelque cinq cents cas de crise d'asthme paraissant liés à la poussière de soja déchargé dans le port. Les autorités sanitaires rappellent que, depuis 1978, il y a eu dix-neuf « épidémies d'asthme » à Barcelone dont trois avaient coïncidé avec le déchargement de cargaisons de soja dans le port. Or un cargo libérien était en train, la semaine dernière, de décharger 30 000 tonnes de graines de soja. Les services de santé ont donc ordonné, dès le lundi 7 septembre, l'arrêt des opérations de déchargement et toute manipulation de soja dans le port. Quelque 1 094 591 tonnes de graines de soja ont été transbordées au port de Barcelone en 1986.

Vingt-sept enfants intoxiqués par des vapeurs chlorées

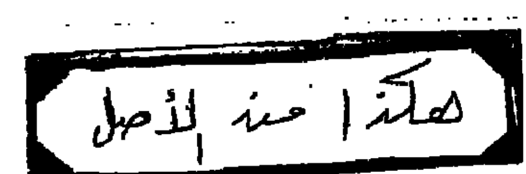
Des vapeurs s'échappant d'une bonbonne de chlore utilisée pour assainir l'eau de la baignade ont pénétré dans la piscine couverte de Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise) où s'ébattaient des centaines d'enfants, mercredi 9 septembre dans l'après-midi.

Bien que l'établissement ait été évacué en quelques minutes, les vapeurs chlorées ont intoxiqué vingt-sept enfants et huit grandes personnes qui, par précaution, ont été immédiatement transportés dans les hôpitaux de la région. La plupart des victimes, qui avaient les yeux et l'appareil respiratoire fortement irrités, ont regagné leur domicile. Trois d'entre elles ont été gardées en observation.

« Titanic »

La dernière plongée du « Nautile »

Après être descendu trente-deux fois sur l'épave du *Titanic*, le petit sous-marin *Nautile*, avec son navire de service *Nadir* et son robot photographe téléguidé *Robin* est parti pour une campagne – scientifique celle-là – dans les Caraïbes. Les quelque cinq cents objets (coffre-fort, bijoux, assiettes, valises, sacs, bouteilles, appareils de navigation, etc.), récupérés devraient arriver la semaine prochaine en France, où ils seront traités dans des laboratoires d'Electricité de France. Plus de dix mille photos et des kilomètres de bandes vidéos ont été prises au cours des plongées. Selon M. Dominique Girard, responsable des engins sous-marins de l'Institut français de recherche pour l'exploration de la mer, la campagne du *Titanic* a montré que la France a mis au point des technologies sous-marines tout à fait fiables. – *(AFP, Reuter.)*



Le Monde
DES LIVRES



Deux recueils de nouvelles pour découvrir un écrivain flamboyant et catastrophique

Sadeq Hedayat, l'étrange Iranien

Sadeq Hedayat : « L'homme est un enterré vivant. »

SADEQ HEDAYAT était sans doute le plus accompli des suicidés en sursis. Il se disait « portraitiste de cadavres », rêvait de fausser compagnie aux vivants pour se joindre au banquet des morts. Le 10 avril 1951, il ferma toutes les issues de sa chambrette de la rue Championnet, brûla ses manuscrits, ouvrit le gaz. « *Personne,* avait-il écrit vingt ans auparavant, *ne prend la décision de se suicider ; le suicide est en certains hommes, il est dans leur nature.* »

Par quel hasard cet Iranien, né à Téhéran en 1903, petit-fils d'un poète célèbre, avait-il échoué à Paris ? Il y débarqua en 1926. Un quart de siècle plus tard, on pouvait visiter sa tombe dans l'enclos musulman du Père-Lachaise. Entre ces deux « séjours » parisiens, Hedayat était rentré à Téhéran pour n'y occuper que des emplois administratifs subalternes (en gardait-il souvenance quand il rédigea son étude sur Kafka ?). Un voyage en Inde le laissa ébloui, une adhésion au parti communiste iranien le dégoûta à jamais de tout engagement politique. Il publia quelques nouvelles, deux romans, des ouvrages satiriques, un essai sur l'avantage d'être végétarien, traduisit en persan Schnitzler, Tchekhov, Sartre.

Les thuriféraires du surréalisme se rappellent encore l'étrange romancier iranien qui faisait imprimer ses livres à quelques exemplaires ronéotypés et n'en finissent pas de citer l'éloge qu'adressa André Breton à l'auteur de *la Chouette aveugle.* Mais il est temps de découvrir Sadeq Hedayat, puisque des jeunes filles fleurissent toujours sa tombe, lui glissant des billets doux ou des poèmes inachevés et puisqu'un éditeur, José Corti, s'obstine à traduire ses nouvelles, *Enterré vivant* et *l'Abîme,* qui comblent les fanatiques et ravissent les curieux.

La Chouette aveugle, traduit par Roger Lescot deux ans après le suicide de Hedayat, est devenu un classique du surréalisme (1). Dérive hallucinatoire d'un fumeur d'opium, expérience onirique de la folie et du désastre, ce roman révéla en Hedayat un frère d'Alfred Kubin et de Nerval. Ecrire, pour lui, c'est une manière d'apprivoiser son double — « *mon ombre qui se penche sur le mur et qui semble dévorer les lignes que je trace* » — et de côtoyer la mort.

« *Pratique le non-agir et tout restera dans l'ordre* » : voilà la seule certitude de Hedayat, converti au bouddhisme.

Tel est le sens des nouvelles recueillies dans *l'Abime,* qui aurait aussi bien pu s'intituler *la Méprise.* Naître et vouloir vivre, c'est la double méprise qui nous gouverne. Les personnages de Hedayat pataugent dans le malentendu. L'un se croit trahi, abandonne femme et enfant ; l'autre s'éprend d'un mannequin en porcelaine ; un troisième se tue par superstition, par dépit et défi ; le dernier se précipite au rendez-vous avec sa maîtresse, mais se retrouve à visiter seul un cimetière. L'homme — Hedayat ne se lasse pas de le répéter — est un « *enterré vivant* » auquel on a crié : « *Va-t'en et meurs.* » Seule la mort le rappellera à sa vérité première. Tant qu'il erre sur les confins de l'existence, il n'entend que la ritournelle de la méprise.

Dira-t-on de Sadeq Hedayat qu'il est un maniaque du morbide, qu'il n'écrit que sur la mort et pour les morts ? Il répondra : « *Si sévèrement que les gens me jugent, ils ne savent pas que je me suis jugé avec encore plus de sévérité, ils se moquent de moi et ignorent que je me moque d'eux encore plus. Je déteste et le lecteur et moi-même.* »

ROLAND JACCARD.

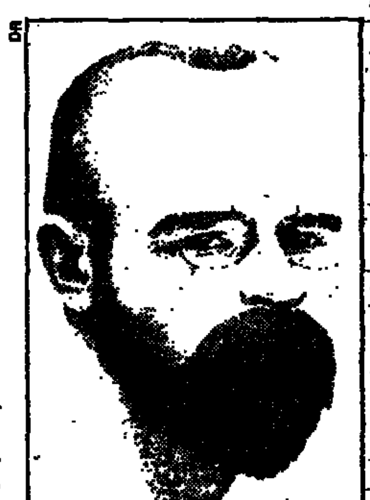
★ **ENTERRÉ VIVANT, de Sadeq Hedayat, traduit du persan par Derayeh Derakhshesh, José Corti, 91 p., 70 F.**

★ **L'ABIME, de Sadeq Hedayat, traduit du persan par D. Derakhshesh, José Corti, 146 p., 70 F.**

(1) Corti. Le cinéaste Raul Ruiz achève actuellement le tournage de *la Chouette aveugle.*

Un immense roman de la vie intérieure

***Enfin traduit en français,* la Régente *de « Clarin », un « classique espagnol » qui provoqua à la fin du siècle dernier le même scandale que* Madame Bovary**



Léopold Alas, dit Clarin.

DEPUIS les campagnes des *princes français en Italie* aux quinzième et seizième siècles, on sait que la guerre n'est pas seulement — toute morale mise à part — un facteur de progrès technique et de développement économique, mais qu'elle peut être aussi une occasion de brassage culturel et d'échanges civilisateurs. *A contrario,* il faut se demander si la formidable méconnaissance qu'ont les Français de l'histoire et de la culture d'un de leurs voisins immédiats, l'Espagne, n'a pas pour origine la paix qui règne entre les deux pays depuis la terrible et malheureuse expédition de Napoléon Ier de 1808 à 1814.

Comment expliquer autrement qu'il ait fallu un siècle pour qu'on traduise ici *la Régente* de Leopoldo Alas dit Clarin, ce roman *monumental qui est l'équivalent* espagnol de *Madame Bovary* et de *la Faute de l'abbé Mouret* réunis ? N'existe pas même l'excuse d'une œuvre trop singulière, ou ésotérique, ou encore à ce point hispanissime qu'elle devait échapper, en partie au moins, à la compréhension et à la sensibilité des lecteurs hexagonaux : installé dans le vif de l'histoire politique, sociale et culturelle de l'Espagne des années 1870, *la Régente* n'en est pas moins un roman européen ; entendez qu'il n'existe guère de livre qui reflète de manière aussi exacte les grands débats — tout à la fois moraux et esthétiques — qui surgissent alors des décombres du romantisme : réalisme et naturalisme, croyance dans le progrès et dans le développement infini des sciences, application de la méthode expérimentale à toutes les créations de l'esprit, querelles sur la portée et sur les *limites du positivisme. Sur toutes* ses questions, Clarin apporte sa réponse, originale mais soigneuse*ment informée.*

A la décharge de notre trop longue ignorance, nous pouvons néanmoins invoquer l'attitude de l'institution littéraire espagnole elle-même. Il est vrai que, lorsque parut *la Régente* à Barcelone, en 1884, personne ou presque n'osa crier au chef-d'œuvre. Si le roman eut du succès, il le dut davantage *au scandale qu'au soutien des critiques.*

Un journaliste engagé

A *cela plusieurs raisons.* La première paradoxalement tient à la célébrité de Clarin. Leopoldo Alas, à trente-deux ans, est en effet l'un des plus fameux journalistes de l'opposition à la monarchie, restaurée une dizaine d'années auparavant. Sous le pseudonyme de Clarin, ce jeune professeur de droit et d'économie *politique à l'université d'Oviedo* a écrit des milliers d'articles sur les sujets les plus divers, passant de la critique d'art aux professions de foi républicaines, et de la théorie littéraire à de virulentes diatribes contre le système des caciques.

Un homme aussi engagé dans les batailles quotidiennes, aussi généreux de sa plume et aussi prompt à la brandir ne peut pas, juge-t-on, être un artiste tout à fait sérieux. Les pages de *la Régente,* dans leur profusion même, témoignent de la flamme et de l'enthousiasme du journaliste, pas de ce mûrissement contrôlé qui est la vraie marque des œuvres d'art. Pérez Galdos, l'auteur de *Dona Perfecta* fut un des rares à saluer *la Régente* comme il convenait : comme un *immense roman* de la vie intérieure.

Et puis, il y avait le scandale. Ce même scandale qui, un quart de siècle auparavant, avait conduit l'auteur de *Madame Bovary* devant les tribunaux. *La Régente* faisait, en quelque sorte, l'apologie de l'adultère, attaquait avec violence l'hypocrisie et l'appétit de pouvoir de quelques notables ecclésiastiques, montrait les *turpitudes* et la *corruption* morale de toute la classe dirigeante d'une ville liguée contre une femme à l'âme noble et au cœur pur, et dont la seule faute était d'aimer.

Un miroir impitoyable

L'évêque d'Oviedo fulmina ; plus habile, la critique bien-pensante préféra étouffer le livre en prétendant qu'il était ennuyeux et mal écrit. Puis le réalisme, en Espagne comme ailleurs, passa de mode, les nouvelles avant-gardes rejetant une esthétique considérée comme « bourgeoise ». Enfin, il y eut le franquisme, qui ne pouvait que détester le miroir impitoyable que paraissait lui tendre, par anticipation, *la Régente.* Le fils de Clarin, Leopoldo, recteur de l'université d'Oviedo au moment de la guerre civile, n'avait-il pas d'ailleurs été fusillé sur ordre exprès de Franco ? Il n'y a guère plus de vingt ans que le roman de Leopoldo Alas a pris sa juste place dans la bibliothèque des classiques de la littérature espagnole.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 19.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'Ennemi, de Robert Pinget
Les Romans de Robert Pinget, de Michèle Praeger

Motus !

AH, la belle inconséquence française ! Au Festival d'Avignon, on tresse couronne à Pinget, il ne manque que le buste en scène, l'intelligentsia, unanime, crie aux vautrés *des playas : avez pas honte d'ignorer Pinget ? Des écri*vains français indéniables et encore en vie, traduits partout, vous trouvez peut-être qu'on en regorge ? Debout là-dedans, *un effort, que diable,* Sulitzer et ses sous-traitants peuvent attendre, etc. Et pendant ce temps, qui publie sur Pinget, le premier essai entièrement sur lui, et en français ? Pas un des grands éditeurs rive gauche, trop occupés à placer leurs poulinets dans la cou-course au pri-prix, ni une université française quelconque... Des gens du Kentucky, USA, plus fous de notre littérature qu'aucune de nos chères maisons, il faut croire. French-Forum *ils se nomment ; merci à eux,* et à Klincksieck, qui s'occupe d'eux à Paris !

J'IGNORE de *quel cursus universitaire s'honore* Michèle Praeger, l'éditeur ayant l'autre bonne idée, que n'ont pas ses confrères parisiens, de nous fiche la paix avec les *diplômes et manies intimes de l'auteur.* Aux hautes doses de la rentrée, on a soupé — pas vous ? — des « Madame Machin, docteur ès choses, vit dans la Mayenne avec ses trois enfants *et ses illusions intactes...* » De même, les textes de couverture : « Un bijou de tendresse et de cruauté, un cri d'époque, une voix d'écrivain... » : arrêtons le massacre !

Donc on ne sait si Michèle Praeger est prof. On le subodore, à la lecture de son sous-titre : « Une écriture des possi*bles* ». La *précision* est à faire fuir. Et elle nous trompe. Le texte, lui, ne jargonne pas à ce point. Il fait son boulot d'essai, condamné à tricoter des concepts là où l'écrivain a assemblé des effets de l'art. *Il épingle les papillons :* le beau moyen de faire autrement ! Mais il les épingle bien et les bons papillons.

C*OMMENT parler de Pinget sans hausser le ton et décou*rager les flemmards ?

Pinget appartient à l'« école du nouveau roman ». Il *l'a même précédée, ce qu'a fait oublier sa modestie rare.* Il ne se lit pas comme un autre auteur. Ni romantique ni réaliste, il ne se croit ni béni des dieux ni rival de l'état civil. Il ne cherche pas à être cru sur parole, bien au contraire. Il n'exprime pas un sens préétabli, il le produit sous nos yeux. Il travaille dans la vitrine du texte comme naguère certains réparateurs de porcelaine. Il tient récits, personnages et mots pour ce qu'ils sont : suspects de ne rien recouvrir de fiable, de n'être qu'un matériau, comme notre âme même, tissée de conventions. Si on regardait ensemble de plus près entre les mailles des mots qui nous constituent ? Si on mêlait nos inconscients ? Telle est l'invite du nouveau roman au public ; invite aride, encore qu'hilarante souvent.

Ce qui a le plus changé, par rapport au roman tout venant, c'est l'attitude requise du lecteur. Une réflexion de Borges éclaire là-dessus mieux que toutes les thèses. Elle figure dans *Enquêtes,* je crois (Gallimard 1957). Si nous éprouvons un certain malaise à voir des personnages fictifs devenir lecteurs ou spectateurs, par exemple quand Hamlet joue la tragédie devant la cour, c'est, dit Borges, que nous craignons de devenir, *a contrario,* des êtres fictifs. Il y a fort à parier, en effet, que nous le soyons, fictifs. De quoi s'esclaffer et blêmir à la fois, non ?

(Lire la suite page 16.)

● ROMANS POLICIERS

Le temps des festivals



Amis du roman policier, à vos marques ! Voici venu le temps des festivals. Et cet automne 1987 s'annonce, pour les amateurs du genre, comme un grand cru : tous les parfums du mystère, toutes les couleurs du crime, en trois manifestations dont les dates sont déjà à retenir.

A tout seigneur — saigneur ? — tout honneur. Le neuvième Festival international du roman et du film noirs se déroulera, cette année, à Grenoble, du 12 au 18 octobre. C'est une première, puisque les huit précédentes éditions avaient eu lieu à Reims. Pour être à la hauteur de l'événement, les organisateurs grenoblois n'ont pas lésiné sur les moyens. Un train « noir » spécial transportera de Paris à Grenoble journalistes, invités de marque — on attend les Américains Tony Hillerman, Marvin Albert, Howard Fast, Jérôme Charyn, l'Allemand Ky, le Japonais Seichô Natsumoto — et les adhérents de l'Association 813. Sur place, les festivaliers occuperont, une semaine durant, de jour comme de nuit, le Palais des sports, lointain héritage des Jeux olympiques de 1968, entièrement aménagé, pour l'occasion, selon le thème retenu, « La ville, la nuit ». *Asphalt Jungle* au pied des Alpes : voilà pour le décor et cette part de rêve sans laquelle il n'y a pas de vrai festival. Pour le reste, avec un budget décuplé par rapport au festival de Reims, l'objectif de l'association Grenoble-polar est clair : donner, à terme, au roman policier un lieu d'échanges et de rencontres qui soit l'égal de ce qu'Angoulême représente pour la bande dessinée. Rude pari...

Une semaine seulement pour souffler et c'est Paris qui, du 26 au 31 octobre, prendra le relais, la Maison des écrivains ayant choisi, pour sa première initiative d'ampleur nationale, d'honorer le roman policier français par une série d'animations et de débats à travers la capitale. Pour clôturer le cycle, enfin, il faudra se rendre à Clermont-Ferrand et à Riom, du 9 au 15 novembre : avec des moyens plus modestes, l'association Les Passagers de la nuit renouvelle l'expérience d'une Semaine de la littérature et du film policiers, qui avait, l'an dernier, rencontré un grand succès dans la région (1).

Allons, s'agissant d'un genre dont on signe périodiquement, ici et là, le bulletin de décès, il faut croire que « le cadavre bouge encore », comme aurait dit à peu près le cher Ponson du Terrail...

∴

Outre un billet SNCF à tarif réduit et une solide paire de chaussures, on ne saurait trop conseiller aux éventuels festivaliers de se munir d'un précieux viatique : *Mystères 87*, publié au Livre de poche sous la direction de Jacques Baudou, et justement sous-titré « Les dernières nouvelles du crime ». Outre vingt-cinq nouvelles, toutes inédites et brassant tous les genres, de l'énigme au noir moderne, de l'insolite au classique, de Pierre Siniac à June Thomson en passant par John Lutz, Simon Brett, Gérard Delteil et Thierry Jonquet, voilà un ouvrage qui propose un panorama synthétique de la production éditoriale, cinématographique et télévisuelle se rattachant au roman policier. De quoi, en somme, participer de façon dynamique aux multiples débats qui font le charme des festivals (692 p., 30 F).

Mystères 87, bien sûr, n'a pas réponse à tout. Si on vous interroge sur le cormoran des Orcades dans l'univers holmésien, il y a de fortes chances que vous restiez coi. A moins d'avoir lu le dernier René Réouven, *le Bestiaire de Sherlock Holmes*. Auteur d'impeccables pastiches — mais on hésite à employer ce terme tant il s'agit de vraies recréations, — Réouven pratique comme une seconde nature l'*understatement* anglo-saxon, cet art subtil où l'humour naît de l'imperturbable sérieux avec lequel sont traités les sujets les plus inattendus. C'était le cas pour son récent *Dictionnaire des assassins* (2). Quand il se glisse dans la peau de Watson pour évoquer, non pas le chien des Baskerville — ce serait trop simple ! —, mais le cormoran sus-cité, ou le rat géant de Sumatra, ou le ver inconnu d'Isadora Persano, le régal est le même. (Denoël, coll. « Sueurs froides », 204 p., 64 F.)

Y a-t-il dans la salle un auteur assez fou pour imaginer une rencontre amoureuse au cœur d'une catastrophe ferroviaire ? Si un quidam se lève alors, sachez-le : il se nomme Jean-Bernard Pouy, l'auteur du titre le plus singulier, à ce jour, de l'histoire de la littérature policière — *Spinoza encule Hegel* (3). Dans son dernier-né, *l'Homme à l'oreille croquée*, le héros, un adolescent, fait effectivement la connaissance de celle qui va marquer sa vie — au sens propre, d'où le titre, comme au figuré — alors qu'ils sont coincés l'un tout contre l'autre, sous des tonnes de ferraille enchevêtrée. Ce pourrait être d'un parfait mauvais goût. La scène — une trentaine de pages époustouflantes — est, à l'instar de tout le roman, drôle — oui, drôle — et tendre. Comme son ami Pennac, comme le discret Marc Villard, auteur cette année, de deux romans et d'un recueil de nouvelles d'une égale qualité (4), Pouy sait à merveille allier la fragilité des êtres et la brutalité du monde, la naïveté et l'ironie. Pouy, comme ses petits camarades, est un romantique noir. Laissons la place aux romantiques ! (« Série noire », nº 2098, 184 p., 24 F.)

∴

Le temps des festivals, c'est aussi celui des prix. Grenoble, notamment, décernera les désormais traditionnels trophées 813. On ne sait si *Lune sanglante*, de James Ellroy, est sorti à temps pour figurer parmi les « nominés ». Pour nous, en tout cas, pas de doute : il mérite, haut la main, de figurer parmi les meilleurs romans étrangers de l'année. Lecteur, on en prend le pari : aussi entraîné sois-tu à encaisser, à l'école des durs-à-cuire du style McGivern et consorts, tu sortiras de ce roman groggy, sonné, comme saoulé de coups par une histoire sauvage, échevelée, où alternent lyrisme démesuré et implacable rigueur.

En apparence, pourtant, la trame est classique : d'un côté, un flic, Lloyd Hopkins ; de l'autre, un assassin qui, vingt ans durant, a accumulé les cadavres de jeunes femmes sans que jamais on puisse même soupçonner son existence. Parallèles, l'univers du flic et celui du tueur finiront par se rejoindre pour un ultime face-à-face. Le Bien contre le Mal, alors ? Ce serait, bien sûr, trop simple.

Car voici, en fait, l'histoire de deux Fous. Tous deux ont eu une enfance perturbée, tous deux ont vécu, à l'adolescence, le cauchemar d'un viol et tous deux tentent désespérément de retrouver l'Innocence perdue, saccagée, leur enfance fracassée. Le flic met une intelligence aiguë au service d'une mission sacrée dont il se croit investi : protéger l'Innocence. Mais c'est avec la même intelligence, au nom de la même mission que tue l'assassin : car donner la mort, dans sa logique folle, c'est aussi protéger ses victimes de la déchéance. Et plus le cercle se resserre, plus la traque le rapproche de sa proie, plus Hopkins découvre, avec horreur, ce qu'il ne cessait de fuir à travers d'incessants cauchemars, d'insupportables hallucinations : l'assassin est un autre lui-même, son jumeau malfaisant.

Opéra noir, peuplé de fantômes, où le sexe et la mort rôdent sans cesse dans l'immensité inhumaine de Los Angeles la mal nommée, *Lune sanglante* est un fulgurant joyau, une moderne Tragédie, qui porte fièrement en exergue une citation du *Richard II* de Shakespeare :

Sur la terre, la lune au visage pâle apparaît
[sanglante,
Et des prophètes maigres prédisent de leurs
[murmures des jours de crainte.

Il n'y aura que les cuistres, qui continuent de reléguer la littérature policière dans les derniers rayons, pour s'en offusquer. (Traduit de l'américain par Freddy Michalski, Rivages/noir, 286 p., 35 F.)

BERTRAND AUDUSSE.

(1) A vos plumes aussi ! Les Passagers de la nuit organise un concours de nouvelles policières, les trois meilleures étant primées (les manuscrits — dix feuillets maximum — sont à adresser avant le 15 octobre au siège de l'association, 11, rue Terrasse, 63000 Clermont-Ferrand). L'association Médiations (La Rozière, 12400 Saint-Affrique) organise un concours similaire. Le jury, présidé par Jean Vautrin, comprend notamment Robin Cook, Didier Daeninckx, Michel Lebrun, Claude Mesplède. Trois prix — 3 000 F, 2 000 F et 1 000 F — seront décernés (les manuscrits — quinze feuillets dactylographiés maximum — sont à adresser avant le 25 octobre au siège de l'association). Signalons enfin que les Editions Calmann-Lévy et l'hebdomadaire *Télérama* viennent de créer le prix Patricia Highsmith du roman policier, dont le jury, présidé par la romancière elle-même, couronnera deux manuscrits originaux. L'un sera publié aux Editions Calmann-Lévy, le second paraîtra en feuilleton dans *Télérama* (renseignements : grand concours Patricia Highsmith, *Télérama*, 129, bd Malesherbes, 75017 Paris).
(2) Denoël.
(3) Albin Michel-Sanguine.
(4) *Le Roi, sa femme et le petit prince* (« Série noire », nº 2093, 188 p., 24 F) ; *les Rebelles de la nuit*, (éd. Le Mascaret, 142 p., 49 F) ; *Treize Cow-Boys dramatiques*, nouvelles (Néo Oswald, 137 p., 42 F).

A LA VITRINE

ÉCRITS INTIMES

Les exigences et les effrois de Laure

Ces *Ecrits retrouvés* nous propose les seuls textes publiés de son vivant par Laure — « la » Laure de Georges Bataille. Mais ces articles parus sous le pseudonyme de Claude Araxe dans *le Travailleur communiste, syndical et coopératif* et dans *la Critique sociale* (1), dans les années 30, sont des textes de circonstance — pour ne pas dire militants — qui n'ajoutent pas grand-chose au « météore littéraire » révélé par les *Ecrits*, amoureusement rassemblés par Jérôme Peignot (2).

Seuls trois d'entre eux, dont une longue lettre, non envoyée, à Georges Bataille, méritaient d'être publiés ; ce qui est bien peu et ne représente qu'un petit quart du livre !

Cette jeune femme tendre et insoumise, disparue en 1938 à l'âge de trente-cinq ans, considérait que la mort lui était aussi inaccessible que la vie. Aussi notait-elle, le 19 mai 1938 : *« Penser sa vie, c'est la DETRUIRE, la rendre stérile »*, et, le 28 du même mois : *« Corps détaché de toutes les lois physiques. De toutes ces impressions, celle-ci est-elle bouillante ou glacée, que vous dirais-je ? »*

On ne peut lire sans un certain trouble les mots que Laure destinait à Georges Bataille. Certes, elle y exprime son amour : *« Quand je te dis que nous nous retrouverons dans l'arc-en-ciel, c'est pour moi aussi brûlant que le feu »*, mais aussi son refus de l'embourgeoisement et de la vie de couple. Laure, prise comme dans un étau entre ses exigences et ses effrois, se débat à la manière d'une femme qui se noie. *« Je veux parler « d'aimer la mort » parce que cela seul signifie aimer la vie sans restriction, l'aimer jusque-là, la mort y compris »*, écrit-elle comme pour souligner qu'il n'existe, pour elle, aucune issue acceptable au désarroi de vivre. *« Je me fais à moi-même l'impression d'une ombre qui aurait perdu ce qu'elle reflète »*, disait aussi Laure, qui sut transformer sa « chute libre » en un feu d'artifice.

P. Dra.

★ **ÉCRITS RETROUVÉS de Laure, préface de Jérôme Peignot, Les Cahiers des brisants (diffusion : Distique), 105 p., 85 F.**

(1) Revue rééditée en fac-similé par les éditions de La Différence en 1983.
(2) Pauvert, 1971.

LETTRES ÉTRANGÈRES

L'itinéraire intérieur de Zhang Xianliang

En 1957, alors qu'il avait seulement vingt et un ans, Zhang Xianliang était taxé de « droitier » et déporté dans un camp. Libéré quelques années plus tard, il était affecté autoritairement dans une ferme d'Etat où les conditions de vie n'étaient guère meilleures. Accusé à nouveau, au gré des différentes campagnes politiques qui secouèrent la Chine des années 60 et 70, d'être tour à tour « contre-révolutionnaire » ou « révisionniste », Zhang devait connaître jusqu'en 1979, date à laquelle il fut réhabilité, vingt-deux ans de persécutions et de souffrances, en prison ou dans des camps.

Mimosa, publié en 1984, est, pour une large part, un roman autobiographique. Le héros étouffe dans une société déformée qui n'est même pas capable d'assurer à ses membres le minimum vital. Il cherche alors son salut dans sa conscience seule et dans les relations privilégiées qu'il noue avec une jeune paysanne, qui lui apporte un soutien matériel et le réconfort moral et sentimental qui lui font défaut.

La description de la réalité des camps est secondaire. Ce qui intéresse l'auteur, c'est l'itinéraire intérieur de son héros, qui a besoin, pour survivre, de se nourrir de la lecture du *Capital*, de se remémorer des extraits de poèmes de Neruda ou de Pouchkine, du *Requiem* de Verdi. Il n'a de cesse aussi de communier avec la nature des grands espaces, ce qui nous vaut des passages remarquables, dans un style inhabituel qui s'inspire sans doute de l'esthétique chinoise traditionnelle. La prose de Zhang Xianliang, pour qui *« la littérature est avant tout l'art de la langue »*, est suggestive, fluide, musicale et incantatoire. Il est sans conteste un des meilleurs écrivains chinois contemporains.

ALAIN PEYRAUBE.

★ **MIMOSA, de Zhang Xianliang, traduit du chinois par Pan Ailian, Pékin, Littérature chinoise, « Panda », 321 p., 22 F (distribution : E-100, 24, rue Ph.-de-Girard, 75010 Paris).**

ROMANS

Chronique d'un désenchantement

Un homme contemple la lente décomposition de son esprit, dans lequel il hume *« une odeur de débarras renfermé »*. Sa mémoire ne retient que les bribes d'un *« passé mort »*. Son travail de dessinateur dans un cabinet d'architecte, qui l'ennuie, ne lui laisse qu'un répit : la traversée du parc des Buttes-Chaumont, au sortir de l'agence, qui *« anesthésie ses plaies »*.

C'est sa propre histoire que raconte Jean-Marc Tisserant, écrivain de la « génération 68 », qui a cherché dans l'étude des mystiques une issue à ses doutes. Odilon Levert, son double, travaille le soir à un essai sur le texte de l'Apocalypse de saint Jean. Mais rien ne l'obsède tant que le travail de sape qu'il opère sur lui-même, allant jusqu'à désagréger sa personnalité, dont ne subsistent que des *« morceaux dépenaillés »*.

Le charme de ce roman tient surtout à l'entremêlement constant des idées et des intrigues amoureuses. C'est dans les bras de Katia, reporter dans un magazine féminin, qu'Odilon comprend que la *« foutue Apocalypse »* l'a trop éloigné de sa vie personnelle. Ce solitaire réunit alors les brouillons de son essai et décide d'en faire la substance d'un roman. Jean-Marc Tisserant, après un récit et plusieurs recueils de textes, a écrit là son premier roman, avec l'humour et le sens de la dérision de ceux qui, abandonnant leurs vieux rêves, tiennent le journal doux-amer de leur désenchantement.

YVES JAEGLÉ.

★ **LE RÊVE D'ODILON, de Jean-Marc Tisserant, éditions de la Différence, 185 p., 79 F.**

Rezvani comme un miniaturiste

Venise, une lettre, l'annonce d'une mort violente, celle de l'ami lointain inconnu, écrivain comme le narrateur : bouleversé, le couple évoque cette autre lettre d'un autre homme également inconnu. C'est là tout le sujet de *J'avais un ami*, le dernier livre de Rezvani. Sur ce double thème, on ne peut plus mince, vont se broder d'infinies variations dans lesquelles le narrateur, tantôt témoin, tantôt acteur, tantôt patient, va analyser sans cesse les rapports du réel et de l'écrit, de l'absence et de l'amour, de l'admiration et de la jalousie, de la douleur qu'on savoure, du sentiment mesquin que l'on se reproche, de l'élan vers l'autre qui se brise dans l'ombre d'un soupçon.

Ce jeu infiniment compliqué par la triple situation évoquée plus haut, où le narrateur, tantôt « je », tantôt « tu », tantôt « il » se remet en scène avec une finesse psychologique extraordinaire, qui n'exclut pas une pose nombrilique parfois insupportable. Le narrateur n'est lui-même que la moitié d'un couple qui se veut idéal, mais où la figure féminine n'apparaît jamais vraiment, tant l'ombre du mari est envahissante, torturée et narcissique.

A la lecture de ce roman, l'impression est sans cesse double. L'admiration devant la prouesse des variations se heurte à l'agacement devant le vide des êtres ; minceur constante, voulue par l'auteur qui pose le problème de la densité romanesque des personnages dans l'absence, l'idéalisation et le souvenir.

Rezvani semble être un héritier de la tradition miniaturiste persane, dans les finesses, aux rebondissements infinis, de l'analyse psychologique. A condition de ne pas se lasser des perpétuels remords, repentirs et scrupules de l'écrivain — soucis qui paraîtront légitimes aux amateurs d'angoisses artistiques, — le livre de Rezvani est une tentative pour montrer les liens essentiels de l'absence et de l'acte d'écrire.

FLORENCE NOIVILLE.

★ **J'AVAIS UN AMI, de Rezvani, Christian Bourgois, 152 p., 60 F.**



CAGNAT

SOCIETE

Cinq ans dans la vie des chats

Zoologiste anglais, Jeremy Angel rejoint en 1976 l'écrivain Mutsugoro, créateur d'un « royaume animal » à l'est de Hokkaido, dans le Japon septentrional. Là, dans d'âpres conditions climatiques, vivent en communauté des hommes, des femmes et des bêtes qui réalisent le rêve d'une arche où le bonheur de l'alliance se conjugue avec l'intérêt de la connaissance. De septembre 1978 à mai 1983, Jeremy Angel, l'esprit, le cœur et l'objectif en perpétuelle alerte, va devenir l'historiographe, le dieu tutélaire de plus de cent félins. Son livre, *le Royaume des chats*, relate ces cinq années d'une expérience tout à fait exceptionnelle.

Mutsugoro l'avait pressenti : loin d'être des *« créatures asociales »*, les chats, *« forcés de vivre en collectivité »*, peuvent parvenir à une coexistence heureuse. Et, de fait, après quelques jours de tensions, de combats et de paniques, au cours desquels Jeremy Angel doit concilier les missions d'*« observateur détaché »* et de *« responsable de leur santé et de leur bonheur »*, il s'établit, grâce à (ou en dépit de) *« leurs capacités de réactions émotionnelles »*, une forme de vie sociale que le texte et les photos du savant fixent avec une patience, une précision et un amour sans défaillance.

Le tour de force de Jeremy Angel, c'est de réussir à camper Sabu, Aya, Pe, Marshmallow, Oto-chan, Nibu, Kerompa, Blossom, Tobo et les autres dans leurs traits individuels tout en dégageant de son investigation un faisceau d'éléments qui acquièrent force de loi. S'il n'évite pas toujours le risque (consciemment assumé) d'anthropomorphisme dans sa description d'une véritable psychologie sociale, Jeremy Angel fournit un document d'une grande rigueur, qui dévoile les secrets de la vie féline sans ruiner la fascination que les chats exercent sur nous.

SERGE KOSTER.

★ **LE ROYAUME DES CHATS, de Jeremy Angel, traduit de l'anglais par Frédéric Djibril, Lieu Commun, 205 p., 98 F.**

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ESOTÉRISME

• JEAN PRIEUR : *l'Europe des médiums et des initiés.* Chronique d'un siècle d'ésotérisme et d'occultisme, ce livre présente les principales personnalités qui, entre 1850 et 1950, ont incarné ces idées et ces doctrines, en réaction au mouvement scientiste. Ce panorama des mouvements religieux parareligieux et hermétistes évoque une effervescence spirituelle souvent pittoresque, quelquefois inquiétante... (Librairie Perrin, 384 p., 120 F.)

HISTOIRE

• ABDELKHALEK BERRAMDANE : *le Maroc et l'Occident (1800-1974).* Par un universitaire marocain, lauréat de la faculté de droit de Poitiers, une vaste synthèse historique, avec bibliographie mais sans index, de la géopolitique récente d'un Etat plus vieux que la France capétienne. (Karthala, 448 p., 160 F.)

• OUVRAGE COLLECTIF : *Bourgeoisies de province et Révolution.* Michel Vovelle présente le recueil des travaux du colloque de Vizille, réuni sur ce thème en 1984. Grâce aux différentes interventions, on découvre notamment dans le Dauphiné du siècle des Lumières une bourgeoisie dynamique, qui permettra la transition économique de l'Ancien Régime à la révolution industrielle. (Presses universitaires de Grenoble, 240 p., 120 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• VIRGINIA WOOLF : *Journal,* tome 6. Stock poursuit la publication du Journal de V. Woolf dans sa version intégrale. Ce sixième volume couvre les années 1933 à 1935, période au cours de laquelle elle rédige son roman, *les Années.* L'auteur d'*Orlando* écrit, prise entre la montée des périls extérieurs et la folie qui menace, de l'intérieur. Traduit de l'anglais par Colette-Marie Huet. (Stock, 334 p., 120 F.)

LITTÉRATURE

• SAINT-SIMON : *Mémoires.* Le tome VII de l'édition de la « Pléiade » établie par Yves Coirault recouvre toute la période décrite par Saint-Simon, des six derniers mois de l'année 1718 à l'année 1721. Il comprend également les additions au Journal de Dangeau correspondantes. (Gallimard, 1648 p., 320 F jusqu'au 30 septembre, 360 F ensuite.)

PHILOSOPHIE

• JEAN-LOUIS GARDIES : *l'Erreur de Hume.* Dans son *Traité de la nature humaine,* David Hume souligne l'impossibilité de passer des énoncés descriptifs (ceci est ou n'est pas) aux énoncés normatifs (ceci doit ou ne doit pas être), fondateurs de tous les systèmes de morale. L'auteur montre que ce passage n'est pas nécessairement abusif, en s'appuyant aussi bien sur la tradition phénoménologique que sur la philosophie analytique et sur les apports de la logique contemporaine. La conception du fait et de la norme s'en trouve renouvelée. (PUF, Coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 136 p., 85 F.)

ROMAN

• PATRICK SOUCHON : *la Traversée de l'île d'Yeu.* Dans son deuxième roman, Patrick Souchon retrace les étapes d'une rupture qui s'est produite au moment même où un homme croyait être enfin arraché à l'enlisement qui avait caractérisé sa vie : au retour de son voyage de noces. (La Table ronde, 215 p., 85 F.)

• EN BREF

• Le prix Saint-Simon 1987 a été décerné à ALAIN BOSQUET pour son ouvrage *Lettre à mon père qui aurait eu cent ans,* publié chez Gallimard (voir « le Monde des livres » du 9 janvier).

• Le prix Alexandra-David-Neel et Lama-Yongden 1987 a été attribué à MARIE-JOSÉ LAMOTHE, pour sa traduction du poète-ermite tibétain Milarépa : *Milarépa, les cent mille chants,* aux éditions Fayard (voir « le Monde des livres » du 14 février 1986). Le jury était notamment composé de Jean Chalon, Lawrence Durrell et Jacques Lacarrière.

• Le prix Strasbourg 1987 – section thèses d'Etat – a été décerné à MAURICE GODÉ, de l'université de Reims, pour sa thèse « Les théories utopiques dans les revues expressionnistes allemandes », soutenue en octobre 1986 devant l'université de Provence.

• Le SYMPOSIUM du second colloque de l'ARIC (Association pour la recherche interculturelle) consacré aux lettres, aux arts et à l'histoire des idées se tiendra à l'université de Fribourg (Suisse), du 7 au 9 octobre. Des chercheurs de toutes disciplines sont invités à travailler sur un ensemble de questions relatives à l'espace culturel européen de la Renaissance à la fin du dix-neuvième siècle. Renseignements : ARIC, secrétariat, institut de psychologie de l'université de Fribourg, route de Fougères, CH-1700 Fribourg (tél. 037-2192-82).

• La société PIERRE-JOSEPH PROUDHON organise un colloque international sur le thème : « Pouvoirs et Libertés ». Le philosophe franc-comtois sera au centre des débats qui se dérouleront du 22 au 24 octobre à la Maison de la recherche de Paris, puis à Besançon. Renseignements : Gaston Bordet, 36, avenue Marceau, 25000 Besançon (tél. : 81-50-01-32).

• PRÉCISIONS. – A propos des *Œuvres complètes* de Kierkegaard publiées par les éditions de l'Orante (voir « le Monde des livres » du 21 août), Jacques Ellul nous fait justement remarquer le rôle joué par Jean Brun dans cette entreprise. Nous avions omis de signaler, que, en signant la préface de chacun des volumes, ce dernier avait contribué à la grande valeur de cette collection.

De son côté, M. Jacques Ridé, professeur de littérature et de civilisations allemandes à Paris-IV, nous signale qu'une remarquable traduction de *l'Histoire du Docteur Faust en 1587* (voir « le Monde des livres » du 4 septembre) a été publiée aux éditions les Belles Lettres. Elle est l'œuvre de Joël Levebvre. Une réédition de cet ouvrage serait des plus opportunes.

Enfin, une confusion s'est introduite dans « le Monde des livres » du 4 septembre. La revue *Double Page* n'est pas publiée par les éditions La Marge d'Ajaccio. En revanche, cet éditeur est bien diffusé à l'adresse qui était indiquée.

• CORRESPONDANCE

Vents d'Ouest sur la BD

Après notre enquête sur la bande dessinée (« le Monde des livres » du 14 août 1987), M. Jacky Goupil de la société SEDLI, éditrice d'ouvrages dont nous avons utilisé les illustrations, nous apporte les précisions suivantes :

(...) Sur quinze titres, la SEDLI a eu la chance de publier quatre best-sellers *[joli score pour un petit éditeur]* : *Baston La Baffe,* 105 000 ex. ; *Rocky Luke,* 45 000 ex. ; *Le Livre d'Or Franquin,* 70 000 ex. ; *Le Livre d'Or Morris,* 30 000 ex., et la malchance de dépérir à la suite de son diffuseur (...)

La SEDLI fut reprise par les Editions Vents d'Ouest, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont la parfaite illustration de vos propos : filiale d'un important groupe d'édition (Hatier) (ce qui prouve l'intérêt des grands pour le média BD), Vents d'Ouest a connu en dix-huit mois d'existence une forte croissance avec la publication d'une quarantaine d'ouvrages et la création d'une structure de diffusion BD à la suite de la faillite MDM.

Vents d'Ouest, avec l'appui du groupe Hatier, est la preuve que l'on peut encore, en 1987, créer une structure importante et cohérente dans le milieu du neuvième art. Une structure qui allie la création de nouveaux produits (de purs concepts d'édition) et la recherche de nouveaux auteurs.

LA VIE LITTÉRAIRE

Les Belges, champions de l'orthographe française

Avec 36 414 inscrits, les troisièmes championnats de France d'orthographe suscitent un vif engouement. Les statistiques de participation montrent que si l'ensemble des régions de même que les différentes classes d'âge sont équitablement représentés, sont surreprésentés tant les femmes, trois fois plus nombreuses que les hommes, que, au sein des catégories professionnelles, les employés et les fonctionnaires (parmi les professionnels de la langue française, qui comptent pour un sixième du total, les écrivains et les journalistes sont noyés au milieu des instituteurs et des professeurs de français).

9 956 candidats sont sortis des tests qualificatifs, soit un taux de réussite de 27,34 %. Les moins de vingt ans seuls font un score de 29,21 % en moyenne. C'est la... Belgique qui réalise la meilleure performance, mieux que le premier département français, la Mayenne. Le Nord est en tête des régions, le Dauphiné et la Côte d'Azur en queue, et Paris un peu au-dessus de la moyenne..

LE PETIT LAROUSSE 1988

Gastronomique ?

ENFIN, le Petit Larousse 1988 se met à table(s). Et à quelles tables ! Mieux qu'à un *mâchon* – il a annexé cette excellente petite bouffe lyonnaise, – il nous convie à celles des rois de la cuisine, des regrettés Fernand Point et Jean Troisgros, à qui survit son frère Pierre, toujours vivant, lui, comme Paul Bocuse, Alain Chapel, le vaudois Fredy Girardet, Raymond Oliver, Alain Senderens... Petite révolution dans le traditionnel dictionnaire, qui ne se contente pas de découvrir les vertus du *micro-ondes* ou de croquer les fruits secs du *muesli.* Plus que jamais branché, en prise directe sur l'actualité : les cent vingt-neuf ajouts – si on leur intègre vingt-sept noms propres – de la dernière cuvée le prouvent, même s'ils ne comportent que soixante-treize mots, les autres greffant de neuves significations sur des formes anciennes. Or la gastronomie, ces temps-ci, fait beaucoup saliver.

Il est, hélas ! des sujets de conversation moins drôles, que répercute le Larousse. Ainsi les *Médecins sans frontières* (MSF) peuvent avoir affaire à des sujets *séropositifs* et sont familiarisés aux sigles redoutables, *LAV* ou *HIV,* des rétrovirus du SIDA, eux qui ne sont pas toujours équipés pour pratiquer une *embryoscopie* ou une *fœtoscopie,* voire, utiliser, mais ce n'est pas leur job, un *éthylotest.*

Dans l'avalanche des néologismes qui déferle sur toutes les disciplines, sciences et techniques, le Larousse a puisé avec modération, et même fait un très discret appel au franglais. L'informatique, bien sûr, est la grande consommatrice, et donne souvent un sens inattendu à des mots qu'on croyait inoffensifs, tels *convivialité, émulation, extension...* Mais quand il s'agit de créer du neuf, l'esthétique de la langue française est mise à rude épreuve. Si, à la rigueur, *l'agro-industrie* englobe la *lombriculture,* c'est *râlant* de devoir *décrédibiliser* la *bancarisation* d'une population sans le sou et entériner tant d'autres tournures barbares. Au moins le vocabulaire financier continue-t-il à user de métaphores, en évoquant la *frilosité (sic)* du marché boursier. Et puis il y a des mots *réhabilités* – comme des drogués « récupérés », on les appelle comme ça maintenant : par exemple, le verbe *peinturer,* naguère employé fautivement par les gamins.

Sur le plan événementiel, on eût été surpris de ne pas trouver le nom de Corazon, dite Cory, Aquino, ni celui de la localité soviétique de Tchernobyl. On le sera devant un désert culturel où évoluent seulement Claudio Abbado, Robert Hossein, Giorgio Strehler, Antoine Vitez, ainsi que le néoclassique *Atelier Bofill.* En sport sont consacrés Ivan Lendl et Diego A. Maradona. Enfin, sur l'enfer freudien plane le sourire de Françoise Dolto.

Revenons à la « partie langue ». Un *Francilien* se disant *franco-français* par *autodérision* jugera-t-il *dépaysante* la présence d'un *allophone amérasien* sur l'*agora* d'une cité d'Ile-de-France ? « Vous êtes un *niaiseux* », lui répliquera un brave Québécois. En se référant sans le savoir au Petit Larousse 1988.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Le voyage québécois de Georges Schéhadé

L'autre événement de début septembre, au Québec, outre le sommet francophone, c'était la venue de Georges Schéhadé. Le poète et dramaturge libanais, premier lauréat du Grand Prix de la francophonie (1), était l'invité de la Société royale du Canada, fondée il y a cent ans, équivalent de l'Institut de France.

C'est le responsable de la section de langue française de la Société royale, l'écrivain Naïm Kattan, néo-Canadien d'origine irakienne, qui a été le « cornac » au Québec de l'auteur de *l'Emigré de Brisbane.* Tâche difficile, car Georges Schéhadé, pour qui *« le silence est la villégiature des mots »,* n'aime ni les voyages, ni la télévision, ni la foule, ni les mondanités. Et il avait prévenu qu'il ne prend jamais la parole en public...

Néanmoins on lui avait préparé un périple digne d'un chef d'Etat doublé d'une star : rencontres avec les grandes plumes locales (Gaston Miron, Antonine Maillet, etc.), avec des étudiants préparant des thèses sur son œuvre, avec le gouverneur général, des ministres, le chef de l'opposition québécoise, les communautés libanaises immigrées, etc. Mais partout ce sont des universitaires, des fans, qui ont parlé de Schéhadé, lui-même se contentant, au premier rang tout de même, d'écouter, de donner des autographes et parfois de s'écrier : *« Ce n'est pas vrai ! »,* quand les louanges dépassaient la mesure. Apparemment, ce style si inusité de nos jours n'a pas indisposé le public québécois, au contraire.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) D'un montant non imposé de 400 000 francs, financé par le Canada et décerné par l'Académie française, le Grand Prix de la francophonie a été attribué pour la première fois cette année.

La mort de Rainer Biemel

Rainer Biemel, né en 1910 en Transylvanie (qui faisait alors partie de l'Autriche-Hongrie), est mort le 1er août près de Paris.

Tour à tour journaliste, enseignant, éditeur, écrivain, il a publié sous le nom de Jean Rounault *Mon ami Vassia,* souvenirs de sa déportation en URSS, et *le Troisième Ciel* (Plon). Avec Bernard Grasset il a traduit *les Lettres à un jeune poète* de Rilke, avec Alexandre Arnoux *le Second Faust* (Albin Michel), *les Elégies de Duino* de Rilke (Georges Fall). Directeur littéraire aux éditions DDB, il a publié, entre autres ouvrages, la *Bible de poche.* Créateur et directeur des éditions OCDL, il a mené une lutte acharnée en faveur d'une pédagogie nouvelle, pour un sauvetage du latin et du français, un renouveau de l'enseignement des mathématiques et des sciences.

Les mille visages de Cendrars...

Le Centre Georges-Pompidou s'associe, du 9 septembre au 8 octobre, à la commémoration du centenaire de la naissance de Blaise Cendrars (« le Monde des livres » du 26 juin). Débats, conférences, lectures, spectacles et concerts alterneront au cours de ce mois. Une exposition « Cendrars et ses peintres », se prolongera au Musée d'art moderne jusqu'en décembre. Une autre exposition, présentant des photographies montrant Cendrars de l'enfance à la vieillesse, se tient au petit foyer jusqu'au 5 octobre.

En Suisse, après le colloque qui vient de se tenir à Berne *(voir ci-dessous l'article de F.-J. Temple),* une exposition, « Cendrars à l'œuvre », aura lieu dans cette même ville et se prolongera jusqu'au 15 octobre, avant de gagner le Centre culturel suisse de Paris. Par ailleurs, le Centre d'études Blaise-Cendrars publie dans son dernier bulletin trente-trois photographies de l'écrivain, accompagnées de textes d'auteurs contemporains *(Continent Cendrars,* Centre d'études Blaise-Cendrars de l'université de Berne, séminaire de littérature française, 5, Hallerstrasse, CH-3012 Berne ; ouvrage diffusé en France par les Editions Champion-Slatkine, 7, quai Malaquais, 75006 Paris, 115 FF).

Enfin, la revue culturelle du Jura bernois et de Bienne, *Intervalles,* a consacré son numéro de juin (nº 18) à Blaise Cendrars, avec notamment un conte de Noël inédit intitulé *la Sonate au clair de lune (Intervalles,* case postale 719, 2501 Bienne).

... alias Sauser

Blaise Cendrars, entre deux colloques, est devenu un autre, une fois de plus. Où plutôt, il est redevenu Sauser. Le Blaise qui, à Cerisy-la-Salle, en juillet dernier, a définitivement pris le bon train, en première classe, voire en wagon-lit de luxe, pour l'immortalité, poussé par de vaillants amis, s'est retrouvé Freddy en arrivant à Berne, où d'autres, souvent les mêmes, au coude à coude avec les Suisses, ont recueilli l'enfant prodigue de La Chaux-de-Fonds, l'adolescent fugueur de Neuchâtel. Ah, pendant trois jours, il fut bien suisse, ce Frédéric-Louis Sauser dont on peut voir les armoiries ancestrales dans l'église de Sigrisvil ! Une rue dans une ville, une plaque sur une maison, des registres qui gardent son nom, on ne peut plus dire maintenant que Blaise Cendrars a « déserté » son pays natal. Il a rejoint dans l'ambiguïté Rousseau, Mme de Staël, Amiel, et pourquoi pas Ramuz, Chessex, Chappaz, qui sont français, n'est-ce-pas ? Ecrivain suisse ? Ecrivain français ? Ecrivain en tout cas, et qu'importent les frontières, qu'on ne voudrait que « cicatrices de l'histoire » ? La Suisse, ensoleillée de géraniums, s'est même offert en guise de feu d'artifice un vibrant orage qui n'a duré que le temps de lever son verre, le 1er septembre à 19 h 44, pour saluer la naissance de Frédéric-Louis Blaise Sauser-Cendrars, en 1887.

F.-J. TEMPLE.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

QUELQUES SILHOUETTES DU SURRÉALISME

Robert Desnos, l'écrivain public

Un* Cahier de l'Herne *sur cet impertinent dont la seule constance fut l'amour de la liberté

PARIS fut la scène de théâtre préférée de Robert Desnos (1900-1945). Il y puisa une bonne partie de son inspiration et en fut un peu, en quelque sorte, l'écrivain public. Le Cahier de l'Herne qui lui est aujourd'hui consacré nous restitue un homme pétri de contradictions, dont la seule constance fut l'amour de la liberté.

C'est en 1922, année de sa rencontre avec André Breton, Louis Aragon, Paul Eluard, Benjamin Péret et René Crevel, que Robert Desnos fit ses véritables débuts dans la poésie. Il joua dès lors un rôle non négligeable dans *Littérature* et, plus tard, dans le mouvement surréaliste. « *Le surréalisme est à l'ordre du jour et Desnos est son prophète* », écrivit même André Breton (1).

Deuil pour deuil, son premier recueil de poèmes, paraît en 1924 (2), mais c'est *la Liberté ou l'Amour !* (3) qui l'impose, trois ans plus tard, comme l'une des voix les plus impertinentes de sa génération. Robert Desnos, comme le rappelle Claude Roy, n'admet pas les « *défense de...* » en poésie. Il se joue des formes et ne se soumet qu'aux caprices d'une imagination qu'il ne cherche jamais à museler.

Les activités journalistiques de Desnos seront l'une des causes de sa rupture avec les surréalistes, en 1929. Pourtant, à lire certains de ses articles repris dans ce Cahier de l'Herne, on s'aperçoit que le journaliste dissimule mal le poète. Ainsi dans un article intitulé « Les spectacles de la rue » : « *Il en est des paysages comme des livres. Ils perdent toute réalité. C'est leur présence qu'on aime plus qu'eux-mêmes.* »

« Je reviendrai, rempli d'amour et de forces »

Parolier de chansons, scénariste, rédacteur publicitaire, critique de cinéma, Robert Desnos écrit sur tout et sur rien, mais récuse les appellations contrôlées. La guerre ne mettra pas un frein à sa frénésie d'activités. Rédacteur littéraire au journal *Aujourd'hui*, d'Henri Jeanson, il y tiendra un temps — jusqu'au renvoi de Jeanson en novembre 1940 — une chronique au titre éloquent : « La revanche des médiocres ». Etat de veille (4), qu'il publie en 1943, s'achève sur un vers qu'éclaire son action dans la Résistance à partir de juillet 1942 : « *En définitive ce n'est pas la poésie qui doit être libre, c'est le poète.* »

Arrêté à Paris le 22 février 1944, Robert Desnos est incarcéré à Fresnes, puis transféré à Compiègne, d'où il part, le 27 avril, pour Auschwitz. Le poète André Vernet, qui se trouvait dans le même convoi, racontera l'avoir vu, à Auschwitz, aller de groupe en groupe faire les lignes de la main aux plus épuisés de ses camarades. Il leur parlait si bien de leur avenir que ceux-ci, un moment, se redressaient face aux bourreaux.

Buchenwald, Flossenburg, Flöha et, enfin, Terezin en Tchécoslovaquie furent les étapes du voyage de Desnos aux enfers. Jamais, en apparence, le désespoir n'eut de prise sur lui. « *Notre souffrance serait intolérable si nous ne pouvions la considérer comme une maladie passagère et sentimentale. Nos retrouvailles embelliront notre vie pour au moins trente ans. De mon côté, je prends une bonne gorgée de jeunesse, je reviendrai rempli d'amour et de forces* », écrivait-il à Youki, sa femme, le 15 juillet 1944, du camp de Flöha.

Robert Desnos ne mourut pas anonyme parmi les anonymes, puisqu'un étudiant en médecine, Joseph Stuna, qui avait lu ses poèmes traduits en tchèque, découvrit, le 4 juin 1945, son nom sur une liste de malades. Accompagné de son assistante, qui parlait le français, Joseph Stuna alla interroger le malade. « *Oui, oui ! Robert Desnos, poète français, c'est moi ! C'est moi* », leur répondit-il. Quatre jours plus tard, le 8 juin 1945, il s'en allait à jamais, non sans avoir promis à ses nouveaux amis de leur présenter Picasso à Paris. « *Le destin,* disait-il, *ne s'attaque d'ordinaire qu'à de valeureux adversaires.* »

PIERRE DRACHLINE.

★ CAHIER DE L'HERNE ROBERT DESNOS, dirigé par Marie-Claire Dumas avec la collaboration de Roger Dadoun, Madeleine et Michel Fraenkel, Lucien Scheler et François Sullerot, 427 p., 320 F.

(1) In *Journal littéraire*, le 5 juillet 1924.

(2) Kra. Repris à la suite de *la Liberté ou l'Amour ?*, Gallimard, 1962.

(3) Kra.

(4) Repris dans *Destinée arbitraire*, Gallimard, 1975.

Onze ans avec Trotski

PIERRE NAVILLE était de ces écrivains qui avaient fait « *acte de surréalisme absolu* », et qu'André Breton citait en tête du premier *Manifeste*, en 1924. Il avait vingt ans lorsqu'en décembre de la même année parut le premier numéro de *la Révolution surréaliste*, qu'il dirigeait avec Benjamin Péret. A la même époque, il publia son premier recueil de poèmes « automatiques », *les Reines de la main gauche*. Avec Michel Leiris et Philippe Soupault, Pierre Naville est le dernier survivant du groupe surréaliste de la première heure, dont il se sépara pour entrer « en communisme » avec Trotski et s'attirer les foudres du Breton imprécateur du second *Manifeste* (1930).

On ne trouvera dans ces *Mémoires imparfaites* aucune des ombres de cette formidable jeunesse. Pierre Naville a conservé des lettres de son adolescence et tenu son journal quand la guerre fit de lui un captif ; mais, de son passé au cœur de l'avant-garde, le fils d'Arnold Naville, lui-même intime de Gide, ne dit mot. Dans son abondante bibliographie, il ne mentionne aucune de ses publications surréalistes, comme s'il les avait écartées de sa mémoire.

L'engagement vécu aux côtés de Trotski et l'expérience de la guerre ont oblitéré chez Naville le souvenir des années folles. Ses carnets de prisonnier, qui forment une bonne moitié de ce livre, font ressortir, comme naguère ceux de Sadoul ou de Queneau, le même sentiment de démission et d'impuissance générales. Mais — pudeur toute genevoise ? — le pionnier de la sociologie du travail, le stratège et polémologue Naville répugne à l'émotion que provoque, en général, le retour en arrière. Seuls Trotski et Gide, dont il imagine le rapprochement après la publication de *Retour de l'URSS*, s'incarnent tant soit peu.

Trotski, dont la lucidité effrayait et que Naville accompagna dans ses onze années d'exil, lui semblait sans doute peser plus que Breton. Malgré Staline et la bureaucratie, le mémorialiste dit bien l'héritage imprescriptible d'Octobre aux yeux du fondateur de l'armée rouge et le désarroi définitif, encore perceptible de nos jours, que sa disparition causa parmi ceux qui se réclamaient de lui.

OLIVIER BARROT.

★ MÉMOIRES IMPARFAITES, de Pierre Naville, La Découverte, 288 p., 98 F.





Robert Desnos (en haut) et Benjamin Péret.

Le programme de Benjamin Péret

Les œuvres complètes d'un poète insolent qui voulait être un homme neuf tous les matins.

A la question : « *Qu'est-ce que le surréalisme ?* », André Breton répondit en 1934 : « *C'est la beauté de Benjamin Péret écoutant prononcer les mots de famille, de religion et de patrie.* » Les deux poètes s'étaient rencontrés quatorze ans plus tôt dans les locaux de la revue *Littérature*. Benjamin Péret (1899-1959), alors âgé de vingt et un ans, avait tout juste écrit quelques poèmes inspirés de Mallarmé, dont aucune trace ne demeure aujourd'hui.

Mais bientôt, il allait s'imposer chez les dadaïstes comme l'un des esprits les plus indépendants et les plus incisifs. Le 13 mai 1921, à la salle des sociétés savantes, lors du *Procès Barrès*, il tiendrait le rôle du soldat inconnu et répondrait en allemand aux questions du tribunal tout en marchant au pas de l'oie, affublé d'un masque à gaz. La même année, paraît Au Sans-Pareil, dans la collection « Dada », sa première œuvre, *le Passager du transatlantique.* Deux ans plus tard, en 1923, il publie, dans la collection « Littérature » son premier conte, *Au 125 du boulevard Saint-Germain.* Octavio Paz écrira joliment que les textes en prose de Péret « *s'écoulent avec une sorte de constance dans l'imprévu, comme un fleuve qui ne suit pas son cours, mais l'invente* » (1).

« Tout Madrid ressemble à Passy »

Benjamin Péret sera, jusqu'à sa disparition, de tous les combats surréalistes tout en militant, par ailleurs, dans des organisations révolutionnaires. Il connaîtra les prisons brésiliennes (1931) avant celles de France (1940) et, entretemps, aura combattu en 1936 dans les rangs du POI (Parti ouvrier internationaliste) en Espagne.

Cependant, quels que fussent ses engagements politiques, Benjamin Péret manifestait une lucidité impitoyable. Dès le 5 septembre 1936, il ne se faisait plus guère d'illusions sur la révolution espagnole et écrivait à André Breton : « *...Ici on retourne doucement à l'ordre bourgeois. Tout le monde s'avachit lentement. Les anarchistes s'embrassent sur la bouche avec les bourgeois de la gauche catalane et le POUM leur fait des sourires à n'en plus finir... Tout Madrid ressemble à Passy, un Passy où les marquises auraient cessé de porter un chapeau et leurs époux abandonné la cravate et le melon...* » (2).

Benjamin Péret était d'une exigence extrême quant à la poésie. Aussi ne se privait-il pas de fustiger les poètes qui, de compromis en compromissions, arrondissaient leur dos en même temps que leur écriture. *La parole à Péret* et, surtout, *le Déshonneur des poètes* lui ont attiré de durables inimitiés : elles expliquent en partie pourquoi, malgré les efforts de ses amis (3), ceux d'Eric Losfeld qui publia les trois premiers volumes de ses *Œuvres complètes* et deux études critiques (4), et ceux, enfin, de Jean-Michel Goutier qui a coordonné un superbe ouvrage collectif (5), l'œuvre de Péret reste occultée, quand elle n'est pas tout simplement dénigrée. Aujourd'hui encore, il gêne les tièdes et les confits de toutes les paroisses.

Le quatrième tome des *Œuvres complètes*, qui paraît chez Corti, regroupe la suite de ses contes, et des œuvres écrites en collaboration avec Paul Eluard (*152 proverbes mis au goût du jour*), André Breton (*Calendrier tour du monde des inventions tolérables*), Robert Desnos (*l'Enfant planète*), et avec André Breton et Robert Desnos (*Comme il fait beau*).

Dans tous ces textes, Benjamin Péret joue avec le langage, démontrant, presque à chaque ligne, qu'il fut bien « *l'élu des mots* » que Jean Schuster s'est plu à définir. Quand on le lit, on emprunte derrière lui tous les sens interdits. Parfois, la surprise est telle que l'on hésite à lire plus avant. Mais qu'importe ! « *Aimer d'abord. Il sera toujours temps, ensuite, de s'interroger sur ce qu'on aime jusqu'à n'en vouloir plus rien ignorer* », conseillait André Breton (6).

Dans *l'Ecriture automatique*, un texte inédit écrit durant l'été 1929 et destiné initialement au journal brésilien *Diario Da Noite*, Benjamin Péret invite ses lecteurs à se laisser porter par leurs rêves et à chasser, à jamais, celle qu'il nomme « *cette chienne de raison* ». Etre un homme neuf tous les matins, tel était le programme de ce « Benjamin » qui avait découvert que la terre, arrosée, donne « *le rouge à lèvres dont on extrait le baiser* ».

Sur une tombe, au cimetière des Batignolles, quelques mots gravés — le titre de l'un de ses livres — résument ce que furent l'œuvre et la vie de cet irréductible : « *Je ne mange pas de ce pain-là.* »

P. Dra.

★ ŒUVRES COMPLÈTES (tome 4) de Benjamin Péret, préface de Robert Sabatier, José Corti, 304 p., 125 F.

— Signalons aussi la réédition de *la Mort difficile*, de René Crevel, suivie d'un dossier comportant des lettres de l'auteur à Marcel Jouhandeau (Le Livre de poche/« Biblio », 192 p.).

(1) In *les Lettres nouvelles* du 7 octobre 1959.

(2) Lettre citée par Guy Prévan dans « Trajectoire politique d'un révolutionnaire poète », in *Benjamin Péret*, de Jean-Michel Goutier, Veyrier, 1982.

(3) Association des amis de Benjamin Péret, 14, rue d'Orchampt, 75018 Paris.

(4) *Introduction à la lecture de Benjamin Péret*, de Claude Courtot, 1965 ; *Au-delà du langage*, de Jean-Christophe Bailly, 1971.

(5) *Benjamin Péret*, Veyrier, 1982.

(6) In « Main première », préface à *Un art à l'état brut*, de Karel Kupka, Clairefontaine, 1962.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Motus !

(Suite de la page 13.)

C'EST ce qui se passe à lire Pinget. Il nous bassine toujours plus ou moins avec les mêmes écrivassiers à la fois retors et candides (voir *Mortin*, récemment monté par Jacques Seiler). Dans un village-type (jamais Paris), de la rumeur de bistrot s'échange. Un fait divers a sans doute eu lieu. Le vieux griffonneur consigne passé et présent, dans ses maisons imprécises. Sa mémoire flanche. Secrétaires et domestiques épient, caviardent les grimoires, guettent l'héritage, brouillent les pistes. Amateurs de réel, d'intériorité ou de duveteux stylistique : s'abstenir !

L'allégresse littéraire — appelons-la ainsi — est ailleurs, pour le lecteur comme pour l'auteur, embarqués sur le même rafiot. Le scribe est en deça de la foi dans les mots, ou au-delà. Il ne croit pas plus au passé revisité qu'aux enquêtes sur le présent. Il agence des phrases comme on respire ; ça le calme. Sa matière première préférée : le magma de la langue parlée. Il aime les à-peu-près d'avant toute métaphore, les cuirs, les contradictions éhontées, les retours lancinants. Il y glisse ses petits miasmes intimes, ses velléités d'envolées morales. Mais motus ! On disait autrefois : motus et bouche cousue ! La fabrique à mots de Pinget se referme comme une huître, et nous laisse cois. Pas accablés, non : plutôt allégés du poids d'une foi qui était minée du dedans. Revenir à l'évidence que nous ne sommes que langage et que le langage n'est rien : il y a de la joie à suivre cette cure d'aléatoire !

L'ENNEMI ne nous dépayse pas. Il y est question d'un « maître » gâteux, aux demeures floues, aux secrétaires distraits, aux domestiques indélicats. Un fils de fermier a été violé et tué. Des neveux viennent taper leur oncle, des buveurs radotent... La routine.

Nous n'apprendrons rien de bien décisif sur les êtres falots qui défilent, ni sur les faits survenus, ni sur les possibles bonheurs de plume de l'écrivain. Mieux à faire, Pinget, que de bâtir de l'intrigue plausible et de roucouler comme les confrères !

Rien n'est sûr dans la vie ; pourquoi faire comme s'il en était autrement dans les livres ? Même le cadastre du village, ces plans chiffrés sur lesquels on finit par se mettre d'accord, même le cadastre a été l'objet de gommages et de surcharges. L'inventaire du musée local et des œuvres d'art du « maître », n'en parlons pas : rien que du trafiqué. Les témoins des faits ? Trop étourdis et empêtrés dans leur jactance approximative. Mais d'où partir, sinon de cette matière molle, colorée, cocasse ? Pinget en revient toujours là. Il met, à capter et à reproduire le parler fruste, une jubilation de dialoguiste minutieux, friand de *non sense*. Il lui plaît qu'au chevrotement de l'écrivassier échouant à fixer l'intime répondent les couacs d'enquêtes sans issue et le bafouillis d'un zinc de village. Au-dehors comme au-dedans, même impasse, même incapacité à cerner les faits, à bâtir un discours qui se tienne... Notre lot à tous !

PAR bouffées, l'auteur se met en congé d'insignifiance. Et si le « maître » n'était pas le maniaque sénile que l'on dit ? Si chaque détail de ses récits et contre-récits renvoyait à une vérité transcendante soigneusement masquée ? Pas morte, la vieille espérance idéaliste !

A d'autres détours, se livrent d'autres hypothèses, sous forme de réflexions moralistes élaborées, qui tranchent avec la bouillie langagière du village. Il serait question de « *descente aux confins de soi* », de « *victoire problématique de l'artefex* ». Un esprit « *avide de survie* » a-t-il imaginé de toutes pièces ces récits sans joie ? Qui en sera juge ? A moins que la fonction du texte soit d'en appeler sans cesse au lecteur, seul vivant, seul apte à animer les figures du discours encombré de morts, de réflexes ataviques... Mais motus ! On n'est pas là pour dévoiler un mystère goupillé en coulisse. Ici, tout est sur la table : la flamme dévorante du scribe et, lui répondant, notre envie de croire, en dépit des déconvenues. La littérature se bâtit sur la peur de ne rien bâtir du tout. Ou alors elle rabâche avec plus ou moins de brio, elle replâtre les vieilles confiances en battant des cils.

Pas à sortir de là !

★ LES ROMANS DE ROBERT PINGET de Michèle Praeger, French-Forum éditions, diffusion Klincksieck, 152 p., 100 F.

★ L'ENNEMI, de Robert Pinget, éditions de Minuit, 200 pages, 65 F.

LA RENTRÉE ROMANESQUE

David Bloom se moque de nous

A travers le personnage de son nouveau roman, François Coupry tourne en dérision les gloires miteuses de notre époque.

« *IL y a trois jours j'ai tué trois personnes, c'est quand même embêtant, je m'appelle David Bloom, je me trouve beau, j'enlève ma perruque de femme.* » Voilà, les trois coups ont retenti, David Bloom dans le rôle de David Bloom surgit sur la scène et décline tout de go son défaut d'identité. Sur la foi d'un tel préambule, on peut tout craindre pour lui, on sera encore loin du compte. Car non content de jongler avec les déguisements et de se jeter dans d'inextricables guêpiers, David Bloom a le don de faire tourner son monde en bourrique. Quand on saura que ce monde est pratiquement illimité, qu'il englobe aussi bien l'univers parisien des années 1980 que le Royaume des morts et celui des créatures fictives ou historiques, on pourra peut-être mesurer le champ d'action de David Bloom et l'ampleur des désastres qui se préparent.

Ici et là, partout et bien malgré lui, le héros va semer la zizanie, déclencher des drames, provoquer des *catastrophes. Mais quel* est donc cet énergumène, peut-être doué d'ubiquité, en tout cas marqué d'une tare constitutionnelle : l'incapacité à prendre la vie au sérieux ? Justement, à tant changer de masque et à force de pratiquer le simulacre, il ne le sait plus lui-même. Il se perd en conjectures, il en est à dénombrer ses visages, à redistribuer ses pensées, ses actes et ses malheurs comme tel personnage de Joyce (ne *s'appelle-t-il pas Bloom ?). Il lui* faut sans cesse se garer à droite, à gauche, se méfier – en lui – de celle-là, se défendre – en lui – de cet autre qui prétend lui faire un enfant dans le dos.

Il l'a avoué d'entrée de jeu, il aime se *mettre* en femme et se présente alors aux autres comme Muscadia Pétrova, jeune femme aguicheuse et énigmatique. Mais il est aussi Michel Taroski, ce terroriste qui vient de poser une bombe à Orly et de causer la mort de trois personnes. Enfin, il devient épisodiquement, le week-end de préférence, le comte Heinrich von Eschenbach, mort cent cinquante ans plus tôt dans son sinistre château de Bavière. *Ainsi perclus d'identités toutes* plus compromettantes et difficiles à gérer les unes que les autres, David Bloom ne sait bientôt plus où donner de la tête et de la présence.



BÉRÉNICE CLEEVE

Sur le mode burlesque

Par quels tours de passe-passe peut-on en arriver là en 1986, en notre époque d'informatique et d'inquisition policière, où chacun est dûment recensé, fiché, sommé de coïncider avec son état civil ? C'est peut-être précisément là que le bât blesse David et le fait renâcler : être adulte, c'est renoncer à jouer des rôles, c'est choisir (ou accepter) une identité et s'y tenir, *pense-t-il. Or, à vingt-six ans,* David Bloom ne s'est pas résigné à devenir une grande personne, *« parce qu'une grande personne, c'est quelqu'un qui n'a qu'une vie »*, et cette vie, en général, on la rate.

Affecté de cette puérilité incurable, non exclusive pourtant de solide logique et de lucidité, David Bloom dresse le catalogue des aberrations contemporaines, mine de rien, tout en vivant les multiples turpitudes de ses multiples vies. Marqueterie de dérisions, florilège d'allusions parodiques à nos médiocres mythes, à nos miteuses gloires, ce roman fait mouche, lui aussi, mine de rien. *Sur le mode burlesque, François* Coupry suggère que, dans un monde qui ne présente plus que les dehors du chaos, l'individu n'a guère d'autre recours que de recenser, de ressasser les apparences. Même les mots subissent les effets de la décadence, participent de la déréliction universelle et portent les stigmates d'un avilissement et d'une mort prochaine.

« Manies d'époque », éphémères médiateurs promis à une prompte désuétude, on ne saurait miser sur ces vocables et ces références qui émaillent notre langage quotidien. Alors, ultime pied de nez à la vanité, François Coupry, qui ne se fait pas d'illusions sur l'avenir de notre société et pas davantage sur la pérennité de son œuvre, prend le soin malicieux et paradoxal d'établir une sorte de glossaire à l'usage de ses hypothétiques lecteurs du vingt et unième siècle. Il leur explique « appart », il leur explique « minitel », il leur explique Elvis Presley et Raymond Barre, « Walkman » et Patrick Sabatier...

Ce qu'il n'explique pas, car il est modeste, ses lecteurs d'aujourd'hui, pourvu qu'ils soient attentifs, pourront le découvrir et s'en enchanter : à savoir que son David Bloom, ce menteur invétéré, ce traverseur de miroirs, ce visiteur d'outre-tombe, est sans doute né de l'accouplement de créatures issues de Lewis Carroll et Joyce. Et que, plagiant ce dernier, il aurait pu dire : *« L'histoire est un cauchemar dont j'essaie de m'éveiller »*.

ANNE BRAGANCE.

★ **DAVID BLOOM DANS LE ROLE DE DAVID BLOOM, de François Coupry, Laffont, 385 p., 95 F.**

PREMIER ROMAN

Camille et Eva

QUOI de plus difficile que d'être un petit garçon corse, orphelin de mère, fils d'un paysan viril et rude, quand on est plus attiré par les robes que par les jouets guerriers, quand on est imberbe et frêle, qu'on marche d'une manière gracieuse, apparaissant aux vieux Corses comme un déhanchement de « femelle » ? C'est pourtant ce que doit vivre Camille, le héros solitaire et touchant du premier roman plutôt réussi de Tanguy Le Cléguer, *les Sœurs de la nuit.*

Camille, évidemment, devra quitter la Corse, chassé par les « vrais » mâles du village. D'errances dans le sud de la France et le nord de l'Espagne – fort bien décrites, avec beaucoup de détails et des notations très justes – en misère, déchéance et prostitution, Camille rencontrera un jour, son bon – ou mauvais – génie, et deviendra Eva.

A partir de là, *tout aurait pu* devenir trop simple, sans l'habileté de Tanguy Le Cléguer, et le talent qu'il manifeste pour camper et faire exister les personnages secondaires : de Georges, le valet de ferme corse au drôle de regard, à *Thilda, la* femme du cafetier catalan, qui aurait voulu garder près d'elle Camille, ou à Maria-Piedad, opiomane, proxénète de haut vol, qui fera « naître » Eva.

Transsexuelle, Eva est désormais condamnée au monde de la prostitution ou de la nuit, du spectacle dans ce qu'on nomme familièrement les « cabarets de travelos ». Prostituée, elle le sera à Barcelone, dans l'agence de Maria-Piedad. Danseuse, elle le devient à Paris, chez « Madame Gilbert ». Quant à l'avenir, à moins d'avoir envie d'inventer un roman totalement à l'eau de rose, ce qui n'est pas du tout du goût de l'auteur, on sait bien que les Camille-Eva du monde entier finissent rarement centenaires.

Eva pourtant a la chance de rencontrer un camionneur sentimental et un peu balourd, toujours malchanceux avec les femmes, Œdipe Forgeron-Milou. La tendresse, dont ont été dépourvues tant son enfance de petit garçon corse inadapté que sa vie de « femme », Eva les trouvera auprès d'Œdipe.

Tanguy Le Cléguer sait raconter cet amour, sans qu'il prête à rire, comme il sait dire, sans exhibitionnisme, sans jamais rien de graveleux, avec une sympathie vraie, ce monde de la nuit, souterrain, aux rêves éperdus, mais perdus, sans espoir, et aux réalités misérables. Des débuts encourageants pour le « petit frère » de Yann Queffélec, même si, de temps à autre, on se dit qu'on aurait pu relire et éviter quelques métaphores douteuses. Un premier livre qui donne envie d'en attendre un autre, pour vérifier, si, de nouveau, Tanguy Le Cléguer saura aussi bien créer son univers romanesque.

Jo. S.

★ **LES SŒURS DE LA NUIT, de Tanguy Le Cléguer, Flammarion, 382 p., 95 F.**

FÉMININ PLURIEL

Dévoilements

Héritage fabuleux, *d'Anne Lagardère*
Trois capitaines, *de Danielle Mémoire*
les Grands Désordres, *de Marie Cardinal.*

QUI se souvient d'Anne Lagardère ? Elle avait publié, à vingt-cinq ans, en 1979, *Molino, l'histoire* (1), un premier roman remarqué. Et, au lieu d'en faire paraître, vite, un second, pour « occuper le terrain », elle était rentrée, tranquillement, à Bourges, où elle enseignait. Evidemment, on l'a oubliée, et c'est presque comme une débutante qu'elle revient avec *Héritage fabuleux.*

« Tout s'est passé exactement comme je le souhaitais, dit-elle. *Je suis restée à peu près deux ans sans écrire, après* Molino, l'histoire. *Il fallait que je me débarrasse d'une certaine « mystique de l'écriture », qui conduit à se dire : on me publie ou je meurs. Ensuite, j'ai pu avoir le plaisir de travailler, pour moi seule, le texte qui sort aujourd'hui. Et puis, pour mon premier roman, j'avais trop aimé le « bien écrit ». Après coup, cet esthétisme m'a semblé le signe d'un vide. Dans* Héritage fabuleux, *j'ai accepté une écriture sans style. J'ai même un peu peur qu'on le trouve mal écrit. »*

Perpétuer le silence

Mal écrit, sans doute pas, en dépit d'une ou deux scories qu'on aurait pu facilement enlever. Mais on sent qu'Anne Lagardère s'est surtout passionnée pour la subtile construction – très bien maîtrisée – de son roman, dont le point de départ est simple. Lila et Steff, frère et sœur, sont persuadés que la folie de leur père est liée à l'histoire de leur étrange famille. Que fuit donc cet homme égaré ? *Héritage fabuleux* est une enquête – à plusieurs voix – dans un « huis clos » familial où le tragique le dispute au dérisoire, où trois générations reproduisent les mêmes comportements, tentent de perpétuer le silence qui étouffe Lila et Steff. La vérité, pensent les deux jeunes gens, leur permettra de vivre enfin. Anne Lagardère voulait écrire l'histoire d'une libération. Heureusement pour le roman, on n'en finit pas si facilement avec les drames familiaux : le dévoilement des secrets conduit certains à la mort, et les autres à une « victoire » triste.

Trois capitaines, de Danielle Mémoire, est également un second livre, ainsi que l'histoire patiemment et mathématiquement construite d'un dévoilement. C'est tout ce qu'a en commun avec *Héritage fabuleux* ce roman par lettres, compliqué, allusif, où l'auteur s'est appliqué au classicisme du style. Qui sont le Baron Lucas, la French Lady, Alexandre Juliers et quelques autres, tous signataires des lettres adressées à Charles Long, biographe de son état (dont nous ne lirons jamais aucune des réponses) ? Les différents personnages d'un roman ? Une seule et même personne, comme « ils » le prétendent ? L'auteur du roman, conduisant ainsi sa propre réflexion sur la fiction ? Danielle Mémoire donne la réponse, mais, à vous de lire...

« La cohérence de ma réflexion est sans doute plus grande qu'elle n'est avérée dans le livre ; je m'accorde l'autorisation que des choses ne soient pas comprises », dit Danielle Mémoire, curieux écrivain, perfectionniste, très sévère avec son premier roman, *Dans la tour* (2) : *« Difficile à lire, amphigourique, niais »*, et menaçant d'être aussi impitoyable avec *Trois capitaines,* qu'elle préfère *« ne pas relire ».*

Le critique le plus rigoureux ne saurait faire à un auteur autant de reproches que s'en fait à elle-même, sans complaisance et sans fausse modestie, Danielle Mémoire, cette femme singulière, à la très belle voix, qui ne parle pas volontiers, qui sort peu de sa maison, craignant la ville et la foule. Tout au plus dira-t-on que les quelque soixante-dix pages de « journal » du narrateur, destinées sans doute à rompre la monotonie de la correspondance, sont parfois un peu « bavardes ». Mais cela ne gâtera pas le plaisir des amateurs de ce texte, en marge de la rentrée, en marge du roman, subtil, savant, étrange. A savourer lentement.

Marie Cardinal, écrivain de métier, qu'on croyait installée dans le succès et dans la vie littéraire parisienne, s'est « exilée » au Québec voilà cinq ans, parce qu'elle ne supportait plus ce *« petit milieu ».* Et elle n'est guère plus tendre avec elle-même que Danielle Mémoire : *« Je suis toujours insatisfaite de mes livres, même quand j'ai mis cinq ans à les écrire, ce qui est le cas pour celui-ci,* les Grands Désordres. *Je vois les imperfections mieux que personne. Et puis, profondément, je ne crois pas être un grand écrivain. J'ai un vocabulaire étendu et un talent de conteuse. Mais une véritable admiration pour les « grands », les Flaubert, les Proust, guérit des vanités médiocres. »*

Le nègre d'Elsa

On peut lire *les Grands Désordres* comme le roman d'une femme blessée, Elsa, qui décide d'écrire sa vie : son veuvage à vingt-deux ans – son mari a été tué en Algérie, – sa passion pour son métier de psychologue et pour le professeur Greffier, son combat contre la drogue avec sa fille Laure, vingt-deux ans (deux ans à la mort du père). Mécontente des pages qu'elle a tenté de rédiger, Elsa décide de se confier à un « nègre », qui devient le narrateur des *Grands Désordres.* Un livre bien fait, rapide, où l'on n'a pas le temps de s'ennuyer. Du bon travail de vraie professionnelle.

« Toutefois, précise Marie Cardinal, *ce qui m'a intéressée, moi, ce n'est pas la vie d'Elsa, ce n'est pas l'anecdote. J'avais envie de parler du désordre, ou, tout du moins d'un « autre ordre ». Peut-être parce que je vis avec des marginaux depuis plusieurs années. En général, on ne nous montre le désordre que sous un jour négatif et destructeur. Je voulais corriger cette image-là. »* De ce point de vue, sa réussite est moins assurée. Le « message », malheureusement pour l'auteur, passe moins bien que l'anecdote.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **HÉRITAGE FABULEUX, d'Anne Lagardère, Seuil, 292 p., 89 F.**

★ **TROIS CAPITAINES, de Danielle Mémoire, POL, 286 p., 99 F.**

★ **LES GRANDS DÉSORDRES, de Marie Cardinal, Grasset, 290 p., 94 F.**

(1) Mercure de France, 1979.
(2) POL, 1984.



● SOCIÉTÉ

Les grains de sagesse des Fourastié

Le célèbre sociologue et sa fille ont une vision morose de l'avenir de la France et de la planète. Ils espèrent pourtant que « le renouveau viendra de l'excès du mal ».

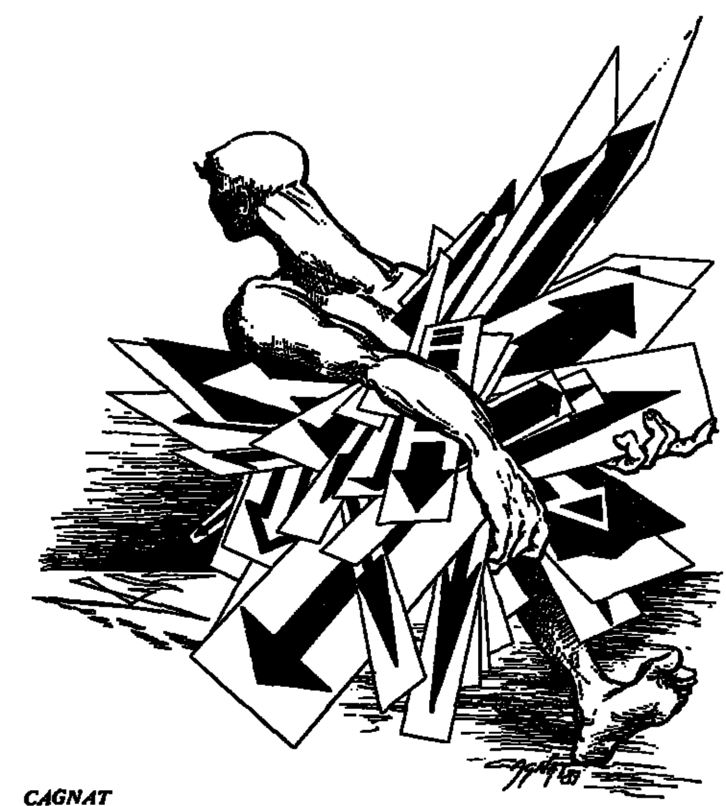
POUR ses quatre-vingts ans, Jean Fourastié vient de se payer, avec sa fille Jacqueline, un voyage dans le temps. Les cartes postales qu'ils nous envoient ont des couleurs très contrastées.

D'une France à une autre, ils explorent le gouffre qui sépare la condition de nos concitoyens, selon que leur existence se situe il y a cinquante ans ou maintenant.

« *Il se passe aujourd'hui en dix ans autant d'événements capables d'influencer* durablement *et profondément le futur des hommes qu'autrefois en mille ans.* » Les auteurs ont souligné le mot « durablement ». Peut-être eût-il mieux valu faire ressortir le mot « capables », car cette impressionnante affirmation aurait pu être tempérée par l'idée que nous vivons dans un tel tourbillon, un tel brassage, que le gaspillage des nouveaux objets, des découvertes, des « *faits porteurs d'avenir* », est considérable.

Avec la méthode qu'on lui connaît, et qui a fait ses preuves dans d'autres ouvrages, Jean Fourastié, dans la première partie de son livre, entend faire éclater à la conscience de ses contemporains l'extraordinaire mutation du niveau de vie et du genre de vie des Français, lente du dix-huitième siècle jusqu'en 1945 et très rapide ensuite.

Le fait majeur est là : « *En période traditionnelle, le quintal de blé revenait en moyenne à deux cents salaires horaires de manœuvres ; maintenant, il en vaut quatre.* » Nos auteurs insistent également sur le fait que l'évolution rapide du niveau de vie en France et dans le monde ne s'est pas opérée grâce à une meilleure répartition des biens existants, mais du fait d'un niveau de production bien supérieur. Hélas, quand l'accroissement de la productivité est plus fort que celui de la production, le chômage s'installe et pèse à la fois sur le niveau de vie et sur le genre de vie.


CAGNAT

La surabondance d'informations

Bien d'autres phénomènes influencent l'évolution des genres de vie : démographie, santé, structure de la population active, nature et durée du travail, scolarité, retraite, loisirs, habitat, famille, etc. Le mérite des Fourastié est d'avoir illustré leurs affirmations de tableaux chiffrés qui font mieux ressortir qu'un long discours les variations sur les thèmes considérés.

La culture a droit à un chapitre spécial, et là les jugements de valeur, beaucoup plus affirmés, offrent une belle matière à discussion. Nos auteurs se rangent dans la récente lignée des Finkielkraut, B.-H. Lévy, Allan Bloom, Michel Henry, qui, avec des fortunes diverses, insistent sur la dégradation de la culture et surtout des rapports des citoyens avec celle-ci. Les Fourastié regrettent que l'on soit passé de la « culture formation de la personnalité » à la « culture distraction ».

Ils insistent aussi sur la surabondance d'informations. Peut-on se plaindre vraiment d'être trop informés ? Si oui, qui choisira, voire étouffera les nouvelles superfétatoires ? Ne vaut-il pas mieux cette prodigalité que la disette constatée dans les pays de l'Est ?

La surabondance (des informations, des découvertes scientifiques, des objets à consommer), facteur de désarroi, est une idée-force des Fourastié, qui recherchent, avec beaucoup moins d'étais, cette fois, et pour cause, comment pourraient tourner la France et la planète dans le siècle à venir. Pour l'essentiel, la vision est morose, voire tragique, et l'on sent chez nos auteurs la nostalgie des valeurs traditionnelles. La perte de *sens* fait couler le vaisseau Terre. Où sont les bouées, les grains de sagesse qui pourraient redonner espoir ?

Des signes réconfortants

Du bout de la plume, comme s'ils n'y croyaient qu'à demi, nos auteurs relèvent quelques signes réconfortants : l'épanouissement de la vie associative, les engagements des jeunes en faveur du tiers-monde, la multiplication des groupes de prière, le rejet de la société de consommation (cette dernière constatation nous paraît audacieuse). N'auraient-ils pu ajouter la solidité des môles « famille » et « travail », conçus, il est vrai, beaucoup plus comme des moyens d'épanouissement personnel que comme des valeurs en soi (1), et la mobilisation pour la défense des droits de l'homme ?

« *Nous sommes convaincus que le renouveau viendra de l'excès du mal* », écrivent Jean et Jacqueline Fourastié. Ce grand balancier leur paraît finalement un outil de sagesse plus sûr que n'importe quel autre. La croyance en ce phénomène d'autorégulation n'est-elle pas la marque d'un optimisme foncier ?

PIERRE DROUIN.

★ **D'UNE FRANCE A UNE AUTRE, de Jean et Jacqueline Fourastié, Fayard, 296 p., 89 F.**

(1) Lire à cet égard l'article d'Aude Debarle : « *Une société de l'ambivalence* » dans *Futuribles* de juillet-août 1987.

Will Thorne un « inconnu de l'histoire »

CELA commence comme un roman de Dickens. On voit un enfant de six ans (né en 1857) travailler douze heures d'affilée en tournant un rouet dans une corderie, puis passer dans une fabrique où il manipule de quatre cents à cinq cents briques par jour dans une chaleur accablante, et abîmer ensuite ses mains que ronge l'acide servant à nettoyer le laiton dans une usine de munitions. A travers le premier âge de Will Thorne, François Bédarida décrit avec précision la misère des *unskilled*, ces manœuvres qui formaient alors 45 % des travailleurs britanniques, en face des 15 % de qualifiés (*skilled*), seuls organisés en trade-unions, le reste s'éparpillant en multiples situations et organisations.

Députés aux Communes

Devenu homme, cet « inconnu de l'histoire » va faire des *unskilled* le noyau d'un nouvel unionisme, en lançant, en 1889, ses camarades d'une grande entreprise de gaz de la banlieue londonienne dans leur première grève. Il crée ainsi la Gasworker's Union, élargie ensuite en Union générale des travailleurs. Il devient le leader de cette puissante organisation, qui transforme profondément le syndicalisme antérieur. Il le restera jusqu'en 1933, et siégera sans interruption aux Communes de 1906 à sa mort, en 1946. Il montra pendant toute sa vie « *les qualités qui font de la classe ouvrière britannique le désespoir des doctrinaux et l'espoir des hommes de raison* » (Harold Laski).

Cependant, il fut plus exposé aux tentations de l'idéologie que les autres socialistes anglais. Celle-ci habitait en permanence la Social Democratic Federation, dont il était membre. Surtout, il a été très lié à la plus jeune des filles du prophète des prolétaires, Eleanor Marx. Elle fit son éducation intellectuelle, lui apprenant à lire et orientant ses lectures. Elle fut pendant six ans l'éminence grise de la Gasworker's Union. Plus tard, Will Thorne exercera une certaine fascination sur deux dames de l'aristocratie. Lady Warwick — l'un des plus grands noms d'Angleterre — l'appuya pendant sa campagne électorale de 1906, accompagnant le candidat dans une luxueuse 40 CV Wolseley peinte en rouge. En 1919, il fit asseoir à ses côtés aux Communes lady Astor — la première femme siégeant au Parlement, — parce qu'elle n'avait pas trouvé place sur les travées conservatrices.

Ces amitiés dans l'establishment suscitèrent des critiques. Elles n'entamèrent pas la simplicité de Will Thorne, toujours fidèle à lui-même. Dans un subtil contrepoint, qui passe sans cesse du portrait de l'homme à l'analyse d'un environnement qu'il s'efforce de retoucher, François Bédarida retrace l'évolution du socialisme anglais d'une plume alerte et documentée, dont la compétence n'affaiblit pas l'alacrité. Il rend ainsi plus proche et plus aigu le tableau qu'il en a brossé dans ses ouvrages précédents.

MAURICE DUVERGER.

★ **WILL THORNE, LA VOIE ANGLAISE DU SOCIALISME, de François Bédarida, Fayard, 301 p., 95 F.**

Tout ce que vous voulez savoir sur la franc-maçonnerie

Mille trois cents pages pour connaître les « maçons ». La réédition, complétée et corrigée, du **Dictionnaire de la franc-maçonnerie**, *paru en 1974.*

VOULONS-NOUS tout savoir sur la franc-maçonnerie : l'histoire de ses origines — controversées, — de son expansion dans le monde, les raisons de son influence, les mérites ou démérites des hommes qui l'ont illustrée, la nature de ses divisions internes et de son unité profonde, la signification de ses symboles, le secret de ses rites, en résumé tout ce que l'on peut connaître d'elle ? Le secret maçonnique, proprement dit, est seul exclu. Pratiquement incommunicable, sa définition réclamerait autant de confessions individuelles que d'initiés.

Si donc nous voulons tout savoir de ce qui est connaissable, sur les loges et leur obédience, les Presses universitaires de France (PUF) nous offrent une édition, complétée et corrigée, de l'énorme dictionnaire paru en 1974 sous la direction de M. Daniel Ligou, professeur à l'université de Dijon. De format et de volume un peu réduits grâce à une nouvelle présentation typographique, ces treize cents pages comportent néanmoins une partie biographique et bibliographique fortement développée. Cent quarante rédacteurs français et étrangers, universitaires, historiens (maçons ou non), ont collaboré à cette œuvre monumentale, unique par son ampleur et par la précision de son information.

Ambitieux dans ses intentions, cet ouvrage n'est pas sans faiblesses ; la première tient aux caractéristiques mêmes d'un dictionnaire alphabétique : l'intérêt du lecteur simplement curieux est laissé au hasard des pages tournées et n'est donc pas soutenu par le suspense d'un récit. Celui-ci, en revanche, fera des découvertes qui l'étonneront et l'inciteront, peut-être, à poursuivre une lecture parfois surprenante. Ainsi apprendra-t-il que Charles Martel, le prince franc vainqueur, en 732, des Arabes à Poitiers, pourrait être l'introducteur de la maçonnerie en Angleterre ! Une tradition britannique, relevée dans les Constitutions d'Anderson, l'affirme.

On apprendra aussi que Napoléon était entouré de maréchaux francs-maçons : dix-sept sur vingt-quatre ! — *Augereau*, duc de Castiglione ; *Brune* ; *Kellermann*, duc de Valmy ; *Lannes*, duc de Montebello ; *Lefebvre*, duc de Dantzig ; *Mac Donald*, duc de Tarente ; *Massena*, duc de Rivoli, prince d'Essling ; *Mortier*, duc de Trévise ; *Murat*, roi des Deux Siciles ; *Ney*, duc d'Elchinger, prince de la Moskova ; *Oudinot*, duc de Reggio ; *Catherine*, marquis de Pérignon ; *Philibert*, comte Sérurier ; *Soult*, duc de Dalmatie ; *Moncey*, duc de Conegliano ; *Bessières*, duc d'Istrie ; *Perrin*, duc de Bellune.

Montholon, qui accompagna Napoléon à Sainte-Hélène, appartint à la loge « Persévérance » d'Ivry-sur-Seine, puis, sous le Second Empire, à la loge « Bonaparte », où siégeaient déjà deux Bonaparte, Pierre (1) et Charles, ainsi que les deux princes Murat. Quant au maréchal-prince Joseph Poniatowski, s'il ne fut pas franc-maçon, le dictionnaire nous précise que son oncle, le roi Stanislas de Pologne, l'était, comme le furent ensuite deux descendants directs, dont un arrière-petit-neveu, Stanislas Poniatowski, membre de la loge « La bonne foy », de Montauban.

N'oublions pas le maréchal Bernadotte, devenu roi de Suède et de Norvège, haut dignitaire de la maçonnerie, qui a laissé en loges une lignée royale, le dernier en date étant l'actuel souverain de Suède, seul roi de ce temps membre d'une loge maçonnique. Le lecteur curieux apprendra aussi que, de 1773 à 1806, l'office d'« aumônier » et de « grand aumônier » a existé au Grand-Orient de France, et qu'il subsiste aujourd'hui dans les loges du rite « Emulation ».

Quelques définitions trop sommaires semblent traduire un parti-pris. Pourquoi, de ce rite « Emulation », précisément, le dictionnaire donne-t-il une explication qui n'explique rien, et nous apprend-t-il seulement que la loge « Emulation » fixa en l'an 1811 les rituels « *qui sont encore aujourd'hui pour l'essentiel ceux de la Grande Loge unie d'Angleterre* » ? Partiel devient parfois synonyme de « partial ».

Polyvalence et ambiguïté

De tels soupçons sont l'exception, et M. Daniel Ligou a généralement été entendu : il avait demandé à ses collaborateurs, en particulier à ceux choisis parmi les dignitaires d'obédiences rivales, de taire leurs polémiques interobédientielles. Néanmoins, la diversité de ces collaborations entérine un certain manque d'homogénéité, notamment dans l'interprétation des rites et symboles.

D'autre part, la physionomie des obédiences a peut-être été tracée d'une plume trop bienveillante par les rédacteurs-dignitaires. M. Daniel Ligou reconnaît lui-même, dans sa préface, qu'à l'article « France », il est présenté de nos obédiences « *une image de qu'elles veulent être plus que de ce qu'elles sont en réalité* », autrement dit, « *flatteuse* ».

Ces imperfections mineures traduisent, au demeurant, une polyvalence, des antagonismes, une ambiguïté dans l'interprétation des symboles et du vocabulaire, qui montrent bien la réalité du monde maçonnique et n'entachent pas le mérite de ce dictionnaire, le seul à offrir dans notre langue la vision complète d'une société qualifiée de secrète.

Plusieurs rubriques de ce gros volume seront consultées avec profit par ceux, historiens, journalistes, ou politiciens, qui s'interrogent sur l'influence des loges et sur leurs rapports avec différents groupes sociaux — Eglise catholique, partis politiques, etc.

Divorce avec le communisme

Ainsi apparaît l'incompatibilité totale entre la maçonnerie et le communisme. Dès le quatrième congrès de l'Internationale communiste, en 1922, il était décrété : « *Un communiste dissimulant sa qualité de franc-maçon sera considéré comme un agent de pénétration de l'ennemi.* » Plusieurs dirigeants, notamment le secrétaire général de l'Internationale communiste, Morizet et Ludovic-Oscar Frossard quittaient alors le PC. Les efforts de rapprochement entrepris en 1945 par Francis Viaud, grand maître du Grand-Orient de France, et Florimond Bonte, au nom du comité central du PCF, ont abouti à un accord ambigu qui est pratiquement resté sans effets.

La dernière et officielle *Encyclopédie soviétique*, indique le dictionnaire, classe la franc-maçonnerie comme « *l'un des mouvements les plus réactionnaires* » qui soient.

A défaut d'un Balzac contemporain qui aurait fait vivre le monde maçonnique dans toute sa vérité et son dynamisme, ce qu'un ensemble de définitions ou d'informations ordonnées alphabétiquement n'obtiendra jamais, ce dictionnaire est le meilleur instrument de connaissance maçonnique à notre disposition.

ALAIN GUICHARD.

★ **DICTIONNAIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE, de Daniel Ligou, PUF, 1312 p., 480 F.**

(1) Pierre Bonaparte, neveu de Napoléon Ier, qui assassina en 1870 le journaliste Victor Noir.

Au temps des Lumières

S'IL fut celui des Lumières, le dix-huitième siècle n'en a pas moins eu ses zones d'ombres... ou de lumières tamisées. Ainsi de la franc-maçonnerie. Sa condamnation, non seulement par Rome (bulle *In eminenti* de Clément XII en 1738), mais aussi par les pouvoirs politiques européens, n'empêcha pas que « *l'Ordre se répandit dans tous les milieux sociaux (sauf les milieux populaires), tout en ne conservant guère d'homogénéité idéologique* ».

Le riche dossier que la revue annuelle *Dix-huitième siècle* consacre dans la première partie de son dernier numéro à la franc-maçonnerie témoigne de la diversité et de la « *plasticité* » de la réalité maçonnique au siècle des encyclopédistes. Présenté par Daniel Ligou notamment, cet ensemble comporte, outre d'utiles contributions à l'histoire de l'Ordre en Europe, des études sur la musique et la poésie maçonniques et sur la maçonnerie féminine.

P. Ke.

★ **LA FRANC-MAÇONNERIE, revue *Dix-huitième siècle*, n° 19, 1987, PUF., 550 p., 240 F.**

— **Signalons également deux ouvrages portant sur l'histoire de la franc-maçonnerie française : *les Arts et l'amitié*, de Christine Derbert-Ratel, sur « *le Rayonnement maçonnique dans la société aixoise de 1848 à 1871* », ouvrage publié par les Editions Edisud, La Calade, Route nationale 7, 13090 Aix-en-Provence, 310 p., 150 F ; *Aristide Briand et la franc-maçonnerie*, d'Henri Castex, aux Editions LFP, 147, rue La Fayette, 75010 Paris, 256 p., 90 F.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

La robinsonnade de Cristina Fernandez Cubas

Du séminaire à l'île déserte en passant par un naufrage, un étrange roman d'apprentissage et d'aventures

L'APPRENTISSAGE peut revêtir des formes variées, inattendues, et les romanciers n'ont pas fini de jouer, avec plus ou moins de bonheur, de cette infinité de variations. *L'Année de Grâce*, premier roman de Cristina Fernandez Cubas, paru à Barcelone il y a deux ans et aujourd'hui traduit en français par Francis Pleux, est dans ce domaine – entendu au sens large – une parfaite réussite.

« Les plus belles années de ma vie, je les ai passées le dos tourné au monde... » Ainsi commence le récit, en un point précis et convenu, de l'histoire du narrateur ; point que le développement de l'intrigue déplacera dans la plus inquiétante imprécision !... Une fois donc quitté le séminaire – réaction à l'anticléricalisme *familial*, – une fois abandonnée la voie trop droite, il faut bien se « retourner », affronter le vaste monde, l'incalculable réalité, ses dangers, imaginaires ou non, ses obstacles et ses illusions...





Cristina Fernandez Cubas : une machinerie subtile

« Mon ardente et brève jeunesse »

Grâce, la bien-nommée sœur aînée du héros, préside, avec sa *« haine viscérale de tout ce qui pourrait suinter l'émotion et le sentiment »*, à la *« rééducation »* du petit frère. Bienveillante mais décidée, elle offre à ce dernier une année, une *« année entière » de liberté* ; balbutiant de reconnaissance, il l'appellera *« l'année de Grâce »*.

Le récit de Cristina Fernandez Cubas ne traîne pas ; ce début, puis l'arrivée à Paris et les lassitudes sentimentales du jeune homme trop vite déniaisé n'en sont que le préambule : le moment vient d'*« abandonner le cocon de tendresse des sœurs et des protectrices et de prendre le large »*. Le *« large »* ? Voire !

L'aventure sera maritime et robinsonnienne ; le *« capitaine balafré »* s'appellera *« le père Jan »* et le rafiot, *Providence*. De la grâce à la providence, l'itinéraire semble bien spirituel et initiatique. L'épreuve qui ouvre la dernière station est un naufrage : *« Ce matin-là, de je ne sais quel jour, je dis un définitif adieu à mon ardente et brève jeunesse – gaspillée. »* L'île déserte, *lieu* irréel à haute teneur symbolique, et les étranges aventures dont elle sera le théâtre achèveront de donner au narrateur la « formation » tant désirée.

Les distorsions que l'auteur fait subir aux lieux – l'île n'est située qu'à quelques encablures de la côte – et au temps – moins de trois mois suffisent à faire du *héros un indigène hirsute*, – tout cela donne au récit un charme étrange. Avec les instruments du roman d'aventures, Cristina Fernandez Cubas a construit une machinerie subtile et réjouissante, mêlant les thèmes du double et de l'identité, de l'éternel retour et de *« résistance »* à l'adversité. Miroir *déformant qui attire le lecteur* dans quelques chausse-trapes intellectuelles, *l'Année de Grâce*, au-delà même des interprétations que l'on peut y chercher, est une œuvre qui se lit avec un plaisir réel. Le fantastique y suit un cours logique, rigoureusement balisé. Le succès obtenu par Cristina Fernandez Cubas en Espagne, avec ce roman et deux autres livres de récits, devrait se confirmer en France.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ L'ANNÉE DE GRACE, de Cristina Fernandez Cubas, traduit de l'espagnol par Francis Pleux, Seuil, 182 p., 85 F.

– C'est une autre femme, Adelaida Garcia Molares, que le quotidien *El Pais* vient de saluer comme *« la révélation littéraire »* de ces derniers temps. La collection « Nouveau cabinet cosmopolite », de Stock, publie précisément l'un de ses romans, *le Silence des sirènes*. Dans un village d'Andalousie, l'histoire d'une femme recluse dans sa mythologie passionnelle et entraînée au bord de la folie par son amour imaginaire. (Traduit de l'espagnol par Claude Bleton, 168 p., 79 F.)

Shakespeare impliqué dans une affaire criminelle

LES éditions Actes Sud annoncent leur intention de faire connaître en France l'essentiel de l'œuvre de Juan Gil-Albert, un écrivain de quatre-vingt-trois ans qu'on peut donc espérer découvrir enfin, à la faveur de cette vogue espagnole que rien n'annonçait – une mode peut-être, mais dont personne ne se plaindra.

Valentin, le court texte de Juan Gil-Albert proposé en apéritif aux agapes promises, donne en effet bien envie de connaître le reste. Il s'agit d'un *Hommage à William Shakespeare* qui prend la forme d'un récit criminel. Un comédien élisabéthain raconte comment il a, *par amour, réellement étranglé*, sur la scène où il jouait Othello, son partenaire, Valentin, qui interprétait le rôle de Desdémone et dont il était *amoureux* – et évidemment jaloux. C'est un jeu très subtil sur l'ambiguïté du théâtre et sur la rigueur des passions – ou à l'inverse sur la rigueur du drame représenté opposée au trouble que présente nécessairement toute vie. Et c'est porté par une langue étonnamment raffinée, toute en souplesse, en variations légères, en ellipses et en irisations. C'est une confidence, une confession, à peine murmurée, au bord du silence, dans l'attente d'une mort qui s'approche et qu'on accepte, mais il passe dans ces mots simples, livrés en secret, une force, une violence, une passion qui sont celles-là mêmes qui éclatent sur la scène du théâtre shakespearien.

P.L.

★ VALENTIN de Juan Gil-Albert, traduit de l'espagnol par Alain Denis-Christophe, Actes Sud, 156 p., 79 F.

– A signaler également : *Monstre aimé*, de Javier Tomeo. Un court récit grinçant que l'éditeur conseille aux amateurs d'*« histoires aigres et d'amuse-gueule langagiers »*. (Traduit de l'espagnol par Denise Laroutis, éd. Bourgeois, 142 p., 60 F.)

Thomas Bernhard radiographie l'abjection

Le romancier dénonce les impostures de la société viennoise, avec virulence... et compassion

CRUEL observateur de la société viennoise, Thomas Bernhard choisit, aujourd'hui, de disséquer un dîner artistique donné par les époux Auersberger en l'honneur d'un comédien renommé du Burgtheater, le soir même de l'enterrement *de leur amie commune Joana, qui* s'est suicidée à Kilb. Nous retrouvons ici – portés à leur plus haut degré de maîtrise – les éléments de la « méthode Bernhard » : le « pensai-je » qui, ponctuant le texte, marque sa volonté de délimiter son territoire spirituel et de ressaisir son pouvoir d'analyse et de réflexion ; le rythme de la phrase, aussi, qui – mise au point depuis *le Neveu de Wittgenstein* – épouse, dans la volupté de son ressassement, les moments successifs de la vérité, comme si l'écrivain entendait, grâce aux cercles de mots toujours plus acérés, harceler un sentiment jusqu'à ce qu'il retombe, vaincu par cette battue presque *maniaque* de sens.

Le sentiment essentiel est la haine que Bernhard voue au dilettantisme exhibé par la *« canaille artistique urbaine »* rassemblée autour de la table : Auersberger, qui, il y a trente ans, aurait pu être un *« Novalis des sons »*, mais qui, aveuglé par sa mégalomanie sociale et devenu un pasticheur de Webern, a troqué son génie musical contre *« l'abjection mondaine »* ; sa femme, qui chantait Purcell et dont la voix s'avère à présent *« vieille et rauque, avec une note continue d'hystérie »*. Il suffit à Bernhard de mettre en italiques, par une sorte de ruse ironique, les paroles du comédien, tout à son narcissisme surexcité, pour qu'éclatent leur dérisoire convention et leur involontaire bouffonnerie.

Mais la haine jubilatoire du romancier, sa rage euphorique s'exercent surtout à l'égard de Vienne, cette *« institution atroce vouée à la ruine des talents »*, ce moulin meurtrier *« dans lequel l'art et les artistes sont broyés à longueur d'année »*. Pourtant, Bernhard ne succombe jamais aux simples délices de la cruauté, à la facilité littéraire du démantèlement d'autrui. Lorsqu'il se tourne vers la romancière Jeannin Billroth, qui prétend aller plus loin que Virginia Woolf dans *les Vagues* et n'est, en réalité, qu'une *« pitoyable pourvoyeuse de kitsch sur papier »*, ce n'est pas par ressentiment ou désir de vengeance : en se trahissant elle-même, elle a trahi la littérature tout entière.

La rigueur de Bernhard, son exigence du *« plus haut »*, sa croyance secrète dans le sacré de l'art, lui font condamner tous ceux qui, ayant renoncé à leurs *« visions initiales »*, le profanent et l'avilissent, en finissant par *s'inféoder au pouvoir politique*.

Les adeptes de la déloyauté

Cette radiographie de l'« abjection » collective n'épargne pas *non plus* Thomas Bernhard. Il se dissèque aussi. Il connaît sa faiblesse de caractère et sa propension à tomber dans le *« piège social »*, *sa propre capacité à feindre* et son recours au mensonge quand il lui faut sortir d'une situation critique, dénoncer sa manière cynique d'avoir su quitter ceux qu'il pillait au bon moment, afin de favoriser son *« développement idéal »*.

La seule fois où il ne se reproche pas de s'abandonner à la sentimentalité, c'est quand il entend le *Boléro*, l'air préféré de Joana, dans la pénombre de la chapelle ardente que devient, à ses yeux voilés de peine, la salle à manger où les lumière s'estompent. Au long d'admirables pages, empreintes de pathétique discret et de respect, il se souvient des après-midi où elle jouait à la *« princesse nue »*, dans l'une des pièces qu'il écrivait spécialement pour elle, cette *« enfant malheureuse »*, habituée à sonder les rêves et finissant par se pendre pour avoir fait des contes *« la substance même de sa vie »*. Il salue d'autant plus douloureusement son courage que continuent à pérorer, autour de la table, les adulateurs de semblants, les adeptes de la déloyauté.

La beauté du scrupule

Pourtant – et pour la première fois dans son œuvre perce la compassion, – ces fantoches de l'art ne sont pas tout à fait responsables du reniement de leur vocation : c'est le temps qui, accomplissant son œuvre de corruption dans les cœurs et les esprits, parvient à *métamorphoser la grâce* en infamie. Chez l'être que Bernhard considère comme le plus ignoble peut se dévoiler une part de spiritualité, resurgir une veine philosophique. Sous l'effet de l'irritation (qui est le sous-titre du roman), c'est-à-dire de l'indignation face au mensonge social, le comédien du Burg s'écrie : *« Aller dans la forêt, dans la forêt profonde (...). Se confier entièrement à la forêt ! »*

Grâce à ce lyrisme des retrouvailles avec la région la plus naturelle de lui-même, l'acteur échappe à la *« folie de l'artifice »* et renoue avec une dignité sauvage et une noblesse d'instinct – avant de sombrer à nouveau dans la complaisance envers les époux Auersberger.

*On ne se délivre pas aussi aisé*ment de ce qui a failli nous perdre : quand, à 4 heures du matin, le dîner terminé, le narrateur court vers le centre de la ville, il s'aperçoit que Vienne, qu'il a toujours haïe, est cependant la meilleure : *« ma meilleure Vienne »*, dit-il dans un accent d'affection effarée d'elle-même. Les gens qu'il maudit, il sera toujours *« forcé de les aimer »*, parce qu'ils font partie de son passé et qu'ils nourrissent ses écrits. Au terme de ce grand livre, à la fois *le plus émouvant et le plus corrosif* de son œuvre, Thomas Bernhard reconnaît quelle compassion implique la virulence, quel regret de l'amour recèle le refus hautain d'aimer, et quelle vigilance il faut exercer envers ses propres maléfices pour être certain de retrouver, loin dans la profondeur de nuit des arbres à abattre, la beauté du scrupule.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ DES ARBRES A ABATTRE, de Thomas Bernhard, traduit de l'allemand par *Bernard Kreiss*, Gallimard, 215 p. 79 F.

Un immense roman de la vie intérieure

(Suite de la page 13.)

La Régente est tout à la fois le roman d'une femme et le roman d'une ville, l'aventure d'une conscience individuelle, peinte avec une précision extrême et la description de toutes les couches sociales d'une capitale provinciale dont le nom est déjà en lui-même tout un programme : Vetusta. Ce va-et-vient permanent entre le subjectif et l'objectif, entre l'âme et le monde, entre le monologue intérieur et la narration réaliste confère au livre un rythme, une dynamique qui n'appartiennent qu'à lui et qui « sonnent » de manière très moderne, le récit procédant par éclats, par ruptures, par changements de perspective, par des passages, sans transition, de la vision panoramique au gros plan.

« La Régente, c'est moi »

Clarin, en bon admirateur de *Zola (qu'il traduisit)*, en adepte de la doctrine naturaliste, essaie de décrire ses personnages à la manière d'un observateur impartial, mais son tempérament est trop fort, sa générosité trop grande pour qu'il se maintienne dans cette discipline. Heureusement, il déborde. Ces manquements à l'ordre naturaliste sont autant d'intuitions psychologiques étonnantes, d'intrusions profondes dans l'esprit de ses personnages : Clarin n'est vraiment à l'aise que dans l'infraction, la désobéissance, le pied de nez aux doctrines, et, pour notre plaisir, il laisse parler sa nature plus souvent que la théorie.

On ne peut pas lire *la Régente* sans penser à *Madame Bovary*. Une ville de province, étroite et médiocre ; une femme mariée à un notable épais, et qui cherche ailleurs à assouvir sa soif d'absolu ; un adultère qui tourne au lamentable : la trame du roman de Clarin épouse celle de Flaubert. Mais le propos du romancier asturien se situe aux antipodes de celui de l'écrivain normand. Flaubert se gausse du romantisme et des ravages qu'il exerce sur des âmes molles : Clarin met en scène une héroïne sensible et exaltée certes, impulsive et frustrée, imprudente et vaincue, mais elle représente la pulsion de vie, l'aspiration à la vérité et à la plénitude de l'existence contre le monde antiromantique de Vetusta, contre cet univers de cyniques, d'ambitieux mornes, de calculateurs aigres et de cœurs secs. C'est une inadaptée, mais à un monde qui ne vaut pas qu'on s'adapte à lui. Plus encore que Flaubert, Clarin aurait pu écrire : *« la Régente, c'est moi »*.

Cependant, Clarin n'est pas seulement la Régente. Il parvient, par un extraordinaire don de sympathie à être tous les personnages de son livre, à se glisser à l'intérieur d'eux-mêmes, à épouser leurs tares et leurs contradictions. Or, selon le critique espagnol Mariano Baquero Goyanes, on ne compte pas moins de cent quarante-neuf personnages figurant sur la fresque de Clarin. Et même s'il arrivait au romancier, selon son propre aveu, d'oublier, dans la fièvre de sa composition, le nom d'une de ses créatures, il n'en est pas une seule, ne fît-elle qu'une fugace apparition, qui ne soit fortement dessinée, présente, individualisée. La plupart d'entre elles sont inoubliables.

Alors qu'importent les scories, les quelques longueurs ou les passagères rugosités de l'écriture. Non, Clarin n'est pas Flaubert, sa phrase n'est pas polie, retaillée, calibrée. Quand il écrit, il ne souffre pas : il exulte, il jubile, il se donne. Il est féroce avec gourmandise, pathétique avec passion et compassion, accusateur avec rage, optimiste avec enthousiasme. Et, si ces trois années de la chronique de Vetusta, ces trois *années de la grandeur et de la* chute de la Régente forment bien, selon le vœu des naturalistes, une épaisse, une inépuisable « tranche de vie », ce n'est pas aujourd'hui cette photographie qui nous bouleverse mais bien la puissance d'une imagination créatrice qui donne à voir les mouvements lents de l'histoire, les opiniâtres résistances de la tradition, la pesanteur des égoïsmes et les tentatives, nécessairement maladroites, douloureuses, flétries, qu'esquissent les âmes fortes pour s'arracher aux puissances du sommeil et de la mort.

Vaincue, humiliée, chassée, Ana Ozorès, la belle *Régente*, ne choisit pas le suicide comme Emma Bovary. Elle vit, alors que Vetusta, son vainqueur, est condamné à une disparition prochaine : *la Régente*, roman réaliste, portrait daté d'une société évanouie, ne peut nous toucher, si fort et si profond, que parce qu'il est aussi un grand roman lyrique.

PIERRE LEPAPE.

★ *LA RÉGENTE*, de Leopoldo Alas, dit Clarin, traduit de l'espagnol par Yvan Lissorgues, Albert Belot, Jean-François Botrel, Claude Bleton et Robert Jammes, Fayard, 736 p., 150 F.

Nos lecteurs retrouveront la semaine prochaine la chronique de Nicole Zand. Elle sera consacrée aux ouvrages de la romancière de RDA, Christa Wolf.

Culture

CINÉMA

Le XIIIe Festival de Deauville

Entretien avec Susan Seidelman

Les hasards du métier

Dans Recherche Susan désespérément *Susan Seidelman découvrait Madonna. Dans son nouveau film,* Making Mr Right *– donné au Festival de Deauville le 9 septembre, – elle révèle Ann Magnuson, sorte de Sylvie Joly new-yorkaise, c'est-à-dire plus virulente encore, et super-branchée. Ce que l'on appelle là-bas les « performers » sont devenus la coqueluche des réalisateurs dans le vent – ainsi Johnatan Dem qui construit son film* Swimming to Cambodia *(présenté à Deauville également le 9), sur la personne d'un homme étrange nommé Spolding Gray.*

Susan Seidelman a d'abord tâté de la couture, songé vaguement à un éventuel avenir dans le stylisme, opté pour la caméra et, après des cours de cinéma, devient assistante de production dans une chaîne par câble. Première étape. Deuxième étape : la prestigieuse université de New-York. Elle tombe sur des gens qui dissèquent Bergman et d'obscurs films polonais aux titres imprononçables. *« Des films où des personnages marchent très lentement dans des cimetières sous la pluie en parlant très longuement de Dieu et de Trotsky. »* Elle tient le coup, réalise quelques courts métrages, qui s'en iront rafler des grands prix dans les festivals spécialisés. *« En fait,* poursuit-elle, *je suis devenue metteur en scène parce que personne ne m'avait dit que c'était presque impossible. »* En 1982, son premier long métrage *Smithereens* se retrouve en compétition officielle à Cannes – la même année que *Missing.* Budget : 80 000 dollars. L'équivalent d'une note de téléphone sur un film hollywoodien dit normal, mais somme colossale à rassembler pour qui vit dans le monde réel. *Smithereens* attire l'attention de quelques audacieux. On offre à Susan Seidelman trente-six comédies pour collégiens en folie : elle préfère attendre, accepte enfin le scénario d'une comédie sur une confusion d'identité et la disparition d'une certaine Susanne. *Recherche Susan désespérément* fait un tabac, révèle Madonna et vaut à Seidelman un contrat de trois films avec Orion. *Making Mr. Right* en fait partie.

Boy Meets Girl ? Non, *Girl Meets Android.* La *Girl* en question est, selon Susan Seidelman, *« à mi-chemin entre Marshall McLuhan et la poupée Barbie. Elle a le visage d'Ann Magnuson, une « performance artist » du downtown new-yorkais, qui fut la cigarière dans* Recherche Susan *et la première punkette vampirisée par David Bowie dans* The Hunger ».

L'action de *Smithereens* et de *Susan* se passait à Manhattan. Celle de *Mr. Right* en Floride. Etrangement kitsch, le tissu culturel de Miami. Un mélange de technologie (Nasa bis) et de rococo, et il n'est pas rare de voir un petit écriteau disant : « Aqui se habla yiddish. » C'est à ces petits détails qu'on reconnaît le regard de Susan Seidelman.

Il y a toujours une sorte de folie naturellement douce dans ses films. Une calme « henaurmite » – qui tient sans doute de famille. Elle a grandi dans la banlieue de Philadelphie. Son père est un homme d'affaires, conservateur en apparence et doté d'un sens de l'humour à la fois acide et scatologique. Ne reculant jamais devant les situations les plus folles – et mordue par l'ambiance rebelle des années 60, – sa mère s'en retourne à l'université – en même temps que sa fille. Son frère se rêve batteur dans un orchestre rock, il finira médecin. Normal pour une famille dont une grande partie s'est lancée dans la pharmacie au cœur de la prohibition, parce que c'était la seule manière d'avoir libre accès à l'alcool...

Dans son loft de Soho, Seidelman prépare une comédie-gangster, qu'elle écrit avec l'une des langues les plus acérées la côte est, Nori Ephron.

HENRI BEHAR.

« Et la femme créa l'homme parfait »

L'androïde amoureux

Recherche Susan désespérément, de Susan Seidelman, a été et reste un modèle de comédie yuppie : des situations classiques mais de la désinvolture et un regard acide sur les décalages entre les mœurs bourgeoises et les tics branchés. On attendait avec délectation le nouveau film de Susan Seidelman, *Et la femme créa l'homme parfait (Making Mister Right)*, avec Ann Magnuson en publicitaire battante et John Malkovich dans le double rôle d'un androïde et du génie de la robotique qui l'a fabriqué à son image : blond, blanc, l'œil bleu et myope.

Le départ est fulgurant. Ann Magnuson vient de jeter son amant candidat à une quelconque élection. Elle est chargée de lancer sur le marché l'androïde qui doit se montrer capable de séduire l'Amérique pour recueillir l'argent nécessaire à un voyage de sept ans seul dans l'espace. Ann Magnuson lui apprend à bien se tenir, à manger proprement, et il tombe amoureux d'elle. Le Frankenstein de la robotique, en revanche, refuse le genre humain dans sa totalité, même et surtout les femmes.

Dans nos années d'hologrammes, d'images de synthèse, quand les rocks-stars se confondent avec leurs clips, l'échange d'identité entre l'homme et la machine aurait pu donner un thème amusant. Mais Susan Seidelman s'intéresse seulement à la *« difficulté de tomber amoureux dans les années 80 »*.

Sur le vaste sujet de l'amour, il semble bien que Susan Seidelman n'a pas grand'chose à dire. Sa version du mâle parfait n'est pas encourageante : un innocent béatement admiratif envers son éducatrice.

John Malkovich se contente d'un sourire niais quand il est androïde, et d'une ride soucieuse quand il est humain. Ann Magnuson n'a pas non plus grand'chose à faire, sinon courir péniblement sur des talons trop hauts, et dans une robe trop étroite. Le problème, c'est que les héros n'ont pas de consistance. Les personnages secondaires sont mieux vu, plus drôles, mais ils interviennent dans l'entourage de façon trop tirée par les cheveux. Et, en définitive, on se souvient surtout de détails percutants, de digressions, de morceaux de bravoure comme le mariage super-kitch, avec les demoiselles en tulle mauve et les vieilles dames de Floride aux cheveux trop blancs.

COLETTE GODARD.

«House of Games», de David Mamet

Banco !

C'est une spirale de faux semblants, un labyrinthe de chausse-trapes. C'est un jeu. Sur le jeu. L'enfer, le paradis du jeu. L'inéluctable moralité de l'amoralité du jeu.

Pourquoi une blonde agréable, psychiatre à succès de surcroît, croiserait-elle la route d'un agrégé d'arnaque qui, avec quelques fidèles compagnons de magouille, exerce son grand et coupable talent dans un tripot sinistre ? La réponse est simple : parce que David Mamet, trente-six ans, dramaturge honoré (par un prix Pulitzer notamment) en a décidé ainsi, et a fait de cette rencontre improbable la trame de son premier film, dont le scénario, d'une perversité virtuose, se révèle d'une vertigineuse efficacité.

Raconter la fin de l'histoire, où rien, jamais, ne se passe comme la raison, la morale ou la logique l'exigerait, serait aussi malhonnête que de voler la sébille d'un mendiant aveugle. Qu'il suffise de savoir que rien n'arriverait si le docteur Margaret Ford (Lindsay Crouse) n'était surmenée. Elle fume à la chaîne, laisse échapper des lapsus révélateurs, paie d'une solitude sentimentale de plus en plus intolérable sa réussite sociale de plus en plus indiscutable, commence à fantasmer sur ses patients.

Pour venir en aide à l'un d'eux qui menace de se suicider faute de pouvoir rembourser une lourde dette contractée au poker, la thérapeute intrépide se rend à la maison de jeu. Dont le tenancier, Mike (Joe Mantegna), a le menton mal rasé mais l'œil velouté, et affecte la lassitude dangereuse d'un héros de Chandler ou de Hammett.

Une banale idylle va-t-elle se nouer ? Ce serait bien trop simple. Certes Mike va enseigner à Margaret les rudiments indispensables à la survie de l'espèce des filous : inspirer confiance, ensuite, trahir cette confiance, obstinément. Et ne jamais, surtout jamais se fier à quiconque... Suivent les travaux pratiques d'une drôlerie féroce. Tout est truqué, biseauté, pipé, les cartes, les dés, les événements, les sentiments. Et mourra bien qui mourra le dernier, vous comprendrez... après.

Une cruauté rafraîchissante

L'habileté diabolique de Mamet consiste à rendre le spectateur à la fois complice et victime des coups qu'il fomente. Et de saper au passage avec une rafraîchissante cruauté les bases de la société américaine contemporaine, se demandant avec une feinte innocence si le coupe-jarret et le médecin des âmes ne font pas finalement le même métier : escroc.

Il en a marre de la dictature des « psy », Mamet, il en a marre de l'arrogance asexuée des *succès womo,* aussi. Il le dit avec un talent d'écriture étourdissant. Et une patte de metteur en scène encore un peu lourde. *House of Games* fait parfois penser au Scorcese de *After Hours* qui aurait pris un tranquillisant. Mais le propos acerbe, insolite, revigorant, rachète à tout moment le rythme, lorsqu'il s'essouffle.

Le film doit aussi beaucoup à ses comédiens. Habitués pour la plupart à jouer les pièces de David Mamet au théâtre, ils forment une véritable troupe, soudée, heureuse, autour de l'héroïne Lindsay Crouse, qui connaît bien l'auteur, elle aussi. Elle est sa femme depuis dix ans.

Déjà vieux pilier de festival international (Deauville après Venise), n'attendant plus que le banco du grand public, *House of Games,* thriller psychotique, a décidément beaucoup d'atouts... dans son jeu.

D. H.

NOTES

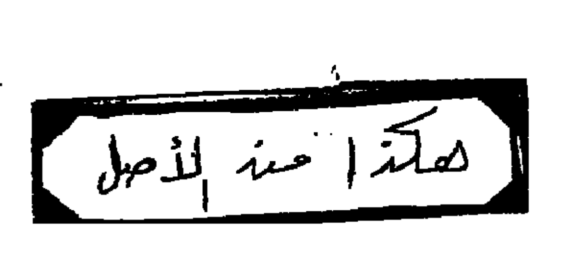
Le trio de Henri Texier au Sunset

Très rapidement, il est possible de distinguer trois grands types humains : les femmes, les hommes et les bassistes de jazz. Henri Texier joue de la basse comme on va sur la mer. Avec sérénité, gravité et la légèreté de ceux qui promènent leurs doigts sur les cordes du rythme, Henri Texier se mêle de formules variées, multiplie les choix, les entreprises et les groupes. Son trio n'a pas encore enregistrés, mais, tel qu'il est, dans l'intimité d'un club, il offre une idée tonique et parfaitement entraînante du jazz.

Eric Barret est un jeune saxophoniste plein d'allant. Et, devant ses peaux et ses cuivres, les yeux mi-clos, un étrange sourire flottant sur les lèvres, Aldo Romano réinvente tous les soirs comme on balance le rythme et comme on fait rebondir la musique. Avec une délicieuse élégance de gestes.

F. M.

★ Henri Texier trio, au Sunset, du 10 au 15 septembre, 60, rue des Lombards.



Culture

CINÉMA

La quarante-quatrième Mostra de Venise

Merci les enfants

Les deux petits garçons sont montés sur la scène et, avec le sérieux adéquat, ont reçu le Lion d'or qui récompensait « leur » film, Au revoir les enfants, de Louis Malle.

Il y eut une ovation calme, unanime. On signala le fait sans acrimonie. La France recevait à Venise la *récompense suprême* pour la troisième année consécutive.

Suivant l'exemple discuté du Festival de Cannes, la Mostra de Venise diffusait le palmarès de sa quarante-quatrième édition en exclusivité à la télévision. La RAI allait-elle faire mieux, plus gai, plus vif qu'Antenne 2 ? Non. Ce fut expédié en quarante-cinq minutes et diffusé au pas de charge, éclairé par le sourire serein de Virna Lisi. Le directeur, le président, le ministre, lurent chacun un discours qui eut le mérite d'être court. Il y eut, comme il se doit, beaucoup de remerciements, et tout le monde parut à peu près content. Un Lion d'or incontesté. Deux Lions d'or d'honneur pour l'ensemble de leur carrière à Luigi Commencini et à Joseph Mankiewicz, incontestables.

Et après ? Après une délibération qui aura duré *douze heures, le jury* de douze membres, présidé par Irène Papas, multipliant mentions et *ex aequo*, administra la preuve de son embarras ou, pour le moins, de la conscience aiguë de sa mission diplomatique.

On distribua d'abord une poignée d'*oselli osella* (petit oiseau) du nom de l'ancienne pièce de monnaie que les doges jetaient jadis au bon peuple dans le Grand Canal... Ainsi le Hongrois Miklos Jancso reçut-il une aumône pour *« la cohérence avec laquelle, malgré la rapidité de l'évolution du langage cinématographique, il poursuit sa propre recherche expressive »*. Y a-t-il façon plus polie de dire à un créateur qu'il se répète ?

Une autre piécette pour *les Lunettes d'or* de Montaldo, où l'on a distingué les décors et les costumes. C'est déjà beaucoup.

Le Prix d'interprétation féminine va à la petite Sud-Coréenne de *Sibaji*, et le Prix spécial, décerné par le Sénat afin de *« souligner le progrès civique et la solidarité humaine »*, au film soviétique *Pljumbum*...

Puis vinrent les choses sérieuses. L'audace bien tempérée de James Ivory, qui lui vaut une brassée de fleurs. Son *Maurice* reçoit un demi-Lion d'argent. Le double Prix *d'interprétation masculine* à James Wilby et à Hugh Grant, et l'on distingue également sa partition musicale.

Si le Prix du scénario est à l'évidence celui qui convenait le mieux à *House of Games*, de David Mamet, le retour d'Ermanno Olmi avec *Lunga vita a la signora*, une sévère métaphore sur l'avarice des puissants et la pureté des humbles, méritait-il plus ou moins que l'autre moitié du Lion d'argent ?

Dernier lauréat, semble-t-il surestimé, *Hip hip hourra*, de Kjell-Grede, film scandinave contant la vie du peintre danois Sören Kröyer. Le peintre en question appartenait au comité directeur de la premièe Biennale de Venise en 1985. Hommage donc à l'ancêtre. Il se voit attribuer le prix de la photo, et le Grand Prix *spécial du jury. Il se dégage de* sa très esthétique biographie un élégant ennui...

Menacée un moment dans son existence même, la Mostra de Venise a récompensé beaucoup d'œuvres exaltant l'adolescence, beaucoup de films condamnant l'intolérance. Elle n'a pas connu de grandes heures enfiévrées. Elle a prouvé sa vitalité. Et deux petits garçons que Louis Malle a su ressusciter l'ont fait pleurer. Merci les enfants.

DANIÈLE HEYMANN.

Le palmarès

Lion d'or : *Au revoir les enfants*, du réalisateur français Louis Malle.

Lion d'argent *exaequo : Lunga vita alla signora*, (Longue vie madame) d'Ermanno Olmi (Italie), et Maurice, de James Ivory (Grande-Bretagne). **Grand prix spécial du jury** : *Hip, hip, hourra !*, du Danois Kjell Grede (représentant la Suède, la Norvège et le Danemark).

Prix d'interprétation féminine : l'actrice Kang-Soo Yeon pour le film sud-coréen *Sibaji* (Mère porteuse), de Kwon Taek Il.

Prix d'interprétation masculine (exaequo) : les acteurs britanniques de *Maurice*; James Wilby et Hugh Grant.

Deux Lions d'or, pour leur « carrière », ont été décernés par le conseil de direction de la Biennale de Venise à Joseph Mankiewicz (Etats-Unis) pour l'étranger, *et à Luigi Comencini pour l'Italie.*



ARTS

Les peintres se mobilisent contre le SIDA

Après les artistes du monde du spectacle, les peintres ont décidé d'apporter leur contribution à la lutte contre le SIDA. Une exposition est organisée à Paris du 12 au 19 septembre. L'intégralité de la vente des tableaux sera versée au bénéfice de trois associations qui représentent la majorité des chercheurs français de renom international qui luttent contre le SIDA depuis près de six ans.

« Les œuvres sont données soit par les artistes, soit par les collectionneurs privés », explique Yvon Lambert, organisateur de cette exposition qui se tiendra dans ses deux galeries. *« Les artistes, très souvent sollicités, ont fait preuve ici d'une grande générosité. Une soixantaine d'entre eux participeront à l'exposition. »*

Un comité scientifique composé de médecins et de chercheurs distribuera les fonds recueillis aux équipes de recherche travaillant dans le cadre de trois associations : l'ARSIDA (Association pour la recherche sur le SIDA), créée en mars 1982, l'ARDIVI (Association pour la recherche sur les déficits immunitaires viro-induits), ACCTES (Association de coopération et de coordination de travaux et d'études sur le SIDA), la dernière-née, qui s'est notamment donné pour objectif de monter des études épidémiologiques avec le concours de médecins généralistes.

★ Galerie Yvon Lambert, du 12 au 19 septembre. 108, rue Vieille-du-Temple et 5, rue du Grenier Saint-Lazare, 3e arrondissement.

« Les Yeux noirs », de Nikita Mikhalkov

Mentir, c'est mourir un peu

Dans le beau mélodrame amoureux de Mikhalkov, Marcello Mastroianni pratique le mensonge comme l'un des beaux arts.

Au début de ce siècle, en Italie, Romano (Marcello Mastroianni) est un quadragénaire charmant qui assume assez consciencieusement son rôle de parasite mondain. Bravant tous les tabous, il a épousé autrefois la riche Elisa (Silvana Mangano), pris ensuite pour maîtresse la meilleure amie de celle-ci, Tina (Marthe Keller), et tôt renoncé à son ambition d'architecte. Il traverse le monde en faisant le clown, avec insouciance, comme un pique-assiette distrait, se dérobe en siestes ou pitreries dès que les choses menacent d'être un peu graves ou fastidieuses. Quand Elisa lui apprend que la banque est au bord de la faillite, Romano part illico en cure soigner un mal imaginaire aux thermes de Montecatini.




Là, entre les valses où tournoient obèses et arthritiques et les bains de boue collectifs et fleuris, il fait la connaissance d'une jeune Russe, Anna (Elena Sofonova), venue en compagnie de son petit chien soigner on ne sait quelle langueur nerveuse, qui lui cède et s'enfuit en laissant une longue lettre en russe. Romano, à qui les femmes ne font pas défaut, prend quelque temps avant de réaliser qu'il est amoureux fou d'Anna et de faire traduire sa lettre : elle l'aime, oui, mais elle est mariée et ne veut plus le revoir.

Le paresseux Romano devient alors un héros de roublardise. Sous prétexte d'aller vendre du verre incassable en Russie, il part pour Saint-Pétersbourg, embobine les autorités, les ministres, se saoûle à la vodka, danse avec les Tsiganes, déploie un bagout des plus intrépides pour rejoindre sa belle et lui arracher d'éternels serments : il divorcera, il reviendra, ils s'aimeront. Evidemment, de retour en Italie, il n'en fera rien, ne dira pas la vérité à Elisa. Il ment depuis toujours comme il respire et, pour cela, ne manque pas d'air, même s'il en étouffe au bout du compte.

Il quitte Elisa, oublie Anna, s'engage à bord d'un paquebot comme serveur de bar, et c'est dans cet office qu'il fait le récit désabusé de son ancienne passion à un passager russe, Pavel, autour d'un verre et de quelques cigares dans le bar désert. Nikita Mikhalkov, sans doute le plus brillant cinéaste soviétique vivant, a construit *les Yeux noirs* – une coproduction inspirée de plusieurs nouvelles de Tchekhov – dans une tradition romanesque très classique (un voyageur, rencontre un autre voyageur et chacun raconte sa vie) sans chercher à éviter le lyrisme, l'exubérance, les clins d'œil à Fellini, les morceaux de bravoure. Certes, de doctes barbes pourraient trouver matière à pinailler, *son Italie est très slave* et sa Russie bien italienne. Mais un mélodrame doit-il être vraisemblable pour nous émouvoir ?

Et l'important est d'ailleurs, dans la leçon qu'administre Pavel à Romano. Lui ne croit pas à l'oubli, au gâchis misérable du temps, c'est par persévérance qu'il a conquis sa jeune épouse, une jolie Russe, sans son petit chien, qui somnole dans un transat sur le pont supérieur. Romano, le filou désenchanté, a tort : mentir, c'est mourir un peu, manquer à tout. Qui sait ? A qui sourit finalement la jeune femme, sous sa voilette ? Sur les balances du cœur, les échecs et les mensonges de *toute une vie pèsent peut-être autant* qu'un amour sincère. Mastroianni, éblouissant, a obtenu le prix d'interprétation masculine à Cannes, où *les Yeux noirs* furent accueillis comme une des rares fêtes de cette année. On associera volontiers sous ces lauriers les autres interprètes du film, y compris l'impeccable petit chien, Yasha.

MICHEL BRAUDEAU.



DR

Elena Sofonova et Marcello Mastroianni

Culture

MODE

Le Salon du Prêt-à-porter masculin

La fin de l'homme objet

Adieu les battants, vive les nonchalants. La semaine dernière, au cours des vingt-deux défilés de prêt-à-porter masculin, la nouvelle est tombée comme une évidence : les carriéristes en polo violet ne feront pas recette l'été prochain.

Ils tombent walkman et lunettes d'écaille, abandonnent café noir et pschitt bonne haleine, calculette et sourire de fonction pour se consacrer à la plus essentielle des activités : la recherche du bonheur. Les épaules rétrécissent, les pans s'arrondissent, les vestes s'allongent jusqu'à devenir des chemises, les masques tombent. Italiens, Français et Japonais annoncent en chœur la fin de « l'homme objet ». Le podium des défilés devient une route de campagne où se promènent, cheveux au vent, mains dans les poches et fleur à la boutonnière, les néo-babas chics des années 90.

L'émotion est de retour. Le goût des détails, des nuances, remplace l'obsession du look. Ni schérif ni arlequin, l'homme de l'été prochain ne cherche plus à se justifier, à se représenter en BCBG ou en branché. Ce n'est plus l'habit qui fait le moine, c'est l'âge. Pendant quatre jours, il a divisé les hommes en deux groupes : les juniors et les plus mûrs. Les uns et les autres réhabilitent à la fois tradition – le costume est une valeur en hausse – et humour. C'est ce qu'on appelle, paraît-il, le classicisme décalé.

Voilà pourquoi bien souvent les défilés ont été aussi gais que des récréations. Chez Masayuki Abo, des adolescents rieurs et musclés – du genre deux baguettes de pain au quatre heures – ont présenté des vestes pyjamas et des manteaux peignoirs en éponge rouge candi et d'autres tenues d'endimanché « trendy » : combinaison blanche à bretelles smokées, costume de coton à carreaux roses et blancs. Les gags sont fonctionnels : haut de salopette transformable en sac à dos, maillot de bain à débardeur amovible.

« On va pouponner cet été », déclarait une rédactrice en sortant de l'hôtel Meurice où avait lieu la sortie du collège Tarlazzi. *« T'es qu'une fleur de printemps qui se fout de l'air et du temps »*, chantait Juliette Gréco. On vit des jolis mômes en sandalettes blanches et socquettes de fil, en marinière pastel brodée « Mon Bébé », des gavroches à pull court et bermuda-paréo. Le marié est apparu en costume vichy rose, coiffé d'une casquette fleurie. C'était charmant et non pas ridicule.

La fantaisie ne rime plus avec déguisement. Elle devient même un gage de virilité. Rey Kawawubo de « Comme des garçons » oppose la rigueur de sa coupe à des détails qui, soudain, subliment tout : manche à plissé soleil, vestes cravatées de lavallière, écossais fondus et pastels poudrés, cols de chemise qui rappellent les cocottes en papier. La virilité romantique est encore à l'honneur chez Yohji Yamamoto avec ses silhouettes desserrées, ses pantalons sarouels qui enroulent les hanches, ses chemises à plastron d'organdi ou en soie, brodées d'œillets de poète. « Where is the man ? », aurait dit le créateur en se mettant au travail.

Décidément, il se passe toujours quelque chose du côté des Japonais. Voici qu'un nouveau venu à Paris, Matsuda, allège le vêtement jusqu'à le rendre presque irréel : les chapeaux fins comme des libellules, les couleurs de nuage et de crème, les mouchoirs noués en cravate, les chemises transparentes et les mousselines ont plongé les invités du Musée d'art moderne dans une douce torpeur. Il régnait une ambiance de sieste, de canicule.

Jean-Paul Gaultier aborde la saison avec la même quiétude. Sa collection devrait relancer la mode des thés glacés et du swing. Moustache à la Errol Flynn, ses petits marquis annoncent la fin de la dérision agressive, des douteux mariages cuir et panthère, d'une mode de boîte de nuit. Les couleurs (bois de rose, pêche, vanille, banane), les matières (albène, lin, jersey mélangé au taffetas) câlinent le corps sans l'étreindre ni l'électriser. L'élégance est là, fluide avec ses pantalons noués façon paréo, ses vestes sans bouton qui s'enfilent comme des tuniques. L'humour se fait moins exclamatif, se glisse dans des fausses espadrilles, des chaussures de clown, tandis qu'une accolade blanche perturbe les fesses d'un pantalon gris. Regard affiné au crayon noir, et cigare aux doigts, les mannequins ont séduit le public. On a vu des Japonais en socquettes repartir plus légers que des professeurs Tournesol et une afficionada dire que ce défilé « lui avait fait le plus grand bien ».


A. THIERRY ARDITTI

Les hommes de Jean-Paul Gaultier

Vision moins rectiligne

La sérénité est communicative. Chez Lanvin, Patrick Lavoix lance une nouvelle collection dont les vêtements « instructurés » se destinent *« aux professions libérales et libérées du carcan »*. *« J'en avais assez des pingouins et des hommes en gris »*, dit Dominique Morlotti, le styliste de chez Dior Monsieur. Les redingotes non doublées, les cache-poussière souples comme des chemises, les Tee-shirts portés sous des costumes aux teintes subtiles, des verts écrasés de marine, des gris à reflets mordorés, les smokings de lin blanc cassent effectivement les stéréotypes bureau-Marlboro-casino.

C'est drôle. Les Occidentaux acquièrent une vision moins rectiligne de la mode masculine. Les Japonais s'italianisent, exaltent le raffinement tel Issey Miyaké avec ses chemises de coton à bord surpiqué, ses polos de maille si fins qu'ils se portent avec une cravate.

Dans le fond, tous les créateurs disent la même chose : les héros et les antihéros – laids mais drôles – sont bien morts. Et c'est tant mieux car bientôt peut-être la mode masculine sera autre chose qu'une valise de fantasmes, qu'un album de BD. Selon un sondage IPSOS réalisé du 12 au 18 juin 1987 auprès d'un échantillon représentatif de huit cents garçons de douze à vingt-quatre ans, 70 % des personnes interrogées estiment s'intéresser tout autant sinon plus à la mode que les filles. On sent que les choses bougent. Plusieurs créateurs viennent de lancer simultanément des lignes homme : après Fayçal Amor, et Barbara Bui, voici Alaia et Dorothée Bis. Comme le dit humblement Jean-Paul Gaultier : *« C'est l'attitude des hommes par rapport à la mode qui a changé. Ce ne sont plus des acheteurs, mais des consommateurs de mode. »*

LAURENCE BENAIM.

Un déficit qui se creuse

Malgré l'augmentation du nombre des exposants du Salon du prêt-à-porter masculin, qui s'est tenu à Paris du 5 au 8 septembre, la profession se porte mal. Elle a perdu 17 % de ses emplois en dix ans et les exportations (2,3 milliards de francs) ne représentent plus que 45 % des importations (5,3 milliards de francs). Les statistiques démontrent que c'est le secteur masculin qui est responsable du déficit commercial français du prêt-à-porter cumulé féminin et masculin.

En effet, après avoir négligé leur garde-robe durant quatre ans au début des années 1980, les Français ont recommencé à consommer à partir de 1986. Mais ce regain a surtout profité aux importations, qui ont progressé de 20 % en valeur en 1986. Même si le montant des achats au départ relativement faible explique la flambée des dernières années, il n'en demeure pas moins que les habitants de l'Hexagone achètent volontiers à l'étranger. Ce sont les pays de la CEE (48 % des importations) qui bénéficient en priorité de cet engouement, avec les pays d'Afrique du Nord (23 %).

Au premier rang des importations, on trouve les vestes et manteaux, pour lesquels le coût de la main-d'œuvre est déterminant, ainsi que les pièces faciles à réaliser comme les pantalons.

Quant aux exportations, elles stagnent après quelques années de croissance : on enregistre le recul des marchés belges et britanniques, mais aussi américains et moyen-orientaux. En revanche, la France marque des points en Italie et en RFA.

Alléger les charges qui pèsent sur les entreprises, relancer la consommation, mettre en place une nouvelle réglementation du temps de travail : les divers remèdes préconisés par les professionnels de ce secteur ne diffèrent pas des revendications nationales du CNPF. D'autre part, si l'on en croit un sondage sur les désirs de la clientèle, le salut du prêt-à-porter masculin ne peut venir que du sportswear (vêtement décontracté).

M.-C. R.

Haut les cœurs

Ni frimeurs ni « destroy », les mannequins actuels pratiquent la séduction en douceur. Fini les surfeurs au regard bleu pacifique et les enfants de sana aux oreilles en feuilles de chou. Au défilé de Comme des Garçons, les mannequins ont presque souri. Chez Yohji Yamamoto, bronzés, musclés, pas rasés, ils arpentaient le podium heureux et presque ennuyés d'avoir à jouer les toupies.

« La laideur et la disproportion ne sont plus aujourd'hui des critères d'authenticité », explique Marc Ascoli, le directeur artistique. *« Hier, le mannequin devait faire pauvre, pour démystifier son rôle, montrer qu'il faisait partie de la rue. Le temps des excès est terminé. Il y a un retour au naturel, à la spontanéité. »* Le dernier catalogue « homme », de Yohji, est haut en couleur. Les silhouettes ne se devinent plus à travers le brouillard ; l'objectif surprend des attitudes, des gestes, des regards plutôt que des rêves. Signe des temps : la campagne publicitaire d'Armani ne montre pas des vêtements, mais des visages.

Réalisée par l'agence Success, celle de Dior met en scène des businessmen chahuteurs posant au milieu de chaises Louis XVI renversées. Pieds en l'air, l'homme d'Hermès est assis sur son suitcase. Il a les mains pleine de paquets cadeaux. Son gant est ficelé de bolduc. A la rigidité du style british succède une élégance moins conventionnelle, plus frivole. Enfin, il y a des cœurs à prendre.

L. B.

Communication

<u>En désaccord avec les orientations budgétaires prévues par le gouvernement</u>

Le directeur général de l'INA démissionne

Coup d'éclat à l'Institut national de l'audiovisuel (INA). M. Michel Berthod, le directeur général, claque la porte et s'en va. Une démission à mi-mandat, qui jette une lumière crue sur les mutations et les tensions secouant cet établissement public.

Ancien conseiller technique de M. Georges Fillioud, nommé à l'INA en 1983, M. Berthod avait déjà laissé transparaître sa détermination dans une lettre adressée, début août, au directeur de cabinet de M. François Léotard, et dans laquelle il faisait part de ses inquiétudes à la suite des arbitrages budgétaires gouvernementaux dans l'audiovisuel. Non seulement, écrivait-il alors, le projet impose, en 1988, à l'INA *« des objectifs peu réalistes sur lesquels je ne puis raisonnablement m'engager, mais il recèle en outre un vice de construction que je ne saurais personnellement assumer »*. Les choix ayant été maintenus, M. Berthod a donc remis, jeudi 10 septembre, son mandat à la disposition du gouvernement, puisqu'il revient à ce dernier de désigner son successeur.

« Ces arbitrages places l'institut dans une situation économique aléatoire, s'indigne-t-il. *Une situation menaçante pour la création et pour l'emploi. »* A l'origine du conflit, l'évolution accélérée de l'INA ces cinq dernières années devant la transformation du paysage audiovisuel. *« Il a fallu faire d'une administration une véritable entreprise »*, explique M. Berthod. Recherche de nouveaux clients, bouleversement des relations avec les chaînes. L'institut a également été contraint de renégocier l'ensemble de ses relations avec TF 1 privatisée. Opération réussie puisque le chiffre d'affaires 1987, réalisé avec la Une sur la base de contrats commerciaux, est équivalent à celui de l'an dernier qui reposait, pour l'essentiel, sur un forfait obligatoire versé par TF 1 dans le cadre du secteur public.

« Cette opération, nous avons souhaité la prolonger avec les chaînes demeurées publiques pour clarifier définitivement nos relations avec elles », poursuit M. Berthod. Message reçu : dans le projet de budget de l'an prochain, les pouvoirs publics ont substitué aux 97 millions de francs de contributions forfaitaires versées par Antenne 2, FR 3 et FRO, la radio-télévision d'outre-mer, une somme équivalente provenant de recettes commerciales. Recettes pour lesquelles l'INA devra beaucoup se battre.

« Le pari était risqué mais jouable », affirme M. Berthod. A condition, dit-il, que les pouvoirs publics reconduisent naturellement la dotation de redevance que l'INA perçoit chaque année pour ses missions de service public, tels l'archivage ou la recherche. Or ce n'est pas le cas. Les arbitrages gouvernementaux prévoient de réduire cette dotation de 113 millions à 90 millions de francs. Une perte sèche de plus de 20 millions, impossible à compenser commercialement, selon M. Michel Berthod, puisque l'INA devra affronter par ailleurs la transformation de ses relations avec les chaînes publiques.

Analyse pessimiste

« Le risque de déficit est sérieux, estime M. Berthod. *Et la seule possibilité de renouer avec l'équilibre dans cette phase délicate de mutation sera de réduire les investissements du secteur de la recherche et de les cantonner dans une production audiovisuelle courante. »* Une politique à laquelle, justement, s'opposent à la fois les producteurs privés (*le Monde* du 21 mai) qui redoutent une concurrence nouvelle, ainsi que par la CNCL, dont l'avis avait été sollicité. En outre, le déclin des activités de recherche frapperait, selon M. Berthod, *« de façon injuste, les personnels les plus performants et qualifiés de l'INA »*.

Cette analyse pessimiste est rejetée dans les milieux gouvernementaux où l'on *« ne croit pas un seul instant à un risque de déficit de l'INA l'an prochain »*.

Jamais, dit-on, les archives de l'institut n'avaient trouvé une telle place dans les grilles de rentrée des chaînes, notamment sur la Cinq récemment liée à l'INA par un accord « exceptionnel », et dont les génériques ont été réalisés par TDI, filiale de l'institut. *« Nous n'avons diminué la redevance qu'au vu des résultats commerciaux brillants obtenus par l'INA cette année »*, affirme-t-on.

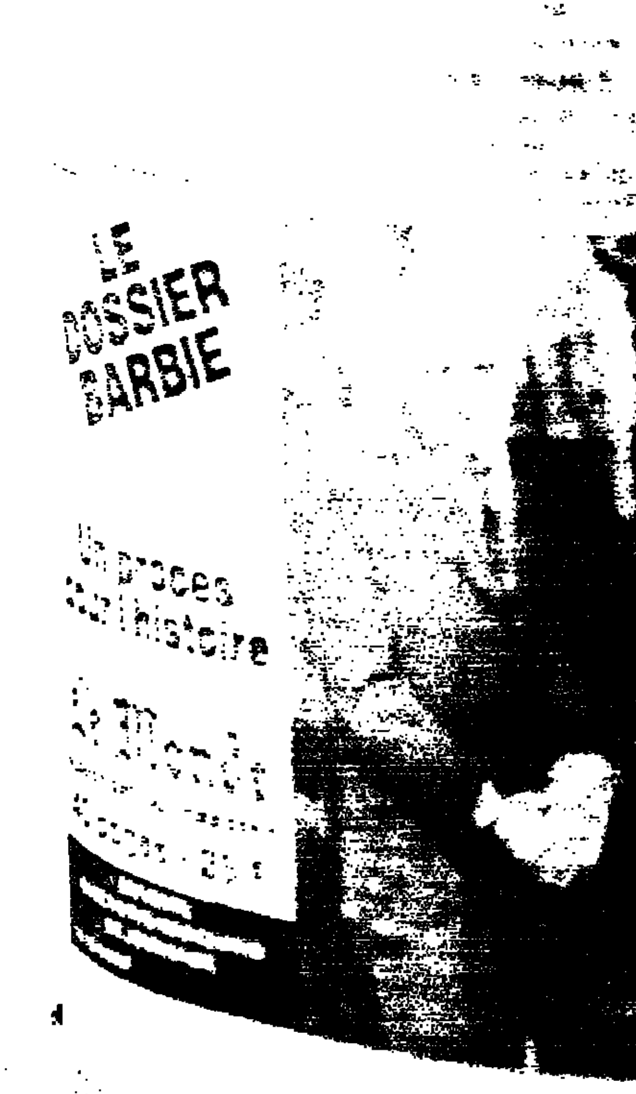
Le désaccord est donc total, même si M. Berthod affirme qu'il aurait eu une chance de convaincre les pouvoirs publics s'il n'avait pas été volontairement écarté de la préparation du budget par la présidente de l'INA, Mme Janine Langlois-Glandier. Aux divergences de vues entre M. Berthod et les pouvoirs publics, s'ajoute donc un autre conflit – interne celui-là – opposant la présidente nommée en janvier 1987, à son directeur général, ancien conseiller technique de M. Georges Fillioud, et qui est en place depuis janvier 1983. Une querelle plutôt feutrée jusqu'à présent, mais qui avait trouvé début septembre un premier rebondissement puisque M. Berthod avait été écarté du conseil d'administration de l'institut de sondage Médiamétrie où il représentait jusqu'alors l'INA.

Désaccord avec les pouvoirs publics, crise de confiance interne, M. Michel Berthod a préféré jeter l'éponge. En attendant, sans doute, des jours meilleurs...

PIERRE-ANGEL GAY.

● **Daniel Lacotte nommé chef du service industrie de l'AGEFI.** – Daniel Lacotte, qui était responsable depuis 1984 des enseignements au Centre de formation des journalistes (CFJ, Paris), a été nommé, le 1er septembre, chef du service industrie du quotidien économique et financier *l'AGEFI* (groupe Expansion).

● **PRÉCISION.** – Le premier numéro du quotidien *le Sport* paraîtra le 12 septembre, qui est un samedi et non un lundi, comme nous l'avions indiqué par erreur (*le Monde* du 9 septembre).



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JANGO EDWARDS, Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), 20 h.

VARIATIONS SUR LE CANARD, Théâtre de poche Montparnasse (45-48-92-97), 19 h 30.

MONSIEUR MASURE, Daunou (42-61-69-14), 21 h.

LE LUTIN AUX RUBANS, Théâtre Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 19 h 30.

LE MÉTRO FANTOME, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 15.

L'EXCÈS CONTRAIRE, Théâtre des Bouffes Parisiens (42-96-60-24), 20 h 45.

LA DONJUANNE, Espace Marais (42-71-10-19), 21 h.

LE SOUS-SOL, Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30.

DOM JUAN, Théâtre des Bouffes du Nord (42-39-34-50), 20 h 30.

ROC IN LICHEN, Théâtre de la Bastille (43-57-42-14), 21 h.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 45 : la Taupe.

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 45 : Versailles ne chantait pas.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Récit de la servante Zerline.

BOUFFES DU NORD (48-04-74-77), 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 45 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Monsieur *Masure*.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : Les Babas cadres, 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-52-57-49), 20 h 30 : les Jeux de l'amour et du hasard.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (42-71-10-19), 21 h : la Donjuanne.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. 20 h 15 : Palier de crabes ; II. 22 h : Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : le Lutin aux rubans.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 45 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : La Barque.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : Manoe.

POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97), 19 h 30 : Variations sur un canard.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : Le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h : Jango Edwards.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50), 21 h : La Madeleine Proust à Paris.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : Violons dingues.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : La Fenêtre - Les Pavés de l'ours ; 20 h 30 : Le Sous-Sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : orgue et trompettes de Versailles (Haendel, Telemann, Bach).

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Le Creux poplité.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : Cannane.

En région parisienne

HOUDAN Eglise, 20 h 30 : Participants à l'Académie d'Orgue.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, les Bleus de la marine, de M. Cammage ; 19 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : la Maison de bambou, de S. Fuller ; 21 h, le Jour du vin et des roses, de B. Edwards (v.o., s.t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, A Bigger Splash, de J. Hazan (v.o., s.t.f.) ; 17 h, les Jours comptés, d'E. Pietri (v.o.) ; 19 h, Billy the Kid, de King Vidor (*v.o.*).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches *Saint-Germain*, 6e (43-33-10-82).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e *(46-36-10-96) ; Secrétans*, 19e (42-06-79-79).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Saint-Germain-des-Prés*, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

Jeudi 10 septembre

– *V.f. : UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-46-01)*.

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DE SANG-FROID (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE *(A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise*, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30)* ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-92-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse *Pathé*, 14e (43-20-12-06).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub. Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette*, 13e *(43-31-56-86) ; Galaxie*, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e *(48-28-42-27) ; Pathé* Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC *Gare de Lyon*, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-89-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé-Wepler*, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISS MARY (Arg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er *(45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln*, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE *(Brit., v.o.) : Cinoches*, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong. v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : *Publicis Champs-Elysées*, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Biarritz*, 8e *(45-62-20-40). V.f. : Images*, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Hollywood Boulevard, 9e *(47-70-10-41)*.

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(43-43-01-59) ; Nations*, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Pathé-Clichy*, 18e *(45-22-46-01)* ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), à partir de vend. ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong. v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : *Gaumont-Halles*, 1er *(40-26-12-12)* ; Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Sui.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, (mer., jeu.) 13e *(43-31-56-86)* ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE *(Fr.) : Cinoches*, 6e *(46-33-10-82)* ; Images, 18e (45-22-47-94).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : Templiers, 3e, h. sp. (42-72-94-56).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX. (Fr.), v.angl. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE *(A., v.f.) : UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A., v.o.) : Paramount Opéra, *9e (47-42-56-31)*.

CABARET (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CASABLANCA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e *(42-67-63-42)*.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, *15e (45-54-46-85)*.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ENFER DES TROPIQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

GANDHI (Ang., v.o.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; (v.f.) : UGC *Boulevards*, 9e (45-74-95-40).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-*26-84-65)*.

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). h. sp.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON ONCLE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

Mr SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE PIGEON (It, v.o.) Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PROIES (A., v.o.) ; Utopia, 5e (43-29-11-30).

PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) h. sp ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; George V, 8e *(45-62-41-46)* ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SHANGAI GESTURE (A., v.o.) : Action *Christine*, 6e (43-29-11-30).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Gare de Lyon, 12e (42-43-01-59) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : *Reflet Logos*, 5e (43-54-42-34), h. sp.

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A. v.o.) (*) : *Studio des Ursulines*, 5e (43-26-19-09).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les séances spéciales

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), *16 h 15, 20 h 15*.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h, 20 h 10.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 25.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h + sam. 0 h 15.

LES VALSEUSES (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

BOIRE ET DÉBOIRES. Film américain de Blake Edwards, vo : Forum *Horizon*, 1er *(45-08-57-57)* ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES YEUX NOIRS. Film italien de Nikita Mikhalkov, vo : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (2 salles) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC *Rotonde*, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20 40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94.





PARIS EN VISITES

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, boulevard de Ménilmontant, *face rue de la Roquette* (V. de Langlade).

« L'Unesco », 14 h 30, devant la grille, place Fontenoy (Monuments historiques).

« La Bibliothèque nationale », 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Paris et ses villages, le village d'Auteuil », 15 h, sortie du métro *Eglise-d'Auteuil* (Monuments historiques).

« De la Fronde à la Révolution : rumeurs et clameurs du *Palais Royal* », 15 h, devant les grilles du Conseil d'Etat (Monuments historiques).

« *Hôtels et jardins du Marais*, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« *Jardins et hôtels autour de Notre-*Dame-de-Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du faubourg Saint-Germain des Pré », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (les Flâneries).

« La Sorbonne », 14 h 30, façade de la Chapelle, place de la Sorbonne (D. Bouchard).

« Autour du Père-Lachaise, évolution urbaine d'un quartier populaire », 14 h 45, métro Gambetta, sortie place *Martin-Nadaud (V. de Langlade)*.

« Notre-Dame de Paris, Jacques Cœur alchimiste, le secret de la Table ronde, la mission secrète des Templiers », 15 h, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 h, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C. A. Messer).

« Exposition : la vie, le pouvoir et la mort dans *l'ancien Pérou* », 15 h, sortie métro Trocadéro, côté Palais de Chaillot (Paris et son Histoire).

« Un parcours « policier », 15 h, métro Sentier, sortie rue des Petits-Carreaux (Paris et son Histoire).

CONFÉRENCES

Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Le phénomène hypnose » (Institut Milton Erickson de Paris).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 10 septembre

TF 1

20.35 Série : Columbo. Eaux troubles. ▶ 22.10 Magazine : L'enjeu. De François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller. Economie 88 : les menaces à l'horizon, avec Jacques Delors et Valéry Giscard d'Estaing. 23.25 Journal. 23.40 Série : UFO. L'affaire de l'ordinateur.

A 2

20.30 Cinéma : la Femme flic ■ Film français d'Yves Boisset (1979). Avec Miou-Miou, Jean-Marc Thibault, Leny Escudéro. *Déceptions et épreuves d'une jeune femme, inspecteur de police, mutée dans une petite ville du nord de la France, et qui enquête de trop près sur une affaire scandaleuse.* 22.15 Documentaire : Michel Audiard. Quarante ans de cinéma. 23.25 Journal. 23.55 Série : Brigade criminelle.

FR 3

20.35 Téléfilm : Qui a tué Hellen Bowen ? De Stuart Rosenberg. Avec Tony Franciosa, Jill St-John, Jack Klugman. 22.15 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques. De Michel Cazenave et Pierre-André Boutang. Gens du monde. Premier contact : Les Papous de Nouvelle-Guinée. 23.40 Musiques, musique.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : WUSA ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1969). Avec Paul Newman, Joanne Woodward, Anthony Perkins, Laurence Harvey, Pat Hingle. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Mélo ■■ Film français d'Alain Resnais (1986). Avec Sabine Azéma, André Dussolier, Pierre Arditi, Fanny Ardant. 0.10 Cinéma : C'est la faute à Rio □ Film américain de Stanley Donen (1983). Avec Michael Caine, Joseph Bologna, Valérie Harper. 1.50 Documentaire : Elvis dix ans après.

LA 5

20.25 Série : Maigret. Maigret hésite. 21.50 Série : Le Renard. 22.55 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow. Horaires non communiqués. Série : Le Renard. Série : Maigret. Série : Cosmos 1999.

M 6

20.30 Cinéma : la Statue en or massif ■ Film américain de Russel Rouse (1965). Avec Stephen Boyd, Joseph Cotten, Milton Berle. 22.10 Série : Les espions. Tatia. 23.00 Journal. 23.10 Météo. 23.15 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Un peuple en deuil, de Richard Farber. 21.30 Musique : Emotion-mutation. Festival du Mouvement international des musiques innovatrices à Saint-Rémy-de-Provence, et Festival de Chantenay-Villedieu. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium) : Lontano, de Ligeti ; Concerto pour violon et alto, de Philippot ; Uirapuru et Chorus nº 6, de Villa-Lobos, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Eleazar de Carvalho. 23.07 Club de la musique contemporaine. Jeunes compositeurs : musique vocale. 0.30 Mélodies. Gounod, Duparc, Fauré, Roussel.

Vendredi 11 septembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions (5e épisode). 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain (5e épisode). 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Isabelle Aubret, Danielle Rouillé. 15.15 Téléfilm : Société amoureuse à responsabilité limitée. De Christian Jaque. Avec Jean-Pierre Darras, Jacques Balutin, Daniel Auteuil. 16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16. Animé par Christophe Dechavanne. 17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. Comment attraper un lapin. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles. Emission de Guy Lux et Claude Savarit, animée par Simone Garnier, Guy Lux, Léon Zitrone et Claude Savarit. Finale. 22.30 Série : Drôles d'occupations. D'Alain Boudet. Avec Louis Ducreux, Annie Legrand, François Greze. 1. Un mouchard est passé. 23.25 Journal. 23.40 Série : U.F.O. Reflets dans l'eau.

A 2

13.45 Magazine : Domicile A 2. De Liliane Bordoni, présenté par Marc Bessou. Variétés, informations, jeux ; à 13.50, série : Chapeau melon et bottes de cuir. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Domicile A 2 (suite). 15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Domicile A 2 (suite). 17.15 Récré A 2. 17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 18.50 Variétés : Un DB de plus. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Jeu : Le bon mot d'A 2. 20.00 Journal. ▶ 20.30 Feuilleton : Qui c'est ce garçon ? De Nadine Trintignant et Nicole de Buron. Avec Marlène Jobert, Ugo Tognazzi. 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures de Raymond Barre », sont invités : Joseph Bergin (*Pouvoir et fortune de Richelieu*), José Cabanis (*Sainte-Beuve*), René-Victor Pilhes (*les Démons de la cour de Rohan*), Jacques Toja. 22.55 Journal. 23.05 Ciné-club : High Sierra (La grande évasion) ■■ Film américain de Raoul Walsh (1941). Avec Humphrey Bogart, Ida Lupino, Alan Curtis, Arthur Kennedy (v.o.). *La dernière aventure d'un bandit sorti de prison et qui va se trouver traqué par la police en compagnie d'une chanteuse de cabaret.*

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. 14.00 Magazine : Océaniques. Pialat-Bernanos (rediff.). 15.00 Flash d'informations. 15.03 Série : Jeux de lois. La vieille dame et le banquier. 15.30 Série : La révolution romantique. Le feu aux poudres. 16.15 Documentaire : La mémoire des pôles. De Paul-Emile Victor. 16.30 Jeu : Cherchez la France. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Dessin animé : Croc-note show. 17.35 Magazine : Astr3naute. 17.45 Documentaire : La grande pyramide. 18.00 Feuilleton : L'or noir de Lornac (4e épisode). 18.30 Feuilleton : Thibaud, ou les croisades (5e épisode). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Série : Opération Open. Un amour de loup. 21.30 Magazine : Thalassa. Il était une fois l'île Maurice. 22.15 Journal. 22.40 Documentaire : La pub mode d'emploi. 23.35 Musiques, musique.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : le Môme □ Film français d'Alain Corneau (1986). Avec Richard Anconina, Ambre, Michel Duchaussoy, Yan Epstein. 15.40 Cinéma : l'Epreuve de force ■■ Film américain de Clint Eastwood (1977). Avec Clint Eastwood, Sandra Locke, Pat Hingle, William Prince. 17.25 Cabou cadin 17.45 Série : Batman. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 18.45 Starquizz. 19.15 Mythofolies. 19.25 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Lily aime-moi ■■ Film français de Maurice Dugowson (1974). Avec Rufus, Jean-Michel Folon, Patrick Dewaere, Zouzou, Roger Blin. 22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Il était une fois en Arizona □ Film italo-espagnol de Sergio Sollima (1967). Avec Gian-Maria Volonte, Tomas Milian, William Berger. 0.30 Cinéma : Ghoulies □ Film américain de Luca Bercovici (1984). Avec Peter Liapis, Lisa Pelica, Michael Des Barres. 2.00 Cinéma : Mélo ■■ Film français d'Alain Resnais (1986). Avec Sabine Azéma, André Dussolier, Pierre Arditi, Fanny Ardant. 3.50 Cinéma : Qui trop embrasse ■ Film français de Jacques Davila (1986). 5.15 Téléfilm : Drame en trois actes.

LA 5

13.35 Série : Les saintes chéries. 14.10 Feuilleton : Les nouvelles aventures de Vidocq. 15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : Max la menace. 17.00 Dessin animé : Dans les Alpes avec Annette. 17.25 Dessin animé : Jeanne et Serge. 17.50 Série : Cosmos 1999. 18.45 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Série : L'inspecteur Derrick. 21.30 Série : Baretta. 22.20 Tennis : Tournoi de Flushing-Meadow.

M 6

13.30 Série : Daktari (rediff.). 14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). 15.30 Jeu : Mégaventure. 16.15 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Les espions. Les enfants de l'exil. 18.00 Journal. 18.10 Spécial Dijon. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. L'or (2e partie). 19.05 Série : Cher oncle Bill. Qui aime bien châtie bien. 19.30 Série : Daktari. La réconciliation. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint. Ultra secret. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. (2e épisode). 22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Série : Les espions. La menace. 23.55 Sexy clip.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le cinéma au Maroc. 21.30 Musique : Black and blue. Masterpièces. Invité : Henri Renaud, historien. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

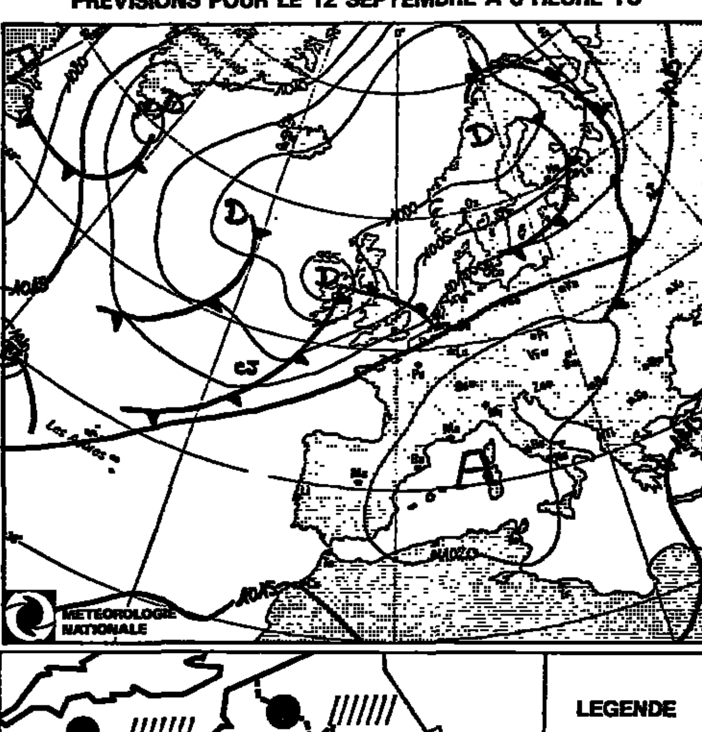
FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Baden-Baden) : Rosamunde, extraits symphoniques, de Schubert ; Six pièces pour orchestre, op. 6, de Webern ; Ein tag tritt hervor, de Gielen ; Variations pour orchestre, op. 31, de Schönberg, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. Michaël Gielen. 22.20 Premières loges. Louis Musy à la salle Favart : Le barbier de Séville (acte 1), de Rossini ; La Tosca (acte II), de Puccini ; Manon Lescaut (actes I et III), de Massenet ; Mireille (acte II), de Gounod ; Les contes d'Hoffmann (acte II), d'Offenbach ; Les pêcheurs de perles (acte I), de Bizet ; Benvenuto Cellini, de Diaz. 23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives. L'Orchestre de la NBC, le 15 décembre 1951.

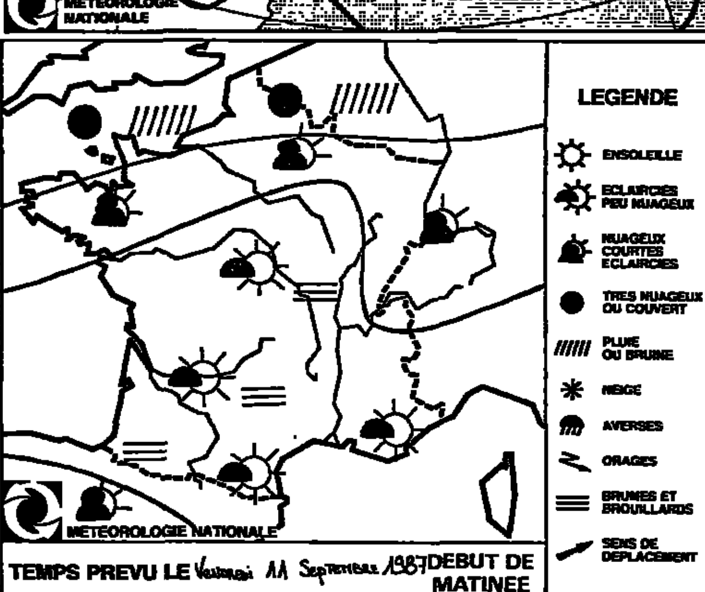
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE Vendredi 11 Septembre 1987 DEBUT DE MATINEE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 septembre à 0 h TU et le vendredi 11 septembre à 24 h TU.

En raison des hautes pressions régnant sur notre pays, le flux perturbé océanique n'affectera que la moitié nord de la France. Au sud, persistera un temps bien ensoleillé.

Vendredi : du sud de la Loire aux Alpes et à la Méditerranée, la journée sera assez ensoleillée. Les brouillards locaux formés en fin de nuit de l'Aquitaine au Centre seront dissipés pour le milieu de matinée. Le ciel deviendra toutefois nuageux dans l'après-midi de la Vendée et des Charentes au nord du Massif Central et aux Alpes du Nord.

Sur les autres régions, les nuages domineront. Le ciel sera passagèrement couvert avec quelques pluies, en début de journée de la Manche au Nord et aux Ardennes, puis de la Normandie au Nord-Est et le soir de la Bretagne et du Cotentin aux Pays de Loire. Près de la Manche, le vent de secteur sud-ouest deviendra assez fort.

Les températures évolueront peu par rapport à ces derniers jours. Les minima seront ainsi : en moitié nord de 11 à 14 degrés à l'intérieur, 13 à 16 degrés près des côtes ; sur les régions méditerranéennes de 15 à 20 degrés, ailleurs 10 à 14 degrés. Les maxima atteindront 18 à 23 degrés en moitié nord, 22 à 28 degrés au sud, localement 30 degrés sur les côtes de Méditerranée.

Samedi 12 septembre : les nuages couvrant le ciel le matin en Bretagne, Normandie et sur les Pays de Loire donneront des pluies côtières. Ils se décaleront dans la journée vers l'est et toucheront tour à tour le Nord, la Picardie et le Bassin parisien puis la Lorraine, la Bourgogne et l'Alsace. Des éclaircies se développeront après leur passage : le soleil fera quelques apparitions dès la mi-journée sur le nord-ouest.

Au sud, après dissipation des brumes et des brouillards matinaux, la journée sera bien ensoleillée.

Les températures minimales oscilleront entre 12 et 15 degrés. Les températures maximales, de l'ordre de 19 à 23 degrés sur la moitié nord, atteindront 25 à 30 degrés sur la moitié sud.

Dimanche 13 septembre : la journée sera généralement bien ensoleillée. Des passages nuageux se produiront sur le nord du pays mais ils deviendront de moins en moins fréquents.

Les températures minimales seront en légère baisse. Les températures maximales, stationnaires au sud, seront en hausse au nord grâce à l'ensoleillement.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-9 à 6 heures TU et le 10-9-1987 à 6 heures TU — le 10-9-1987

FRANCE											
AJACCIO	28	15	D	TOURS	23	12	C	LOS ANGELES	27	16	D
BIARRITZ	23	15	N	TOULOUSE	24	15	C	LUXEMBOURG	19	10	N
BORDEAUX	25	11	N	POINTE-A-P.	33	23	O	MADRID	35	17	D
BOURGES	20	10	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	37	21	D
BREST	19	16	P	ALGER	33	22	D	MEXICO	27	12	B
CAEN	21	13	P	AMSTERDAM	19	14	P	MILAN	24	18	N
CHERBOURG	19	12	P	ATHÈNES	30	19	D	MONTRÉAL	24	17	N
CLERMONT-FERR.	22	11	N	BANGKOK	32	26	C	MOSCOU	17	6	N
DIJON	29	9	N	BARCELONE	27	17	N	NAIROBI	28	13	D
GRENOBLE St-M-H	26	11	D	BELGRADE	24	11	D	NEW-YORK	28	22	D
LILLE	21	13	C	BERLIN	19	9	C	OSLO	18	7	P
LIMOGES	20	10	N	BRUXELLES	20	13	C	PALMA-DE-MAL.	33	19	D
LYON	24	14	N	LE CAIRE	31	22	D	PÉKIN	27	19	D
MARSEILLE-MAR.	27	15	N	COPENHAGUE	18	9	C	RIO-DE-JANEIRO	26	17	D
NANCY	22	11	N	DAKAR	31	26	C	ROME	29	18	N
NANTES	22	13	C	DELHI	35	28	D	SINGAPOUR	29	21	C
NICE	27	20	D	DJERBA	29	20	D	STOCKHOLM	17	9	C
PARIS-MONTS.	23	14	C	GENÈVE	24	10	N	SYDNEY	18	13	D
PAU	22	16	C	HONGKONG	32	27	N	TOKYO	31	26	A
PERPIGNAN	28	17	N	ISTANBUL	27	16	D	TUNIS	33	17	D
RENNES	23	15	N	JÉRUSALEM	26	17	N	VARSOVIE	18	5	D
ST-ÉTIENNE	25	11	D	LISBONNE	28	19	D	VENISE	25	16	D
STRASBOURG	22	12	D	LONDRES	20	15	C	VIENNE	20	12	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Audience TV du 9 septembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35.3	Santa Barbara 17.6	Journal région. 6.4	Actual. région. 2.7	Mythofolies 1.1	Shérif 6.4	Oncle Bill 0.5
19 h 45	40.1	Roue fortune 28.2	Bon mot d'A2 3.2	Actual. région. 2.7	Nulle part 0.5	Supercopter 5.3	Daktari 2.1
20 h 16	54.4	Journal 23.5	Journal 16.0	La classe 6.4	Nulle part 1.1	Supercopter 4.3	Daktari 3.2
20 h 55	58.8	Sacrée soirée 14.4	Grand échiquier 12.8	Ecole femmes 8.0	Ciné. salles 7.0	Dernier combat 13.9	Dynastie 3.2
22 h 08	51.3	Sacrée soirée 17.6	Grand échiquier 13.9	Ecole femmes 8.0	Monde Garp 4.8	Tennis 7.0	Falcon Crest 0.5
22 h 44	36.9	Le Gerfaut 7.5	Grand échiquier 16.0	Soir 3 2.1	Monde Garp 4.3	Tennis 4.8	Les Espions 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4569

HORIZONTALEMENT

I. Le dada du dada. – II. Acte joué par de fins comédiens. Un qui ne doute de rien. – III. Interjection. La Nativité fait s'accroître son taux de mortalité. – IV. En mettre plein la vue ou la boucher. – V. Préposition. Un serment les lie à jamais. – VI. Se trouvent plutôt du côté des débauchés que de celui des chômeurs. – VII. Participe passé. Celui d'un « tarin » favorise les prises d'air. – VIII. Peut s'offrir en recevant. Note. Personnel. – IX. Dans le ruisseau. Ce qu'il file n'est pas du mauvais coton. – X. Un calife et un voleur ont illustré sa capitale. Détendu après l'action. – XI. A ses artistes ou ses artisans.

VERTICALEMENT

1. Pour lui, c'est toujours l'année de la femme... au travail. – 2. Expression de celui qui a du mal à s'exprimer. S'apparente au rêve. – 3. Sujet dont le verbe fut l'attribut. Son passage à Pacy ne passe pas inaperçu. – 4. Négation. Son issue est heureuse quand tout le monde s'en est sorti. Morceau de métal et, plus précisément, d'aluminium. – 5. Duplicateur. Liqueur orientale. – 6. Tombent avec la quille. – 7. Grande d'Inde. Personnel. Agent intermédiaire. – 8. Un oiseau. Tel le rire de celui qui ne s'amuse pas. – 9. Qualité de la chair ; défaut pour la viande. Pour le dessus comme pour le dessous.

Solution du problème nº 4568

Horizontalement

I. Maçon. Lie. – II. Imitation. – III. Coterie. – IV. Rue. Irène. – V. Or. Ana. Ur. – VI. Seines. Er. – VII. Culasse. – VIII. Oser. Edam. – IX. Peu. Eue. – X. Skaï. En. – XI. Su. Effort.

Verticalement

1. Microscopes. – 2. Amoureuse. – 3. Cité. Iléus. – 4. Ote. Anar. Ke. – 5. Narines. Paf. – 6. Tirasse. If. – 7. Liée. Ede. – 8. Io. Nue. Auer. – 9. Enterrement.

GUY BROUTY.

Environnement

Des « fraudeurs se sont débarrassés de fûts de pyralène en Seine-et-Marne

Plus de 1 500 litres de pyralène – liquide d'isolation électrique sans danger à l'état stable mais très toxique lorsqu'il est porté à haute température – ont été jusqu'à présent découverts dans les fûts que des ferrailleurs peu scrupuleux avaient dissimulé sous un tas de vieilles voitures dans la commune de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne).

Ce sont les gendarmes de la localité, alertés par des va-et-vient suspects autour d'une ancienne usine de ferraillage, tombée en faillite et transformée en cimetière de voitures, qui ont démasqué le dépôt clandestin, au début du mois de septembre.

Près de 280 fûts de 200 litres étaient entreposés par des entreprises, qui, manifestement, ont tenté de se débarrasser à bon compte d'un produit à la fois dangereux et fort coûteux à éliminer. Pour l'instant, on a identifié du pyralène dans soixante-seize de ces bidons, mais les analyses se poursuivent. Reste également à découvrir les sociétés coupables et les transporteurs qui se sont faits leurs complices. C'est donc tout un *réseau de fraudeurs de* l'environnement que les gendarmes de Roissy-en-Brie vont probablement mettre au jour.

Bien que l'on n'installe plus d'appareils électriques au pyralène, il reste en France 70 000 tonnes de cette substance dans les anciens condensateurs et transformateurs en service. Le liquide dangereux disparaît donc au fur et à mesure de la modernisation des installations. Mais comment l'éliminer réellement ? Il faut le brûler avec son contenant à très haute température. Une seule usine, située à Saint-Vulbas (Ain), est actuellement équipée pour ce travail. Ses capacités de destruction – 5 000 tonnes par an – sont insuffisantes. Elles *devraient être augmentées cette* années. Reste le prix de l'élimination : 3,50 F par litre de pyralène et 10 F par kilo de ferraille ayant contenu le produit. On comprend que certains essaient de couper à cette obligation et à la facture correspondante en déversant discrètement le pyralène dans quelque rivière ou en le stockant de manière anonyme sous des épaves automobiles.

ARCHÉOLOGIE

Qui va à la chasse... aux cervidés

Des chasseurs de cervidés sont venus dépecer leur gibier au bord de la mer à Pleneuf-Val-André (Côtes-du-Nord), il y a peut-être deux cent mille ans. Le site était bien choisi, sur une anse limitée par deux caps et faisant face au sud, ce qui le mettait à l'abri des vents soufflant du large.

Tel est le résultat encore très partiel de la fouille de sauvetage, qui a commencé au début de juin et doit se poursuivre jusqu'à la fin de septembre, sur le futur emplacement d'un centre nautique, sous la direction de M. Jean-Laurent Monnier (chargé de recherche au CNRS), de M. Bernard Hallegouet (ingénieur à l'Université de Bretagne occidentale) et de M. Jean Gagnepain (étudiant à l'Institut de paléontologie humaine de Paris).

Les chasseurs de Val-André, qui étaient forcément nomades, ont occupé aussi bien la plage situé au pied d'une falaise que le bord supérieur de celle-ci. Avec le temps, la falaise s'est éboulée, entraînant les vestiges du « haut » qui se sont écroulés sur les vestiges du « bas ». Pour le moment, les archéologues (bénévoles pour la plupart d'entre eux et aussi TUC) fouillent les éboulis. Bientôt, ils atteindront les niveaux « en place » de la base de la falaise.

Déjà, on sait que les cervidés constituaient l'essentiel du gibier, ce qui fait penser à une région boisée. Mais, il y a aussi le cheval, animal qui fréquente plutôt les zones herbeuses. Le site découvert est sans nul doute celui d'une boucherie où les chasseurs apportaient de préférence les membres postérieurs des animaux tués. Après dépeçage – certains os en portent les traces, – les os étaient cassés pour y prélever la moelle. Les outils retrouvés sont surtout des lames de silex convenant au travail de dépeçage.

Pour le moment, aucune trace de foyer n'a été découverte.

YVONNE REBEYROL.

La maladie honteuse d'un vieil ours

La syphilis pourrait être apparue sur le continent nord-américain, il y a plus de 10 000 ans. Après avoir découvert le squelette d'un ours « vieux » de 11 500 ans dans l'Indiana, des chercheurs américains ont eu la surprise de mettre en évidence des traces de syphilis : « *Les os avaient toutes les caractéristiques de la syphilis, mais on ne pouvait être sûr qu'il s'agissait bien de cette maladie avant d'avoir réalisé des tests-diagnostics* », a expliqué M. Bruce Rothschild, professeur de médecine à l'université du nord-est de l'Ohio, qui publie les résultats des tests – positifs – dans le prochain numéro de la revue *Nature*.

Ces traces de syphilis avaient *déjà été mises en évidence dans* des os humains datant de 1 000 à 3 000 ans, mais cette nouvelle *découverte semble prouver que* l'origine du mal est beaucoup plus ancienne. Elle conforte aussi ceux qui soutiennent que la maladie est apparue sur le continent nord-américain et qu'elle s'est ensuite répandue en Europe.

Toutefois, M. Rothschild n'exclut pas que l'ours découvert puisse avoir été atteint de pian, une maladie contagieuse proche de la syphilis, provoquée par la même bactérie, et qui, selon les historiens, serait originaire de l'Afrique. « *Nous ne savons pas comment le pian est passé d'Afrique en Amérique,* dit M. Rothschild. *Il est possible que le pian et la syphilis soient des maladies très anciennes et qu'elles aient une origine commune* ».

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Robert Breton ont la joie de faire part de la venue de

Anne-Victoire,

née le 1er avril 1987, à Tapei, au foyer d'Alain et Annie Lefèvre.

23, rue Circulaire,
78110 Le Vésinet.
12, rue de Tournon,
75006 Paris.

– Françoise PRODHOMME et Philippe MORRON sont heureux d'annoncer la naissance de

Valéry,

le 26 août 1987.

– Catherine MELNIK-DUHAMEL, Nicolas DUHAMEL et leur fille Alexandra, sont heureux d'annoncer la naissance de

Victoria,

le 6 septembre 1987.

20, rue Le Sueur,
75116 Paris.

Mariages

– Anne-Christine KURI et Gilles PECOUT

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui aura lieu le samedi 12 septembre, à Cabourg (Calvados).

7, place de Verdun,
95880 Enghien-les-Bains.

– Anne-Françoise BOUVERET et Eric PETCO ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 12 septembre 1987 en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Rhône.

Décès

– Au nom de Dieu clément et miséricordieux,

« *A ceux qui, lorsqu'un malheur s'appesantit sur eux, s'écrient : Nous sommes à Dieu, et nous retournerons à lui.* »
Coran II. 151.

pour

Aïsha BASSIOUNI-CHARROING,

de la part de la société Edifra, en souvenir de cette collaboratrice inoubliable.

– Monique Besse,
René Clément,
Jean Fournier,
Annonciade Héritier,
Anne-Marie Lallement,
Gaby Planchenaud,
Agnès Villadary,
ses amis,
ont la douleur d'annoncer à ceux qui l'ont rencontrée et aimée le décès de

Maya BEAUDE,

le 3 août 1987, à Montpellier.

12, boulevard Morland,
75004 Paris.

Le conseil d'administration,
Le personnel et les étudiants du Centre de formation d'éducateurs de Charenton (AFORTAS-CEMEA), sont dans le deuil de

Maya BEAUDE,
formatrice et sociologue,

le 3 août 1987, à Montpellier.

16, rue de l'Archevêché,
94220 Charenton.

– M. Yves Canaff et ses enfants,
Mme Marthe Balestra
et son fils,
M. et Mme Robert Balestra
et leurs enfants,
Mme veuve Guigou,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Eliane CANAFF,

survenu le 8 septembre 1987, à Maurepas (Yvelines), dans sa trente et *unième année*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 11 septembre, à 14 heures, en l'église de Mézel (Alpes-de-Haute-Provence).

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche sur le cancer, BP 300, 94803 Villejuif Cedex.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, square des Mélilots,
78130 Maurepas.

– Mme Renée Cardron,
M. et Mme Daniel Cardron
et leurs filles,
M. et Mme Michel Cardron
et leur fils,
M. et Mme Philippe Cardron,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Patrick CARDRON,

survenu le 9 septembre 1987, à l'âge de trente-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé (avenue Charles-de-Gaulle), le vendredi 11 septembre, à 10 h 30.

L'inhumation se fera au cimetière de Champillon (Marne) dans le caveau de famille.

18, avenue Lamoricière,
75012 Paris.

– Mme le docteur Jeanne Chemama,
sa mère,
Mme le docteur Dominique Chemama,
M. Jean Maréchal et Alexis,
M. et Mme Yvan Chemama,
Laurence Chemama et Yann NGO,
ses sœurs, son frère, beaux-frères, belle-sœur et neveu,
Les familles Ouzilou, Schuster, Simon et tous leurs enfants,
Ses parents et alliés,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Luce CHEMAMA,

le 26 août 1987.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière parisien de Bagneux, le 2 septembre 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25-27, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Pierre, Michel et Philip Davoux,
Monique, Colette et Jany Davoux
et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Maurice DAVOUX,
née Marguerite Tarascon,
directrice d'école honoraire,
officier des Palmes académiques,
commandeur du Nicham Iftikar.

Elle avait quatre-vingt-dix ans, elle repose à Guétary, en Pays basque.

Dar Moufida Bourguiba,
Carthage, Tunisie.

– La famille Lenz
et la famille Barbaudy
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur
Paulus LENZ-MEDOC,
chevalier de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,
croix de grand officier
de l'ordre du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,

survenu le 7 septembre dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Sulpice, le 11 septembre, à 8 h 30.

– M. et Mme Jean Villard,
ses fils aîné et belle-fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. René VILLARD,
inspecteur général
des finances honoraire,
ancien sous-gouverneur
du Crédit foncier de France,
sous-gouverneur honoraire
de la Banque de France,
ancien président de la Société
pour la reconstruction
et le renouvellement du parc fluvial,
ancien président du Crédit maritime,
aérien et fluvial, de 1949 à 1970,
commandeur de la Légion d'honneur,

le 22 août 1987, à Guéret, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église de Guéret, le 24 août, suivies de l'inhumation dans le caveau familial à Guéret.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Guignko, Bonville-Bleury,
28700 Auneau.

Remerciements

– Flers.

M. et Mme Paul Havas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Martin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Huet,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont trouvé un grand réconfort dans les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

Mme Auguste HAVAS.

Ils tiennent à exprimer leur profonde gratitude à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

30, rue Richard-Lenoir,
61102 Flers Cedex.

– Mme Sophie El Okbi,
ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre aux messages de sympathie et d'amitié reçus à l'occasion du décès accidentel, le 11 août 1987, de

Mahmoud El OKBI,

leur époux et père,

remercient bien vivement tous ceux et celles qui se sont associés à leur immense douleur.

30, rue du Parc,
Sidi-Bou-Saïd, Tunisie.

Anniversaires

– Il y a un an, le 10 septembre 1986,

Etienne CLERC-GIRARD,

nous quittait.
Sa famille, ses amis, tous ceux qui l'ont aimé, se souviennent et ne l'oublient pas.

42, cours Eugénie,
Lyon (3e).

– Il y a un an disparaissait le

docteur Maurice ENGEL.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Communications diverses

– *Francophonie.* – L'Académie diplomatique internationale organise, le mardi 15 septembre, à 18 heures, 4 *bis*, avenue Hoche, Paris (8e), une conférence consacrée à « La francophonie aujourd'hui : le sommet de Québec ». Avec la participation de MM. Jean-Louis Roy, délégué général du Québec en France, Jacques Leprette, ambassadeur de France, Bokonga Ekanga Botombele, ambassadeur du Zaïre en France. Renseignements : 42-27-66-18.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 9 septembre 1987 :

DES DÉCRETS :

● Du 9 septembre 1987 relatif à l'appelation d'origine contrôlée « Vouvray ».

● Du 9 septembre 1987 définissant les conditions de production de l'appelation d'origine contrôlée « Pessac-Léognan ».

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES (F.)
1	0 821	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	2 921	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	2 131	taureau	12 000
		autres signes	1 200
2	982	tous signes	400
	1 442	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
3	83	tous signes	200
	2 833	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	17 983	cancer	50 000
		autres signes	5 000
4	5 944	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	00 504	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
5	15	tous signes	200
	1 135	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	4 465	lion	10 000
		autres signes	1 000
	3 565	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	6 435	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	9 255	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	01 085	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	08 295	balance	50 000
		autres signes	5 000
	18 275	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	22 485	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	01 605	lion	4 000 000
		autres signes	125 000
6	76	tous signes	200
	0 596	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 236	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4 176	verseau	12 200
		autres signes	1 400
	8 856	lion	12 000
		autres signes	1 200
	05 446	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	07 186	taureau	50 000
		autres signes	5 000
7	017	tous signes	400
	4 517	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	9 387	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	04 897	bélier	50 000
		autres signes	5 000
8	248	tous signes	400
	9 008	balance	10 000
		autres signes	1 000
	8 908	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	14 368	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
9	289	tous signes	400
	409	tous signes	400
	939	tous signes	400
	7 119	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
0	2 120	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	7 870	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6 170	balance	12 000
		autres signes	1 200
	8 530	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	22 880	lion	50 000
		autres signes	5 000
	25 340	vierge	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :
POISSONS LION TAUREAU GAGNENT 100,00 F

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 91e
TIRAGE DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/06/87)

Le numéro **432707** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
032707	632707	40 000,00 F
132707	732707	
232707	832707	
332707	932707	
532707		

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
402707	430707	432007	432717	432700	10 000,00 F
412707	431707	432107	432727	432701	
422707	433707	432207	432737	432702	
442707	434707	432307	432747	432703	
452707	435707	432407	432757	432704	
462707	436707	432507	432767	432705	
472707	437707	432607	432777	432706	
482707	438707	432807	432787	432708	
492707	439707	432907	432797	432709	

Tous les billets se terminant par		gagnent
2707		4 000,00 F
707		400,00 F
07		200,00 F
7		100,00 F

LOTO
N° 36
TIRAGE DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1987

18 19 23 33 34 44 — 31 (numéro complémentaire)

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 16 ET SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1987
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1987 — 92e

Le Monde CADRES

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

- Grand groupe européen
  DIRECTEUR D'USINE 400.000 + Rhône-Alpes réf. 31 A 720 - 7 MR
- Alimentaire
  CHEF DE GROUPE MARKETING 320.000 + Paris réf. 31 A 721 - 7 MR
- Produits second œuvre bâtiment
  DIRECTEUR COMMERCIAL 300.000 + banlieue ouest Paris réf. 31 A 715 - 7 MR
- **PERNOD**
  JEUNE CADRE HEC, ESSEC, IEP ou équivalent Créteil réf. 31 B 579 - 7 MR
- Chez un leader mondial
  JEUNE CHEF DE SERVICE CONTROLE DE GESTION ET COMPTABILITE 120 km nord Paris réf. 36 B 676 - 7 MR
- Unité 325 personnes
  CHEF DE SERVICE QUALITE Vallée de la Loire réf. 31 A 724 - 7 MR
- Secteur d'avenir : la logistique
  RESPONSABLE COMMERCIAL 180.000 Paris réf. 31 B 657 - 7 MR
- Une société française renommée
  GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS SOCIALES Paris est réf. 31 A 719 - 7 MR
- Une société chimique performante
  CHEF DU PERSONNEL Oise réf. 31 C 589 - 7 MR
- **Valeo** Maîtrise de l'énergie
  JEUNE INGENIEUR Paris réf. 31 A 692 - 7 MR
- Une société commerciale française
  ADJOINT DU SECRETAIRE GENERAL banlieue ouest Paris réf. 31 A 737 - 7 MR
- Prestations de services techniques
  DEUX INGENIEURS "CHEF DE PRODUITS" banlieue ouest Paris
  – La qualité totale réf. 31 A 717 - 7 MR
  – La gestion de production réf. 31 A 718 - 7 MR
- Industrie de process
  INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN Lorraine réf. 31 A 709 - 7 MR
- Important établissement d'Etat
  INGENIEUR MECANICIEN sud ouest réf. 31 A 734 - 7 MR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP en précisant la référence.

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

LA CHAINE DES HOTELS ARCADE
(GROUPE PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS)
recherche pour son important développement en FRANCE et à l'ETRANGER

CHARGE D'AFFAIRES

Intégré à la Direction du service développement, vous êtes responsable de la recherche, conception, justification, montage et suivi de la réalisation des nouvelles unités.
Cette mission implique une bonne formation supérieure, un haut degré d'initiative, des qualités de négociateur et un bon esprit d'analyse et de synthèse.
Les candidats âgés de 30 ans minimum devront justifier d'une première expérience dans le montage et le suivi d'opérations similaires.
L'anglais est indispensable et de fréquents déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Adresser candidature, photo et prétentions à
PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS
Service Recrutement - 12, rue Portalis 75008 PARIS.

LEVI-TOURNAY-ASSCOM

ARCANTE S.A.
recherche
INGENIEUR AUTOMATICIEN, TECHNICIENS AUTOMATICIENS.
Ils devront superviser, programmer, essayer, démarrer des systèmes de gestion de chaînes robotisées. Langue anglaise souhaitée. Connaissances milieu automobile appréciées (atelier de peinture, soudure, assemblage). Déplacements France et étranger. Env. CV 15, rue Le Sueur, 75116 PARIS.

Et. Technique Catholique Banlieue Est
RECHERCHE POUR ANNÉE SCOLAIRE 1987/1988
PROFESSEUR DIPLOMÉ
de tech. ociales, expérimenté, vacataire, 11 h hebdo. Tél. pour R.V. : 60-09-45-71.

R.T.C.
Société Course à Course, recherche COURSIERS équipés, PARIS-BANLIEUE. Fixe + Primes. Tél. : 45-78-09-13, M. Robineau.

ORGANISME DE FORMATION ch. prof. Angl., All., pour le 75, 94, 93. Tél. : 42-26-52-30.

SOCIÉTÉ RECHERCHE
Pour son implantation en Saône-et-Loire.
CHAUDRONNIERS-CITERNIERS
Pour travail alu. et inox, connaissant traçage.
Envoyer C.V. + lettre à : M. Steinmetz B.P. 19 71210 Montchanin

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE
PROMOTION DES VENTES
Dame, suissesse, excellente présentation, expérience réussie dans le domaine parfums, cosmétiques et produits de luxe, parlant couramment 5 langues, disponible pour voyager en Suisse et étranger, recherche nouvelle carrière dans entreprise de prestige. Toutes propositions seront examinées. Ecrire c 18-115326, PUBLICITAS, CH-1211 Genève 3.

Jeune fille 24 ans, maîtrise de génétique, ch. poste dans laboratoire de recherche Tél. le soir : 46-42-85-30, Mlle ROULLET.

JH. 35 ans, Esp-Angl, maîtrise gestion, 10 ans exp. de commerce int. (négoc.-adm.) et de l'enseignement en BTS. Écrire sous le Nº 8802 M le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

J.-F. 37 ans, Maîtrise Droit privé, exp. expert. assur. et Annonces pub. Presse (4 ans), souhaite reprendre activ. bur., Presse, ou autre mi-temps, rég. Essonne 91 de préf. (Gif-Les Ulis (ZI) Orsay de préf.). Tél. le mat. ou soir apr. 18 h. : 60-12-25-50.

J.H. indépendant, ch. travaux ménage, bureaux, magasins, etc. Accepte travaux jour et nuit. Etudie ttes propositions. Tél. : 40-95-07-69, François.

Femme dynamique, expér. AFRIQUE, Ang., all., esp., Paris du 16 au 21 sept., Libreville ensuit., rech. tt travail itinérant, France-Gabon. Ecr. ss nº 255 à LEVI TOURNAY ASSCOM – 31, bd Bne-Nouvelle, 75002 Paris.

Prof. certif. Scien. natur., ch. H. complem. enseig. niv. 3e à termin., ou autres trav. PARIS et banl. sud. 45-46-91-93.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

FIAT UNO 60 SL
5 portes, 5 vitesses, 5 CV. Glaces teintées électriques, juin 86, 30 000 km. 37 000 F à débattre. Tél. heures de bureau : 47-48-84-82. Après 19 h : 42-35-46-08.

capitaux - propositions commerciales

Notre société est une des fonderies de métaux légers de tout premier rang en Europe avec siège social en République fédérale d'Allemagne dont le potentiel se base sur un taux de croissance continu et assuré. A partir de notre gamme de produits presque complète au niveau de la coulée sous pression, coulée coquille, coulée en sable et coulée de précision, nous desservons toutes les branches de transformation des métaux légers dans le monde.

La technologie la plus moderne et les exigences les plus élevées quant à la qualité sont les caractéristiques essentielles de notre production et de nos produits.

Pour la représentation de notre société en France nous recherchons une

Agence industrielle

bien introduite et entretenant des relations optima dans les branches suivantes :

Industrie automobile, industrie mécanographique, traitement des données, technique des courants forts, électro-technique, construction aéronautique, chauffage et climatisation, constructions mécaniques et d'appareils, métrologie, menuiserie métallique, construction de moteurs et industrie textile.

Nous confierons la représentation de nos intérêts en France uniquement à un établissement de tout premier rang et d'excellente réputation.

Si vous êtes intéressés par une telle mission, nous vous prions de nous adresser, pour le moment, un compte-rendu analytique de votre entreprise, tout en y annexant toutes références utiles et toute documentation établissant la preuve d'importants succès de vente.

Nous ne manquerons pas de vous contacter immédiatement.

Sur demande, nous tiendrons compte de toutes mentions de blocage. Veuillez adresser votre documentation sous le nº 6973, le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS-ST PAUL
P.d.t. 2 p., tt cft, vue soleil, 550 000 F. 43-25-97-16.

7e arrdt

ECOLE-MILITAIRE
PROX. CHAMP DE MARS
Imm. p. de t., vaste récept., salon, 2 chbres, 2 sanitaires. 125 m² + service (travaux à prévoir), 3 000 000 F. Visite vendredi 11 h-13 h, 29, av. de La Motte-Picquet.

14e arrdt

SAINT-JACQUES PRÈS P.L.M., MAISON MANSARD, 7 P., 200 M2 + GRAND JARD. PRIVÉ, CALME ET SOLEIL. 3 500 000 F. 43-22-61-35.

16e arrdt

Mº Pte de St. Cloud, bel imm., stud., cuis., dche, w.c., travx : 46-34-13-18.

17e arrdt

Mº ETOILE 2 P.
Gde. cuis., s.de.b, tout confort. Prix : 900 000 F. Vis. sur R.V. : 42-77-62-23.

PARIS 17e
400 m², imm. stand. 3 600 000 F. Michel Bernard : 45-02-13-43.

20e arrdt

IDÉAL pour ÉTUDIANT VENDS CHAMBRE, PARIS-20e env. 15 m², W.C., chauffage 160.000 F. Tél. 43.61.22.20

Part. à part. de préférence vend
STUDETTE
ent. équip., libre de suite, faibl. charges, idéal plac. ou p.-à-ter.
Prix 145 000 francs.
Tél. : 60-20-16-28 (apr. 20 h).

78-Yvelines

HOUILLES SNCF + RER : Paris 12'
4/5 pièces + possibilité atelier 17 m², parfait état, dans résidence calme 1981, verdure, jeux enfants, gardiens, parlophone. 3 chambres, double living, terrasse 24 m² exposée sud-est, balcon, nombreux rangements, cellier, ascenseur, garage. Ecoles, crèches, tous commerces à 300 m. 5 mn à pied des gares SNCF et RER.
Prix : 695 000 F.
Charges : 700 F/mois.
M. et Mme BEAUSSANT. Tél. : 42-47-98-33 (Bur.), 39-68-56-87 (Dom.).

94 Val-de-Marne

SÉLECTION DOLEAC
VILLEJUIF, PRÈS Mº
Bel imm. récent, 5 P. tt conft 5e ét. asc. + terrasse + cave + park. dans parc boisé. Prix 750 000 F. Tél. 42-33-12-29.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue superbe, résidentiel, 10e et dernier étage, studio 54 m² + balc. 320 000 F. 4 P. 85 m² + balc. 550 000 F. 6 P. 139 m² + balc. 820 000 F. Propriétaire : 42-60-29-61.

Province

JURA POLIGNY
A saisir plain-pied neuf F 4 sur s/sol, terrain 800 m², calme. Tél. : (16) 84-37-21-28.

Départ. TOM, part. vend Côte d'Azur 1/2 h plage. Cannes 3/4 h stat. ski. F 2 85 m², loggia 12 m² partiel. meublé dans résid. luxe, parc 3 ha, piscine, tennis, park. ext. + box fermé + caves s/s. 530.000 à déb. + charges 700. Crédit possible. Tél. : (16) 93-70-17-50.

BAGNOLES-DE-L'ORNE
Particulier vend studio 25 m² avec garage. Tout confort. Libre à la vente : 190 000 F. Tél. (16) 31-40-10-16. de 9 heures à 21 heures.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES VOUS VENDEZ
un logt. avec ou sans confort, adressez-vous à un spécialiste. IMMO MARCADET 42-52-01-82. Estim. grat., Réal. rapide.

Recherche 2 à 4 pces, PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e 16e, avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire T 48.73.20.67 même le soir

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPARTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RESIDENTIEL
Tél. : (1) 45-62-16-40.

locations non meublées offres

Paris

BD. ORNANO. Séj. + 2 ch., 85 m² tt cft. bel imm. pierre, asc., tapis escalier, 6 500 F + charges. Tél : 42-66-19-00.

RARE
Imm. 1930, vue exceptionnelle sur TOUR EIFFEL et LA SEINE. Plein sud, Gde récept., 4 chbres, 3 salles de bain, 6e étage, balcon. 28 000 + ch., ce jour 17-18 h. 15, rue Raynouard, 16e ou sur R.V. : 47-42-44-44.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE Belle réception avec min. 3 chambres.
Tél. : (1) 45-62-78-99

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour Banques, Stés multin. et Diplomates. Studios, 2, 3, 4, 5 p. et plus. Tél. : I.S.I., 42-85-13-05

propriétés

(VAR) COTIGNAC, 4 km, vue imprenable, site remarquable, fidèlement restauré dans sa rusticité, chargé dans sa simplicité de sens et de beauté sur 3 ha oliveraie centenaire, MAS XVIIe s. Tt cft. 1.770.000 F Tél. : 94-04-67-98.

Drôme, 25 km Sud Valence, part. vd maison de caractère entièr. rénovée, chauff. central. 450 m² habit., poss. 3 logem. Terrains. (16) 75-42-82-30.

CAUSE DÉPART
Part. vd mi-chemin Paris-Lille, accès aisé autor., tr. belle maison, 205 m² + cave voût., beau parc boisé 2.800 m², gd cft, chff. ctr. fuel, s.d.b., 2 w.c. dép., 2 gar., toit. neuve, 2e ét. aménagé (poss. d'un aménagem. suppl.). 650.000 F à déb. (16) 22-87-17-20 apr. 18 h.

1 heure Paris, direct A 6
MONTARGIS (45)
au cœur village ts comm.
ANCIEN PRESBYTÈRE
s/terr. fruit., clos murs 2 000 m², 6 p. habit. de ste, tt conft + dép. 495 000 F. Créd. poss. Tél. 16/38-85-22-92 : ap. 20 h. 16/38-96-22-29.

110 KM SUD PARIS
PRÈS SENS (89)
BELLE MAISON RÉCENTE
en longueur, de gd stand., 200 m² hab. envir. + gd gar. + gde salle de jeux, au milieu terrain boisé 7.000 m². Prix : 1.100.000 F. La Poterne (16) 86-65-07-22.

MONTARGIS
110 km Paris aut. Sud. Vend cause décès, ppté de charme, 5 chambres, salon, salle à manger, cuisine, bains, w.-c., grenier. Sur 5 200 m² paysagé et boisé. Prix total : 530 000 F CRÉDIT 90 %. TURPIN RELAIS MIEL 16-38-85-22-92 ou 16-38-85-49-53.

DROME
5 mn sort. autor. du Soleil, 75 km de Lyon, part. vd direct. dans village domin. la vallée du Rhône, site panoram., except., une maison de notable avec parc de 3.600 m², piscine, gde récept., 4 chbres, 4 salles de bains, cave climat. Prix : 2.200.000 F. Tél. : (16) 42-28-12-63.

89 km PARIS direct. autoroute Sud Nemours, A SAISIR, beaucoup de cachet avec sa tourelle, LE CASTEL, sur terrain 14 000 m², clos, Dominant vallée du Loing avec île. Réception, séjour, petit + grand salon, cuisine, office, 6 chambres, 3 salles de bains, jeux, salles billard. Maison gardiens 5 pièces, tout confort + commun. Prix 1 680 000 F, crédit total. Tél. (16) 38-96-65-96.

pavillons

VALLÉE DE CHEVREUSE
ORSAY part., vd PAVILLON 6 mn. métro, proche ctre ville. Lycée, faculté, 240 m² sur 3 niv., séj., ch. 50 m², gar., 2 voit., jard. clos.
Px 2 050 000 F. H. Bur., Lundi à vendredi.

villas

BÉZIERS 15 km mer
Très belle villa à vdre neuve, gd séj., salon, cuis., 1er ét. 3 ch., s.d.bns, w.c., solar., r.d.ch. terr. couverte, terr. 400 m², garage. T. : 67-76-75-99 h.b.

ST-GENIES-LE-BAS (34)
25 km mer, villa r.d.c., neuve, séj., cuis., 3 chbres, s.d.bns, garage, terrasse couverte, jard. Tél. : 67-76-75-99 h.b.

immeubles

POUR INVESTISSEUR 18e IMMEUBLE NEUF
2.700 m², rapp. 1.800.000 F 66 appts. 47-06-24-10.

hôtels particuliers

PRÈS JASMIN
Charmante Maison de ville sur 3 niveaux. Tt cft. 250 m² SERGE KAYSER (1) 43-28-60-60

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie. Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. Salle de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et w.-c. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Prix 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-36-18-74. Visite sur place du 7 au 12-9 et sur rendez-vous.

Part. à part. de préf. vend
PLAIN-PIED
Nassiet (Landes). 2 km d'Arnou 15 km d'Orthez, 30 km de Dax
Entièr. rénovée, 400 m de ter.
Visible en août. M. PIEULET, téléphone : (16) 59-69-13-06
Prix 230.000 francs
Pour tous renseignements rég. parisienne, tél. : 60-20-16-28.

Part. vd YONNE, 9 km de CHABLIS, 2 h. de PARIS par autoroute, dans village très agréable (rivière, commerces), MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE, 75 m² sur 3 nivx, électricité, fosse septique, sur cave voûtée. R.-de-ch. : s. de séjour, cuisine entièrem. équipée, w.-c. 1er étage : chbre, s. de bains. 2e étage : grenier aménagé en chbre. En face : garage et salle de jeux sur 2e cave voûtée, jardin 80 m². Prix demandé : 200 000 F. Tous renseignements et R.-VS Tél. 43-08-11-91 (répondeur) : Bureau : 45-55-91-82, poste 42-62.

fermettes

A 200 km Sud Paris particul. FERMETTE en L de 1864 restaurée, 125 m² hab., séj. 33 m² avec cheminée, poutres d'origine, cuis. 19 m², bur., gde s. de bains et w.-c. A l'étage : 2 gdes chbres, déc. rustique, sur le tout chff. cent. fuel + gdes dépend. aménageables, 1 231 m² terrain clos, paysagé + 1 700 m² bois non attenant. Prix 390 000 F Tél. · (16) 86-26-41-24

maisons individuelles

Ardèche, 30 minutes de VALENCE, alt. 630 m, grande et belle maison, gd cft, parf. état, parc 3 000 m², piscine. 750 000 F. Tél. 75-06-58-93

immobilier information

« MALESHERBES 73 »
T. 45-22-05-96
ACHÈTE COMPTANT HOTEL PARTICULIER APPARTEMENTS BUREAUX-LOCAUX USINES-TERRAINS

fonds de commerce

Ventes

BEAUBOURG, LIBRAIRIE PAPÈTERIE, PRESSE C.A. 3 600 000 F av. 800 000 F + cr. 42-33-12-29, matin.

16e. INSTITUT DE BEAUTÉ bien situé 45 m² + 30 m² ss-sol loyer 4000 F, ttes taxes comprises. 400 000. DOLEAC 42-33-12-29

17e. INSTITUT DE BEAUTÉ PARFUMERIE. S.A.R.L., bon C.A. 35 m², 2 cabines 6 000 F/trim. 620 000. DOLEAC 42-33-12-29.

Vd institut de beauté Pénguem. 2 cab. + UVA, Jetsun (leasing). 63 m². Loyer 1.460/mois. C.A. 630.000 F. Px 500.000 F avec matériel + stock. 53-08-42-32. 53-52-73-44 apr. 20 h.

CENTRE VILLE D'ORLÉANS Emplacement exceptionnel, pas-de-porte à vendre 40 m² avec possibilité sous-sol. Prix : 1.200.000 F. (16) 38-42-08-41 apr. 20 h.

PART. VEND IMMEUBLE NEUF bd ext., mag., neuf, aménagé, conviendr. ts comm. ou burx. PRIX JUSTIFIÉ. Tél. : 47-34-33-89.

viagers

LIBRE - 2 p., 50 m².
4e ét., imm. moderne près Gares de l'Est et du Nord. 230 000 F cpt. + 2 550 mens. Viag. F. Cruz. 42-66-19-00.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs Elysées 47-23-55-47.
Nation ....43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et ts serv. T. 43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliation depuis 80 F/MS
Av. des Champs-Elysées (Etoile)
Rue St-Honoré (Concorde)
Rue Cronstadt, Paris-15e
21 bis, rue de Toul, Paris-12e
Constitution SARL, 1.500 F H.T.
INTER DOM. Tél. : 43-40-31-45

A SOUS-LOUER BUREAU MEUBLÉ
SURFACE 17 M2
TÉLÉPHONE-TELEX
10, rue du Colisée, Paris 8e.
Téléphone : 42-25-63-90.

GAMBETTA
2/3 BUREAUX MEUBLÉS, 6 000 F/mois. 47-70-40-30.

locaux commerciaux

RESTE 1000 m²

cap 18 A LOUER DANS PARIS
26000 m² de locaux d'activités

Divisibles en lots de 150, 300 à ... 1000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions.
CAP 18 est au 189 rue d'Aubervilliers Paris 18e.
Renseignements : 42.66.33.26,
SOCIÉTÉ ARIC - 37, rue de Surene - 75008 Paris



Enseignement

L'ANGLAIS dans un HOTEL

Pension complète dans notre hôtel (ou avec une famille anglaise).
Face à la mer. Londres à 100 km.
Leçons en groupes, moyenne 9 étudiants.
A partir de £ 20 par jour, pension et leçons.

20 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus.

Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours spéciaux Noël, Pâques, etc.

Ecr. à Regency School of English, Ramsgate, Kent, England, 843-59-12-12. ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne, (1) 39-59-26-33.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
PARIS, téléph. 45-70-80-94

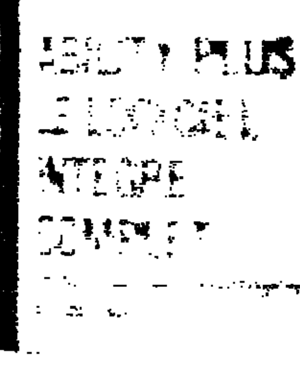
Stages

STAGE DE DESSIN ET D'HARMONISATION DE LA COULEUR
Durée une semaine en Ille-et-Vilaine, pour rens. Tél (16) 99-44-47 84

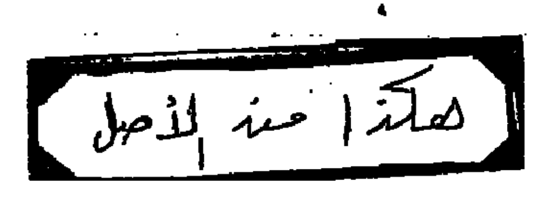
Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher en alliances, brillants solitaires, etc bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toutes les bijouteries or.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, chaussée d'Antin
Achat ts bijoux ou échanges
Autre magasin, autre gd choix
Etoile 37 av Victor Hugo









REPÈRES

Commerce extérieur

Forte hausse de l'excédent sud-africain

L'excédent commercial de l'Afrique du Sud a progressé de 60 % entre juin et juillet 1987 et de 52 % par rapport à juillet 1986 pour atteindre 1.63 milliard de rands (4,8 milliards de francs). Les importations ont augmenté de 18 %, mais les exportations ont fait un bond de 31 % par rapport à juin.

Prélèvements obligatoires

La France dans le peloton de tête

La France se classe en cinquième position des pays industrialisés par le poids des prélèvements obligatoires, fiscaux et sociaux, avec 45,1 % du PIB, indique l'OCDE, dans les statistiques provisoires pour 1986 publiées mercredi 9.

Les prélèvements les plus lourds sont ceux de trois pays scandinaves — Suède, Danemark et Norvège — où ils représentaient respectivement 52,2 %, 50,3 % et 49,9 % du PIB l'an dernier tandis que la Belgique se situait en quatrième position.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la France supporte pour sa part des prélèvements sensiblement plus lourds que ses principaux concurrents. Le poids des prélèvements obligatoires par rapport au PIB atteignait en effet l'an dernier 39,1 % au Royaume-Uni, 37,4 % en RFA, 30,3 % en Espagne, tandis qu'il s'était élevé en 1985 à 34,7 % en Italie, 29,2 % aux Etats-Unis et 28 % au Japon.

Taxation et lutte contre le tabagisme

L'indice général des prix ne sera pas modifié

Le ministre du budget, M. Alain Juppé, a assuré, mercredi 9 septembre, au micro d'Europe 1, qu'aucune hausse des taxes sur le tabac n'était prévue dans le projet de loi de finances pour 1988. Le ministre a, d'autre part, indiqué qu'il n'était pas de sa compétence de demander à l'INSEE de créer un indice des prix hors tabac, comme l'intention lui en avait été prêtée. L'INSEE a cependant décidé de créer cet indice des prix hors tabac et alcool de même qu'un indice des prix hors énergie, sans toutefois modifier l'indice général qui sert de référence. Cette question avait été soulevée en premier lieu par Mme Michèle Barzach, ministre de la santé et de la famille, qui avait proposé de sortir le tabac de l'indice des prix afin de *«renforcer la crédibilité des actions engagées par les pouvoirs publics»* et de faire en sorte que le prix du tabac rattrape au moins l'évolution générale des prix.

Un outil délicat

Après avoir stagné à la suite des mesures prises du temps de Mme Simone Veil, la consommation de tabac a de nouveau augmenté depuis le début des années 1980 : au total, la progression de la consommation en volume depuis 1978 approche 20 %. Peut-on la freiner par les prix ? La plupart des pays ont entrepris de relever les prix du tabac davantage que la hausse générale des prix. Dans ce domaine, la France est en retard sur la plupart de ses voisins.

Cette politique de hausse des prix semble avoir en effet réel mais limité sur la consommation : compte aussi la facilité de se procurer les cigarettes, ce qui explique que des pays où le prix est élevé figurent parmi les plus importants consommateurs. Par ailleurs certains s'inquiètent, et une étude faite pour le groupe de travail sur le tabagisme y fait écho, d'un glissement de la consommation vers des tabacs moins chers, mais éventuellement plus nocifs. Seules des augmentations de grande ampleur et continues pourraient avoir un effet plus global.

Parmi les éléments qui freinent une telle politique en France comptent non seulement les effets d'une augmentation des prix sur l'indice, mais aussi les problèmes posés par la fiscalité. Les taxes sont lourdes en France : elles représentent de l'ordre de 75 % du prix à la consommation. La proportion n'est guère inférieure en Grande-Bretagne, en Irlande (74 %), en RFA (73 %), aux Pays-Bas ou en Italie (72 %). Mais le mode de calcul est différent : alors qu'à l'étranger les taxes fixes ont une part relativement importante, en France, les taxes proportionnelles au prix représentent l'essentiel : 71 % contre 34 % environ en Grande-Bretagne et 44 % en RFA. Une hausse du prix du tabac a ainsi une effet cumulatif sur l'indice : à la hausse du prix de base s'ajoute, celle de la taxe.

D'autre part, une augmentation des prix, si elle est bénéfique pour le fisc (qui a reçu, en 1985, 23 milliards de francs de taxes sur le tabac) a l'inconvénient d'accroître, même de façon minime, les prélèvements obligatoires.

Enfin, on peut aussi s'interroger sur le risque que présenterait pour l'Etat un poids important du tabac dans ses recettes : actuellement cela ne représente que 2,3 %, soit 0,2 % de plus qu'en 1982, mais une proportion inférieure à celle de 1974 (2,9 %). Ce sont sans doute toutes ces raisons qui ont amené M. Juppé à assurer, le mercredi 9 septembre, qu'aucune hausse des taxes sur le tabac n'était prévue dans le projet du budget 1988.

G. H.

Tabac, alcool et fantaisie

Et si l'INSEE calculait un indice des prix sans le tabac ? L'idée est de M. Juppé. Elle est séduisante. Les prix des cigarettes sont plus faibles en France que dans tous les pays de la Communauté, Grèce exceptée, ce qui encourage les jeunes et les adultes à fumer. Avec les dégâts que cela cause sur leur santé. Les professeurs Jean Bernard et Maurice Tubiana rappelaient, il y a quelques jours dans ces colonnes, *«le rôle majeur du tabac»* dans le développement du cancer. Si on augmentait fortement les prix des cigarettes, écrivaient-ils, leur consommation baisserait, surtout chez les jeunes.

L'ennui est qu'en relevant fortement ces prix l'indice de l'INSEE, sur lequel tout le monde a les yeux braqués, augmenterait plus rapidement. On imagine les conséquences : revendications salariales, mauvais effet politique à quelques mois de l'élection présidentielle (le bilan «inflation» doit être le meilleur possible), écart de hausse avec la RFA et retombées possibles sur la tenue du franc. Comme l'écrivaient les professeurs Jean Bernard et Maurice Tubiana, le bas prix des cigarettes a surtout pour cause «la peur de l'indice».

L'idée d'Alain Juppé — retirer le tabac de l'indice — semble si pleine de bon sens qu'on imagine mal pour quelle raison elle ne serait pas retenue. Pourtant, l'INSEE, qui est seul juge en la matière — c'est le signe le plus évident de son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, — a rapidement publié un communiqué répondant aux propositions de M. Juppé. Et ce communiqué ne déborde pas d'enthousiasme.

L'INSEE déclare qu'il publiera, à partir d'octobre, deux indices *supplémentaires* : l'un sans l'énergie, l'autre sans le tabac et l'alcool. Mais, ajoute l'Institut, pas question pour autant de sortir l'énergie, le tabac et l'alcool de l'indice de prix mensuel — sous-entendu, le seul véritable indice, — qui restera ce qu'il est, et dans son mode de calcul et dans sa publication (1).

Et les pommes de terre ?

M. Juppé, malgré la prudence qui a entouré sa proposition, aurait dû se souvenir des nombreuses suggestions déjà faites *dans le passé concernant l'indice.* Sans remonter aux années 60, où le gouvernement faisait calculer — parallèlement à l'indice de l'INSEE — son propre indice (le célèbre « 179 articles », largement manipulé), on retrouve, au cours des dix ou quinze dernières années, la tentation permanente pour le pouvoir politique de peser *sur la mesure des prix. Et, bien* sûr, cette tentation est plus forte, va plus loin, quand elle est justifiée par des préoccupations morales, comme le combat contre le tabagisme ou l'alcoolisme.

Mais si l'on s'engageait dans cette voie de l'exclusion de certaines consommations, sous prétexte qu'elles sont nocives pour la santé ou pour la morale, jusqu'où n'irait-on pas ?

On pourrait démontrer que les matières grasses, qui augmentent le taux de cholestérol et multiplient les risques d'accidents cardio-vasculaires, doivent être enlevées de l'indice ; *exit* l'huile, ainsi que le beurre, la margarine... On pourrait de même démontrer que certaines revues légères et peut-être certains livres... Insensiblement, on arriverait à retirer tout ce qui gêne et, bien sûr, d'abord les articles dont les prix montent le plus rapidement.

C'est un peu ce qu'avaient fait les Belges, il y a une dizaine d'années, en soustrayant de l'indice les pommes de terre, à une époque où les prix de celles-ci étaient montés très haut. Cette manipulation avait fait scandale.

Ce que la plupart de nos gouvernants oublient — ou ne voient pas, — c'est qu'un indice des prix, s'il veut être un authentique thermomètre de l'évolution du coût de la vie, doit prendre en compte toutes les consommations, sans exception. Et si les Français fument et boivent de l'alcool — qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, — les variations des prix des cigarettes et du vin doivent être fidèlement relevées chaque mois.

Les exclusions, que le gouvernement ne peut heureusement imposer à l'INSEE, qui garde secrète la composition de son *indice, nous ramèneraient* vingt ans en arrière.

Mais que M. Juppé se rassure : une hausse de 20 % du prix du tabac répartie sur deux ans, qui aurait peut-être déjà un effet dissuasif sur la consommation des jeunes fumeurs, ne représenterait que 2/10 de point d'indice en 1987 et autant en 1988. Pas de quoi fouetter un chat. Ni prendre le risque de se voir reprocher de trafiquer l'indice.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Bilans et comparaisons internationales continueront donc à être faits avec l'indice INSEE habituel. Il est cependant possible que dans les négociations salariales, l'indice hors tabac puisse être pris en compte parallèlement.

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Prouvost : le match continue

Les familles fondatrices du groupe Prouvost ne possèdent plus aucun intérêt dans cette affaire. Après les Prouvost, les Lefebvre viennent, en effet, de céder aux Chargeurs les 5 % qu'ils détenaient encore. M. Jérôme Seydoux se retrouve ainsi à la tête de 41,4 % du capital. Il rattrape M. Christian Derveloy qui en possède directement ou indirectement 42,4 %. Auparavant, les familles Lefebvre auraient proposé leurs parts à M. Derveloy, le président de Prouvost, qui les aurait refusées, en raison notamment de leur prix élevé. Après cette annonce, l'action franchissait pour la première fois la barre des 500 F atteignant 510 F avant de clôturer à 504 F.

Démission du président de British Telecom

Le président de British Telecom, Sir George Jefferson, a présenté, le mercredi 9 septembre, sa démission, tirant les conséquences des critiques dont sa firme fait l'objet depuis sa privatisation. Il a admis que British Telecom méritait partiellement les reproches qui lui sont adressés à propos de la qualité de ses services : depuis plusieurs mois, la presse s'est faite largement l'écho de protestations concernant des défaillances des services téléphoniques et des erreurs de facturation. Les détracteurs de BT lui reprochent d'avoir abusé de sa situation de monopole et d'être mal préparée aux changements technologiques. Le directeur général de la firme, M. Wallace, remplacera, à la fin de ce mois, Sir George Jefferson.

Les Suédois cachent le pétrole saoudien

L'Arabie saoudite et la Suède ont signé un accord pour réaliser un projet de stockage souterrain de pétrole dans le pays, a annoncé la *Saudi Gazette*. Ryad veut transformer un réseau de cavernes souterraines en dépôts stratégiques de brut. L'ensemble du projet s'élèverait à environ 25 milliards de francs. La première phase du projet, d'un montant de 2 milliards, devrait être réalisée par l'ABV Rock Group, filiale commune des sociétés suédoises ABV et Skanska, avec l'appui des autorités militaires suédoises. L'appel d'offres pour le contrat de construction proprement dit devrait être lancé d'ici à la fin de l'année. Le règlement de ces travaux se fera en espèces, a assuré la société suédoise, mais l'Arabie saoudite envisage d'allouer à ce projet, ainsi qu'à la construction d'une nouvelle raffinerie à Qasim, le produit de la vente de 200 000 barils par jour de pétrole brut.

Moët-Hennessy s'offre le cognac Hine

Moët-Hennessy-Louis Vuitton, le groupe de produits de luxe constitué en juin dernier, vient d'acheter au groupe britannique Distillers sa filiale des cognacs Hine, pour 30 millions de livres, soit près de 300 millions de francs. Numéro un mondial de l'industrie du cognac (25 millions de bouteilles vendues en 1986), Moët espère profiter de la bonne implantation de Hine en Asie du Sud-Est. En juin dernier, le groupe français et Guinness avaient conclu un accord pour fusionner leurs réseaux de vente aux Etats-Unis, au Japon et en Extrême-Orient. Guinness a précisé qu'il continuerait de respecter les contrats de distribution en cours. Il a, en outre, obtenu l'exclusivité de la distribution des produits Hine sur les marchés hors taxe.

Imétal dans le Grès

Imétal a repris la totalité du capital du groupe familial Carré-Grès d'Artois qui produit, dans ses trois établissements de Seine-Maritime, du Pas-de-Calais et des Pyrénées-Atlantiques, plus de 1 million de mètres carrés de carrelages et de céramiques par an. Les 100 millions de francs de chiffre d'affaires de Carré-Grès d'Artois porteront à 650 millions de francs le chiffre d'affaires réalisé par Imétal dans les matériaux de construction. Imétal, qui a enregistré, en 1986, une perte nette consolidée de 586 millions de francs, s'est dégagée de ses activités minières.

AFFAIRES

Après le rachat de la Générale occidentale

Le président de la CGE défend sa politique de diversification

M. Pierre Suard, le président de la CGE, persiste et signe : l'opération menée sur la Générale occidentale (*le Monde* du 29 juillet) était une occasion de développer des sociétés de services à côté des activités industrielles, qui restent prioritaires. *« J'ai dit que nous le ferions à partir de ce que nous connaissions »*, a-t-il expliqué, le 9 septembre, lors d'une réunion de presse, rappelant que son groupe était actionnaire depuis plusieurs années dans la Générale occidentale.

La Générale occidentale, présente dans l'édition, la distribution alimentaire et les forêts, *« continuera, comme ces dernières années, à mener des opérations de portefeuille, c'est-à-dire à faire des achats et des ventes*, a ajouté le président de la CGE. *Dans l'édition, nous nous efforcerons de faire plus d'achats que de ventes. A l'inverse, dans les autres secteurs, il y aura surement plus de ventes que d'achats ».*

« Nous n'avons pas acheté Trocadéro participation, la holding actionnaire à 34 % de la Générale occidentale, pour l'Express », a assuré M. Suard, réaffirmant qu'il n'avait *« pas l'intention d'influencer la ligne politique »* de l'hebdomadaire. Il a confirmé que M. Jimmy Gold- smith continuera de présider le comité éditorial de ce journal.

M. Suard s'est également expliqué sur une série de prises de participations intervenues ces derniers mois : 2,3 % dans la Société générale (coût : 470 millions de francs), 4 % dans le Crédit commercial de France (185 millions de francs) et 1,2 % dans la Société générale de Belgique (200 millions de francs). *« J'ai toujours dit que je souhaitais avoir comme actionnaires des gens qui s'intéressaient durablement à la CGE »*, a-t-il déclaeé, ajoutant que ces opérations n'ont *« pas d'autre finalité que de renforcer les liens avec des partenaires – banquiers ou industriels – que nous avions depuis plusieurs années ».* La Société générale est d'ailleurs, à ce jour, l'actionnaire le plus important de la CGE, avec 6,88 % de ses titres, soit nettement plus que la Société générale de Belgique (1,96 %) et le CCF (0,50 %). 24,29 % du capital de la CGE est maintenant entre les mains d'actionnaires identifiés, les statuts de l'entreprise les obligeant à se déclarer dès que leur participation dépasse 0,5 %.

La CGE achève actuellement des négociations pour céder Ceraver (isolateurs en verre) à la société italienne Finanza Vetraria, filiale du groupe Participazione finanziare e industriale. *Ceraver ne réalise plus* que 550 millions de francs de chiffre d'affaires et a renoué en 1986 avec les bénéfices (25 millions) après plusieurs années de pertes (200 millions entre 1982 et 1985).

La CGE va également renforcer sa position dans les câbles de cuivre en rachetant à Thomson sa fabrication de fil machine en cuivre. A la suite de cette opération, la capacité du groupe dans les fils de cuivre sera portée de 120000 tonnes à 280000 tonnes. Cette opération hissera le groupe français en tête des producteurs européens de fil de cuivre.

● **Chrysler revient sur le marché européen.** – Dix ans après avoir quitté le Vieux Continent en cédant, en août 1978, à Peugeot ses filiales française, britannique et espagnole, le groupe américain Chrysler a annoncé qu'il comptait, dès l'an prochain, reprendre pied sur le marché européen. M. Lee Iacocca, son président, a précisé, le 8 septembre, à Francfort, qu'il espérait y vendre, en 1988, dix mille voitures, dont 60 % en Allemagne fédérale. Chrysler, qui n'a pas encore acheté de réseau de distribution, avait manifesté depuis le début de l'année un intérêt nouveau pour l'Europe en prenant le contrôle du constructeur italien Lamborghini, et en acquérant une participation de 15 % dans le capital de Maserati. Le groupe proposera l'an prochain aux acheteurs européens cinq modèles puissants équipés de moteurs turbo, fabriqués aux Etats-Unis, et assortis d'une garantie de trois ans ou de 110 000 kilomètres.

Prévue pour le mois d'octobre

La privatisation de Matra intéresse Daimler-Benz

Les préparatifs pour la cession de 51 % du capital de Matra, détenus par l'Etat, qui devrait intervenir fin octobre, s'accélèrent. Un premier candidat à une prise de participation de 5 % dans le capital de la future privatisée s'est déjà déclaré officiellement : Daimler-Benz (Mercedes), premier groupe industriel ouest-allemand, a affiché ses intentions le 9 septembre dans le cadre du Salon automobile de Francfort. Daimler-Benz est lié à Matra depuis longtemps par le biais de sa filiale Dornier, avec laquelle la société française, spécialisée dans l'armement et l'espace, collabore sur des projets spatiaux (satellite d'observation).

Pour renforcer leurs liens de coopération avec Matra, d'autres groupes étrangers pourraient se porter candidats à une participation dans son capital : le suédois Ericsson, l'anglais British Aerospace ou l'italien Fiat.

Ces candidatures, si elles se confirment, feront partie des 20 % du capital réservés à l'étranger dans toute opération de privatisation. Elles devront de toute façon recevoir l'agrément du ministre d'Etat, M. Balladur, qui vient précisément d'instituer une *« action spécifique* (*le Monde* du 10 septembre) pour protéger Matra, en raison de sa petite taille et de son intérêt stratégique, contre les attaques extérieures, *« mais aussi contre des attaques de raiders nationaux »*, s'empresse-t-on de préciser chez Matra, où l'on n'était pas favorable à l'institution de cette action spécifique.

Le conseil d'administration de Matra a d'ailleurs prévu, le 7 septembre, un certain nombre de dispositions qui devraient être approuvées lors de l'assemblée générale des actionnaires le 19 octobre. Le nombre des titres devrait être multiplié par douze pour le porter à près de 20 millions d'actions, ce qui réduirait le prix du titre Matra, de 2 151 F aujourd'hui, à environ 175 F. Il est également proposé d'attribuer un bon de souscription d'action à tout détenteur actuel d'une action.

Les actionnaires existants (fondateurs, personnel, institutionnels...) auront donc la possibilité de maintenir leurs participations dans le cadre de l'augmentation de capital prévue. Celle-ci, soumise à la division de M. Balladur, pourrait se situer entre 600 millions et 800 millions de francs.

L'Etat, de son côté, mettra en vente ses actions (51 % du capital) et les bons de souscription d'actions correspondants. Reste à savoir quelles parts M. Balladur attribuera à l'offre publique de vente et au « noyau dur ». Matra souhaite la constitution d'un actionnariat stable et M. Lagardère, président du groupe, entend bien renforcer sa participation, *via* sa holding de communication MMB (Europe 1, Hachette), qui a collecté 750 millions de francs au printemps dernier dans cette perspective.

C. B.

M. Jacques Calvet (Peugeot SA) critique le changement de statut de Renault

Renault représente pour Peugeot SA une *« menace »*, a déclaré, le 9 septembre, M. Jacques Calvet, président du directoire du groupe privé, au Salon automobile de Francfort. Le projet gouvernemental de changement du statut de la Régie, que M. Calvet qualifie d'*« ébauche d'ébauche »* et sur lequel il se montre sceptique, lui paraît manquer de cohérence dans la mesure où transformer la Régie en société anonyme sans la privatiser, ce n'est pas faire de Renault une entreprise normale mais lui apporter de *« nouveaux et considérables moyens financiers venant des contribuables ».*

M. Calvet a cependant précisé que, en cas de privatisation de Renault, il était *« hors de question que le groupe PSA entre pour une part quelconque dans la capitale de la nouvelle société ».*

Economie

SOCIAL

M. Perigot lance un appel à des négociations sur le temps de travail

(Suite de la première page.)

» Cela suppose aussi, sur le plan contractuel, que nous mettions en œuvre les accords que nous avons conclus, à tous les niveaux, avec nos partenaires syndicaux : accord avec la CGC sur le rôle de l'encadrement ; accord sur les conséquences de l'introduction de nouvelles technologies en matière de formation. D'autre part, j'invite solennellement les professions à engager sans tarder des négociations sur l'aménagement du temps de travail.

» Cela suppose enfin que nous *intensifions nos efforts en faveur de* l'innovation sociale et de nouveaux types de rapports sociaux fondés sur le dialogue et la participation. Il faut également savoir saisir les opportunités offertes par les nouvelles dispositions sur la participation financière.

— Précisément, comment réagissez-vous aux propos d'Edmond Maire, publiés récemment dans *le Monde*, selon lesquels la carence du patronat est évidente, le CNPF ayant obtenu satisfaction sur ses revendications et l'économie ne restant pas moins anémiée ?

— Cette intervention m'a étonné. Je suis surpris de la mise en cause globale de l'efficacité des entreprises françaises. Les entreprises ne comprennent pas que des patrons ; elles rassemblent aussi des cadres, des salariés, qui ont leur part dans le redressement de l'économie.

» Quant aux conséquences de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, je m'inscris complètement en faux contre les propos du secrétaire général de la CFDT. Le solde de créations d'emplois est positif. Les chefs d'entreprise ne craignent plus d'embaucher quand le marché le permet.

— Mais alors reprenez-vous à votre compte le nombre de 367 000 créations d'emplois annoncé par M. Gattaz dans le cas où l'autorisation administrative de licenciement serait supprimée ?

— Ce que je retiens de ce propos, c'est que la suppression de l'autorisation administrative de licenciement devait redonner aux chefs d'entreprise le réflexe de l'embauche. Cette prévision se révèle chaque jour plus exacte.

Investissements et profits financiers

— On peut s'étonner tout de même de voir les entreprises françaises qui dégagent des profits placer ces profits dans des investissements financiers plutôt que dans des investissements productifs...

— Le problème des investissements financiers est mal posé et mal compris. Le gouvernement français a progressivement mis en place les éléments d'un véritable marché financier moderne grâce auquel les entreprises peuvent placer leurs liquidités et diminuer leur endettement.

» Cela n'empêche pas les entreprises dont les marges se reconstituent d'investir quand elles ont la possibilité de le faire. Bien que ce soit insuffisant pour rattraper le retard accumulé, jamais les entreprises françaises n'auront autant investi que depuis 1986. Reste le grave problème que des taux d'intérêt élevés posent aux entreprises, et en particulier aux PME.

— Vous n'avez pas cessé pour autant de réclamer une aide spécifique à l'investissement, vous heurtant en cela à M. Balladur, mais vous sachant soutenu par M. Barre.

— Encourager les investissements des entreprises a toujours fait partie de nos priorités. Après un débat politique — auquel je ne me suis jamais mêlé, — cette demande vient d'aboutir à la création d'une commission — la commission Mentré — chargée d'examiner le régime des amortissements, en particulier pour le matériel moderne et de haute technologie. Le CNPF sera présent dans cette commission et insistera pour qu'elle débouche rapidement sur des propositions concrètes.

— Reconnaissez-vous que, sur ce point, vos revendications sont loin d'être satisfaites ?

— Le redressement économique — nous ne cessons de le dire depuis janvier — aurait pu être plus rapide si l'on avait pris des mesures d'accompagnement pour « réactiver » l'économie. Plusieurs de nos demandes ont été écoutées. Celle d'utiliser une partie des recettes des privatisations pour relancer l'investissement des entreprises publiques, en particulier en matière de travaux publics. Celle de stimuler la recherche, en direction notamment des petites et moyennes entreprises. Celle de poursuivre la déréglementation et l'allégement de l'impôt sur les sociétés...

Dans la perspective du marché unique

— Les mesures d'allégement de la TVA n'ont sans doute pas été pour vous déplaire...

— L'allégement de la TVA sur certains produits comme l'automobile et les motos de grosse cylindrée est une bonne mesure, d'abord parce qu'il a des effets immédiats sur ces secteurs de l'économie, mais aussi, et c'est ce que nous demandions aux pouvoirs publics, parce qu'il nous permet de commencer à nous aligner sur l'Europe, dans la perspective du marché unique de 1992. D'autres mesures comme celles touchant les télécommunications et les cliniques privées vont dans le bon sens.

» Sur ce chapitre, au demeurant, il est une demande que nous formulons de façon tout à fait précise. Le CNPF admet l'idée selon laquelle l'Etat affecte en priorité le produit des privatisations au remboursement de sa dette. Mais la dette de l'Etat existe aussi vis-à-vis des entreprises.

» Les entreprises françaises sont les seules en Europe à faire l'avance de la TVA à l'Etat. Pourquoi ne pas envisager de supprimer progressivement ce délai de remboursement ? Ce serait un geste qui aurait des effets immédiats pour toutes les entreprises, et qui peut être fait quand l'Etat dispose de ressources *exceptionnelles.*

— N'avez-vous pas été surpris par l'apparente incohérence avec laquelle les mesures d'allégement de la TVA ont été prises les unes après les autres, comme si cela ne faisait pas partie d'un plan d'ensemble ?

— C'est vrai qu'il y a eu, en particulier pour l'automobile, un effet de surprise — d'heureuse surprise. Mais il serait injuste de parler d'incohérence, car les mesures prises sont positives et s'inscrivent dans les perspectives des échéances communautaires.

— On imagine qu'une concertation s'impose, à vos yeux, dans la perspective du marché unique de 1992.

— Il est bien certain que nous souhaitons et proposons une concertation avec les pouvoirs publics pour savoir quelles sont les réformes qu'il faut mettre en œuvre.

» Nous avons peu de temps et nous savons que, si nous voulons arriver à égalité, ou disons le plus près possible des conditions qui sont faites à nos concurrents étrangers, il faut programmer les réformes dans les années qui nous séparent de 1992. Nous nous sommes mis au travail, et j'attends beaucoup des différentes études sur la compétitivité des entreprises françaises. L'étude majeure que nous conduisons avec d'autres doit permettre d'identifier les principaux facteurs du manque de compétitivité des entreprises françaises, dont témoigne cruellement le déficit de notre commerce extérieur.

» Qu'il s'agisse du cadre législatif ou [du cadre] réglementaire, qu'il s'agisse de l'administration, il faut se convaincre que l'entreprise ne pourra pas gagner la bataille de 1992 si tous ne se mobilisent pas avec elle. Nous devons créer un environnement porteur.

— Dans vos relations avec les syndicats, dans votre philosophie du dialogue social, qu'est-ce que vous voulez privilégier ?

— Nous avons inauguré une politique très délibérée de décentralisation du dialogue social qui doit lui donner un nouvel élan. Les négociations au sommet, globales, spectaculaires, ont été utiles à leur heure mais doivent être limitées à un certain nombre de sujets d'intérêt collectif. Ce qui importe aujourd'hui pour une entreprise, c'est de savoir sur quoi elle peut négocier.

— Dans vos négociations avec les syndicats, mettrez-vous sur la table une proposition relative à la suppression à court terme du SMIC ?

— Pour l'immédiat, il existe des échéances beaucoup plus urgentes : les états généraux de la Sécurité sociale ou le renouvellement de l'accord UNEDIC sur le chômage.

» S'agissant du SMIC, commençons déjà par le considérer comme un revenu annuel et non comme un revenu mensuel.

» S'agissant de la protection sociale, j'ai dit, au mois d'août, qu'il serait dangereux d'aborder ces problèmes sous l'angle de l'augmentation des recettes et, notamment, des contributions patronales qui influent directement sur notre compétitivité.

» Le maintien du niveau de protection sociale, auquel nos compatriotes sont attachés, passe principalement par la recherche d'une compression des dépenses, d'une diversification des sources de financement et de la responsabilisation de toutes les parties prenantes.

— Seriez-vous favorable à la suppression de la publicité sur les alcools et le tabac ?

— Question fort importante et d'actualité, mais sur laquelle il m'est difficile de me prononcer, car le président du CNPF doit défendre *toutes les entreprises. Il souhaite* qu'elles prospèrent et qu'elles créent des emplois. Mais je reconnais tout à fait qu'au niveau national l'alcoolisme et le tabagisme créent un problème de santé très grave auquel tous les pays comparables au nôtre sont confrontés d'ailleurs.

» La solution passe bien évidemment par une éducation des consommateurs et par une meilleure prise de conscience des conséquences de l'utilisation abusive de certains produits.

— Redoutez-vous de grands mouvements sociaux de mécontentement des salariés à l'automne ?

— Comme l'ensemble de la population, les salariés savent que la maîtrise de l'inflation reste une condition essentielle de la poursuite du redressement de l'économie, donc de l'emploi.

» Dans ce contexte, je ne pense pas que le problème des salaires suscitera de vastes mouvements, dans la mesure où chacun à sa place saura prendre ses responsabilités. Je puis vous assurer que les chefs d'entreprise sauront prendre les leurs. Le problème-clé en matière salariale est aujourd'hui davantage de savoir ce qu'une entreprise peut faire et comment les salariés peuvent participer aux résultats en fonction de leurs performances individuelles.

— Les jeunes ont-ils maintenant pour l'entreprise une grande passion ?

— A coup sûr, toute une génération de jeunes ne considère plus le service de l'Etat comme le seul brevet de civisme ou d'intelligence. L'entreprise a acquis, a reconquis, ses lettres de noblesse pour tous les jeunes courageux et ambitieux.

» Il faut aller plus loin et réconcilier définitivement l'entreprise avec la nation dont elle partage du reste les valeurs fondamentales.

— *Le Monde* a publié récemment un sondage sur l'attitude des chefs d'entreprise face aux prochaines échéances politiques (« le Monde Affaires » du 5 septembre). Vous êtes-vous retrouvé dans les résultats de ce sondage ?

— Il m'a rendu mal à l'aise. L'indifférence affichée par les chefs d'entreprise [quant aux] incidences globales de l'élection présidentielle sur la marche de leur entreprise — qui a été l'élément essentiel retenu de ce sondage — est largement contredite par les réponses qu'ils donnent à des questions plus précises.

» En effet, quand ils sont interrogés sur les conséquences des choix politiques sur les éléments précis de la vie économique, les résultats sont sans ambiguïté. J'en conclus personnellement que les échéances économiques des chefs d'entreprise ne coïncident pas avec les échéances politiques.

— Mais, si nous vous posons la question : de MM. Mitterrand, » Chirac, Barre, Rocard ou Le Pen, » lequel, selon vous, comprend le » mieux les préoccupations des » chefs d'entreprise, que répondez-vous ?

— La position constante du CNPF et de son président est que nous ne connaissons qu'un seul parti : le parti de l'entreprise.

— Vous avez demandé, il y a quelques mois, à la CEGOS d'effectuer un audit sur le fonctionnement du CNPF, où travaillent quelque deux cent vingt personnes. Quels enseignements tirez-vous de cette étude ?

— La société évolue. Les entreprises évoluent. L'institution qui les représente doit se poser régulièrement la question de savoir si elle continue d'être adaptée aux besoins des entreprises. C'est ce que j'ai demandé à la CEGOS de vérifier.

» L'étude qui a été conduite confirme que nos missions, nos priorités et les grandes lignes de notre organisation sont conformes aux attentes et aux réalités de notre « base ». Dans un monde qui évolue vite, les adaptations doivent cependant être faites pour recentrer nos moyens sur les actions prioritaires et la préparation de l'avenir (1).

— Il y a un an, le CNPF était déchiré par des querelles de personnes étalées au grand jour. La crise est-elle finie ?

— Oui, finie et bien finie. L'homogénéité de l'équipe qui entoure le président a été reconstruite, les grandes décisions sont prises à l'unanimité. Aucune grande fédération, aucune union patronale, n'a fait entendre de fausse note.

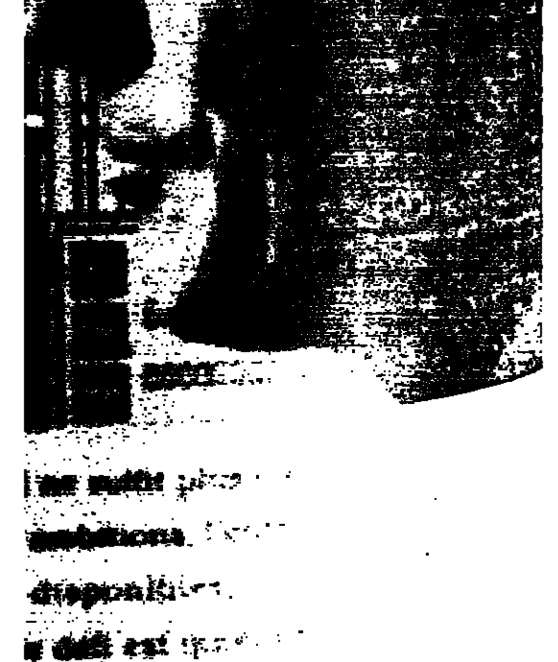
» Permettez-moi de renouveler, en conclusion, mon message aux chefs d'entreprise et aux salariés. Qu'ils se mobilisent, se concentrent sur le redressement de l'économie ; qu'ils fassent tout pour être compétitifs à l'horizon 1992 et capables de passer en force les turbulences électorales de 1988 ; qu'ils se montrent imaginatifs dans l'innovation sociale ; qu'ils relèvent le défi de l'exportation. Enfin, qu'ils aient vis-à-vis d'eux-mêmes une exigence d'excellence dans l'exercice de leur métier. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD
et FRANÇOIS SIMON.

(1) Le budget annuel du CNPF (par l'apport des cotisations) atteint environ 100 millions de francs (NDLR).

● **Suppressions d'emplois à la SEITA.** — Les fédérations FO et CGT des tabacs et allumettes ont appelé à manifester le jeudi 17 septembre à l'occasion de la réunion du comité central d'entreprise de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) où doit être annoncées la suppression de huit cents emplois en trois ans impliquant *plus de quatre cents licenciements.* FO met en cause l'absence de perspectives d'avenir du « plan de rationalisation » prévu par la SEITA, et la CGT les importations : en dix ans, alors que le marché a progressé de 20 %, les cigarettes françaises ont régressé de 29 % et les importations progressé de 350 %.

● **Chômeurs de longue durée : un groupe de travail sur la formation en alternance.** — M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a mis en place, le 9 septembre, un groupe de travail et de réflexion chargé de favoriser la formation en alternance pour les chômeurs de longue durée. Le groupe devra évaluer les dispositifs nouveaux rendus possibles par la loi sur les chômeurs de longue durée, dont les contrats et les stages de réinser*tion en alternance* (les CRA et les SRA). Présidé par M. José Bidegain, directeur général adjoint de Saint-Gobain, le groupe est constitué de représentants de l'entreprise (Merlin-Gerin, BSN, Thomson), de la fédération des SCOP, d'un syndicaliste, M. George Granger (ancien secrétaire général de la métallurgie CFDT), d'organismes ou d'associations (ANPE, ATD-quart-monde) et de personnalités telles que le docteur Bernard Kouchner.







Economie

ÉTRANGER

La visite de M. de Clercq à Tokyo

La CEE demande au Japon un plus large accès aux crédits préférentiels à l'importation

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Communauté souhaiterait que les banques européennes installées au Japon et qui travaillent à l'importation – c'est-à-dire qui fournissent des crédits à des importateurs japonais ou étrangers – bénéficient de facilités de refinancement plus favorables auprès de la Banque du Japon, et, d'une façon plus générale, qu'elles se voient reconnaître sur ce plan un traitement équivalent à celui accordé à leurs concurrentes nippones.

Des conversations très poussées entre experts ont eu lieu sur ce thème avant l'été. M. Willy de Clercq, commissaire chargé des relations extérieures, qui séjourne actuellement à Tokyo, est intervenu auprès de ses interlocuteurs pour que des décisions soient rapidement prises.

Il existe au Japon une réglementation concernant le financement des importations, qui permet aux banques de venir réescompter à 2,50 % auprès de la banque nationale le papier commercial qui leur est fourni par leurs clients, lors d'opérations d'importation.

Le total des crédits pouvant être ainsi mobilisés au titre de cette facilité à l'importation est de 400 milliards de yens (1), sur lesquels aujourd'hui les banques européennes peuvent tirer un maximum de 22 milliards. La Communauté demande que la part qui leur est ainsi faite soit portée à 100 milliards de yens.

Un double objectif

Les possibilités de réescompte qu'ouvre cette facilité sont limitées à quatre mois. Pour les opérations dépassant ce délai, la Communauté demande également que les banques européennes puissent avoir accès à des crédits à des taux aussi compétitifs que ceux dont bénéficient les banques japonaises.

Les banques et autres établissements financiers étrangers installés au Japon sont loin de se voir reconnaître une égalité de traitement avec leurs concurrents japonais. Les requêtes aujourd'hui formulées par M. de Clercq ne concernent qu'une part bien spécifique de leur activité, celle qui les amène à travailler avec des négociants importateurs japonais ou bien des entreprises étrangères cherchant à développer leurs ventes au Japon. L'objectif ainsi poursuivi est double : 1) aider nos banques à multiplier leurs interventions sur le marché japonais. Il est bien évident qu'un négociant qui cherche à financer une importation s'adressera de préférence à une banque japonaise si celle-ci, grâce à l'accès dont elle bénéficie à un réescompte préférentiel, peut lui offrir des conditions de crédit plus avantageuses ; 2) mobiliser davantage les banques européennes en faveur du développement des importations en provenance de la CEE. L'idée est que les banques seront davantage motivées à intervenir sur ce terrain si les conditions dans lesquelles elles opèrent, et notamment les modalités de réescompte, sont plus favorables et que l'ensemble de l'exercice devient de la sorte pour elles attractif.

La Communauté fait ainsi feu de tout bois pour essayer d'améliorer les résultats de ses échanges avec le Japon. Obtient-elle quelque succès ? Les pessimistes relèveront que le déficit de ceux-ci a atteint 22 milliards d'ECU (2) en 1986 (33 milliards d'importations, 11 milliards d'exportations) et, que, au cours des sept premiers mois de 1987, ce déficit s'est encore aggravé de 2,4 % par rapport à la période correspondante de 1986. Les optimistes observeront qu'au cours des trois derniers mois les exportations de la CEE vers le Japon ont progressé plus vite que ses importations.

M. de Clercq s'en est félicité, mais a fait remarquer que cet infléchissement n'était que modérément significatif, dans la mesure où il était principalement dû à la modération que se sont eux-mêmes imposée au deuxième trimestre les fabricants de voitures japonais.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) 1 yen = 0,04 FF.
(2) 1 ECU = 6,93 FF.

Le rachat d'une banque du Texas

La plus grosse opération de sauvetage après celle de la Continental Illinois

Le gouvernement des Etats-Unis a décidé, le mardi 8 septembre, d'organiser le sauvetage de la First City Corp., quatrième banque du Texas et trente-neuvième du pays, en mobilisant 1,4 milliard de dollars de capitaux frais. La FDIC, l'organisme fédéral qui, en cas de faillite, garantit les dépôts des clients jusqu'à 100000 dollars, va fournir 1 milliard de dollars, et un groupe privé, conduit par M. Robert Abboud, ancien président d'une banque du Middle West, la First Chigago, apportera 500 millions de dollars en fonds propres. Ces apports sont destinés à sauver du dépôt de bilan la banque texane, qui détient en portefeuille 1,1 milliard de dollars de créances douteuses face à 480 millions de dollars de fonds propres.

La First City, dont le siège est à Houston, avec soixante-deux succursales et un bilan de 12,2 milliards de dollars, a perdu 402 millions de dollars en 1986 et encore 161 millions de dollars au premier semestre 1987. Elle est victime de la chute des prix du pétrole, qui a ravagé, l'an dernier, l'économie du Texas, Etat pétrolier, et provoqué de nombreuses faillites.

C'est pour éviter celle de la First City, qui lui aurait coûté 1,8 milliard de dollars en garantie des dépôts, que la FDIC, organisme fédéral, apporte son concours, dans la plus grosse opération de sauvetage depuis celle de la Continental Illinois en 1984 (neuvième banque du pays, pour 4,5 milliards de dollars). Une différence toutefois : la FDIC ne prend pas le contrôle de la banque qui sera dirigée par M. Abboud, les anciens actionnaires étant pratiquement éliminés avec seulement 3 % du capital. Il est à craindre que les difficultés de la banque texane ne soient pas les seules auxquelles les autorités devront faire face en raison de la lourdeur des engagements pris par les banques non seulement sur l'industrie pétrolière, mais aussi sur l'agriculture, autre secteur sinistré du Texas.

FINANCES

En diversifiant ses activités

Le Crédit national se prépare à affronter les marchés

Privé, désormais, de ses prêts bonifiés, et soumis à la concurrence des banques de dépôts dans ses activités traditionnelles de crédit à long terme aux grandes entreprises, le Crédit national veut se donner les moyens d'affronter les marchés et de répondre aux besoins de ses clients en diversifiant ses activités. Il a d'abord pris le contrôle, à 89 %, du Crédit sucrier et alimentaire, détenu, auparavant, par Paribas, banque commerciale classique orientée vers l'industrie sucrière et les autres industries alimentaires (1 milliard de francs de bilan et 7 millions de francs de bénéfices). Il va prendre, ensuite, celui de la charge d'agent de change Dupont-Denant, qui réalise environ 160 millions de francs de chiffre d'affaires, avec cent vingt personnes, une vingtaine de millions de francs de bénéfices, et une bonne spécialisation sur le MATIF et les obligations.

Il développe enfin, et avec vigueur, ses activités en capital-développement et en capital-risque, réclamant le premier rang en France dans ce domaine, devant Astorg, du groupe Suez, et la Banexi, filiale de la BNP, avec 225 millions investis en dix-huit mois et trente-huit participations. Le portefeuille du groupe du Crédit national, avec ses intérêts dans Sofineti et Sofinnova, atteint maintenant 350 millions de francs, dont 70 % en capital-développement et 30 % en capital-risque. L'établissement, qui a échoué dans sa tentative de rachat de l'IDI, passé dans l'orbite d'Astorg (1,6 milliard de francs d'actifs), met actuellement les bouchées doubles et prépare la filialisation de ses activités dans ce domaine, avec création de fonds ouverts à des souscripteurs français et européens.

Le président du Crédit national, M. Paul Mentré, successeur en juin dernier de M. Jean Saint-Geours, et assisté de ses deux directeurs, MM. François Lagrange et Didier Floquet, a mis l'accent sur les besoins des entreprises dans le domaine de la croissance externe. Pour les huit premiers mois de 1987, pour une augmentation totale de 18 % des prêts consentis (8,1 milliards de francs), les prêts en francs n'ont progressé que de 2 %, tandis que ceux en devises ont triplé (168 millions de dollars et 108 millions d'ECU). Les crédits en ECU sont moins chers que les crédits métropolitains (2 points de moins), et le risque de change est acceptable. Quant au dollar, le risque de change est considéré comme avantageux, et son utilisation est indispensable pour le développement des entreprises françaises aux Etats-Unis. M. Mentré, enfin, a laissé entendre que, dans les prochains mois, le Crédit national pourrait s'associer avec des établissements étrangers de même statut et même des groupes financiers de statut privé : *« Nous sommes en discussion. »*

Un an et demi après sa création

Le MATIF se donne un règlement disciplinaire

Le Conseil des marchés à terme (CMT), organisme disposant d'un pouvoir réglementaire sur le MATIF, vient de doter la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP) d'un éventail élargi de moyens de sanctions.

Jusqu'à présent, cette instance, chargée de veiller au bon fonctionnement et à la sécurité du marché, n'avait pour toute arme contre les spéculateurs dangereux qu'une mesure radicale, celle d'exclure un de ses adhérents en cas d'infraction. Dorénavant, la palette de sanctions ira du simple avertissement à la suspension d'accès à la négociation en passant par la majoration du déposit. Ce dépôt de garantie, que doit verser tout intervenant lorsqu'il acquiert un contrat, est actuellement de 4 % (20 000 F) pour une opération d'un montant de 500 0000 F. Une manière peut-être, en le relevant dans certains cas, de ralentir la frénésie de certains spéculateurs...

Mais le moyen de pression le plus efficace sera sans doute la sanction pécuniaire. La CCIFP peut à présent déterminer le préjudice financier subi par le marché du fait des agissements d'un adhérent et peut exiger de celui-ci le remboursement des dégâts.

Ces décisions ont été adoptées au terme d'une réflexion de plusieurs mois. Elles viennent enfin combler le vide qui existait depuis la création de ce marché en février 1986. Les autorités du MATIF n'avaient sans doute pas prévu son explosion. En effet, après dix mois de fonctionnement, le volume des transactions s'est gonflé subitement pour dépasser parfois en août les 100 000 contrats/jour ce qui représente 50 milliards de francs. Pour le CMT, cette décision marque *« la volonté d'instaurer au moyen d'un règlement professionnel une réelle autodiscipline des adhérents du MATIF préservant la transparence et la sécurité acquises aujourd'hui sur ce marché »*.

D. G.

Sigles

Le MONA devient le MONEP...

MONA n'aura même pas vécu le temps d'un été. Le « marché des options négociables sur actions » que tous les intervenants avaient déjà surnommé MONA (*le Monde* du 10 septembre), en s'inspirant des premières lettres des mots qui caractérisent ce marché, devra s'appeler MONEP, a annoncé la Chambre syndicale des agents de change. Le sigle MONA étant déjà déposé, les autorités boursières ont choisi un nom moins poétique pour ce nouveau marché. Ils ont simplement repris les premières lettres de « marché des options négociables de Paris ».

PÊCHE

● **Reprise des négociations entre le Canada et la France autour de Saint-Pierre-et-Miquelon.** – Le Canada et la France reprendront, en fin de semaine, à Paris, leurs négociations sur l'accord intérimaire de pêche autour des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, a annoncé, le mercredi 9 septembre, à Ottawa, le ministre des pêches et océans, M. Tom Siddon. En vertu de cet accord paraphé en janvier dernier, les deux pays étaient convenus de négocier, d'ici à la fin 1987, les quotas pour les années 1988-1991, ainsi que le mandat d'un tribunal d'arbitrage chargé de trancher le différend frontalier entre les deux pays. – *(AFP.)*

Marchés financiers

PARIS, 9 septembre ⬇

Résistante

Dès les premières transactions de la matinée, la Bourse de Paris enregistrait un léger recul, et cette tendance se maintenait durant toute la séance officielle. Affichant – 0,29 %, l'indicateur clôturait à – 0,33 %. Le sentiment d'attentisme qui règnait le lundi sur l'ensemble du palais Brongniart persistait encore mardi. Les investisseurs sont devenus également hésitants après la séance de Wall Street. La Bourse new-yorkaise, qui avait perdu 60 points au début des échanges, s'est reprise à la fin de sa séance de mardi.

Sur le MATIF, la dégringolade continuait, le contrat de décembre perdait – 0,41 %. Les intervenants demeurent inquiets maintenant que tout espoir d'une baisse des taux dans le court terme semble s'évanouir.

Dans ce contexte, les intervenants ont pris connaissance des différentes sanctions dont viennent de se doter les autorités du MATIF pour s'adapter à l'évolution de ce jeune marché. Ces sanctions sont graduées. Elles vont du simple avertissement à la radiation en passant par l'augmentation du déposit.

Sur le marché des actions, trois sujets retenaient l'attention des investisseurs. Le démarrage prévu pour jeudi du marché des options négociables sur actions, les deux projets de mariage de charges d'agents de change annoncés par la chambre syndicale, et l'affaire Prouvost.

Après les familles Prouvost, les familles Lefebvre auraient vendu les 5 % de parts qu'elles détenaient encore à M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs. Le capital du numéro un lainier français serait réparti de façon presque équitable entre M. Christian Derveloy, président de Prouvost (42,4 %), et les Chargeurs (41,4 %). Le reste serait encore dans le public. Le titre Prouvost figurait parmi les hausses notables de la séance.

NEW-YORK, 9 sept. ⬆

Hausse modérée

La tendance a évolué irrégulièrement avec une hausse modérée mercredi à Wall Street dans un marché relativement calme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 549,27, en hausse de 4,15 points. Quelques 165 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de hausses a dépassé celui des baisses : 812 contre 765 ; 433 titres sont demeurés inchangés.

Ce regain de demandes est attribué à une réaction technique déclenchée lorsque l'indice a brièvement frôlé, mardi, l'important seuil de résistance psychologique de 2 500.

Les gains sont toutefois contenus dans l'attente de la publication vendredi des chiffres du commerce extérieur américain pour juillet. L'augmentation imprévue du déficit de la balance commerciale en juin avait entraîné d'importants désengagements à Wall Street voici quelques semaines. Parmi les valeurs les plus actives figuraient Ames Department Stores (3,374 millions de titres échangés), IBM (3 millions), Pacific Gas and Electric (2,15 millions), American Telephone (2 millions), General Electric (1,7 million).

VALEURS	Cours du 8 sept.	Cours du 9 sept.
Alcoa	57 3/8	58 1/4
Allegis (ex-UAL)	97 1/4	96 3/4
A.T.T.	32 1/8	32
Boeing	49 3/4	49 3/4
Chase Manhattan Bank	38 3/4	38 1/8
Du Pont de Nemours	116 1/8	116
Eastman Kodak	98 7/8	98 3/8
Exxon	98 7/8	98 1/8
Ford	102 1/2	103
General Electric	58 1/4	59 7/8
General Motors	86 3/8	85 3/4
Goodyear	67 1/4	68 5/8
I.B.M.	157 5/8	157 1/8
I.T.T.	61 3/8	61 7/8
Mobil Oil	48 3/8	49 1/4
Pfizer	68	68 1/4
Schlumberger	43 5/8	44 5/8
Texaco	39 1/2	39 7/8
Union Carbide	27 3/8	27 3/8
U.S.X.	33 3/4	34 7/8
Westinghouse	67 3/8	68 7/8
Xerox Corp.	75 1/4	76 1/2

CHANGES

Dollar : 6,0375 F ⬆

Le dollar s'est nettement raffermi, mercredi 10 septembre, à l'annonce d'une diminution de l'excédent commercial japonais en août, ce qui diminue les appréhensions sur l'ampleur du déficit commercial américain, annoncé vendredi prochain.

FRANCFORT	9 sept.	10 sept.
Dollar (en DM) ..	1,7920	1,8150

TOKYO	9 sept.	10 sept.
Dollar (en yens) ..	141,25	142,60

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (10 sept.)	7 1/2 %
New-York (9 sept.)	6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	8 sept.	9 sept.
Valeurs françaises ..	107	106,7
Valeurs étrangères .	133,2	131,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	430,70	429,10

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	8 sept.	9 sept.
Industrielles	2545,12	2549,27

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	8 sept.	9 sept.
Industrielles	1 775,20	1 756,10
Mines d'or	454,20	448,60
Fonds d'Etat	85,86	85,19

TOKYO

	9 sept.	10 sept.
Nikkei Dow Jones	24937,93	24795,24
Indice général ...	2065,79	2048,96

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 sept. 1987
Nombre de contrats : 90 977

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	97,80	97,40	97,30	96,95
Précédent	98,25	97,65	97,55	97,65

LA VIE DE LA COTE

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ET LA CHARGE DELAHAYE RIPAULT CRÉE UNE SOCIÉTÉ DE CONTREPARTIE. – La Société générale et la charge Delahaye Ripault ont constitué une société de contrepartie au capital de 7,5 millions de francs pour opérer comme mainteneur de marché sur les options sur actions ainsi que sur les options sur indices lorsqu'elles seront introduites sur le marché de Paris.

PVO ET LA CHARGE MEUNIER DE LA FOURNIÈRE COTE DES OPTIONS SUR L'INDICE CAC. – PVO, société de contrepartie de la charge Meunier, de La Fournière, Michelez, Le Febvre, cote depuis le premier septembre des options sur l'indice CAC. PVO offre la possibilité d'acheter ou de vendre de gré à gré des options basées sur l'indice CAC, tel qu'il existe actuellement, calculé par la Chambre syndicale. Ces options sont cotées en continu de 10 h 30 à 15 heures.

TAUX DES EUROMONNAIES

$E-U.	6 7/8	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 1/2	7 7/8	8
DM	3 3/4	4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 7/16	4 9/16
Florin	5	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)..	5 3/4	6 1/4	6 3/8	6 3/4	6 1/2	6 7/8	7	7 3/8
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000) ..	12	13	13 1/4	13 3/4	13	13 1/2	13 1/4	13 5/8
£	9 1/8	9 3/8	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8	10 3/8	10 1/2
F. franç. .	7 1/8	7 3/8	7 3/4	8	8	8 1/4	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0390	6,0420		+ 15	+ 25	+ 50	+ 120	+ 200
$ can.	4,5646	4,5703	– 62	– 47	– 122	– 93	– 348	– 271
Yen (100) ...	4,2320	4,2370	+ 116	+ 133	+ 271	+ 295	+ 828	+ 899
DM	3,3429	3,3464	+ 87	+ 105	+ 206	+ 229	+ 632	+ 697
Florin	2,9693	2,9723	+ 53	+ 63	+ 124	+ 139	+ 395	+ 443
F.B. (100) ...	16,0783	16,0948	+ 77	+ 212	+ 281	+ 434	+ 922	+ 1332
F.S.	4,0368	4,0415	+ 125	+ 143	+ 275	+ 300	+ 829	+ 902
L (1 000) ...	4,6099	4,6193	– 269	– 238	– 472	– 425	– 1089	– 996
£	9,9040	9,9140	– 193	– 157	– 394	– 329	– 971	– 793

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 9 SEPTEMBRE

c : coupon détaché — d : demandé — o : offert — ◆ : prix précédent — * : droit détaché — ★ : marché continu

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1902	4,5 % 1973	1885	1861	1870	– 0 80
4255	C.N.E. 3%	4266	4270	4270	+ 0 09
1187	B.N.P. T.P.	1255	1245	1245	– 0 79
1128	C.C.F. T.P.	1128	1130	1134	+ 0 53
1249	Créd. Lyon. T.P.	1258	1260	1260	+ 0 16
....	C.G.E. T.P.	3130	3190	3190	+ 1 92
1920	Renault T.P.	1995	2009	2009	+ 0 70
2185	Rhone-Poul. T.P.	2048	2050	2050	+ 0 10
1255	St-Gobain T.P.	1285	1289	1289	+ 0 31
1220	Thomson T.P.	1253	1253	1253	....
460	Accor	482	475 50	475 50	– 1 35
630	Agence Havas	572	560	561	– 1 92
675	Air Liquide	678	675	673	– 0 74
2380	Alcatel	2360	2320	2320	– 1 28
2020	Als. Superm.	2110	2110	2110	....
460	A.L.S.P.I.	496	492	491	– 1 01
385	Alsthom ★	374	373 50	371 60	– 0 64
2590	Arjom. Prioux	2850	2830	2830	– 0 75
570	Ausedat-Rey	657	661	664	+ 1 07
1270	Aux. Entrepr. ★	1428	1430	1395	– 2 31
1060	Avions Dassault	1050	1090	1050	....
545	BAFIP	620	601	601	– 3 06
365	Bail-Equipem. ★	380	385	378	– 0 53
810	Bail Investiss.	810	810	820	+ 1 23
535	B.N.P. C.I.	477	477	477	....
690	Cie Bancaire	770	770	770	....
490	Bazar H.-V.	533	529	535	+ 0 38
500	Béghin-Say ★	529	526	534	+ 0 95
885	Berger (Mai)	895	901	901	+ 0 67
730	Bic ★	782	780	800	+ 2 30
1380	B.I.S.	1386	1386	1385	– 0 07
2950	Bongrain S.A.	2998	2970	2950	– 1 60
1200	Bouygues	1239	1230	1228	– 0 89
96	B.P. France	101	106	106	+ 4 95
4990	B.S.N.	5260	5250	5240	– 0 38
2450	Cap Gem. S. ★	2439	2449	2448	+ 0 37
1250	Carnaud	1351	1355	1355	+ 0 30
3290	Carrefour ★	3551	3574	3520	– 0 87
169	Casino	182 90	183 50	182 50	– 0 22
136	Casino A.D.P.	146 20	148	145 50	– 0 48
1270	C.C.M.C.	1310	1365	1368	+ 4 43
850	Cetelem	970	951	950	– 2 06
790	Cerus	815	800	800	– 1 84
2060	C.F.A.O.	2130	2100	2105	– 1 17
335	C.G.E.	336 70	332	333	– 1 10
1300	C.G.I.P. ★	1380	1378	1380	– 2 18
1340	Chargeurs S.A.	1355	1329	1329	– 1 92
72	Chiers-Châtil.	73 70	73 10	73 10	– 0 81
1010	Ciments franç. ★	1120	1130	1124	+ 0 36
660	Club Méditerr.	655	645	645	– 1 53
161	Codetel ★	164	166	164	....
340	Cofimeg	321	323	324	+ 0 93
2160	Colas	2205	2250	2220	+ 0 68
265	Compt. Entrepr.	272	275	275	+ 1 10
745	Compt. Mod.	766	750	760	– 0 78
1250	Créd. Foncier	1271	1275	1280	+ 0 71
525	Crédit F. Imm.	520	520	520	....
136	C.C.F.	138 50	139	138 70	+ 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
770	Créd. Lyon. (CI)	765	765	765	....
1190	Crédit Nat. ★	1154	1154	1149	– 0 43
230	Crouzet ★	240 10	242 80	247	+ 2 87
3040	Damart S.A.	3295	3250	3255	– 1 21
430	Darty ★	501	497	490	– 2 20
355	Darty (DP)	381	371	365 50	– 4 07
2020	De Dietrich	2298	2280	2280	– 0 78
300	Dév. P.d.C. (Li)	325	314	314	– 3 38
585	D.M.C.	596	599	596	....
465	Drouot Assur.	497	480	479	– 3 62
2380	Docks France ★	2625	2555	2550	– 2 86
1080	Dumez ★	1151	1168	1155	+ 0 35
1270	Eaux (Gén.)	1347	1345	1346	– 0 07
1210	Ecco ★	1389	1380	1380	– 0 65
1060	Electro-Finan.	1062	1070	1070	+ 0 75
365	Elf-Aquitaine	370 10	371	364	– 1 64
315	– (certific.)	318	317	317	– 0 31
920	Epeda-B-Faure	960	953	953	– 0 73
3790	Essilor	3905	3905	3910	+ 0 13
2770	Essilor Int. (DP)	2680	2680	2682	+ 0 07
465	Esso S.A.F. ★	474 90	469	465	– 2 08
2180	Eurafrance	2355	2353	2360	+ 0 21
1440	Eurocom ★	1440	1436	1420	– 1 39
4150	Euromarché	3999	3920	3950	– 1 23
645	Europe n° 1 ★	662	653	663	+ 0 15
1200	Exor	1295	1281	1285	– 0 77
715	Facom	769	764	765	– 0 52
1121	Fichet-bauche	1290	1250	1250	– 3 10
200	Finextel ★	207	208 50	206 50	– 0 24
143	Fives-Lille	172	173	173	+ 0 58
1250	Fromageries Bel	1405	1370	1370	– 2 49
1280	Gal. Lafayette ★	1385	1382	1388	+ 0 22
460	Gascogne	450	440	440	– 2 22
2060	Gaz et Eaux	2135	2130	2140	+ 0 23
680	Géophysique ★	620	612	586	– 5 48
2380	Gerland	2600	2609	2609	+ 0 35
680	GTM-Entrepose	676	675	675	– 0 15
750	Guyenne-Gas. ★	750	730	735	– 2
2800	Hachette ★	2821	2800	2865	+ 1 56
725	Hénin (La)	759	770	770	+ 1 45
1420	Hutchinson	1469	1450	1451	– 1 23
172	Imétal	187	186 80	185 70	– 0 70
390	Imm. Plaine-M.	410	416	416	+ 1 46
5140	Inst. Mérieux	5300	5250	5290	– 0 19
510	Interbail ★	522	520	524	+ 0 38
1450	Intertechnique	1550	1530	1530	– 1 29
860	J. Lefebvre	860	860	840	– 2 33
1680	Lab. Bellon	1641	1641	1647	+ 0 37
1660	Lafarge-Coppée	1703	1697	1680	– 1 34
1510	Lebon ★	1485	1500	1491	+ 0 40
2760	Legrand	3200	3240	3260	+ 1 88
2340	Legrand (DP)	2745	2740	2780	+ 1 28
785	Leroy-Somer ★	835	827	837	+ 0 24
2010	Lesieur	1945	1940	1940	– 0 26

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
780	Locabail Immob.	741	750	740	– 0 13
600	Locafrance ★	695	683	695	....
890	Locindus	861	865	878	+ 1 97
1200	L. Vuitton S.A. ★	1169	1175	1195	+ 2 22
440	Luchaire	502	499	497	– 1
1470	Lyonn. Eaux ★	1636	1520	1610	– 1 63
68	Mais. Phénix	65	65 65	64 10	– 1 38
710	Majorette (Ly)	760	776	776	+ 2 11
450	Mar. Wendel ★	465 10	463 10	464	– 0 24
1950	Martell	1920	1910	1910	– 0 52
2100	Matra	2198	2151	2151	– 2 14
2460	Merlin-Gerin ★	2531	2535	2543	+ 0 47
340	Michelin	343 50	343 50	343	– 0 15
1230	Midi (Cie)	1350	1341	1353	+ 0 22
315	Midland Bk SA ★	326	325	312	– 4 29
1200	Min. Salsig. (Ms)	1235	1230	1230	– 0 40
66	M.M. Penarroya	57 50	57 40	57 50	....
2980	Moët-Hennessy	2870	2879	2879	+ 0 31
71	Moulinex	84 10	84 50	83 20	– 1 07
895	Navig. Mixtes	1175	1180	1175	....
158	Nord-Est	166 80	165	164 50	– 1 38
430	Nordon (Ny)	458 50	460	460	+ 0 33
545	Nouvelles Gal.	638	643	644	+ 0 94
1070	Occident. (Gén.)	1131	1153	1164	+ 2 92
1520	Omn. F. Paris	1635	1640	1640	+ 0 31
200	Olida-Caby	242	240	240	– 0 83
390	Opfi-Paribas	445	445 10	439 50	– 1 24
3960	Oréal (L')	3930	3880	3871	– 1 50
430	Paribas	430	430 10	428	– 0 46
610	Paris-Réesc. ★	690	680	669	– 3 04
1230	Pechelbronn ★	1377	1360	1384	+ 0 51
1310	Penhoet	1339	1329	1325	– 1 05
980	Pernod-Ricard	1017	1018	1017	....
1540	Peugeot S.A.	1611	1600	1594	– 1 05
14	Poclain	15 40	15 15	15 15	– 1 62
2300	Poliet	2350	2301	2315	– 1 49
750	P.M. Labinal	750	736	736	– 1 87
3460	Presses Cité	3660	3700	3718	+ 1 58
1150	Prétabail Sic.	1195	1180	1199	+ 0 33
880	Primagaz	845	842	842	– 0 36
745	Printemps ★	732	733	731	– 0 14
2000	Promodès	2273	2273	2230	– 1 89
455	Prouvost S.A ★	475	468	504	+ 6 11
1640	Radiotechn.	1741	1750	1750	+ 0 52
97	Raff. Dist. Total	110	110 80	111 90	+ 1 73
3080	Redoute (La) ★	3321	3322	3390	+ 2 08
440	Robur financière	455	455	455	....
1480	Roussel-Uclaf	1631	1545	1543	+ 0 78
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5250	R. Impériale (Ly)	5400	5450	5450	+ 0 93
220	Sade	232	232 90	232 90	+ 0 39
1870	Sagem	1872	1865	1870	– 0 11
485	Saint-Gobain	489	488 50	488	– 0 20
1270	St-Louis B.	1385	1382	1388	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1940	Salomon	1910	1880	1880	– 1 57
1610	Salvepar	1705	1729	1729	+ 1 41
740	Sanofi	790	784	780	– 1 27
770	S.A.T.	775	773	774	– 0 13
1370	Saupiquet (Na)	1459	1449	1449	– 0 69
390	Schneider ★	448 20	446	454 50	+ 1 41
115	S.C.O.A.	131	130	130	– 0 76
715	S.C.R.E.G.	792	809	809	+ 2 15
940	Seb ★	972	945	959	– 1 34
430	Sefimeg	426	439	439	+ 3 05
1400	S.F.I.M.	1585	1597	1575	– 0 63
63	S.G.E.	67 40	67	67 10	– 0 45
515	Sign. Ent. El. ★	580	581	575	– 0 86
930	Silic	970	969	969	– 0 10
575	Simco-U.P.H. ★	587	581	590	+ 0 51
405	Simnor (Li)	380	380	380	....
1170	Skis Rossignol	1225	1220	1219	– 0 49
585	Slminco	645	646	630	– 2 33
425	Société Générale	425	425	425	....
215	Sodecco	228	225	225	– 1 32
245	Sodero (Na)	236	240	240	+ 1 69
2830	Sodexho	2825	2802	2800	– 0 88
131	Sogenal (Ny)	145 50	148 50	148 50	+ 2 06
460	Sogerap	435	430 30	430 30	– 1 08
2530	Somm-Allib. ★	2985	2992	3040	+ 1 84
850	Source Perrier	899	878	882	– 1 89
910	Sovac ★	1094	1088	1090	– 0 37
535	Spie-Batignol.	588	579	579	– 1 53
580	Strafor	635	648	644	+ 1 42
325	Synthelabo ★	363	369	390	+ 7 44
620	Talcs Luzenac	641	639	637	– 0 62
3300	Tél. Elect.	3499	3480	3500	+ 0 03
1220	Thomson-C.S.F.	1356	1359	1338	– 1 32
440	Total (CFP) ★	438	433	429 10	– 2 03
98	– (certific.)	97 30	98	97 40	+ 0 10
1880	T.R.T.	2140	2150	2155	+ 0 70
640	U.F.B.	641	540	640	– 0 16
1110	U.I.C.	1266	1255	1260	– 0 47
600	U.I.F.	609	606	606	– 0 49
800	U.I.S.	845	843	845	....
310	U.C.B. ★	312	312	310 10	– 0 61
685	Unibail	680	689	680	....
645	Valéo	691	677	679	– 1 74
66	Vallourec	69 95	75	74 30	+ 6 22
470	Via Banque	495	500	499	+ 0 81
1000	Elf-Gabon	978	983	980	+ 0 20
182	Amax Inc.	146 50	149 30	151	+ 3 07
235	Amer. Express	216	210 50	210 50	– 2 55
215	Amer. Teleph.	200 90	194 30	199	– 0 95
155	Anglo Amer. C.	165	159 40	159 40	– 3 39
735	Amgold	730	718	710	– 2 74
1130	BASF (Akt)	1094	1100	1100	+ 0 55
1200	Bayer	1138	1150	1145	+ 0 62

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
134	Buffelsfont.	139	136 70	136 50	– 1 80
260	Chase Manh.	242	236	236	– 2 48
90	De Beers	94 50	95 50	95 75	+ 1 32
2330	Deutsche Bank	2260	2260	2260	....
1200	Dresdner Bank	1160	1174	1174	+ 1 21
155	Driefontein Cid	164	164 60	165 50	+ 0 91
775	Du Pont-Nem.	712	707	707	– 0 70
620	Eastman Kodak	575	598	595	+ 3 48
83	East Rand	82 90	82 05	82 70	– 0 24
295	Electrolux	300	306	306	+ 2
260	Ericsson	223 40	218	214	– 4 21
610	Exxon Corp.	586	583	583	– 0 51
665	Ford Motors	610	611	610	....
99	Freegold	103	102	101 90	– 1 07
117	Gencor	119 90	119 90	119 90	....
400	Gén. Electr.	360	357	355 20	– 1 33
625	Gén. Belgique	572	574	578	+ 1 05
590	Gen. Motors	525	521	521	– 0 76
129	Goldfields	142	143	144	+ 1 41
52	GdMetropolitain	54 20	52 90	53 10	– 2 03
94	Harmony	99	97 50	97	– 2 02
51	Hitachi	52 05	50	49 95	– 4 03
1100	Hoechst Akt.	1052	1060	1060	+ 0 76
151	Imp. Chemical	155 60	158	157 80	+ 1 41
1060	IBM	974	960	959	– 1 54
395	ITT	378	373 30	373 30	– 1 24
175	Ito-Yokado	175	167	167	– 4 57
101	Matsushita	103 10	101 50	101 50	– 1 55
1280	Merck	1268	1284	1282	+ 1 10
495	Minnesota M.	456	463	460	+ 0 88
316	Mobil Corp.	300	297 50	297 50	– 0 83
315	Morgan J.P.	281 50	277 80	277 80	– 1 31
42260	Nestlé	43300	43300	43300	....
220	Norsk Hydro	222	219 80	219 80	– 0 99
235	Olsil	255	249	249	– 2 35
2240	Petrofina	2140	2081	2081	– 2 76
625	Philip Morris	679	675	678	– 0 15
159	Philips	155	152 50	152 50	– 1 61
....	Placer Dome	123	124	124 90	+ 1 54
565	Quilmès	525	510	510	– 2 86
800	Randfontein	782	782	782	....
825	Royal Dutch	781	765	769	– 1 54
126	Rio Tinto Zinc	129	130 70	129 50	+ 0 39
105	St Helena Co	118 50	113 80	113 50	– 4 22
285	Schlumberger	273	266 50	266 50	– 2 38
135	Shell transp.	133 50	131 10	131 10	– 1 80
2230	Siemens A.G.	2135	2158	2158	+ 1 08
215	Sony	212	203 90	205 50	– 3 07
205	T.D.K.	208	206 20	206 20	– 0 87
27	Toshiba Corp.	27 70	28 10	28 05	+ 1 26
425	Unilever	406	408	408	+ 0 49
355	Unit. Techn.	329	324	324	– 1 52
885	Vaal Reefs	860	855	855	– 0 58
345	Volvo	379	378	378	– 0 26
370	West Deep	395	395	395	....
505	Xerox Corp.	488	461	460 50	– 1 60
2 88	Zambia Corp.	2 40	2 34	2 30	– 4 17

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8845	..
Emp. 8,80 % 77	126	2 645
9,80 % 78/93	100	1 607
10,80 % 79/94	102 62	0 177
13,25 % 80/90	105 45	3 584
13,80 % 80/87	100 58	12 439
13,80 % 81/89	106 40	8 998
16,75 % 81/87	....	16 750
16,20 % 82/90	114 16	10 652
16 % juin 82	115 96	4 066
14,60 % fév. 83	114 40	8 040
13,40 % déc. 83	113 05	8 655
12,20 % oct. 84	107 63	11 264
11 % fév. 85	104 45	6 058
10,26 % mars 86	98 10	5 102
ORT 12,75 % 83	1763 50	..
OAT 10 % 2000	95 60	2 896
OAT 9,90 % 1997	100 65	7 360
OAT 9,80 % 1996	97	5 987
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	102 10	1 696
CNB Paribas	102 10	1 696
CNB Suez	102 10	1 696
CNI janv. 82	102 10	1 696
PTT 11,20 % 85	102 10	7 981
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	104 70	2 800
CNT 9 % 88	88 30	3 452
CRH 10,90 % déc. 86	99 30	6 827
Métrologie I. 6 % 6/7	71 50	7 140

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1158	1200
Agache (Sté Fin.)	2590	2578
A.G.F. (St Cent.)	799	799
Applic. Hydraul.	842	847
Arbel	360	380
Astorg	408	408
Avenir Publicité	776	729
Bain C. Monaco	380	380
Banque Hypoth. Eur.	445	445
Béghin-Say (C.I.)	360	368
B.G.L.	630	630
Biscuit (Géné.)	....	....
Blanzy-Ouest	880	880
B.N.P. Intercontin.	315	315
Bénédictine	4980	4980
Bon-Marché	1125	1080 o
B.T.P.	142	143
Calif	845	868
Cambodge	860	879
C.A.M.E.	411	411
Campenon Bern.	480	450
Carbone-Lorraine	710	725
C.E.G.Frig.	700	715
Centen. Blanzy	2688	2582
Centrest (Ny)	228	230 10
Cerabati	90	105 30 d
Chambourcy (M.)	951	....
Champex (Ny)	158	160
C.I.C. (Financ. de)	340	336
C.I. Maritime	660	656
Ciments-Sintra	510	539
Ciram (B)	598	....
Clause	614	614
Cofradel (Ly)	1872	1840
Cogifi	416	439
Comiphos	850	....
Cie Industrielle	3831	3831
Comp. Lyon-Alem.	695	680
Concorde (La)	1015	1000
C.M.P.	39	39
Créd. Gén. Ind.	651	651
Cr. Universel (Cie)	740	740
Crédital	142	141 90
Darblay S.A.	556	556
Delalande S.A.	1120	1100
Delmas-Vielj. (Fin.)	1450	1451
Didot-Bottin	929	890
Eaux Bass. Vichy	1306	1360
Eaux Vittel	2738	2710
Economats Centre	620	640
Electro-Banque	370	395
Elf-Antargaz	688	688
E.L.M. Leblanc	915	915
Entrepôts Bretagne	280	285
Entrepôts Paris	620	620
Epargne (B)	3330	3350
Europ. Accumul.	78 10	76
Eternit	2552	2560
Finalens	255	254
FIPP	429	435
Fnac	912	900
Foncière (Cie)	585	587
Fonc. Lyonnaise	5380	5250
Foncina	532	537
Forinter	1130	1130
Fougerolle	385	387
France I.A.R.D.	345	340
France (La)	7300	7300
From. Paul Renard	506	....
GAN	1146	1140
Gaumont	547	515
Gévelot	910	946 d
Gr. Fin. Constr.	470	472
Gds Moul. Paris	388	380
Groupe Victoire	3630	3701
G. Transp. Ind.	623	611 o
H.E.F.	137	145
Immindo S.A.	461	450
Imminvest	309	308
Immobail	403 50	402
Immobanque	680	681
Immob. Marseille	10000	9900
Immofice	512	518
Invest. (Sté Cent.)	3390	3449
Jaeger	246	235 10
Lafitte-Bail	460	460
Lambert Frères	250	252
Lille-Bonnières	1301	1301
Loca-Expansion	280	278
Locafinancière	355	350
Locatel	733	735
Louvre (Sté)	1651	1690
Machines Bull	47 90	46
Magasins Uniprix	250	250
Magnant S.A.	120	....
Maritimes Part.	409	386
Métal Déployé	423	422
Mors	162	161
Navig. (Nat. de)	80	78 60
OPB Paribas	325	325
Optorg	215	228
Oréal (L') C.I.	2500	2480
Origny-Desvroise	1240	1200
Palais Nouveauté	950	893
Paribas-CIP	420	426 90
Paris France	296	290
Paris-Orléans	345	359
Partenhee	785	809
Patern. Rinq. Div.	1335	1335
Pathé-Cinéma	700	670
Pechiney (cert. inv.)	333	320
Piles Wonder	955	960
Piper-Heidsieck	880	880
P.L.M.	165	160
Porcher	464	505
Promodès	1436	1425
Providence S.A.	2014	2000
Publicis	3000	3000
Raff. Souf. R.	140	147
Rhône-Poul. (c. inv.)	450	440
Ricqlès-Zan	295	300
Rochefortaise S.A.	492	511
Rochette-Cenpa	79 40	78
Rosario (Fin.)	1060	982
Roudière	207	210
Rougier et Fils	101	104 20
Sacer	505	514
SAFAA	349	360
Safic-Alcan	920	920
SAFT	1958	1970
Saga	329	320
St-Gobain C.I.	440 50	430
Salins du Midi	526	525
Sanofi	....	....
Santa-Fé	182	181
Satam	160	158
Saulnes	66	66 20
Savoisienne (M)	261 50	274 10 d
SCAC	683	685
Senelle Maubeuge	561	573 d
S.E.P. (M)	195	190
Serv. Equip. Véh.	111 80	108
Sich	280	274
Sicotel	320	315
Sinvim	232 70	242 d
Siph (Plant. Hévéas)	399	378
Sté Générale-CIP	405	404
Sofal financière	1945	1942
Sofio	391	388 60
Soficomi	781	781
S.O.F.I.P. (M)	150	150
Sofragi	1210	1182
Soudure Autog.	496 50	477 o
Sovabail	700	698
S.P.I.	715	710
Suez (Fin. de)-CIP	1500	1500
Stemi	1190	1200
Taittinger	2098	2000
Testut-Aequitas	559	570
Tour Eiffel	524	545
Ufiner S.M.D.	749	735
U.A.P.	2800	2900
U.T.A.	1575	1575
Veuve Clicquot	3850	3878
Vicat	1598	....
Viniprix	2101	2100
Virax	179 90	179 50
Waterman S.A.	670	670
Brass. du Maroc	138	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1165	....
Akzo	476	467
Alcan Alum	190	....
Algemeine Bank	140 10	148
American Brands	313	300
Am. Petrofina	390	390
Arbed	268	....
Asturienne Mines	195	200
Bco Pop Espanol	463	467 80
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2600	....
B. Régl. Internat.	59500	59110
Br. Lambert	655	632
Canadian-Pacific	125	123
CIR	29 90	....
Commerzbank	920	950
Dart. and Kraft	330 10	330
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	560	582
Gén. Belgique	572	578
Gevaert	1280	1290
Glaxo	167 80	185 50
Goodyear	422	....
Grace and Co	405	403
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	535	530
I.C. Industries	189 40	182 80
Johannesburg	1425	....
Kubota	24 95	25
Latonia	272	272
Midland Bank Plc	50 90	51
Mineral-Ressourc.	97	104
Nixdorf	2656	2770
Noranda	158 50	158
Olivetti	34 30	34 20
Pakhoed Holding	241	244
Pfizer Inc.	421	418
Procter Gamble	576	590
Ricoh Cy Ltd	48	48
Rolinco	305	310 40
Robeco	326	325 40
Rodamco	430	430
Saipem	18 10	18 10
Shell fr. (port.)	142	....
S.K.F. Aktiebolag	326	327
Steel Cy of Can.	125	118
Tenneco	358	317 o
Thorn EMI	70	66 50
Toray indust. inc	36	34 40
Vieille Montagne	915	870
Wagons-Lits	890	890
West Rand	26 30	26 60

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1105	1115
Alain Manoukian	625	610
Asystel	621	620
B.A.C.	485	494
B. Demachy & Assoc.	794	790
B.I.C.M.	989	989
B.I.P.	595	600
Bolloré Technologies	1150	1154
Boiron	894	880
Cables de Lyon	1305	1240
Calberson	925	950
Cardif	2170	2240
C.D.M.E.	1000	1020
C. Equip. Elect.	321	318
C.E.G.I.D.	1525	1530
C.E.G.E.P.	220	220
C.E.P.-Communication	1435	1400
C.G.I. Informatique	819	809
Ciments d'Origny	638	638
C.N.I.M.	390	392
Concept	180	186 50 d
Conforama	....	....
Dafsa	290	295
Dauphin O.T.A.	3250	3240
Deveaux	2440	2440
Deville	944	914
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	283	300
Elect. S. Dassault	660	660
Elysées Investiss.	39 50	39 40
Expand	800	790
Filipacchi	660	669
Guintoli	1080	1070
Guy Degrenne	960	960
I.C.C.	263 80	264 50
IDIA	228 60	227
I.G.F.	200	200
IN Informatique	300	310
Int. Métal Serv. (IMS)	195	200
La Commande Electro.	751	751
Le gd livre du mois	370	380
Loca-Investissement	287	289
Locamic	370	370
Marcutan	445	430
Marlin Immobilier	301	300
Métallurg. Minière	150	153
Métrologie Internat.	406	402
Métroservice	230 30	216
M.M.B.	680	680
Molex	301	300
Navale-Delmas	680	710
Olivetti-Logabax	450	441
Om. Gest. Fin.	480	471
Petit Bateau	240	243
Petrofigaz	480	470
Pier Import	380	395
Razel	1550	1509
St-Gobain Emballage	1460	1459
St-Honoré Matignon	213	213
S.C.G.P.M.	209	307 d
Seine-Meuse	756	750
S.E.P.	1600	1620
S.E.P.R.	1800	1800
Sligos	1500	1440
S.M.T. Goupil	348	350
Sodexforg	1280	1280
Solbes	351	353
Supra	1050	1050
TF 1	184	184
Valeurs de France	383	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asnep	4 80	1 20 o
Calciphos	376	387
C.E.M.	....	....
Cochery	162 30	162 30
Cogenhor	77	70 90
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	440	440
Dubois Inv. (Casto.)	1137	1144
Gechot	202	200 50
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Metroservice	78 10	77 10
Nicolas	1165	1161
Paternelle-R.D.	3400	....
Réalisa	400	....
Rorento N.V.	161 10	151 10
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	557	550
Ufimex	380	....
Union Brasseries	136	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) — 9/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	851 75	830 98
Actions France	496 06	478 13
Action Invest.	391 22	373 48
Actions sélectives	626 44	603 80
Aedificandi	642 40	619 18
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1276 35	1245 22
A.G.F. 5000	629 21	613 86
A.G.F. ECU	1063 68	1053 15
A.G.F. Interfonds	447 78	436 84
A.G.F. Invest	104 92	102 36
A.G.F. OBLIG.	1068 58	1063 28
A.G.F. Sécurité	10224 22	10224 22
Agfimo	675 83	659 35
Altefi	210 86	203 24
A.L.T.O.	183 70	177 06
Amedi-Gan	5888 92	5631 43
America-Valor	777 72	742 45
Amplitude	577 39	560 57
Arbitrages court terme	5475 41	5464 47
Argonautes	436 37	422 63
Associa Première	24877 01	24877 01
Associc	1158 53	1158 53
Aurecic	1403 57	1362 69
Axa Europe	117 07	111 76
Axa Investissements	126 42	120 69
Bourse-Investiss.	484 26	462 30
Bred Associations	2856 30	2848 35
Bred International	100 54	98 57
Capital Plus	1662 43	1662 43
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	402 02	386 58
Cortal court terme	1259 65	1259 65
Cortal Intérêt trim.	1047 44	1027 41
Cortexa	951 62	908 47
Crédinter	524 83	509 54
Croissance France	287 79	275 40
Croissance Immobilière	680 70	649 83
Croissance Mercure	2592 47	2516 96
Croissance Prestige	397 54	379 51
Drouot-France	725 02	692 14
Drouot-Investiss.	1173 23	1120 03
Drouot-Sécurité	259 35	247 59
Drouot-Sélection	136 37	130 19
Ecuric	1179 32	1161 89
Elicoop Sicav	11222 87	11222 87
Elf-Valeurs	9714 14	9477 21
Energie	291 36	278 15
Eparcic	2786 92	2781 35
Eparcourt Sicav	4052 28	4042 17
Epargne Associations	24327 24	24290 80
Epargne-Capital	7796 96	7718 77
Epargne-Croiss.	1667 62	1622 99
Epargne-Industr.	822 63	785 33
Epargne-Inter	705 62	686 73
Epargne J	53079 13	53079 13
Epargne-Long-Terme	1746 97	1700 21
Epargne-Oblig.	186 04	181 06
Epargne-Quatre	1003 80	1003 80
Epargne-Unie	1363 73	1301 41
Epargne-Valeur	443 97	432 09
Eparoblig	1262 87	1260 35
Epsilon	1015 91	1005 85
Eurocic	9808 69	9663 72
Euro-Croissance	596 95	579 58
Eurodyn	1157 44	1119 38
Euro-Gan	5249 06	5011 04
Extrême Orient Sicav	595 24	577 90
Fixord Placement	60332 43	60151 97
Fixord Valorisation	13321 14	13058 94
Fonsicav (div. par 10)	10785 77	10785 77
Foncival	276 08	263 54
France-Gan	6492 86	6198 43
France-Garantie	271 27	270 73 ◆
France-Investiss.	489 75	477 09
France-Net	119 97	118 78
France-Obligations	429 03	424 78
Francic	425 64	413 24
Francic Pierre	100 80	97 86
Francic Régions	1147 30	1113 88
Fructi-Associations	1335 34	1335 34
Fructicapi	304 71	300 21
Fructocourt	105467 38	105467 38
Fructidor	247 64	243 98
Fructifrance	664 82	643 73
Fructimmo	252 38	252 38
Fructivalor	559 27	545 63
Fructiver	82193 08	81986 11
Fructi ECU	562	553 69
Fructi-Première	10974 13	10811 96
Fructioblig	1024 77	1023 75
Gestilion	58871 77	56729 95
Gestion Amérique	371 98	355 09
Gest. France Europe	105 77	100 97
Gestion Orient	195 30	186 44
Gestion Sécuricourt	10596 81	10491 69
Gestion Sicavimmo	762 90	728 31
Gestion Uni-Japon	1540 56	1470 70
Gestion Associations	161 11	157 56
Gestion Mobilière	775 44	740 28
Gest. Rendement	470 58	449 24
Gest. Sél. France	758 42	724 03
Haussmann Associat.	1177 73	1177 73
Haussmann court terme	1197 25	1197 25
Haussmann Epargne	1354 49	1354 49
Haussmann Europe	2345 36	2260 59
Haussmann France	1090 03	1050 63
Haussmann Oblicroiss.	1273 30	1273 30
Haussmann Obligation	1483 78	1430 15
Horizon	1188 62	1154
I.M.S.I.	609 58	581 94
Indo-Suez Valeurs	786 74	751 08
Interoblig.	11738 97	11287 47
Intersélect France	489 41	467 22
Intervaleurs Indust.	712 15	679 86
Invest. net	14329 55	14300 96
Invest. Obligataire	17743 36	17707 94
Japacic	186 32	180 89
Jeune épargne	241 40	237 83
Laffitte-Amérique	280 59	267 87
Laffitte-crt-terme	58403 59	58403 59
Laffitte-Expansion	889 08	848 76
Laffitte-France	350 65	334 75
Laffitte-Immobilière	259 29	247 53
Laffitte-Japon	362 63	346 19
Laffitte-Oblig.	144 60	138 04
Laffitte-Placements	63790 02	63790 02
Laffitte-Rend.	215 36	205 59
Laffitte-Tokyo	1370 58	1308 43
Lion-Associations	11324 32	11324 32
Lion court terme	114608 23	114608 23
Lion-Institutionnels	22687 93	22631 35
Lionplus	70016 13	69322 90
Livret portefeuille	689 57	689 49
Méditerranée	194 12	185 32
Minimax	25600 72	25600 72
Mondiale Investissem.	483 18	461 27
Monecic	5521 76	5521 76
Monedan	51125 24	51125 24
Moné J.	54797 90	54797 90
Monelaffitte	267154 33	267154 33
Monevalor	62440 71	62440 71
Multi-Obligations	427 34	407 96
Mutuelle Unie Sél.	184 52	157 06
Natio.-Assoc.	8530 20	8517 17
Natio.-Epargne	13428 56	13295 60
Natio.-Immobilier	1033 89	1008 22
Natio.-Inter.	1137 72	1107 27
Natio.-Obligations	536 15	521 80
Natio.-Patrimoine	1510 56	1470 12
Natio.-Placements	64220 67	64220 67
Natio.-Revenu	1010 73	1000 72
Natio.-Sécurité	56330 01	56330 01
Natio.-Valeurs	758 06	737 77
Nippon-Gan	5567 26	5314 80
Nord-Sud Développ.	1188 24	1183 87 ◆
Nomest IF	13441 63	13178 07
Oblicic Régions	1015 97	1000 98
Oblicoop Sicav	1362 54	1335 62
Obligations Convert.	456 85	436 13
Oblifon	1076 16	1065 50
Optimavalor	888 46	857 24
Paramérique	583 09	566 20
Parourope	870 03	830 68
Paribas Epargne	15481 09	15450 19
Paribas France	113 87	110 55
Paribas Opportunités	113 75	110 44
Paribas Patrimoine	566 38	543 29
Paribas Revenu	93 51	92 58
Pasteur-Valor	1082 92	1081 84
Patrimoine-Retraite	1624 36	1592 51
Phénix Placements	247 13	245 90
Pierre Investiss.	771 74	736 74
Placement A	1099 74	1099 74
Placement crt-terme	70761 99	70761 99
Placement J	55201 79	55201 79
Placement Premier	52385 49	52385 49
Placements Rendement	11596 84	11595 84
Placements Sécurité	105040 40	105040 40
Planinter	1046 33	1020 81
Première Obligations	10504 79	10493 82
Prévi Association	21603 15	21603 15
Province Investiss.	578 14	551 92
Quartz	117 52	114 63
Rentacic	162 98	160 57
Revenus Trimestriels	5428 76	5373 03
Revenu Vert	1125 36	1124 23
Rivoli Plus	1061 57	1013 43
St-Honoré Assoc.	14040 89	13970 84
St-Honoré Bio-aliment.	894 11	853 57
St-Honoré Pacifique	602	574 70
St-Honoré P.M.E.	495 80	473 32
St-Honoré Real	11374 36	11329 04
St-Honoré Rendement	11325 80	11269 45
St-Honoré Services	526 59	506 34
St-Honoré Technol.	811 68	774 85
St-Honoré Valor	12133 04	12036 75
Sécuricic	10955 58	10944 64
Sécur. Mobilière	401 54	383 33
Sécuri Taux	10511 56	10511 56
Sélection Croissance	566 74	550 23
Sicadam (Casden BP)	733 79	722 96
Sicav-Associations	1403 77	1401 67
S.F.I. fr. et étr.	668 69	647 27
Sicav 5000	374 29	364 27
Silvafrance	607 96	591 69
Silvam	462 12	440 02
Silvarente	208 95	206 88
Silvinter	463 77	441 63
S.N.I.	1386 58	1325 81
Sogepargne	381 84	368 04
Sogepremière	63012 91	61177 58
Sogeroc	49503 01	48081 17
Sogevalor	77651 73	76808 02
Sogevar	1168 38	1113 47
Soginter	1386 24	1323 38
Soleil Investiss.	500 85	478 14
Stratégie Actions	1045 06	1004 87
Stratégie Dével.	1039 06	1006 35
Technocic	1189 68	1155 03
Techno-Gan	8418 12	8127 08
Trilion	5070 21	5020 01
U.A.P. Investiss.	436 67	420 89
Uni-Associations	111 53	111 53
Unifrance	509 23	486 14
Unifoncier	1312 23	1252 73
Uni-Garantie	1278 23	1253 14
Unigestion	959 74	916 22
Uni-Régions	3266 14	3118 03
Unirente	2105 78	2036 54
Univer	180 03	180 03
Univers-Actions	1085 52	1049 83
Univers-Obligations	1543 89	1493 22
Valorem	584 10	550 34
Valoblig	59831 88	59338 30
Valorg	1521 59	1520 07
Valréal	79912 41	79872 47

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6	5 999	5 750	6 300
ECU	6 934	6 934	....	....
Allemagne (100 DM)	334 530	334 690	324 500	342 500
Belgique (100 F)	16 097	16 100	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	297 270	297 300	286	306
Danemark (100 krd)	86 760	86 400	83	90
Norvège (100 k)	91 030	91 040	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 949	9 955	9 600	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 382	4 382	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 620	4 619	4 360	4 850
Suisse (100 fr.)	403 880	404 690	392	412
Suède (100 krs)	94 900	94 870	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 534	47 560	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 983	4 983	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 243	4 242	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 571	4 548	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 229	4 254	4 080	4 290

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/9
Or fin (kilo en barre)	89050	89400
Or fin (en lingot)	89400	89950
Pièce française (20 fr)	524	520
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	591	586
Pièce latine (20 fr)	517	512
Souverain	648	640
Pièce de 20 dollars	2850	2825
Pièce de 10 dollars	1490	1495
Pièce de 5 dollars	905	.....
Pièce de 50 pesos	3380	3370
Pièce de 10 florins	536	535
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

Le Monde

En raison de la baisse de l'excédent commercial japonais

Le dollar remonte

Après s'être *« amusés à se faire peur »* depuis quelques jours, de leur propre aveu, les cambistes se sont offert un petit répit le jeudi 10 septembre. Il leur a suffi de connaître les statistiques, pourtant peu fiables, des douanes japonaises, faisant état d'une sensible baisse de l'excédent commercial du Japon en août pour racheter du dollar. Le billet vert, qui avait baissé à 5,99 F, 1,7920 DM et 141,25 yens le mercredi 9 septembre, faisait ainsi une nette remontée dans la matinée à 6,03 F, 1,80 DM et 142,60 yens. *(Lire page 30.)*

Les indications du ministère nippon des finances font état d'un excédent commercial ramené en août à 5,15 milliards de dollars contre 7,47 milliards un an auparavant, grâce à une forte poussée des importations. Ces dernières ont fait un bond de 32,9 % entre août 1986 et août 1987 alors que les exportations n'augmentaient que de 4,4 %.

Les résultats sur un mois sont trop fragiles pour permettre d'espérer un véritable retournement de tendance des échanges japonais, appelés de toute façon à rester largement excédentaires en 1987. Mais les cambistes, qui attendent avec une grande inquiétude les résultats du commerce extérieur américain de juillet, qui seront publiés le 11 septembre, ont voulu se rassurer en apprenant que le solde positif de Tokyo vis-à-vis de Washington avait, lui aussi, connu une contraction, passant de 4,54 milliards de dollars en août 1986 à 3,73 milliards un an plus tard.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 septembre

Fermeté

Après avoir ouvert avec une progression de + 0,68 %, la Bourse demeurait ferme en matinée, l'indicateur affichant + 0,75 %. Parmi les hausses figuraient Prouvost (+ 8,07 %), Moulinex (+ 3,9 %), GTM (+ 3,7 %), Navigation mixte (+ 2,5 %) et Sliminco (+ 2,5 %). A la baisse, on notait Locafrance (– 2,8 %), Darty (–1,2 %), Leroy Somer (– 1,2 %) et Pechelbronn (– 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	475 50	481	480
Agence Havas	561	565	572
Air Liquide (L')	673	675	679
Bancaire (Cie)	770	775	780
Bongrain	2850	2850	2855
Bouygues	1228	1244	1244
B.S.N.	5240	5260	5300
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1329	1330	1345
Club Méditerranée	645	655	659
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3910	3970	3970
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1510	1520	1515
Michelin	343	346	346 50
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2878	2879	2895
Navig. Mixtes	1175	1230	1205
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	1017	1018	1023
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	488	491	493
Sanofi	780	789	786
Source Perrier	882	883	889
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2155	2180	2209
Valéo	679	695	690

A Paris

Deux attentats contre des banques arabes

Un attentat par explosif a été commis, le jeudi 10 septembre, peu avant 3 h 30, devant la porte de la Kuwaiti-French Bank, 17, rue Caumartin, dans le neuvième arrondissement de Paris. Les dégâts sont très *importants, des vitrines et de nombreuses* fenêtres d'immeubles avoisinants ont été détruites tandis que plusieurs véhicules en stationnement ont été endommagés. Un autre attentat avait été commis, dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 septembre, également contre un établissement financier arabe, la Banque saoudienne et européenne, avenue Hoche à Paris, provoquant des dégâts minimes.

Les policiers étaient restés réservés devant le premier attentat, n'excluant pas l'hypothèse d'un conflit interne à la banque. La charge était légère – 100 grammes au maximum, – un détonateur ainsi qu'une mèche lente avaient été retrouvés intacts. Le second attentat est, techniquement, plus sérieux : la charge est évaluée à 400 ou 500 grammes et aucun élément tangible sur le type d'engin ou son mode d'allumage n'a pu encore être retrouvé dans les débris.

Ces deux attentats n'ont, pour l'instant, pas été revendiqués. Le caractère semblable des cibles accrédite l'hypothèse d'une retombée, sur le territoire français, des tensions entre l'Iran et ses alliés libanais, d'une part, l'Arabie saoudite et le Koweït, d'autre part. Encore démunis de renseignements fiables, les policiers pensent aux menaces du Jihad islamique après les graves incidents ayant opposés à la police saoudienne des pèlerins iraniens à La Mecque le 31 juillet, ainsi que l'exigence du même groupe d'obtenir la libération de dix-sept extrémistes chiites emprisonnés au Koweït.

M. Honecker en RFA

La journée d'un revenant

Il était une fois un vieux lion de vingt ans qui s'appelait Prinz, et qui moisissait dans le zoo d'une petite ville sarroise... Il ne sera pas dit qu'Erich Honecker, de retour à Neunkirchen, le berceau de sa jeunesse, n'a pas pensé à tout. Pour se rappeler au bon souvenir de ses concitoyens, le numéro un est-allemand leur a ramené du zoo de Berlin-Est une jeune lionne de quatre ans qu'il devait leur offrir, jeudi soir 10 septembre, au cours de la réception prévue à l'hôtel de ville pour son arrivée.

Après quarante ans d'absence, Erich Honecker n'aura finalement eu que quelques heures, jeudi, à consacrer à ses racines, le temps de se rendre sur la tombe de ses parents et de rencontrer sa sœur dans la maison de sa jeunesse. Le programme de sa visite s'est pourvuivi, mercredi et jeudi, à un rythme épuisant, partagé entre les rencontres protocolaires et de brefs clins d'œil à sa propre histoire de vieux militant marxiste.

Entre deux rencontres avec le patronat ouest-allemand, l'une au siège de son organisation, à Cologne, l'autre au centre de l'empire Krupp, à Essen, dans la Ruhr, on avait organisé à la hâte un détour par Wuppertal pour lui permettre de rendre visite à la maison de Friedrich Engels, avant un autre pèlerinage, prévu jeudi à Trèves à la maison de Karl Marx. .

Que pense-t-il de tout cela ? A *un journaliste qui l'interrogeait* au cours de la réception qui lui était offerte au siège de la fondation Krupp, dans cette ville d'Essen où il distribuait il y a plus d'un demi-siècle des tracts antihitlériens, il s'est borné à répondre évasiment : *« Il y a si longtemps aujourd'hui... »*

H. de B.

● **URSS : nouvelles autorisations d'émigrer.** – Après l'annonce que des visas allaient être délivrés à Iossif Begun et à cinq autres « refuzniks » (*le Monde* du 9 septembre), six autres juifs soviétiques ont reçu l'autorisation d'émigrer, a annoncé, le mercredi 9 septembre à Moscou, le dissident Vladimir Slepak. Il s'agit de Sergueï Manechine, Valeri Lerner, Vladimir Prestin, Boris Lantsman, Boris Kun et Yevguenia Palanker. Tous attendaient depuis de longues années l'autorisation de quitter l'URSS. (Reuter).

Occupation par des hommes armés de l'ambassade d'Iran à Oslo

Un groupe de huit à dix hommes armés de pistolets s'est introduit, dans la matinée du jeudi 10 septembre, dans les locaux de l'ambassade d'Iran à Oslo. Selon un porte-parole de la police norvégienne, les occupants veulent, par leur action, protester contre la poursuite des ventes d'armes à l'Iran, en guerre contre l'Irak depuis sept ans.

L'agence de presse norvégienne (NTB) indique que le chargé d'affaires de l'ambassade, M. Mohamed Hadi Ardebili, a probablement été blessé au cours de l'opération. Une employée de la légation a été relâchée par les occupants. Elle doit servir d'interprète dans les négociations avec les autorités norvégiennes. – *(Reuter.)*

Mort de Mgr Schmitt évêque de Metz

Evêque de Metz depuis 1958, Mgr Paul-Joseph Schmitt est décédé dans sa ville, le mercredi 9 septembre, des suites d'une congestion cérébrale. Agé de soixante-seize ans, Mgr Schmitt avait remis sa démission au pape en 1986 mais, dans l'attente d'un successeur, continuait d'exercer ses fonctions. Appartenant à un diocèse concordataire, l'évêque de Metz est nommé par le gouvernement français.

● **CHINE : exécution de l'auteur d'un attentat.** – Deng Qilin, le jeune homme qui avait fait exploser une bombe sur la place Tian-anmen, au cœur de Pékin, dans la nuit du 17 au 18 juillet dernier, a été exécuté le mercredi 10 septembre, a annoncé jeudi *le Quotidien du peuple*. L'explosion n'avait pas fait de victimes et n'avait causé que des dégâts légers. Mais la bombe avait été placée à proximité immédiate du mausolée de Mao Zedong. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 10 septembre 1987 a été tiré à 506 393 exemplaires



Sur le vif

Droit de rien

Les gens sont pas contents, dites donc ! Autour de moi, à la maison, au journal et jusque dans mon courrier, ça gueule, ça râle, tant que ça peut. Il y en a marre de tous ces interdits qui nous dégringolent dessus jour après jour, mois après mois. On n'a plus le droit de rien. *Plus le droit de s'envoyer en l'air comme on veut avec qui on veut.* Gare au Sida ! L'amour, c'est la mort.

Plus le droit de bronzer. Regardez ce petit bouton sur le nez de papy Reagan : un cancer. Merci le soleil ! Plus le droit de picoler. Trois verres ça va, un verre bonsoir la joie. Plus le droit de fumer. Alors là, maintenant, c'est la grosse alerte, le branle-bas de combat, la traque à l'accro. Sortir une cigarette de sa poche ou brandir un revolver, c'est pareil. Le tabac tue. Les gens, si vous leur soufflez dessus, ils partent en fumée. Rappelez-vous ce pauvre Jacquot – j'ai lu ça dans *le Canard* – vertement tancé par sa petite chérie, Madonna, quand il l'a reçue à Matignon. Parce qu'il avait trop bonne mine et qu'il s'était tapé un clope et un whisky. Paraît qu'il l'a mal pris.

On n'a même plus le droit de se soigner : les médicaments, *c'est mauvais pour la santé.* Ni le droit de courir. Le jogging, aux Etats-Unis, terminé ! On en claque. Témoin son inventeur, *choppé par la grande faucheuse* alors qu'il croyait se défiler au petit trot. Plus le droit de bosser. Ou on est trop jeune, ou on est trop vieux. Plus le droit de bouffer. Ça engraisse et ça encrasse.

Plus le droit de rien, je vous dis. Même pas celui d'en finir avec une vie qui ne vaut vraiment plus le coup d'être vécue. Au train où ça va, on n'aura bientôt plus qu'une envie, se tirer : salut, la compagnie ! C'est par où, la sortie ? On vous le dira pas. « Suicide, mode d'emploi », ils l'ont interdit aussi. Remarquez, on arrivera bien à mourir quand même. D'ennui.

CLAUDE SARRAUTE.

Au sommaire du « Monde diplomatique »

Tensions et interventions dans le Golfe

Qui souhaite vraiment le retour de la paix dans le Golfe ? L'afflux des navires de guerre étrangers fait monter la tension, mais on chercherait en vain la logique qui inspire les chancelleries occidentales : « Canonnière sans pilote », écrit Claude Julien *dans le Monde diplomatique,* pour caractériser ces diplomaties sans projet. L'Iran et l'Irak trouvent certes avantage à prolonger un sanglant conflit qui leur permet d'assurer la survie de leurs régimes (Etienne Schoonbroodt). La révolution islamique, de surcroît, ne dessert pas tellement les visées stratégiques des Etats-Unis, si l'on admet, avec Ahmad Faroughy, qu'elle s'emploie à faire barrage à l'influence soviétique dans la région. Olivier Da Lage montre aussi que, pour se trouver désormais en première ligne, l'émirat du Koweït est obligé de se rapprocher des alliés de l'Occident.

Le scandale de l' « Irangate » n'a pas éclaté par hasard, expliquent Pierre Abramovici et Jacques Decornoy : ils rappellent comment, ces trente dernières années, la lutte contre la « subversion » a mobilisé *« têtes brûlées, tueurs, nobles croisés et escrocs »,* dont certains sont aujourd'hui impliqués dans l'affaire des livraisons d'armes à l'Iran. En contrepoint, des auteurs américains font état des persécutions politiques frappant, aux Etats-Unis, les sympathisants du Nicaragua.

Retour en URSS, et à l'expérience Gorbatchev : Ignacio Ramonet rapporte, à travers quelques *« scènes de vie au hasard des rues »,* comment la société s'offre au changement, alors qu'Andreï Sakharov, soudain délaissé par les médias occidentaux, porte un *« regard lucide »* sur cette tentative de réforme.

Jean-Jacques Guinchard saisit l'occasion du voyage de M. Honecker à Bonn pour voir sur quels intérêts réciproques se poursuit *« l'inéluctable développement des relations entre les deux Allemagnes ».* Une nouvelle d'Helga Schubert, écrivain est-allemand, évoque l'héritage d'un passé qui trouble encore les esprits.

Poursuite de la réflexion sur les *« politiques malades de leur culture »,* avec, ce mois-ci, un article de Riccardo Petrella : *« L'homme et l'outil : les valeurs qui basculent ».* Egalement au sommaire : l'accord Thomson-General Electric comme révélateur des *« défaillances françaises »* (Philippe Messine) ; un important dossier sur *« la guerre des normes »,* autre révélateur des rivalités européennes ; et les difficultés de M. Rajiv Gandhi en Inde après l'accord de Sri-Lanka.

A B C D E F G



